TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 331 — 38 PAGES — MARDI 18 AVRIL 1978

L'acharnement thérapeutique

Mme Veil fait des réserves sur la proposition de loi de M. Henri Caillavet

LIRE PAGE 13



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Incident sino-japonais

L'incident qui les a opposés le 12 avril indique-t-il que la Chine commence à perdre patience devant la « lenteur » et les « tergiversations » reprochées au Japon, qui hésite depuis plusieurs mois à conclure le traité de paix et d'amitié proposé par la Chine ? La flottille de pêche chinoise qui avait pénétré, dans les eaux territoriales de l'archipel, appelé par les Chinois Tiaoyu et par les Japonais Senkaku, s'en est retirée dimanche sans incident majeur. Toutefois, Pékin a réitéré ses revendications sur ces îlots rocheux inhabités situés entre Okinawa et Taïwan, et dont le sous-sol recèlerait du pétrole.

Le gouvernement de M. Fukuda a immédiatement protesté contre cette démonstration. Il pourrait tenter de tirer profit de sa fermeté en la matière pour accroître sa popularité auprès d'une opinion publique qui le boude. Pour leur part, les Chinois se sont employés à minimiser un « événement accidentel » sur lequel ils se proposent d'ouvrir une enquête.

On peut cependant s'interroger sur ce caractère « accidentel ». On relève à Tokyo que certains bateaux venaient de Changhaï, qui fut la base de la « bande des quatre ». Des autorités locales auraient-elles voulu s'opposer à une ouverture en direction du Japon ou gêner la politique gouvernementale ? Si tel n'est pas le cas, Pékin a durci sa position et décidé d'employer des pressions plus fortes pour inciter Tokyo à engager l'ultime phase de la négociation et à signer enfin le traité de paix.

Est-ce à dire que, dans leur ensemble, les relations sino-japonaises peuvent être remises en question ? Personne ne le pense à Pékin, où l'on estime que la Chine ne peut se permettre de mettre en danger le vaste programme de coopération et d'échanges économiques et techniques qu'elle est en train d'organiser avec le Japon. « Nous sommes moins demandeurs que nos interlocuteurs », dit-on avec flegme du côté japonais.

En dépit des relations commerciales de plus en plus fructueuses avec la Chine et de difficultés diplomatiques avec l'Union soviétique, qui se refuse à restituer au Japon quatre îles des Kouriles situées au nord de l'archipel nippon, le gouvernement de M. Fukuda ne semble guère pressé d'apposer sa signature à côté de celle de M. Hua Kuo-feng au bas d'un document qui officialiserait la paix entre les deux pays. L'insistance de Pékin à y voir figurer une « clause antihégémoniste » clairement dirigée contre le « social-impérialisme » de Moscou explique pour une bonne part ces réticences. M. Fukuda semble, en outre, moins préoccupé que son prédécesseur, M. Tanaka, des relations sino-japonaises.

La visite que devait faire en avril à Pékin le chef de la diplomatie japonaise, M. Sonoda, a été repoussée « sine die » et n'aura en tout cas pas lieu avant les conversations nippo-américaines prévues pour le mois de mai. Tokyo indique ainsi l'ordre de ses priorités et de ses amitiés.

Chacun des deux « grands » asiatiques ayant besoin de l'autre, tant dans sa stratégie mondiale que pour sa politique dans la région et sur le plan commercial, on peut penser que ces incidents ne dégénéreront pas, comme c'est le cas dans les Kouriles. Pékin a grand besoin de stabilité et ne peut se permettre de repousser le Japon vers l'Union soviétique à un moment où cette dernière pourrait profiter du conflit khméro-vietnamien pour accroître son influence en Asie du Sud-Est.

Trois ans après la fin de la guerre d'Indochine

DIVORCE ENTRE HANOÏ ET PHNOM-PENH

(Lire page 4 l'article de P. de Beer.)

La « condamnation » de M. Moro

Les contradictions s'aggravent à Rome au sein de la majorité

L'angoisse restait vive, lundi matin 17 avril, à Rome, où les Brigades rouges ne s'étaient pas manifestées depuis leur annonce, samedi soir, de la «condamnation à mort» de M. Aldo Moro.

La nouvelle initiative des terroristes italiens accentue encore les divisions au sein de la démocratie chrétienne entre partisans et adversaires de la négociation, alors que le parti communiste préconise toujours la plus grande fermeté.

De notre correspondant

Rome. — La « condamnation à mort » de M. Moro a douloureusement surpris les dirigeants démocrates-chrétiens. Ils étaient persuadés que le calvaire de l'otage serait encore plus long, mais espéraient qu'en fin de compte une mesure de « grâce » interviendrait pour des raisons d'opportunité politique.

L'ont-ils déjà tué ? Veulent-ils vraiment le faire ? Et sinon, comment obtenir sa libération ? Ces trois questions dramatiques ont occupé pendant tout le week-end les principaux dirigeants de l'Etat. On a assisté à un va-et-vient incessant entre le ministère de l'intérieur et la présidence de la République, entre le siège du parti gouvernemental et le domicile de la famille Moro. Certains visages étaient décomposés et rappelaient le désarroi qui avait suivi l'attentat du 16 mars.

A l'église de la place du Gesu, qui jouxte le siège de la démocratie chrétienne, on a vu le secrétaire général, M. Benigno Zaccagnini, en train de prier, la tête dans les mains, visiblement bouleversé. Deux cents mètres plus loin, son homologue communiste, M. Enrico Berlinguer, réunissait les principaux dirigeants du P.C.I., après avoir pressé la D.C. de rester ferme et de ne pas négocier avec les terroristes.

Finalement, la démocratie chrétienne a lancé un « *appel humanitaire* » aux Brigades rouges, leur demandant d'épargner la vie de M. Moro. Elle a accentué son désir d'obtenir sa libération « *par tous les moyens juridiquement possibles et licites* ». Le parti gouvernemental a réclamé l'appui des autres forces politiques et n'a pas exclu l'intervention d'une organisation internationale. Mais il a confirmé également le refus de négocier avec les Brigades rouges.

Ambiguïté ? Sans doute. Les démocrates-chrétiens estiment avoir un « *double devoir* » : préserver les institutions de l'Etat et sauver la vie de M. Moro. Depuis le 15 avril, ce deuxième aspect a naturellement pris le pas sur le premier. Le président de la République, M. Giovanni Leone, a adressé à l'épouse de l'otage une lettre qui est un appel aux terroristes : « *Epargnez une vie humaine,* les adjure-t-il, *dont le sacrifice ne servirait à rien, absolument à rien.* » Est-ce à dire que, dans le cas contraire, une contrepartie pourrait être offerte ?

Les Brigades rouges ne demandent rien. Leur « *communiqué numéro 6* » dit seulement que « *l'interrogatoire du prisonnier est terminé* » et constate de la manière la plus administrative possible : « *Il a été reconnu coupable ; en conséquence, il est condamné à mort.* » La date de « *l'exécution* » n'est pas plus indiquée qu'un quelconque moyen de l'éviter.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

La vie moderne

D'abord, en tant que policiers, ils ont arrêté le suspect ; ensuite, en tant que geôliers, ils ont emprisonné le prévenu ; puis, en tant que juges, ils ont fait le procès à huis clos de l'accusé ; ensuite, en tant que jurés, ils ont condamné à mort le coupable ; enfin, en tant que bourreaux, ils ont annoncé que le condamné serait exécuté.

Si bien qu'ils furent à la fois le policier, le geôlier, le juge, le juré, le bourreau... et même la victime qu'il fallait venger au nom d'une société meilleure.

Certains se demandent peut-être qui, dans cette affaire, est l'assassin et qui est la victime. Question superflue dès lors que la victime estime avoir agi en état de légitime démence.

BERNARD CHAPUIS.

L'impasse au Proche-Orient

Israël invite l'Egypte à débloquer la négociation

Le gouvernement israélien a tenté de clarifier sa position sur un règlement au Proche-Orient en annonçant, dimanche 16 avril, qu'il était prêt à négocier avec tous les Etats arabes, y compris la Jordanie, sur la base de la résolution 242 du Conseil de sécurité exigeant le retrait des forces israéliennes de (ou des) territoires occupés en 1967. Jérusalem affirme cependant qu'il maintient son projet d'autonomie administrative pour les habitants de Cisjordanie et de Gaza, plan qui exclut tout retrait israélien de ces deux régions, et qu'il revient à l'Egypte de débloquer la négociation.

Le parti travailliste (opposition) a accusé le gouvernement de chercher à compliquer davantage le problème israélo-arabe en « ayant recours à des changements sémantiques qui ne peuvent à aucun prix remplacer une politique claire et crédible ».

Samedi soir, plusieurs dizaines de milliers de personnes — quarante mille, selon la police — avaient manifesté sur l'esplanade de la municipalité de Tel-Aviv pour soutenir la politique étrangère du gouvernement Begin, à l'appel du mouvement Pour la paix dans la sécurité. Ce mouvement avait été créé au lendemain de la manifestation du mouvement Pour la paix maintenant, qui, le 1er avril, avait réuni, toujours sur l'esplanade de Tel-Aviv, quelque trente mille personnes pour demander à M. Begin de « sacrifier les territoires à la paix ».

De notre correspondant

Jérusalem. — Les décisions prises par le gouvernement israélien, dimanche 16 avril, au sujet de la résolution 242 du Conseil de sécurité, n'ont pas réussi, apparemment, à dissiper les malentendus et à clarifier la position de Jérusalem. En proclamant que la résolution 242 doit servir de base aux négociations de paix avec tous les pays arabes — y compris la Jordanie, — le gouvernement israélien entendait pourtant mettre les choses au point. Cependant, cette prise de position a déjà suscité tant de commentaires et d'interprétations contradictoires qu'elle semble avoir encore accru la confusion.

S'agit-il d'un assouplissement ou de la réaffirmation des positions traditionnelles du gouvernement de M. Begin sous une forme plus positive ? La décision doit-elle être considérée comme une ouverture vers la Jordanie ou est-elle essentiellement destinée à aplanir le différend israélo-américain ? Sur toutes ces questions, les points de vue divergent non seulement dans la presse, mais même dans les milieux gouvernementaux. A la présidence du Conseil, on affirme qu'il n'y a, en fait, rien de nouveau.

(Intérim.)

(Lire la suite page 5.)

La C.G.T. renonce au secrétariat général de la F.S.M.

M. Georges Séguy a provoqué un coup de théâtre lundi matin 17 avril, à Prague, au congrès de la Fédération syndicale mondiale en annonçant que la centrale française ne demanderait pas le renouvellement du mandat de M. Pierre Gensous au poste de secrétaire général de la F.S.M. La C.G.T. entend ainsi marquer avec éclat les réserves qu'elle formule sur le comportement de l'Internationale syndicale.

De notre envoyée spéciale

Prague. — Le congrès de Prague a été annoncé comme celui de l'ouverture afin de « *tout faire pour l'unité et la solidarité des travailleurs et des syndicats du monde* ». Deux documents, l'un sur l'orientation, l'autre se présentant sous la forme d'une déclaration universelle des droits syndicaux doivent confirmer cette volonté d'ouverture. Mais la délégation cégétiste a laissé entendre, dès les premières heures du congrès, que l'effort de rénovation inscrit dans le projet d'orientation ne lui paraissait pas suffisant pour conduire rapidement à l'unité syndicale. M. Séguy, lundi, a expliqué que la C.G.T. avait pris en considération « *les progrès timides mais réels que traduisent le document d'orientation et le rapport de M. Pierre Gensous, ainsi que la signification positive que revêt la déclaration universelle des droits syndicaux* » et qu'elle avait donc décidé de continuer à participer aux activités de la F.S.M.

JOANINE ROY.

(Lire la suite page 36.)

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Jorge Luis Borges

« Je suis pourri de littérature » déclare souvent l'écrivain argentin Borges. Mais pas seulement : l'auteur de « Funès ou la Mémoire » connaît aussi dans le détail toutes les philosophies, toutes les religions. Il est, davantage qu'un homme-livre, un véritable homme-bibliothèque d'une mémoire fascinante, vertigineuse, et, d'une certaine manière, redoutable. Car ce perturbateur des logiques admises, qui a érigé la citation (toujours d'une précision rigoureuse) en genre littéraire, pratique avec une finesse perverse la technique de l'anachronisme délibéré ou des attributions erronées.

Aujourd'hui âgé de quatre-vingts ans, et définitivement aveugle (« Ma cécité, dit-il, aura été un lent crépuscule »), Borges demeure l'écrivain le plus prestigieux d'Amérique latine, le seul auteur latino-américain vivant qui soit authentiquement universel. Valéry Larbaud et Drieu La Rochelle, dès les années 30, le firent connaître en France ; puis, dans l'après-guerre, Roger Caillois et Etiemble favorisèrent sa « redécouverte ». Unanimement apprécié par les avant-gardes littéraires des années 60, l'auteur de « Fictions » (qui ne nous a jamais donné de romans et qui n'écrit pratiquement plus depuis 1956) a profondément marqué les lettres de notre temps.

On reproche parfois à Borges (qui écrivit pourtant dans sa jeunesse un recueil de poèmes à la gloire de la révolution bolchevique : « les Rythmes rouges »), son conservatisme politique (incontestable), mais on oublie de signaler sa fidélité, inscrite dans son œuvre, à l'égard des idées anarchisantes de son père, l'écrivain Jorge Borges.

L'auteur de « l'Aleph » est venu récemment à Paris pour être fait docteur honoris causa à la Sorbonne ; il en a profité pour présenter le premier volume (« le Cardinal Napellus », de G. Meyrink), de la nouvelle collection de littérature fantastique au titre borgésien de « Bibliothèque de Babel », qu'il dirige désormais pour l'éditeur Retz-Franco Maria Ricci. Dans la préface à ce livre, Borges écrit : « Le royaume des morts entre dans celui des vivants, et notre monde visible est sans cesse pénétré par l'autre, l'invisible. » C'est autour de ce thème de la coexistence d'univers opposés et de logiques contraires (et celui de la mort, comme un leitmotiv insistant), que nous avons conversé, dans une chambre du même hôtel où mourut Oscar Wilde, toute un après-midi, avec Borges et son double.

R. C. et I. R.

I. — « Le plus beau serait de laisser une légende qui appartiendrait à tout le monde »

« On dit parfois que Borge est une invention des Français.

— Je suis en effet, on peut l'admettre, une invention française, car, d'une certaine manière, les Français m'ont rendu visible. Dans mon pays, personne ne m'avait remarqué ; je n'existais vraiment que pour les gens de mon entourage : ma mère, mes grands-parents, mes amis proches... Pour le plus grand nombre, j'étais un inconnu et je dois dire que cela m'attristait un peu ; par exemple, dans la bibliothèque où je travaillais au début des années 40, un jeune collègue que je côtoyais en permanence découvrit un jour dans une anthologie littéraire une notice biographique sur l'écrivain Jorge Luis Borges, et, amusé, il me dit : « *Tiens ! Un auteur argentin porte le même nom que toi.* » Il ignorait que cet écrivain c'était moi.

» Alors quand les Français m'ont donné un prix, mes compatriotes, qui malheureusement sont assez chauvins, ont commencé à s'intéresser à cet Argentin qui méritait les honneurs de la critique française, et ils ont finalement pris en sympathie l'écrivain Borges qu'il ne faut pas, malgré tout, confondre avec moi.

— Savez-vous avec précision qui est Borges et qui est l'autre ?

— Il est difficile de trancher ; si on voulait spéculer, je dirais que se limiter à être quelque chose, ou quelqu'un, suppose, inexorablement, n'être pas tout le reste. Cette intuition élémentaire nous conduit donc à imaginer que n'*être pas* l'emporte sur *être quelque chose*, sur *être une seule chose*, et on peut estimer, en définitive, que n'*être pas*, c'est paradoxalement *être tout*.

(Lire la suite page 2.)

CHABRIER A TOULOUSE

La volupté de sourire

Créé à l'Opéra-Comique en 1887 avec un succès qui semblait durable, le Roi malgré lui, *d'Emmanuel Chabrier, n'a connu depuis cette époque que des reprises éclatantes mais sans lendemain. Le Théâtre du Capitole de Toulouse, qui avait été en 1892 la première scène de province à accueillir l'ouvrage, tente à nouveau l'expérience avec une série de représentations. Malgré les insuffisances de cette production qui aurait exigé autant de soin que* Fidelio, *c'est là un événement qui s'inscrit dans le mouvement actuel de réhabilitation du répertoire lyrique français du dix-neuvième siècle.*

Dès l'abord, on ne comprend pas, puis on se surprend à douter... Enfin on se résigne. Populaire du jour au lendemain avec une pochade symphonique, Espana, *un faux chromo si bien « ficelé » qu'il fait encore recette, Emmanuel Chabrier (1841-1894) reste un musicien maudit. Ami de Verlaine avec qui il avait commencé une opérette, apprécié des compositeurs qui auraient pu le traiter en amateur, plus souvent en communion avec les peintres, Manet, Monet, Renoir dont les toiles transformaient sa maison en musée, tantôt impressionniste, tantôt « fauve » avant la lettre, on l'a pris pour un amuseur superficiel ; la gaieté pour lui, était une passion sérieuse.*

Une série de représentations de l'Etoile *à Bruxelles en octobre dernier,* Gwendoline *à Radio-France (*le Monde *du 6 décembre 1977), et* le Roi malgré lui *à Toulouse... Tant à la fois après un long sommeil, on n'osait plus y croire et on se reprend à espérer, même si on a dû accompagner* l'Etoile *au piano à cause d'une grève, si* Gwendoline *a été amputée de plusieurs pages importantes par mesure d'économie et si le* Roi malgré lui *s'est trouvé un peu « resserré » au Capitole...*

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 21.)

GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Jorge Luis Borges

(Suite de la première page.)

» En vérité, vous me posez là un problème bien complexe car pour vous répondre avec précision, il me faudrait savoir si le *moi* existe, ce que le bouddhisme, par exemple, réfute. Le bouddhisme considère que ce monde est illusoire et que le *moi* est une de nos principales illusions. Le philosophe anglais David Hume niait également qu'il y eût un sujet derrière la perception des changements ; souvenez-vous d'ailleurs de l'aphorisme d'Héraclite : « *Personne ne nage jamais deux fois dans les eaux d'un même fleuve.* » Parce que, on le sait, les eaux du fleuve changent, mais aussi parce que le nageur lui-même a changé ; il n'est plus le même ; le nageur aussi est un fleuve. C'est un problème métaphysique. Peut-être découvrirons-nous un jour, avec terreur et soulagement, que nous ne sommes qu'apparence, que quelqu'un d'autre est en train de nous rêver.

En 1957, on a annoncé votre mort

— Le journal Franc-Tireur *du 28 octobre 1957, que nous avons sous les yeux, annonce votre mort, survenue, dit-il, une semaine auparavant. Nous aimerions savoir si c'est exact, si nous sommes en train de parler avec un mort.*

— Cette nouvelle m'a beaucoup intéressé, car, en vérité, peu de personnes ont le privilège de lire l'annonce de leur mort ; et je dois dire qu'elle m'a rempli de joie. J'ai pensé : « *Que vienne vite l'heure où ce sera vrai.* » Mais j'ai attendu en vain ; et cela fait vingt ans que j'attends.

» Cette information m'a aussi rappelé une strophe de Zorrilla (1) :

Cet enterrement qui passe,
C'est donc le tien,
Suis-je donc mort ?
Le capitaine t'a tué
Devant la porte de ton [palais.

C'est extraordinaire : on a tué Don Juan et il ne le sait pas. C'est un grand moment de littérature fantastique. Il y a vingt-cinq ans, avec Bioy Casares, nous avons inclus ces vers dans une anthologie de la littérature fantastique. Moi, si on me disait que je vais mourir ce soir, je recevrais la nouvelle avec joie ; et avec une certaine curiosité, parce que, quoique je sois convaincu qu'il n'y a pas d'autre vie, il existe malgré tout une possibilité lointaine qu'il y en ait une. A la mort je préférerais l'anéantissement, l'annulation et puis l'oubli. Je ne veux pas que l'on se souvienne de moi après ma mort. Je veux que les gens se demandent, dans quelques années : « *Borges ? Qui » était Borges ?* » Ce nom me dit quelque chose. Qui était-ce ?

— Pourtant, vous avez dit que l'espoir de tout écrivain est de laisser après lui le souvenir de quatre ou cinq pages.

— En effet, j'ai dit cela. Mais quatre ou cinq pages, c'est trop. En ce qui me concerne, il y aurait tout au plus une seule page, celle que j'ai intitulée, précisément « *Borges et moi* » (2), où je parle de la dualité, de la différence entre l'individu et l'homme public.

» Mais le plus beau, le plus important, serait peut-être de laisser, non pas une phrase, mais une fable, une légende qui se serait répandue et appartiendrait à tout le monde sans qu'on ne sache plus qui en est l'auteur. J'écris actuellement une histoire qui se déroule dans un avenir très éloigné où est parvenue la légende du Quichotte et celle de Sancho, mais personne ne se rappelle plus le roman d'origine, ni Cervantès ; personne ne sait plus comment la légende des deux personnages s'est constituée, de même *qu'aujourd'hui nous ignorons* comment s'est formée la légende de Samson, ou celle d'Hercule. Elles font partie de la mémoire de l'humanité. C'est très beau. J'aimerais ainsi laisser une fable au temps ; mais je ne crois pas avoir écrit des fictions dignes du temps. Mon seul mérite, peut-être, aura été de répéter les fables anciennes.

— Vous avez également le mérite d'écrire en espagnol, puisque vous avez dit, semble-t-il, que vous n'aimiez pas cette langue.

— C'est une calomnie. Je n'ai jamais dit pareille chose. Bien sûr que j'aime notre langue. Le français est sans doute une langue très belle, puisqu'elle possède des mots dont on ne trouve l'équivalent dans aucune autre langue, comme, par exemple, le *y* dans : « j'*y* suis, j'*y* reste », ou le *en* de « nous *en* reparlerons ». Mais l'espagnol possède quelque chose de très important : ce sont les verbes *ser* et *estar*, qui n'existent dans aucune autre langue. Il y a aussi la mobilité des adjectifs, qui peuvent se déplacer et ajouter une nuance différencielle très importante pour un écrivain.

» L'espagnol donne plus de liberté à celui qui l'écrit ; les phrases sont plus euphoniques, plus harmonieuses. C'est une très belle langue ; toutes les langues, d'ailleurs, ont leurs vertus propres et leurs possibilités spécifiques.

— Pablo Neruda et vous, dans un entretien, aviez pourtant regretté de ne pas écrire en anglais.

— C'est vrai. Mais cette conversation avec Neruda, nous l'avons eue il y a très longtemps, et à un moment où chacun d'entre nous voulait étonner l'autre. Il m'a dit : « *On ne peut pas écrire en espagnol.* » Je lui ai répondu : « *Vous avez raison ; d'ailleurs, personne n'a jamais rien écrit.* » Alors il a suggéré : « *Peut-être pourrions-nous écrire en anglais ?* » « *Oui*, lui ai-je dit, *mais sommes-nous vraiment dignes de la langue anglaise ?* » Et nous sommes arrivés à la conclusion que tant que nous n'aurions pas appris convenablement l'anglais nous continuerions à écrire en espagnol. C'était, comme vous voyez, une conversation un peu légère et assez fausse.

« Un reptile de lupanar »

— Vous estimez donc que l'espagnol vous permet de pratiquer avec bonheur ce que vous avez appelé l' « art suprême de la poésie », c'est-à-dire la métaphore ?

— Lugones (3) a dit, en 1907, que la métaphore était « *un élément essentiel* » de la poésie. Après en avoir toujours été longtemps convaincu, je pense aujourd'hui que cette phrase est fausse. Je crois qu'il suffirait d'une seule ligne, d'une seule strophe, d'une logique réussie en quelques lignes sans métaphore, pour prouver que la poésie n'est pas nécessairement métaphorique. Tous ceux qui se sont consacrés à la poésie savent cela. Les poètes le savent : les grands poètes aussi.

— Personnellement, vous aimez la poésie simple, comme celle des « milongas ».

— Oui, beaucoup. La « milonga », c'est le courage, le bonheur ; c'est très différent du tango, qui n'est que malheur, plainte et toutes sortes de calamités. Carlos Gardel, lui-même, n'aimait pas le tango ; c'est une musique vulgaire, « *un reptile de lupanar* », comme disait Lugones. Le tango est une danse qui est née dans les bordels du centre de Buenos-Aires en 1880 ; ce n'est pas très ancien. Les paroles des premiers tangos étaient très érotiques ; et la danse, très vive, était alors un simulacre du coït, avec des figures variées.

— L'érotisme est assez absent de votre œuvre.

— C'est vrai. Peut-être parce que je suis un peu ingénu. Et aussi parce que l'expression littéraire de l'érotisme est très difficile. Je crois que seul Walt Whitman l'a réussie. Je pense à un vers réellement très curieux : « *Loveflesh swelling and delicious licking* » *(Chair d'amour qui s'enfle sous l'exquise caresse de la langue).* Chair d'amour ! *Loveflesh !* C'est beau, n'est-ce pas ? Whitman l'a inventé. Appeler le sexe d'un homme « *chair* d'amour », c'est très beau. Et, en anglais, c'est encore plus fort, parce que cela se dit en un seul mot : *loveflesh.* Ce n'est pas obscène. C'est amoureux, c'est érotique ; et, pourtant, on ne peut être plus précis. L'érotisme, je crois, exige la pureté.

— On trouve cette exigence dans la poésie de saint Jean de la Croix.

— Oui, mais saint Jean de la Croix est érotique avec tellement d'innocence que lui-même ignore son érotisme. Sa poésie est splendide. C'est le plus grand poète, après Fray Luis de Léon (4). Il a su allier érotisme et piété.

Propos recueillis par
RAMON CHAO et
IGNACIO RAMONET.

(1) José Zorrilla, poète romantique espagnol (1817-1893), auteur notamment du drame *Don Juan Tenorio* (1844).

(2) *In el Hacedor* — Emecé Editores - Buenos-Aires, 1960, pages 50 et 51.

(3) Leopoldo Lugones (1874-1938), écrivain argentin.

(4) Fray Luis de Léon (1527-1594), poète espagnol de la Renaissance.

Prochain article :

« AUJOURD'HUI ON NE VÉNÈRE QUE LA BARBARIE »

Armée et politique en Argentine

par JEAN-MARIE MAYEUR

A la rencontre de l'histoire contemporaine, de la science politique et de la sociologie militaire, Alain Rouquié éclaire, dans un livre important (1), le « *paradoxe argentin* » : l'Argentine, le plus européen et le plus moderne des pays d'Amérique latine, modèle de stabilité politique jusqu'en 1930, est, depuis cette date, dominée par l'intervention du pouvoir militaire. Au-delà de l'Argentine, Alain Rouquié se propose, par une étude comparative, d'expliquer l'hégémonie du pouvoir militaire en Amérique du Sud : en 1954, treize Etats latino-américains sur vingt sont gouvernés par des militaires, en 1975, plus de la moitié de la population du continent vit dans des Etats dotés de régimes militaires, ou à prédominance militaire. Voilà bien un phénomène majeur dont ne rend compte ni la psychologie des peuples, ni l'héritage des guerres civiles du dix-neuvième siècle latino-américain. Alain Rouquié se défie également des théories qui, sensibles au rôle des militaires dans les Etats du tiers-monde, lient le militarisme au sous-développement et ont permis de marquer des relations entre les indicateurs du sous-développement et le « degré » d'intervention militaire dans la vie politique.

L'Argentine, véritable « *cas déviant* », limite singulièrement la portée de ces interprétations. Deuxième nation du continent pour la richesse économique, elle est une des nations où la fréquence des interventions militaires est le plus élevée. Instabilité politique et prépondérance du pouvoir militaire sont les produits du vingtième siècle. De 1880 à 1930, les institutions sont solides, leur fonctionnement régulier. En septembre 1930 s'ouvrait l'« *ère militaire* », parenthèse jamais fermée depuis.

Ni l'hypothèse « *culturelle* », ni celle du sous-développement n'ont valeur d'explication. Nation semi-développée, l'Argentine constitue, estime Alain Rouquié, une société moderne aux structures complexes et diversifiées. C'est dire qu'une patiente recherche empirique sur un cas singulier est indispensable pour élucider mécanismes et conditionnements du pouvoir militaire. Face aux synthèses rapides de sociologues ou de politistes trop prompts à généraliser, Alain Rouquié, avec une patience tranquille, démontre, dans ce livre, les vertus de l'approche historique : sens des réalités, rigueur de l'investigation, précision des notions. S'il est sensible à la spécificité des situations, il recherche les permanences et les constantes. Le caractère « réitératif » des interventions politiques de l'armée, la multiplication des « expériences », leur « mise en série », ouvre la possibilité d'une analyse de politique comparée, fondée sur une connaissance sûre de l'histoire.

L'ouvrage comprend trois volets d'inégale ampleur. La première partie : l'émergence du pouvoir militaire, décrit les relations entre société et système politique, et présente la société militaire à l'apogée de l'Argentine civile, pour finir sur les rapports, faits de connivences et de malentendus, entre les militaires et les radicaux, au pouvoir depuis que la réforme électorale a élargi le cadre de la société politique. Les acteurs et le décor sont en place. Sonne « l'heure de l'épée », qui fait l'objet de la deuxième partie, véritable histoire de l'Argentine de 1930 à nos jours. Il n'est guère possible de résumer l'apport de ces développements. Ils constituent incontestablement une contribution de premier ordre à une histoire qui reste à faire. S'appuyant sur des archives privées et des documents militaires, des interviews, des dépouillements de presse, Alain Rouquié témoigne, pour qui en douterait, de la possibilité d'écrire une histoire très contemporaine. Il sait, d'autre part, exposer avec vie et clarté une histoire faite d'intrigues complexes et de péripéties multiples. Il sait faire vivre les hommes, conduire un récit, suggérer les problèmes.

Le lecteur, inquiet au départ devant ces gros chapitres et qui craint les longueurs habituelles des thèses, est heureusement guidé par un fil conducteur toujours présent : l'étude de la pratique et des mécanismes du pouvoir militaire. Restauration oligarchique en 1930, crises militaires sous les régimes conservateurs, marche de l'armée vers le pouvoir avec la deuxième guerre mondiale, autant d'étapes qui préparent l'arrivée de l'armée au pouvoir, par le véritable soulèvement militaire « institutionnel » du 4 juin 1943. Cette révolution militaire « multiforme et ambiguë » associe des composantes diverses : « Nationalisme intégral », qui fait penser au Portugal de Salazar ou à la révolution nationale de Vichy, nationalisme populaire, qu'incarne Peron, qui l'emporte après l'échec du national-catholicisme et des néo-phalangistes. Le « justicialisme » va, selon le mot de Peron, entreprendre la « reconquête du peuple », par une politique sociale généreuse et l'organisation des travailleurs sous le contrôle de l'Etat. Mais, malgré des coïncidences idéologiques, le corps des officiers des armées de terre et de l'air n'apporte à Peron qu'une « neutralité bienveillante », la marine, restée libérale, est hostile. La marine allait jouer un rôle décisif lors de la chute de Peron en 1955, alors que la majorité des officiers est attentiste, mais considère que Peron « a perdu le sens des réalités politiques » et que le régime met en cause les fondements de l'ordre social. Il reste aux derniers chapitres du livre à suivre le destin de l'armée argentine dans les vingt dernières années, entre la guerre froide et l'industrialisation, à l'heure de la guerre civile limitée et du gouvernement du complexe militaire-industriel.

Anatomie du pouvoir militaire

L'ouvrage s'achève sur un essai d'interprétation et une anatomie du pouvoir militaire. Dans quelle mesure celui-ci, enjeu autant qu'acteur des luttes, s'est-il transformé ? Quelle est la place du système militaire dans la société globale ? Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la domination militaire sur le système politique n'a pas entraîné croissance démesurée des effectifs et des dépenses. La « militarisation » s'est faite autrement, par la présence de plus en plus affirmée des cadres de l'armée dans l'administration, la vie économique et la vie politique, dégagement des cadres, « épurations », mises à la retraite prématurées, accélération des carrières (dans les années 60, un officier brillant est général à quarante-quatre - quarante-cinq ans) imposent les reconversions à la vie civile. Or le niveau de formation s'est élevé, la coupure entre études militaires et civiles est moins marquée que par le passé. Enfin, les responsabilités des forces armées dans la vie économique se sont accrues. Les militaires contrôlent le gros du secteur public de l'économie, se retrouvent, une fois à la retraite, dans les conseils d'administration. Le phénomène n'est pas propre à l'Argentine, mais son ampleur et sa rencontre avec un vaste secteur public militarisé constituent un « complexe militaire industriel » peut-être unique à ce degré en Amérique latine.

Avant 1930, l'accès au corps des officiers n'est pas le privilège d'une caste héréditaire. Depuis, et malgré la baisse des vocations, le recrutement demeure assez ouvert. Les cadets issus du milieu civil sont légèrement majoritaires. L'autorecrutement est plutôt inférieur aux chiffres européens. Les grands noms sont largement représentés aux grades élevés : les « maîtres de la terre », les aristocraties traditionnelles, n'ont pas renoncé à la carrière des armes. Mais, au sein des sous-lieutenants ou des cadets du Collège militaire, les milieux modestes sont en force : ils constituent 39,3 % des cadets. Tout se passe comme s'il existait une sélection sociale à l'intérieur de l'armée. En outre, à l'engouement des grandes familles pour l'armée jusqu'au début du péronisme a succédé, sous Peron, une politique délibérée de démocratisation, qui entraîne la crainte d'un déclassement et d'une mise en cause des hiérarchies traditionnelles.

Alain Rouquié refuse de considérer l'armée comme un instrument passif au service de forces sociales. Les liens entre la société militaire, la société et le système politique ne signifient pas une harmonie préétablie. « Les militaires défendent des valeurs et des intérêts institutionnels propres, réagissent conformément à des normes spécifiques qui coïncident, dans une conjoncture donnée, avec les desseins immédiats de certains groupes sociaux ou politiques », observation judicieuse qui déborde le cas de l'Argentine et refuse des explications simplistes. L'armée elle-même doit être analysée comme une société politique avec ses tensions, ses clivages, ses affinités, ses clans. Depuis 1930, trois sensibilités politiques s'affirment au sein des forces armées : « libérale », « autoritaire-corporatiste », « industrialiste technocratique » enfin, qui se recoupe volontiers avec la précédente, notamment sur la nécessité du développement. Le courant autoritaire et antilibéral, qui rêve de projeter l'organisation militaire dans la société politique, constitue une des composantes permanentes de l'opinion militaire. Dans les années 60, l'armée argentine devait adopter avec enthousiasme la théorie de la guerre anti-subversive. Si les Etats-Unis ont encouragé cette orientation, ils n'en portent pas la responsabilité exclusive. L'« intériorisation des valeurs » occidentales et chrétiennes et de l'idéologie contre-révolutionnaire n'a pas été imposée du dehors.

« Une hégémonie bureaucratique »

Conséquences d'une instabilité politique prolongée, les interventions militaires trouvent leurs racines dans les contradictions de la société globale. Si Alain Rouquié est sceptique sur les intérêts de classe dont les interventions militaires seraient porteuses, il insiste sur la nature institutionnelle du pouvoir militaire. Les cadres militaires représentent un « noyau » dur de fonctionnaires professionnels stables recrutés par concours. Ils s'identifient à l'Etat et se substituent à une classe dirigeante divisée et défaillante. A l'heure des crises, ils constituent une « hégémonie bureaucratique de substitution ». Les interventions militaires jouent le rôle d'inverseur des courants sociaux. Elles favorisent alternativement chaque grand secteur social par des interventions tantôt « industrielles », tantôt « agraires ». Le pouvoir militaire joue un rôle de régulateur qui tend à empêcher la prépondérance durable d'un secteur social sur les autres. Au total, l'armée permettrait la survie du système socio-politique traditionnel malmené par les à-coups du développement. L'hypothèse d'Alain Rouquié a le grand mérite de rendre compte de l'énigme que constitue le cas argentin ; bien plus, elle fait de celui-ci un précurseur qui préfigurerait l'avenir des autres nations de l'Amérique latine. Voilà un livre qui, comme la riche synthèse de François Chevalier (2), témoigne de la vitalité des recherches françaises sur l'Amérique latine.

(1) *Pouvoir militaire et société politique en République argentine.* Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1978, 784 pages. 275 francs.

(2) *L'Amérique latine de l'indépendance à nos jours.* Presses universitaires de France, collection « Nouvelle Clio », 1977, 548 pages.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde

étranger

PROBLÈMES ET ÉPREUVES DE L'AFRIQUE

LE VOYAGE DE MM. VANCE ET OWEN EN AFRIQUE AUSTRALE

Le Front patriotique exige des « changements fondamentaux » dans le plan anglo-américain sur la Rhodésie

MM. Vance, secrétaire d'Etat américain, et Owen, secrétaire au Foreign Office, devaient s'entretenir ce lundi 17 avril, à Salisbury, dernière étape de leur mission en Afrique australe, avec les membres du Conseil exécutif, MM. Smith, Muzorewa, Sithole et Chirau. La ***conférence*** **de Dar-Es-Salaam s'est achevée samedi sur un** ***constat de désaccord. Si*** **le Front patriotique a accepté de participer à une conférence « élargie » avec les signataires de l' « accord interne » du 3 mars, il a en revanche refusé d'avaliser le plan anglo-américain de règlement pacifique du conflit rhodésien dans lequel il réclame l'introduction de « changements fondamentaux ».**

Ces modifications porteraient notamment sur deux points essentiels : d'une part, la nature des forces armées à l'intérieur desquelles le Front entend jouer un rôle « prédominant », d'autre part, la composition du « Conseil de gouvernement » qui serait associé au commissaire résident britannique pour conduire le pays à l'indépendance et au sein duquel les chefs de la guérilla entendent s'assurer une place en rapport avec leurs « succès militaires ».

En outre, M. Mugabe a déclaré samedi qu'il désirait instaurer dans le futur Zimbabwe (nom africain de la Rhodésie) un système de parti unique : « Nous croyons, a-t-il dit, que le multipartisme est un luxe. »

De notre correspondante

Pretoria. — Si l'étape sud-africaine, dimanche, de MM. Vance et Owen *n'a pas fait* progresser de façon spectaculaire les discussions pour un règlement pacifique en Rhodésie *et* en Namibie, du moins *n'aura-t-elle pas*, selon *les termes* de M. Pik Botha ministre des affaires étrangères d'Afrique du Sud, « *envenimé* » la situation.

L'escale de *Pretoria avait* un double but : d'une part, amener le gouvernement sud-africain à intervenir auprès de M. Smith pour que celui-ci accepte et fasse accepter par le conseil exécutif une « table ronde » réunissant toutes les parties concernées par le conflit rhodésien, d'autre part, *relancer les discussions sur la* Namibie

En ce qui concerne la Rhodésie, Pretoria s'est *toujours* refusé à *exercer une pression quelconque sur* Salisbury. Américains et Britanniques se sont donc contentés de faire comprendre, en termes diplomatiques, qu'une démarche sud-africaine serait la bienvenue. Apparemment, M. Pik Botha n'a pas dit non. S'adressant aux journalistes après ses quatre heures d'entretiens avec les deux diplomates il a expliqué que « *l'Afrique du Sud a toujours été favorable à une solution pouvant apporter une plus grande reconnaissance internationale* » à la Rhodésie et donc que son gouvernement « *agirait en faveur de la création d'un climat de solution pacifique* ».

A Salisbury, le Conseil exécutif provisoire ne cesse de clamer qu'il rejette l'idée d'une nouvelle conférence « élargie » — acceptée par le Front patriotique — si celle-ci doit remettre en question l' « *accord intérieur* » du 3 mars dernier. On peut se demander cependant combien de temps le nouveau gouvernement pourra maintenir cette attitude de fermeté dans un pays où la situation économique et militaire se détériore.

Les *Occidentaux*, en effet, ne semblent pas prêts pour le *moment* à lever les sanctions contre la Rhodésie. Par *ailleurs*, accepter la tenue d'une conférence *ne* signifie *pas* accepter le plan anglo-américain.

Dans les deux délégations, à Pretoria, on montrait plus d'optimisme en ce qui concerne la Namibie. *Pourtant*, après la *rencontre de* dimanche, on en est toujours au même point. Au sujet du maintien *de l'ordre, pendant* la *période* intérimaire avant et après les élections, M. Pik Botha a déclaré : « *On voudrait savoir ce qui se passera si l'Assemblée constituante élue demande que l'armée sud-africaine demeure sur place.* »

Les diplomates occidentaux ont préféré ne pas donner de réponse, estimant qu'ils devraient auparavant consulter *les* trois autres membres du Conseil de sécurité de l'ONU (France, République fédérale d'Allemagne et Canada) engagés avec eux dans la tentative de règlement pacifique en Namibie.

Américains et Britanniques fondent leur optimisme sur le fait que, jusqu'à présent, le gouvernement sud-africain n'a pas avancé d'exigences incompatibles avec le document présenté par les Occidentaux. *MM.* Vance et Owen *ont* surtout *insisté* sur la *nécessité d'accords* internationalement acceptables pour empêcher l'extension des conflits.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Au Niger

LIBÉRATION DE DÉTENUS POLITIQUES

Un nombre non précisé de détenus politiques dont plusieurs personnalités importantes de l'ancien régime du président Diori Hamani, ont été libérés samedi 15 avril à Niamey. Parmi les personnalités libérées figurent notamment MM. Léopold Kaziende, ancien ministre de la défense nationale, Mahamane Dan Dobi, ancien ministre de l'économie rurale, Harou Kouka, ministre des travaux publics au moment du coup d'Etat, le colonel Bala Arabe, ancien chef d'état-major des forces armées, Ahmed Garba, ancien secrétaire général de l'Union nationale des travailleurs du Niger, et Ibrahim Issa, ancien directeur de l'information.

La libération des deux otages du Tchad

M. GISCARD D'ESTAING REMERCIE LE NIGÉRIA POUR SON « RÔLE » DÉCISIF

M. Christian Masse, le jeune Français libéré, vendredi dernier, dans le nord-est du Nigéria (*le Monde* daté 16-7 avril), par la IIIe armée du Frolinat, après trois mois de détention en compagnie d'un citoyen suisse, M. André Kümmerling, est arrivé à Paris, dimanche 16 avril. A propos de ses ravisseurs, il a déclaré : « *Ce sont des combattants. Ils m'ont très bien traité.* » Il a assuré qu'il ne s'était jamais senti en danger, bien qu'informé par la radio des menaces qui pesaient sur lui. Il a précisé que, avec André Kümmerling, il avait toutefois préparé une évasion. Le jeune homme a tenu ensuite à remercier tous ceux qui avaient contribué à sa libération, et notamment le gouvernement du Nigéria.

A son arrivée à Genève, M. Kümmerling a déclaré, pour sa part, qu'il avait passé sa captivité à soigner la population. Il ignore si l'île du lac Tchad où il était détenu se trouvait au Tchad ou au Nigéria.

M. Giscard d'Estaing avait adressé, samedi, un télégramme de remerciements au général Obasanjo, président nigérian : « *A l'heure où M. Christian Masse et son compagnon retrouvent la liberté*, a écrit le chef de l'Etat, *je tiens à vous présenter mes remerciements personnels pour le rôle décisif que le gouvernement du Nigéria a joué dans une affaire qui, grâce à son intervention, a pu trouver une heureuse issue.* »

● A LAGOS, un communiqué du ministère des affaires étrangères a précisé, samedi, que le gouvernement nigérian a réussi à obtenir la « *libération sans conditions des deux otages, après des négociations difficiles avec les rebelles tchadiens* ». Selon M. Yves Plattard, ambassadeur de France à Lagos, les autorités nigérianes ont notamment fait valoir aux ravisseurs, au cours des deux mois de tractations, que leur action était contraire aux principes de l'islam. Il a révélé que la libération des deux jeunes gens lui avait été annoncée il y a une semaine. — (*A.F.P.*)

DANS LA PLUPART DES PAYS DU SAHEL

L'aide internationale ne suffit pas à combler le déficit alimentaire

De notre correspondant

Dakar. — Sans atteindre l'ampleur de 1973-1974 et quoique d'une intensité variable selon les pays touchés — qui sont souvent parmi les plus pauvres du monde, — la sécheresse qui frappe à nouveau le Sahel affecte plus de trente millions d'habitants. Le quart d'entre eux sont directement menacés.

La F.A.O. estimait, *début mars*, les besoins minima alimentaires dans cette vaste zone, en mil et sorgho notamment, à près de 600 000 tonnes. De son côté, le comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (C.I.L.S.S.) avançait le chiffre de 700 000 tonnes. Or, à l'époque, 400 000 tonnes seulement de promesses fermes d'aide étaient annoncées, dont moins du quart en aide d'urgence. Les demandes des pays sinistrés ont sans doute été légèrement gonflées pour tenir compte notamment du mauvais report prévisible, des légers excédents existant dans certaines régions d'un même Etat au bénéfice d'autres zones plus durement frappées. Malgré cela, on craint de plus en plus que la « soudure » soit très difficile, notamment dans les régions les plus enclavées, qu'isolera encore la prochaine saison des pluies.

A la différence de ce qui s'était passé lors de la « grande sécheresse » (1973-1974), lorsque les responsables des pays souffrant du fléau avaient parfois eu tendance, dans un souci de dignité, à cacher la misère, cette fois-ci les autorités n'ont pas attendu pour alerter les organismes internationaux et les pays susceptibles de les aider. Dès le mois de septembre, ils lançaient des cris d'alarme et commençaient à constituer des dossiers. La communauté internationale, davantage sensibilisée, a répondu plus généreusement et plus rapidement qu'en 1973-1974, d'autant que la conjoncture céréalière mondiale est meilleure actuellement qu'il y a cinq ans.

Dans les huit pays membres du C.I.L.S.S., selon des déclarations officielles récentes, la situation se présenterait de la façon suivante :

— Les îles du Cap-Vert sont une nouvelle fois, les plus durement touchées. Les récoltes y ont été quasi inexistantes. Le déficit céréalier est estimé à 30 000 tonnes ;

— La Gambie est aussi très gravement sinistrée, son déficit alimentaire étant évalué à 25 000 tonnes ;

— En Mauritanie, la production céréalière a atteint à peine 30 % du niveau habituel, les besoins non satisfaits s'élevant à environ 50 000 tonnes ;

— Au Sénégal, la chute de la production est de plus de 50 % et le déficit de l'ordre de 180 000 tonnes ;

— Au Mali, les autorités manquent de 140 000 tonnes ;

— En Haute-Volta, on chiffre les besoins à 135.000 tonnes ;

— Au Niger, beaucoup moins affecté que ses voisins, on manque tout de même de 85 000 tonnes (chiffre qui semble tenir compte des exportations plus ou moins clandestines vers le Nigéria) ;

— Au Tchad, enfin, le déficit serait approximativement de 55 000 tonnes.

En outre, deux autres pays, non-membres de l'organisation sahélienne, mais menacés à terme par la désertification, la *Guinée* et la Guinée-Bissau, ont été atteints par la sécheresse de même que le nord du Cameroun et celui du Nigéria.

Enfin, de graves menaces pèsent un peu partout, sur le cheptel tandis que de lourds déficits ont été enregistrés çà et là dans les récoltes des cultures industrielles. Au Sénégal, la production arachidière est en baisse de près de 60 % par rapport à la campagne précédente qui était, il est vrai, assez bonne. Le manque à gagner est estimé à 50 milliards de francs C.F.A. (1) pour l'ensemble de l'économie nationale.

PIERRE BIARNÈS.

(1) 1 F C.F.A. : 0,02 F.

A Madagascar

Mort de M. Philibert Tsiranana, ancien président de la République

L'ancien président de la République malgache, M. Philibert Tsiranana, est mort dimanche après-midi 16 avril, à l'hôpital général de Befelatana, à Antananarivo. Il était âgé de soixante-huit ans.

« *Nous avons tué le caïman, et il s'est paré de ses dents* », aimait à dire Stanislas Rakotonerina, ancien maire de Tananarive, lorsqu'il évoquait l'attitude de Philibert Tsiranana à l'égard de l'ancien système colonial. Comme le président Félix Houphouët-Boigny, de Côte-d'Ivoire, avec lequel il avait des relations étroites, il se désintéressa longtemps des revendications d'indépendance formulées par les nationalistes. Mais, avec le concours de l'ancienne puissance tutrice, il sut habilement confisquer à ses adversaires politiques une victoire qui était en fait la leur.

Philibert Tsiranana possédait, en effet, l'art de s'adapter aux situations les plus délicates. Sous une jovialité et une inlassable bonne humeur teintée de rusticité affectée, il déployait une habileté politique incontestable. Jusqu'au *soir de ce 11 octobre* 1972 où, usé par quinze années d'un pouvoir exercé sans partage, il s'inclina devant le verdict des urnes et « *prit congé* », non sans dignité, de ses compatriotes.

Né en octobre 1912, dans la province de Majunga, dans le nord-est de l'île, il était entré, après ses études primaires, à l'école normale Le Myre-de-Villers de Tananarive, dont le rôle dans la formation des élites malgaches fut comparable à celui de l'école William Ponty dans celle de l'intelligentsia ouest-africaine.

Nommé instituteur en 1932, Philibert Tsiranana exerça ce métier pendant une douzaine d'années puis entra à l'école normale d'instituteurs de Montpellier où il obtint un diplôme de professeur d'enseignement technique. En 1952, il fut nommé membre de l'assemblée représentative de Majunga, dont il devint le président. Quatre ans plus tard, il fonda le parti social-démocrate de Madagascar et des Comores (P.S.D.) et se présenta à la députation avec succès. Il siégea alors simultanément au groupe parlementaire socialiste au Palais-Bourbon et à Tananarive à l'assemblée représentative

Elu président de la République malgache le 1er mai 1959 puis devenu président du conseil, il démissionne en septembre 1960 de son poste de conseiller auprès du général de Gaulle, en même temps que M. Houphouët-Boigny parce que cette fonction lui semble incompatible avec sa désignation à la magistrature suprême.

Dès l'accession de son pays à l'indépendance, M. Tsiranana s'affirma comme l'un des plus chauds partisans d'une étroite

Un homme d'État fidèle à l'Occident

coopération avec l'ancienne puissance coloniale. Ainsi il excipa toujours de la position stratégique de Madagascar pour obtenir le maintien, voire le renforcement, des garnisons de Diégo-Suarez, Tananarive et Ivato. Il s'agissait pour le chef de l'Etat de se prémunir contre toute menace extérieure et de décourager d'éventuelles menaces de subversion interne.

Partenaire fidèle de la Communauté — institution qui lui serait redevable de son nom — M. Tsiranana fut un des six chefs d'Etat d'outre-mer à maintenir son pays au sein d'un ensemble géopolitique qui n'avait pourtant qu'une existence assez formelle.

Un anticommunisme obsessionnel

D'emblée, il s'était rangé avec détermination dans le camps des dirigeants du tiers-monde liés à l'Occident. Mû par un anticommunisme obsessionnel, il eut toujours le souci de faire obstacle au progrès des doctrines marxistes dans son pays. Aussi entretint-il d'excellentes relations avec Israël et les Etats-Unis, ainsi qu'avec la République Sud-Africaine, attitude qui lui valut nombre de critiques sur le continent noir. Bien que son pays fût membre de l'O.U.A., il estimait, comme le président Banda, du Malawi, que ses concitoyens tireraient plus de profit d'une coopération avec Pretoria que d'une mise à l'index du régime de M. Vorster.

Sur le plan intérieur, bien que tous les membres du gouvernement aient appartenu au parti dominant, l'opposition malgache disposa longtemps de quelques sièges au Sénat et à l'Assemblée nationale. Philibert Tsiranana détenait, certes, aux termes de la Constitution, la réalité du pouvoir, et c'est avec 97 % des suffrages exprimés qu'il fut, en mars 1965, réélu pour un nouveau septennat. Mais aucun parti politique ne fut jamais dissous ou contraint à la clandestinité. Le président Tsiranana admettait à ce sujet : « *Je suis convaincu qu'une opposition, si minime soit-elle, est indispensable, car elle constitue un élément correcteur du parti au pouvoir, qui n'a pas toujours forcément raison. L'opposition peut créer une saine émulation...* »

Au cours de son second mandat, son pouvoir s'usa singulièrement. Son gouvernement était de plus en plus affaibli par les querelles des postulants à la succession. En juin 1971, il prend l'une des plus pénibles décisions de sa carrière en faisant arrêter son « fils spirituel », André Resampa, accusé d'avoir comploté contre lui. Depuis son hospitalisation à Paris en 1970, pour des troubles circulatoires, M. Tsiranana avait perdu une partie de ses moyens. Il est pourtant réélu une seconde *fois* en janvier 1972 avec 99,72 % des suffrages.

Bientôt éclate le « mai malgache » : trois jours de violentes émeutes faisant plusieurs dizaines de victimes, en raison notamment des consignes de fermeté données par le chef de l'Etat. Dans les rues de Tananarive, étudiants et travailleurs exigent sa démission. Le 18 mai 1972, il remet les pleins pouvoirs au général Ramanantsoa, chef d'état-major, tout en restant président de la République. Lors du référendum du 8 octobre 1972, 80 % des Malgaches expriment leur confiance au général, partisan d'un programme réformiste, désavouant ainsi M. Tsiranana. Il se soumet alors à la « *plus claire des sentences* ». Il reviendra brièvement sur le devant de la scène en mai 1975 au banc de saccusés du « procès du siècle » intenté aux responsables de l'assassinat du colonel Ratsimandrava. Il est acquitté.

Bien qu'il ait conservé jusqu'à sa mort un « cabinet civil », Philibert Tsiranana fut toujours ennemi du protocole. Son langage n'avait rien de commun avec celui des diplomates. Sa mise était sans apprêt, qu'il fût drapé dans la lamba malgache, ceint du pagne comorien ou vêtu d'un complet veston européen. Il résista à l'encens des honneurs que ne lui ménageaient pas les nombreux courtisans qui l'entouraient. C'est avec fierté qu'il évoquait ses origines modestes et sa jeunesse, époque durant laquelle il gardait les bœufs dans son village d'Ambarikorana.

PHILIPPE DECRAENE.

Aux Comores

CORRESPONDANCE

Le drame des réfugiés

Un de nos lecteurs comoriens, résidant en France, M. Hadji Hassanali, nous écrit :

Alors que les Comoriens fuient la tyrannie, la peur, la terreur, la famine... qui règnent dans les îles de la Grande Comore, Mohéli et Anjouan, le gouvernement de Moroni veut faire croire à l'opinion internationale que ces Comoriens ont été l'objet d'une déportation de la part de la marine française. La marine française n'a contraint personne à quitter le pays. Elle n'a fait que sauver quelques fugitifs qui étaient condamnés à mourir d'épuisement au large de Mayotte.

Plusieurs Comoriens sont arrivés à fuir le régime d'Ali Soilih. Certains ont profité d'une mission officielle à l'étranger pour ne plus y retourner, d'autres ont préféré ne pas regagner leur pays après l'avoir quitté prétextant des soins médicaux au Kenya, à Madagascar, ou à la Réunion... Cela explique la décision du gouvernement d'interdire rigoureusement les évacuations sanitaires vers ces pays. Des Comoriens et plus particulièrement des Anjouanais n'hésitent pas à prendre le risque de quitter l'archipel par des moyens de fortune pour regagner Mayotte. Plusieurs ne sont pas arrivés à destination. Ils ont été fusillé par les « mapindouzi », sont morts d'épuisement ou se sont noyés en haute mer...

Si ce phénomène est jusqu'à présent typiquement Anjouanais, c'est parce que c'est l'île la plus proche de Mayotte.

M. Ali Soilih veut faire en sorte que les Comoriens qui fuient son régime vers Mayotte se voient refoulés.

ASIE

Inde

PLUSIEURS DIZAINES D'OUVRIERS AGRICOLES AURAIENT ÉTÉ TUÉS PAR LA POLICE DURANT UNE MANIFESTATION

Alors que les troubles continuent dans plusieurs Etats de l'Inde, où des manifestations et des émeutes ont fait plusieurs morts depuis le début du mois, un violent affrontement entre ouvriers agricoles et policiers, jeudi 13 avril, dans l'Uttar-Pradesh, a fait de nombreuses victimes. Le quotidien *The Hindustan Times*, citant des étudiants et des professeurs de l'Institut agronomique de Pantnagar, où ont eu lieu les incidents, affirme que cent cinquante personnes ont été tuées quand la police a ouvert le feu contre les manifestants, qui demandaient une augmentation de salaire et de meilleures conditions de travail. Un porte-parole gouvernemental fait état, pour sa part, de treize morts.

Selon le *Times of India*, étudiants et enseignants ont présenté aux autorités de l'Etat une liste de cent soixante et une personnes portées disparues depuis ces incidents. Des ouvriers agricoles ont accusé la police d'avoir brûlé des cadavres. Le gouvernement d'Uttar-Pradesh a promis de verser 5 000 roupies aux familles des victimes, soit environ 1 000 francs.

D'autre part, le premier ministre, M. Desai, a affirmé dimanche que son gouvernement « *prendra des mesures fermes* » contre le désordre et la violence sur les campus universitaires. *(Reuter.)*

● *Une violente tornade* s'est abattue sur la côte est de l'Inde, faisant au moins une centaine de morts dans l'Etat d'Orissa. *(Reuter.)*

Cambodge

TROIS ANS APRÈS LA VICTOIRE COMMUNISTE EN INDOCHINE

Les vieilles rivalités nationalistes ont balayé la solidarité idéologique avec Hanoï

Le Cambodge marque le troisième anniversaire de la fin de la guerre en Indochine par trois jours de congé qui seront les seuls de l'année. Lundi 17 avril, la radio a diffusé une lettre du prince Sihanouk, la quatrième depuis octobre dernier, dans laquelle l'ancien chef de l'Etat déclare : « Sous la direction du parti communiste, le Cambodge a été capable de défendre son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale dans sa lutte courageuse contre les agresseurs et expansionnistes vietnamiens tout le long de la frontière. » Le Vietnam et le Laos, a-t-il ajouté, « ont été incapables de résoudre leurs problèmes alimentaires, malgré l'aide des Nations unies et d'autres organisations internationales », alors que le Cambodge « n'a jamais demandé d'aide étrangère ».

D'autre part, le chef de l'Etat, M. Khieu Samphan, a prononcé, vendredi 14 avril, un discours devant vingt mille personnes réunies à Phnom-Penh. Enfin, une résolution des « représentants des soldats, ouvriers et paysans » a été diffusée par la radio ; elle appelle la nation à « exterminer tous les agents vietnamiens et de la C.I.A. » — (U.P.I.)

par PATRICE DE BEER

Il y a trois ans, le 17 avril 1975, quelques milliers de soldats Khmers rouges, très jeunes pour la plupart, entraient dans Phnom-Penh, mettant fin à cinq années de guerre. Les révolutionnaires avaient gagné de vitesse leurs alliés et rivaux vietnamiens, qui ne prirent Saignon que le 30 du même mois. Depuis lors, le Cambodge s'est entièrement coupé du reste du monde, jusqu'à ce que l'éclatement du conflit avec le Vietnam lui fasse sentir les inconvénients de cette situation.

Rares sont les visiteurs étrangers admis à prendre le vol bi-mensuel Pékin-Phnom-Penh, seule voie d'accès au Cambodge, et il s'agit toujours de délégations officielles qui suivent un programme et un parcours imposés. « *De plus en plus de gens vont venir nous rendre visite* », disait toutefois le 17 mars dernier le premier ministre, M. Pol Pot, à des journalistes yougoslaves. Il ajoutait, « *Il est impératif pour nous de préparer notre maison et de la mettre en ordre au mieux afin de recevoir nos amis* » !

L'année 1975 fut celle de l'expulsion meurtrière des citadins, des purges contre les partisans du régime de Lon Nol, les « *ennemis* » ou supposés tels. En 1976, la dégradation de la situation sanitaire, due surtout à la sous-alimentation, ajouta ses ravages à ceux de la répression. 1977 vit apparaître au grand jour ce parti communiste qui se cachait sous le nom d'*Angkar (Organisation)* et dont *le Monde* avait révélé (les 21 et 22 août) l'existence avant qu'elle soit annoncée publiquement le 27 septembre par son secrétaire, M. Pol Pot. 1978 est l'année de la rupture officielle et ouverte avec les Vietnamiens, et du conflit militaire et idéologique entre les deux pays hier alliés.

La guerre étrangère est une épreuve décisive pour le régime communiste khmer. Les citoyens contraints à une marche forcée vers ce genre de « *socialisme intégral* » vont-ils entendre l'appel à la révolte de ceux qui, notamment à Paris mais surtout à Hanoï, les poussent à renverser les « *tyrans* » ? Ou bien, fidèles au sentiment ancestral de méfiance, voire d'hostilité, à l'égard du puissant voisin de l'est, vont-ils serrer les rangs, face aux « *Youns* » (terme péjoratif), « *avaleurs de terre khmère* » ?

Depuis trois ans, bien des idées reçues ont volé en éclats. Celle du fameux « *sourire khmer* », ou celle qui faisait des dirigeants cambodgiens des fantoches d'Hanoï, voire de Moscou, tandis qu'on se souvenait davantage des difficultés dues à l'endettement des paysans, des famines répétées, de l'antagonisme de plus en plus aigu entre villes et campagnes, et enfin de la répression qui s'exerça, surtout au cours des années 60, au nom du prince Sihanouk, contre toute opposition. Tout cela conduisit les paysans de Battambang à la révolte en 1967-1968, et les intellectuels vers les maquis à partir de 1963.

Les relations, difficiles dès l'origine, entre révolutionnaires khmers et vietnamiens, témoignent au-delà du feu d'artifice des propagandes rivales, de l'importance du facteur nationaliste, qui a pris le pas sur les questions idéologiques. La méfiance quasi maladive des dirigeants marxistes de Phnom-Penh a pris la relève de celle du régime Lon Nol, du prince Sihanouk, et, plus loin dans l'histoire, de certains rois d'un Cambodge menacé de disparition avant l'arrivée des Français, puisqu'il comptait moins d'un million d'âmes.

Un ancien ministre cambodgien, M. Sim Var, anticommuniste, nous écrivait récemment : « *Sur le chapitre même des atrocités, les Vietnamiens seraient-ils des anges de bonté à côté de ces barbares Khmers rouges ? (...) Quel est le Cambodgien qui ne se rappelle pas encore de nos jours et avec la plus grande humiliation des scènes d'horreur infligées dans un passé plus ou moins récent à ses ancêtres par ces « bons Vietnamiens (...)* »

Dans un article récent de la *New York Review of Books*, M. William Shawcross cite la lettre envoyée en 1840 par l'empereur d'Annam, Minh Mang, à son général Truong Minh Giang, à l'occasion d'une révolte khmère : « *Parfois, les Cambodgiens sont loyaux ; à d'autres moments, ils nous trahissent. Nous les avons aidés quand ils souffraient, et sortis de la boue. (...) Aujourd'hui, ils se rebellent ; je suis si fâché que mes cheveux se dressent sur ma tête. (...) Il faut utiliser des centaines de couteaux contre eux, les couper en morceaux, les démembrer.* » Il faut, ajoutait-il, les « *réduire en poussière* ». Un officiel khmer disait pour sa part : « *Nous sommes heureux de tuer des Vietnamiens, nous ne les craignons pas !* »

Ces propos sont toujours d'actualité, et l'histoire semble s'être *répétée à moins d'un siècle et demi* d'intervalle. Le « *marxisme-léninisme* », les relations entre « *partis frères* », n'ont pas été capables de résorber un antagonisme très ancien. Ils l'ont même exacerbé chez les Khmers, dont le caractère est plus passionné et moins logique que celui des Vietnamiens.

« La dernière ligne de résistance »

La poussée des Vietnamiens vers le Sud les ayant dépossédés, au cours des derniers siècles, de territoires qu'ils considéraient comme les leurs — tout comme l'expansionnisme siamois avait amputé le Cambodge au Nord et à l'Ouest — et la colonisation française ayant plus ou moins entériné cet état de fait, il était prévisible que les Khmers, déjà en position d'infériorité numérique, s'accrochent à un nationalisme d'autant plus exigeant qu'il était sans moyens.

En 1967, le prince Sihanouk avait obtenu du Front national de libération du Vietnam du Sud et de Hanoï une reconnaissance unilatérale de ses frontières terrestres et maritimes, contestées par le régime de Saigon. En 1969, il écrivait dans la revue *Kambuja* : « *La plupart des gouvernements étrangers considèrent que le Cambodge n'est pas raisonnable d'accorder tant d'importance à quelques îlots inhabités ou à quelques arpents de forêt. Pourquoi ne pas les abandonner ou entamer des négociations ? (...) Le problème n'est pas la valeur de ces terres, mais bien plus : Saigon et Bangkok considéreraient la moindre concession comme un signe que le Cambodge commence à « céder ». La frontière présente est la dernière ligne de résistance des Khmers.* » Une phrase que les dirigeants de Phnom-Penh pourraient reprendre à leur compte, cette fois à l'égard de Hanoï et de Bangkok. Le prince Sihanouk n'utilisait toutefois pas les mêmes méthodes radicales que ses successeurs. Ceux-ci, en rendant publics des messages de soutien du prince, ont sans doute voulu montrer la continuité de leur politique.

A ces rivalités nationalistes s'ajoute le conflit des deux P.C. Formé en 1951 après la dissolution du parti communiste chinois, sous le nom de *parti populaire révolutionnaire khmer*, le P.C.K. a été le seul mouvement révolutionnaire indochinois à ne tirer aucun profit des accords de Genève de 1954. Paradoxalement, la décision de replier cinq à six mille cadres khmers sur Hanoï aura eu pour effet d'affaiblir la position des communistes liés au Vietminh, et de laisser la place à la génération formée en France — en relation avec le P.C.F. — et regroupée autour de plusieurs chefs historiques, MM. Saloth Sar (devenu Pol Pot), Ieng Sary, Son Sen, Nuon Chea. A l'exception du dernier, syndicaliste, tous étaient des enseignants. Ils profitèrent de la place laissée libre pour « *recréer* » le P.C. en 1960, cette fois sans soutien vietnamien, en opposition avec Moscou, et en s'appuyant sur la Chine. On s'étonne seulement que Hanoï ne se soit pas rendu compte du danger.

Trois ans après avoir lancé la « *lutte armée* », les Khmers rouges disposaient de cinq mille combattants dans plusieurs régions du pays quand la guerre éclata, en mars 1970, et non d' « *une centaine* » comme l'affirmait un responsable vietnamien à notre envoyé spécial à Hanoï (*le Monde* du 31 mars). Il semble qu'ils se heurtèrent très vite, non seulement aux soldats vietnamiens implantés le long de la frontière dans leurs « *sanctuaires* », mais aussi aux « cadres » khmers revenus de Hanoï après quinze ans d'absence.

Ces derniers, soutenus par les Vietnamiens, nombreux et organisés, bien formés politiquement, plus favorables tactiquement à un front uni avec les Sihanoukistes, semblaient pouvoir l'emporter. *Il n'en a rien été*, à la surprise des experts américains, qui voyaient dans le P.C.K. un appendice du Vietcong mais aussi des Vietnamiens eux-mêmes.

Dès 1972, le conflit était engagé entre « *nationalistes communistes* » et « *internationalistes* ». Un réfugié a parlé de « *moqueries en public à l'encontre des cadres formés à Hanoï de la part de cadres locaux* » dans la province de Battambang. Ailleurs, ils furent bel et bien éliminés. Un autre, M. Ith Sarin, dans un livre publié à Phnom-Penh en 1973 (*Regrets d'une âme khmère*), cite un discours de M. Hou Youn, alors ministre de l'Intérieur, prononcé le 27 mai 1972 : « *Il a admis*, écrit-il, *qu'en 1970-1971 les Vietnamiens ont volé le peuple khmer, tué certains Kmers rouges, maltraité des cadres khmers rouges ; cela se passait quand les Khmers rouges étaient très faibles (...). Ce n'est qu'en 1971 qu'ils ont été capables d'échapper à l'influence vietnamienne.* »

En 1973, l'application des accords de Paris par le Vietnam amena l'interruption de l'aide militaire de Hanoï. Cette mesure, jointe à la terrible efficacité des bombardements des B-52 américains qui auraient fait plus de cent mille morts, stoppa l'offensive contre Phnom-Penh et fut considérée, par le P.C.K., comme l'ultime « *trahison* » de Hanoï. A l'époque, le prince Sihanouk se répandait en déclarations sur les pressions du Vietnam pour l'amener à la table de négociations ou sur les revers militaires dus au manque de munitions.

Les choses se sont à tel point envenimées depuis 1975 que, d'accord sur les faits, Khmers et Vietnamiens en tirent des conclusions opposées. Les deux parties reconnaissent la frontière admise par le F.N.L. et Hanoï en 1967 — la « *frontière actuelle* » fondée sur la carte française au 1/100 000e et sur le « *ligne Brévié* ». Le Vietnam demande toutefois des modifications « *logiques* » et « *raisonnables* » de la frontière maritime ; le Cambodge considère cette revendication comme inacceptable. Sur le plan politique, Phnom-Penh accuse Hanoï de vouloir recréer une « *fédération indochinoise* » ; les Vietnamiens répliquent qu'il n'en est plus question « *depuis 1954* », mais parlent de « *relations spéciales* » et de « *coopération dans tous les domaines* ».

Les deux parties semblent irréconciliables puisqu'elles n'arrivent même pas à discuter de points sur lesquels un accord semble acquis. Trois ans après sa création, la « *Kampuchéa démocratique* » sera-t-il, paradoxalement, obligé de se rouvrir à l'Occident et aux pays anticommunistes voisins pour sauver son régime « *marxiste* » contre ce qu'il appelle l' « *agression* » d'un régime « *marxiste* » voisin ?

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LE PRESIDENT AGOSTINHO NETO est soigné pour une leucémie dans un hôpital de Moscou, et les médecins soviétiques tentent de se procurer pour lui à Londres un nouveau médicament, a révélé dimanche 16 avril l'*Observer*. L'U.R.S.S. aurait demandé par l'intermédiaire de son ambassade à Londres, selon l'hebdomadaire britannique, un produit récemment mis au point par une équipe de recherche sur le cancer dirigée par le docteur Kurt Hellmann et baptisé « Razozane ». — *(A.F.P.)*

Argentine

● UN COMMUNIQUE DE LA POLICE FEDERALE ARGENTINE publié le 12 avril affirmait que 232 personnes portées disparues par leurs familles avaient été retrouvées (*le Monde* du 14 avril). Dans une rectification, l'agence Reuter a précisé le samedi 15 que le texte ne signale pas, en réalité, ce qu'il est advenu des disparus.

Chili

● DEUX OFFICIERS DE L'ARMEE DE L'AIR CHILIENNE ont été libérés et sont arrivés le 16 avril en Europe, après l'amnistie décrétée par le gouvernement du général Pinochet. Le colonel Ernesto Galaz, qui a débarqué à Bruxelles, et le capitaine Raul Vergara, qui est arrivé à Londres, avaient été arrêtés le jour du coup d'Etat militaire de septembre 1973, puis condamnés à mort pour « trahison » en 1974. Leur peine a été commuée en trente ans de détention.

« *Le régime actuel est vacillant*, a affirmé à son arrivée à Bruxelles le colonel Galaz. *Les récents changements intervenus dans l'équipe gouvernementale montrent le désarroi des dirigeants.* » Il a affirmé qu' « *il n'y a pas de véritable modification dans les structures parce que Pinochet est incapable de changer quoi que ce soit* ». — *(Corresp.)*

El Salvador

● L'ARCHEVÊQUE DE SAN-SALVADOR, Mgr Oscar Arnulfo Romero, a lancé dimanche 16 avril un appel au peuple pour qu'il soutienne les membres de la Fédération catholique des paysans salvadoriens qui occupent quatre ambassades (Suisse, Costa-Rica, Panama et Venezuela) ainsi que la cathédrale de San-Salvador.

Les membres de la Fédération réclament la libération de soixante-quinze paysans incarcérés à la suite des affrontements qui se sont déroulés durant la semaine sainte.

D'autre part, dix prêtres suspendus par leur évêque, Mgr Pedro Arnoldo Aparicio, pour s'être étonnés que le nonce apostolique, Mgr Emmanuel Gerada, ne se soit pas prononcé en faveur des paysans, ont écrit au pape Paul VI pour obtenir la levée de la mesure que les frappe. — *(A.F.P.)*

Espagne

● LE GOUVERNEMENT a annoncé, samedi 15 avril, que les pouvoirs de la Généralité catalane seront progressivement accrus. Dans un communiqué publié à l'issue de presque deux semaines de négociations entre M. Adolfo Suarez, premier ministre espagnol, et M. Josep Tarradellas, président de la Généralité, le gouvernement indique que des négociations vont s'ouvrir prochainement pour mettre au point le transfert de pouvoirs dans des domaines comme les services publics, l'administration locale, l'éducation et l'agriculture. — *(Reuter.)*

● MME DOLORES IBARRURI, présidente du parti communiste espagnol, a pris nettement position dans un article publié dimanche 16 avril par le quotidien *El País* pour la thèse qualifiée d'« eurocommuniste », que le comité central du P.C.E. va défendre au neuvième congrès du parti à partir du mercredi 19 avril à Madrid. — *(A.F.P.)*

● DEUX MEMBRES DE LA POLICE ARMEE ont été blessés par balles, dimanche 16 avril, en plein centre de Saint-Sébastien, au Pays basque. — *(A.F.P.)*

Guinée

● UN CHALUTIER FRANÇAIS, le *Jeanne-d'Arc*, arraisonné le 12 avril dans les eaux territoriales guinéennes, a été libéré samedi 15 avril par les autorités de Conakry. — *(Reuter.)*

Malaisie

● DEUX CENT SOIXANTE ET UN REFUGIES VIETNAMIENS ONT INVESTI, vendredi 14 avril, un navire-ravitailleur ancré le long d'une plate-forme de forage au large de la Malaisie, en assurant que leur embarcation n'était plus en état de naviguer. Les autorités malaisiennes ont envoyé des bateaux de guerre pour les chasser, tandis que le représentant du Haut Commissariat aux réfugiés demandait à Kuala-Lumpur de leur accorder un asile temporaire. D'autre part, cinquante-trois autres réfugiés ont été recueillis par un bateau de pêche japonais en mer de Chine méridionale. — *(Reuter.)*

Nicaragua

● UNE PERSONNE A ÉTÉ TUÉE et huit autres blessées au cours d'affrontements qui ont opposé, dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15 avril, partisans et adversaires du général Somoza, à Concepcion et à San-Marcos.

A Concepcion, les opposants au régime qui manifestaient ont été attaqués par des partisans du gouvernement, qui ont ouvert le feu contre eux. — *(A.F.P.)*

Pays-Bas

● UN ADMINISTRATEUR PROVINCIAL, qui avait été pris en otage, le 13 mars, lors de l'attaque d'un commando sud-moluquois contre la préfecture d'Assen, a succombé, dimanche 16 avril, à ses blessures. La mort de M. Johannès Trip, cinquante-neuf ans, porte à deux le nombre des victimes de cette affaire. — *(Reuter.)*

Pérou

● SEPT EXILES POLITIQUES DE GAUCHE, dont deux généraux de l'armée de terre, sont rentrés au Pérou dimanche 16 avril, à la suite de l'amnistie décrétée en mars dernier par le gouvernement. Parmi eux figure l'un des principaux collaborateurs de l'ancien président Velasco, le général Leonidas Rodriguez, qui avait été exilé en janvier 1977, après la création du « parti socialiste révolutionnaire », dont il est le principal dirigeant. *(Reuter.)*

République démocratique allemande

● UNE RELEVE PARTIELLE DES TROUPES SOVIETIQUES stationnées en R.D.A. (cinq cent mille hommes environ) se déroule depuis jeudi par pont aérien, a annoncé, dimanche 16 avril, le quotidien ouest-berlinois *Tagesspiegel*. Selon ce journal, ces mouvements, qui ont lieu périodiquement au printemps et à l'automne, durent trois semaines. Ils nécessitent un millier de vols d'avions spéciaux qui transportent aussi les familles des militaires, soit plus de quinze mille personnes. — *(A.F.P.)*

Suisse

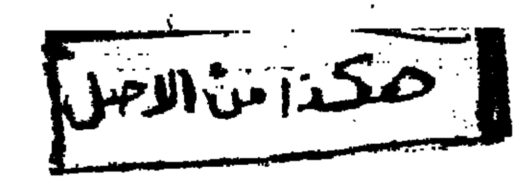
● UN RESSORTISSANT SUISSE, qui était passé illégalement de Finlande en Union soviétique au début d'avril, va être expulsé prochainement vers la Suisse par les autorités finlandaises. Le Suisse, dont l'identité n'est pas connue, leur avait été remis par les autorités soviétiques. Le voyageur suisse, qui avait brûlé son passeport avant de passer la frontière, a déclaré qu'il voulait s'installer en U.R.S.S. pour oublier son passé. — *(A.F.P.)*.

Turquie

● UNE DELEGATION MILITAIRE SOVIETIQUE, conduite par le maréchal Ogarkov, chef de l'état-major général, effectue une visite officielle de quatre jours à Ankara, à partir de ce lundi 17 avril. —

Uruguay

● L'ANCIEN VICE-PRESIDENT DE LA CENTRALE NATIONALE DES TRAVAILLEURS, M. Ricardo Vilaro, a été à nouveau arrêté alors qu'il sortait de prison, le 7 avril dernier, selon le Secrétariat international de juristes pour l'amnistie en Uruguay. M. Vilaro était déjà en prison depuis 1973 et aurait été torturé. Sa libération avait été décidée par la justice militaire en mars dernier. Le gouvernement néerlandais a octroyé depuis plusieurs mois un visa à M. Vilaro.



PROCHE-ORIENT

Iran

LES RÉCENTES ÉMEUTES NE CONSTITUAIENT PAS UNE MENACE POUR LE RÉGIME déclare le chah au « Sunday Times »

Dans une interview au *Sunday Times*, le chah d'Iran estime que les récentes émeutes survenues dans plusieurs villes iraniennes *« ne constituaient pas une menace à la stabilité intérieure du régime »*, car, a-t-il souligné, *« ce qu'une poignée de gens pauvres et ignorants ont fait à Tabriz n'a pas grande signification »*.

Le chah a affirmé qu'il n'avait aucune leçon à recevoir des pays occidentaux *« en matière de droits de l'homme »* et que les récentes *« mesures de libéralisation »* adoptées par son régime avaient pour but d' *« assurer la transition entre mon règne et celui de mon fils »*.

Entre-temps, des *« comités de patriotes »* organisés par le parti officiel Rastakhiz commencent à prendre le relais de la police pour faire face à l'agitation politique. Selon la presse, les membres de ces comités, qualifiés également de *« mouvement de résistance à la subversion »*, ont récemment neutralisé et remis à la police trois *« fauteurs de troubles »* à Ispahan, quatre à Qom et deux à Zendjan. Les journaux avaient récemment précisé que les membres des *« comités de patriotes »* avaient été autorisés à porter des armes pour mener à bien leur mission, qui consiste à *« encadrer et organiser »* la population. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.)*

Israël invite l'Égypte à débloquer la négociation

(Suite de la première page.)

La redéfinition de la position israélienne a été rendue nécessaire, explique-t-on à Jérusalem pour mettre fin aux allégations selon lesquelles en rejetant — ne serait-ce que partiellement — la résolution 242, Israël entrave le processus de paix. Cependant, ajoute-t-on, la dernière version de la proposition de déclaration de principe israélo-égyptienne soumise, le mois dernier, par M. Begin au président Carter stipulait, déjà, que la résolution 242 devait servir de base aux négociations entre Israël et tous ses voisins arabes.

L'interprétation de M. Dayan

En revanche, dans l'entourage du ministre des affaires étrangères, on laisse entendre qu'il s'agit d'une formulation nouvelle susceptible de « débloquer » la situation diplomatique. M. Moshe Dayan a-t-il vraiment réussi à faire adopter son interprétation de la résolution 242 par M. Begin ? A ce sujet également, les versions sont contradictoires. On sait seulement que les deux hommes se sont mis d'accord, vendredi 14 avril, sur un document élaboré par le ministère des affaires étrangères et qui doit servir de directive aux représentants d'Israël pour expliquer la position du gouvernement à propos de la résolution 242. C'est le document qui a ensuite été approuvé dimanche au conseil des ministres. Si l'on en juge par les déclarations publiques de M. Moshe Dayan et du secrétaire général du gouvernement, M. Arié Naor, ainsi que par certaines indiscrétions de la presse, les nouvelles directives du ministère des affaires étrangères pourraient se résumer de la manière suivante :

- La résolution 242 doit servir de cadre à des pourparlers entre Etats. C'est pourquoi Israël l'accepte comme base de négociation avec tous ses voisins, y compris la Jordanie ;
- En revanche, reconnaître que cette résolution s'applique à la Judée-Samarie (Cisjordanie) serait sous-entendre qu'un Etat palestinien doit être créé dans ce territoire et que c'est avec les représentants de cet Etat qu'il faut discuter, notamment du tracé des frontières « sûres et reconnues » d'Israël ;
- En Judée-Samarie, il ne peut y avoir de compromis territoriaux ni de retour aux frontières de 1967, ni même de rectifications mineures des frontières ;
- Le plan d'autonomie administrative, proposé par Israël pour la Judée-Samarie, est conforme à la résolution 242 dans la mesure où il prévoit la suppression de l'administration militaire et la création d'une police locale.

Sous le titre : « *Des mots, des mots...* », le quotidien *Maariv* se demande si, de toutes ces explications complexes, il ne ressort pas tout simplement que, pour Israël, il existe plusieurs sortes de retraits : un retrait « territorial » du Sinaï, un retrait « administratif » de Judée-Samarie et un retrait, qui reste à définir, du Golan. Le journal ne croit pas que de tels artifices soient susceptibles de faire sortir la négociation de l'impasse. On a pu dire, en effet, que cette redéfinition de la position israélienne allait permettre de relancer le dialogue avec Washington et aboutir à une rencontre Moshe Dayan-Vance ou même à des entretiens Carter-Begin. Cependant, M. Arié Naor nie que tel ait été l'objectif du débat de dimanche au conseil des ministres. « *Ce n'est pas*, dit-il, *une nouvelle initiative israélienne qui doit débloquer la négociation, mais la réponse égyptienne au plan de paix israélien, ou la présentation par l'Egypte de contre-propositions.* »

Alors que cette reformulation de la position du gouvernement sur la résolution 242 est essentiellement destinée à l'opinion publique étrangère, les Israéliens s'intéressent surtout aux deux nouveaux mouvements qui polémiquent par voie de placards publicitaires dans la presse et organisent des manifestations rivales. Le mouvement de contestation La paix maintenant avait réuni, il y a deux semaines, un grand meeting à Tel-Aviv. La réplique est venue samedi soir. Sur la même place de Tel-Aviv, le mouvement La paix dans la sécurité a rassemblé de trente mille à quarante mille personnes pour une manifestation de soutien cette fois à M. Begin. Les organisateurs escomptaient cent mille personnes. Toutefois, les résultats d'un sondage diffusé vendredi par la radio semblent prouver que ce nouveau mouvement est bien — comme il l'assure — le porte-parole de la majorité. Selon ce sondage, en effet, près des deux tiers des Israéliens s'opposent à un retrait de Judée-Samarie même en échange d'un accord de paix avec la Jordanie.

(Intérim.)

- *Quatre soldats israéliens ont été blessés*, dimanche 16 avril, à Kalandya (Cisjordanie), au nord de Jérusalem, par l'explosion d'un cocktail Molotov lancé sur un autobus transportant des militaires. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

M. GISCARD D'ESTAING SE RENDRA PROCHAINEMENT A LISBONNE

M. Giscard d'Estaing a indiqué, dimanche 16 avril, qu'il se rendrait prochainement en visite officielle à Lisbonne. Comme pour sa visite à Madrid (*le Monde* du 11 avril), la date n'est pas encore fixée mais l'une et l'autre auront sans doute lieu avant les vacances d'été.

Interrogé à Courchevel, le président de la République a, en revanche, déclaré *« prématurées à l'heure actuelle »* des rumeurs sur un voyage en Argentine. *« Cela ne veut pas dire*, a-t-il ajouté, *que je n'irai pas en Argentine. »* En juin, M. Giscard d'Estaing doit d'autre part faire une visite officielle au Brésil.

Le président de l'Allemagne fédérale, M. Scheel est arrivé, dimanche 16 avril, en visite officielle à Tokyo. Il se rendra ensuite en Iran. — *(Reuter.)*

Selon « Time »

M. CHEVTCHENKO ÉTAIT EN CONTACT AVEC LES SERVICES SECRETS AMÉRICAINS

New-York *(A.F.P.)*. — M. Arkady Chevtchenko était en contact avec les services secrets américains depuis deux ans avant de décider, le 7 avril, de faire défection, aux Etats-Unis, affirme *Time* dans son édition de lundi 17 avril.

L'hebdomadaire américain, qui cite des sources proches des services américains de renseignements, assure que le fonctionnaire soviétique du secrétariat des Nations unies a offert à ses « contacts » de leur fournir des détails sur les méthodes de *« désinformation »* du K.G.B. Toujours selon *Time*, M. Chevtchenko a demandé 100 000 dollars (455 000 francs) pour révéler le nom du service américain, F.B.I. (sûreté fédérale) ou C.I.A., que le K.G.B. a cherché à pénétrer et à alimenter en fausses nouvelles. Le fonctionnaire soviétique n'avait pas reçu de réponse à ses offres au moment de sa défection, ajoute *Time*. Il avait indiqué à ses « contacts » américains qu'il avait été pressenti par les services de renseignements de cinq autres pays.

« Il est en excellente position pour marchander ses informations », déclare un agent américain de renseignements cité par *Time*. *« Les informations qu'il nous offre nous intéressent, mais c'est au président Carter de décider s'il est prêt à payer le prix demandé. »*

EUROPE

Italie

La « condamnation » de M. Moro

(Suite de la première page.)

Tout juste relève-t-on cette phrase énigmatique : « *Pour ce qui nous concerne, le procès d'Aldo Moro se termine ici.* » Cela peut laisser entendre qu'ils ne sont pas seuls concernés.

Plus bref que les précédents, le communiqué du 15 avril n'est pas accompagné d'une lettre de l'otage ou d'une photographie prouvant que celui-ci est encore vivant. Les terroristes attaquent violemment la démocratie chrétienne (« *pari putride au service des multinationales* »), dénoncent « *l'infâme complicité des partis soi-disant de gauche* » et traînent dans la boue « *la presse bourgeoise* », dont ils se sont pourtant bien servis jusqu'à présent. Cette presse n'est plus digne de véhiculer « *les informations* » sur le procès Moro auxquelles le peuple a droit.

Mais de quelles « informations » s'agit-il ? Le communiqué se noie dans la contradiction. D'une part, il affirme que le peuple saura tout par le biais de la presse clandestine ; mais d'autres part, il souligne que les prolétaires n'ont rien à apprendre, connaissant tout et depuis toujours sur les horreurs et les crimes du régime démocrate-chrétien.

Dès lors, toutes les hypothèses sont permises. L'« *interrogatoire* » de M. Moro a pu décevoir les terroristes ; un élément nouveau les a conduits à couper court au « *procès* » ; leur but n'était pas de faire parler le président de la démocratie chrétienne ; ou alors, les secrets d'Etat arrachés à ce puissant personnage n'étaient pas destinés au « *peuple* » mais à des services secrets étrangers.

Après avoir infligé une terrible gifle à l'Etat, les Brigades rouges semblaient vouloir exploiter l'affaire au maximum en contraignant le prisonnier à rédiger de sa propre main des « *révélations* » de plus en plus redoutables. Or, les différentes lettres du président de la D.C., rendues publiques par les terroristes, ne contenaient que des considérations marginales. Si M. Moro s'en prenait à ses amis politiques, ce n'était pas pour leurs « *crimes* », mais pour leur refus de négocier sa libération. Seul, M. Paolo Emilio Taviani — un des démocrates chrétiens de second plan — avait été mis en cause par l'otage et accusé de divers méfaits. Cela n'allait pas très loin.

M. Moro n'a donc pas vraiment perdu la face. Beaucoup d'Italiens seraient prêts à l'excuser pour quelques propos malencontreux arrachés par la coercition. Dès lors, on ne voit pas ce que les terroristes gagneraient à le libérer. Et on ne voit pas non plus quel avantage ils auraient à le tuer, si ce n'est déjà fait.

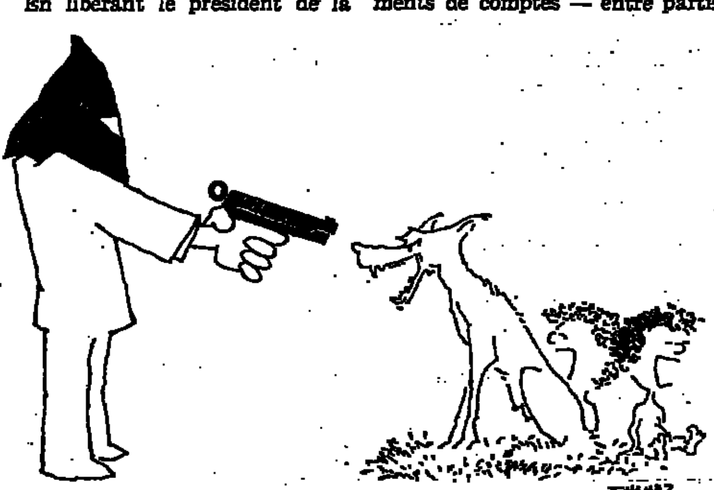
En libérant le président de la démocratie chrétienne, les Brigades rouges se contrediraient mais montreraient leur magnanimité. Elles risqueraient de faire cependant de M. Moro un homme très populaire, presque un héros national, même s'il n'est plus — physiquement ou psychiquement — en état d'occuper des fonctions dirigeantes.

Certains démocrates-chrétiens croient encore à cette solution, en évoquant le rapt du juge Mario Sossi, qui fut « condamné à mort » par les Brigades rouges en 1974 et relâché ensuite sans contrepartie. Le parallèle entre ces deux affaires est cependant boiteux : l'enjeu n'est pas le même et les méthodes des terroristes ont changé.

En assassinant M. Moro, les Brigades rouges en feraient un martyr. Elle s'isoleraient un peu plus de la population, qui les condamne dans son immense majorité. Et dans ce cas, comme d'ailleurs dans l'autre, la démocratie chrétienne recueillerait le bénéfice politique du droit : elle a souffert et, jusqu'à nouvel ordre, elle n'a pas cédé.

Même si le cadavre de M. Moro est découvert dans les prochaines heures, cette affaire sera loin d'être conclue. Les vrais règlements de comptes — entre partis et avec l'extrême gauche — pourraient intervenir ensuite. Les Brigades rouges n'annoncent-elles pas de leur côté d'« autres batailles » pour démolir « l'Etat impérialiste des multinationales ».

ROBERT SOLÉ.



(Dessin de CHENEZ.)

La « sentence » des Brigades rouges

De notre correspondant

Rome. — « *L'interrogatoire du prisonnier Aldo Moro est terminé*, écrivent les Brigades rouges dans leur « communiqué numéro 6 ». *Passant en revue trente années de régime démocrate-chrétien, l'accusé n'a fait que confirmer des vérités et des certitudes que tous les prolétaires connaissent depuis longtemps. Il n'y a pas de secrets concernant la D.C., son rôle de chien de garde de la bourgeoisie et de pilier de l'Etat des multinationales qui soient inconnus du prolétariat.* »

Les ravisseurs du président de la démocratie-chrétienne poursuivent : « *Il n'y a donc pas de révélations spectaculaires à faire, quoique l'interrogatoire du prisonnier ait révélé les complicités abjectes du régime, montré avec des faits et des noms les responsables, véritables et cachés, des pages les plus sanglantes de l'histoire de ces dernières années, mis à nu les intrigues du pouvoir et la loi du silence qui a couvert les assassins d'Etat...* »

Tout cela « *sera communiqué au peuple* », mais non à travers « *la presse de régime qui est toujours au service de l'ennemi de classe* ».

Les Brigades rouges ajoutent : « *Pour ce qui nous concerne, le procès d'Aldo Moro se termine ici. Juger Aldo Moro n'a été qu'une étape, un moment du plus vaste procès de l'Etat et du régime qui est en cours dans le pays et qui s'appelle guerre de classes pour le communisme. (...) La D.C. et son régime seront définitivement battus, liquidés et dispersés par l'initiative des forces communistes combattantes. Il n'y a pas de doute, Aldo Moro est coupable. En conséquence, il est condamné à mort.* »

Union soviétique

Un Lituanien est condamné à dix ans de camp pour avoir aidé des familles de prisonniers

De notre correspondant

Moscou. — Un Lituanien, M. Balys Gayauskas, a été condamné, le vendredi 14 avril, à dix ans de camp de travail par un tribunal de Vilnius, capitale de la Lituanie, a-t-on appris dimanche à Moscou. Arrêté le 22 avril 1977, il était accusé d'« *activités antisoviétiques* » pour avoir distribué à des familles de prisonniers politiques des subsides provenant du fonds d'aide créé par Soljenitsyne. M. Gayauskas, qui est âgé d'une cinquantaine d'années, avait purgé jusqu'en 1973 une peine de vingt-cinq ans de prison pour activités nationalistes. C'est dans un camp qu'il avait fait la connaissance de M. Alexandre Guinzbourg, lequel administrait ce fonds jusqu'à sa nouvelle arrestation, en février 1977.

Manifestations à Tbilissi

D'autre part, il se confirme que des manifestations ont bien eu lieu à Tbilissi, le vendredi 14 avril. En effet, après l'adoption par l'U.R.S.S. d'une nouvelle Constitution, chaque République fédérée doit maintenant être dotée d'une nouvelle loi fondamentale. Dans la Constitution géorgienne de 1937, l'article 156 déclarait que « *la langue officielle de la République socialiste soviétique de Géorgie est le géorgien* ». Dans le projet de la nouvelle Constitution, l'article correspondant est beaucoup plus long, mais plus ambigu : après un long paragraphe, il indique simplement que les habitants « *peuvent utiliser leur langue maternelle et les langues des autres nationalités de l'U.R.S.S.* ».

Des centaines — certaines sources disent même des milliers — de jeunes gens ont protesté contre la nouvelle formulation (1). La manifestation cessa seulement après que le premier secrétaire de Géorgie, M. Chevarnadzé, eut promis une nouvelle rédaction de cet article.

De son côté, M. Kepiladzé, ministre géorgien de l'intérieur, a affirmé qu'il n'y avait pas eu de manifestation, mais que « *les jeunes de Tbilissi avaient fêté la nouvelle Constitution* ». Néanmoins, vendredi soir, plusieurs vols vers la capitale géorgienne avaient été annulés sans explication. Et un journaliste américain a été informé que, « *pour des raisons techniques de nature temporaire* », son voyage à Tbilissi, prévu pour samedi, ne pouvait avoir lieu.

DANIEL VERNET.

(1) Déjà, en juillet 1977, un décret prévoyant l'utilisation obligatoire du russe pour la publication des thèses scientifiques avait fait huer M. Chevarnadzé au cours du congrès des écrivains. Deux mois plus tard, il annonçait que le russe serait obligatoire à partir de la première année de scolarisation.

Dans la presse parisienne

« L'HUMANITÉ » : des tractations accroîtraient l'instabilité.

Faut-il « *tout tenter pour sauver M. Aldo Moro ?* », se demande *l'Humanité* dans son éditorial, qui compare les activités terroristes en Italie et en Allemagne fédérale :

« *Condamnable partout, le terrorisme apparait en Allemagne de l'Ouest comme un aliment de la réaction, voire du néo-nazisme, alors que, en Italie, il est une tentative d'empêcher que l'Etat soit de plus en plus le terrain de la lutte des classes. Outre-Rhin, la répression du terrorisme est l'alibi de la répression antidémocratique. Au-delà des Alpes, comme on l'a bien vu lors de la grève générale et des manifestations du 17 mars, la répression du terrorisme implique au contraire l'élargissement et le développement de la démocratie.*

» *Cette dernière solution est la seule efficace. C'est celle que favorisait l'orientation politique de M. Aldo Moro (...).*

» *Des tractations avec les « Brigades rouges » risqueraient d'accroître dangereusement l'instabilité italienne sans pour autant sauvegarder de façon certaine la vie de M. Aldo Moro. Pour l'Etat italien, pour le président de la démocratie chrétienne lui-même, la meilleure garantie, en ces heures graves, réside sans doute dans une condamnation sans faille du terrorisme.* »

L'Humanité publie, d'autre part, une longue étude sur la démocratie chrétienne, et conclut en ces termes :

« *On saisit bien alors la signification antidémocratique, antiouvrière, réactionnaire, au sens le plus simplement étymologique du mot, de l'enlèvement d'Aldo Moro, président de ce parti : les terroristes agissent pour le compte de ceux qui voudraient voir les composantes rétrogrades de la D.C. la tirer à droite, stopper le processus d'union des forces démocratiques, empêcher le pays de sortir de la crise.* »

« ROUGE » : rien à voir avec la politique révolutionnaire.

« *(...) La condamnation à mort de Moro après cette parodie de justice, tout comme son enlèvement sanglant, sont des actes politiquement criminels. Ils discréditent aux yeux du prolétariat toute idée d'action révolutionnaire qui sorte des canons de la vieille « tactique éprouvée » des réformistes, toute idée d'une justice populaire sans juges professionnels, sans or ni pourpre, sans tribunaux avec lambris.*

» *La justice populaire ne se rend pas, comme celle d'un Béria ou d'un Pinochet, au fond d'une cave. Mal guéris du catholicisme où a baigné leur enfance, les militants des Brigades rouges s'échinent à chasser les marchands du temple à coups de P.38 et de sentences sans appel, en attendant le martyr et la résurrection. Rien à voir avec la politique révolutionnaire.* »

Grande-Bretagne

DES CHIENS QUI RAPPORTENT

Londres (*A.F.P., A.P.*). — *Selon l'hebdomadaire anglais* The Sunday Times, *l'écrivain Frederick Forsyth, auteur des trois best-sellers* le Jour du Chacal, le Dossier Odessa *et* les Chiens de guerre, *aurait trouvé l'inspiration de ce dernier roman dans une tentative de coup d'Etat manqué, dont il aurait été l'organisateur.*

A la suite d'une descente de la police londonienne chez un ancien mercenaire, Alan Murphy, quarante-trois ans, qui a été tué au cours de l'opération, les preuves d'un complot, visant à déposer pendant l'été de 1972 toriale, M. Francisco Macias Nguema, auraient été découvertes.

Treize mercenaires français, belges, hongrois et anglais, recrutés par Forsyth, devaient débarquer avec cinquante soldats biafrais sur l'île de Fernando-Po, où vit le président guinéen. Forsyth voulait créer dans l'île un nouveau foyer pour les réfugiés biafrais qu'il avait connus en « couvrant » la guerre du Biafra pour la B.B.C.

Mais, contrairement aux héros des Chiens de guerre, *les mercenaires de Forsyth échouèrent. Ils furent arrêtés par la police espagnole aux Canaries, à bord de leur bateau, avant d'avoir reçu leurs armes et les renforts biafrais.*

L'opération aurait coûté 100 000 livres (850 000 F) à Frederick Forsyth. Mais les Chiens de guerre *lui en ont rapporté 500 000.*

● *Trente-quatre personnes*, dont M. Martin Webster, l'un des dirigeants du « Front national » (extrême droite) ont été arrêtées samedi 15 avril lors d'une réunion électorale à Brixton, dans la banlieue sud de Londres. Vingt et une personnes avaient été arrêtées dès le début de la réunion, alors que des membres de la « Ligue antinazie » (extrême gauche) tentaient de pénétrer de force dans la salle.

Une élection partielle doit se dérouler le 20 avril, dans la circonscription de Brixton, qui compte la plus forte densité de gens de couleurs de Grande-Bretagne. — (*A.F.P.*)

République fédérale d'Allemagne

LE « CONGRÈS POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE » N'A RÉUNI QUE DEUX CENTS PARTICIPANTS A HANOVRE.

(*De notre correspondant.*)

Bonn. — Le « Congrès pour la défense de la République », réuni dimanche 16 avril à Hanovre par un certain nombre d'écrivains, d'hommes de science et de responsables politiques proches de la gauche du S.P.D., n'a guère éveillé plus d'échos que le « tribunal Russell » récemment organisé à Francfort.

Le rassemblement de Hanovre entendait suivre l'exemple du Congrès pour la défense de la République tenu en 1932, et au cours duquel l'écrivain Heinrich Mann mit le peuple allemand en garde contre la montée du nazisme. Contrairement à l'attente des organisateurs, quelque deux cents personnes seulement ont pris part à cette manifestation, et, à diverses reprises, les orateurs se sont trouvés en face d'une salle presque complètement vide.

Parmi les organisateurs se trouvaient les écrivains Jean Amery, Bert Engelmann, Max Frisch et Günter Grass. Au cours de leurs interventions, ils s'en sont surtout pris aux réactions « hystériques » que le terrorisme a provoquées, selon eux, dans la République fédérale, et aux « interdictions professionnelles ».

Un seul membre du gouvernement fédéral, M. Jurgen Schmude, ministre social-démocrate de l'éducation, a pris part aux débats de Hanovre. Il a notamment tenté de défendre les nouvelles lois antiterroristes. Son intervention a suscité des critiques très vigoureuses. Il est vrai que l'argumentation de M. Schmude a été pour le moins malheureuse : il a en effet soutenu qu'il fallait bien légaliser des procédures auxquelles la police avait déjà recours. — J. W.

● *Une réunion du N.P.D.* (extrême droite) a été perturbée dimanche 16 avril à Göttingen par quelque trois mille manifestants, malgré la présence de plusieurs centaines de policiers. Plusieurs militants du N.P.D. ont été blessés. A Berlin-Ouest, d'autre part, les ordonnances interdisant toute activité à cette formation ont été reconduites pour plusieurs mois. — (*A.F.P.*)

AMÉRIQUES

Canada

M. Ryan devient le chef de l'opposition libérale au Québec

De notre correspondant

Montréal. — Le parti libéral du Québec a élu son nouveau chef au cours d'un congrès qui s'est tenu samedi 15 et dimanche 16 avril à Québec. Par 1 748 voix contre 807, les délégués libéraux ont préféré M. Claude Ryan, ancien directeur du journal *le Devoir*, à son adversaire M. Raymond Garneau, ancien ministre des finances du gouvernement libéral de M. Bourassa. M. Bourassa, battu aux élections de novembre 1976 par le parti québécois de M. René Lévesque, avait aussitôt démissionné de son poste de chef du parti libéral. La direction du parti était, depuis, assurée à titre intérimaire par M. Gérard D. Lévesque (un homonyme sans lien de parenté avec le premier ministre), plusieurs fois ministre dans des gouvernements libéraux, et qui était, depuis 1970, le leader parlementaire du parti libéral à l'Assemblée nationale du Québec.

Au cours d'une longue campagne, puisqu'elle a commencé en janvier, les deux adversaires avaient sillonné la province, tentant de se concilier le vote des futurs délégués élus par les militants après qu'ils eurent indiqué leurs préférences. Ce système a fait que la victoire de M. Ryan était attendue depuis plusieurs semaines. M. Garneau et les organisateurs de sa campagne espéraient pourtant qu'un bon nombre de délégués changeraient d'avis avant le vote.

Bénéficiant de son expérience de député et de militant politique, alors que M. Ryan n'a jamais été élu à une fonction élective et n'appartenait pas au parti libéral avant de se mettre en campagne pour en occuper la présidence, M. Garneau était également plus jeune que son adversaire. Toutefois, il était peut-être trop identifié à l'équipe vaincue de M. Bourassa, qui avait été compromise dans plusieurs scandales financiers.

A quelques « bavures » près, la campagne est restée relativement courtoise. Celle de M. Ryan, organisée par des « barons » du parti libéral, a été remarquablement efficace, et ses dépenses ont été mieux contrôlées que celles de M. Garneau. M. Ryan a su faire oublier qu'il avait — timidement il est vrai — conseillé à ses lecteurs du *Devoir* de voter pour le parti québécois à la veille des élections de novembre 1976. Il a également répondu aux critiques qui l'accusaient de n'avoir pas l'expérience de la gestion des deniers publics en soulignant la solidité des finances de son journal depuis qu'il en avait pris la direction. Sans aucun doute, le prestige considérable qu'il s'est acquis au fil des années par ses éditoriaux quotidiens a été le meilleur atout de M. Ryan, qui est parfois présenté comme la « conscience du Québec ».

Vaincu, M. Garneau a invité ses partisans à refaire l'unité du parti autour de M. Ryan. Celui-ci a indiqué dimanche, au cours d'une conférence de presse, qu'il ne chercherait probablement pas, avant plusieurs mois, à se faire élire à la Chambre.

Dans un régime constitutionnel inspiré du droit anglo-saxon comme celui du Québec, la présence du chef de l'opposition aux Communes est importante, puisqu'elle lui permet d'affronter quotidiennement le premier ministre au cours de la première période des questions. Mais c'est aussi une lourde charge qui pèse sur l'emploi du temps d'un chef de parti. M. Ryan préfère, semble-t-il, faire une série de voyages à l'intérieur de la province pour affirmer son autorité sur les différentes sections du parti, avant qu'un député libéral ne se retire afin de provoquer une élection partielle. De plus, les débats à l'Assemblée nationale ne seront sûrement pas télévisés avant l'automne... D'ici là, M. Gérard D. Lévesque continuera de diriger le parti libéral à la Chambre.

« Avec crainte et tremblement »

Après son élection, M. Ryan a déclaré qu'il acceptait « *avec crainte et tremblement* » et dans un « *esprit de docilité et d'humilité* » la responsabilité que lui confiaient les militants. Il ne s'en prépare pas moins à s'opposer avec la plus grande énergie à l'idée d'indépendance prônée par le parti québécois au pouvoir. Il a indiqué qu'il avait reçu, aussitôt après son élection, un télégramme de félicitations du premier ministre fédéral, M. Trudeau, et qu'il aimerait rencontrer celui-ci prochainement. M. Ryan a également laissé entendre qu'il ne se mêlerait pas des élections législatives fédérales qui devraient avoir lieu prochainement mais que son parti concentrerait ses efforts sur la campagne sur le « non » au référendum à propos de l'indépendance. Le nouveau chef du parti libéral s'est déclaré en faveur d'une réforme de la Constitution canadienne qui redéfinirait les prérogatives respectives des provinces et du pouvoir central. Il avait, au début de sa campagne, lancé l'idée d'un regroupement des provinces canadiennes en cinq régions (Québec, Ontario, Colombie britannique, Provinces maritimes, Prairie) mais a développé moins souvent ce thème par la suite.

ALAIN-MARIE CARRON.

— PORTRAIT —

L'HOMME DE L'ACTION CATHOLIQUE

M. Claude Ryan est un homme grand et maigre, au profil d'aigle et aux yeux bleu délavé. L'état civil lui donne cinquante-trois ans, mais il paraît n'avoir plus d'âge. Ce pourrait être un anachorète du désert, un moine laïc. Cet homme ne s'est jamais laissé distraire de l'essentiel. Et quand il se force à sourire, comme le veulent les mœurs politiques nord-américaines, c'est une catastrophe : un tel visage n'est pas fait pour les masques.

Le nouveau chef du parti libéral est un travailleur infatigable et un homme d'une large culture. Durant les quinze ans qu'il a passés à la tête du quotidien le Devoir, *— le seul journal de réflexion du Canada, avec le* Globe and Mail *de Toronto, — il a étudié tous les dossiers, rencontré tous ceux qui pouvaient tenir un propos pertinent. Sans avoir jamais brigué de fonctions électives, il est sans doute plus au fait des problèmes que la majorité du personnel politique canadien.*

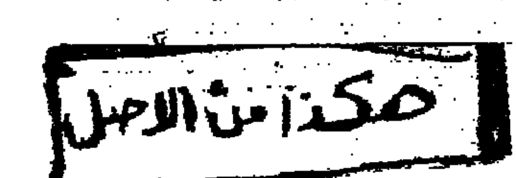
Reste à savoir si l'idéologie qui l'anime peut répondre aux attentes de ses concitoyens. Pendant dix-sept ans secrétaire de l'Action catholique canadienne, M. Ryan a trouvé son inspiration dans les encycliques et les conciles, les écrits du cardinal Newman et ceux de l'éditorialiste Walter Lippmann. Ce n'est pas l'intégrisme, ce n'est pas non plus du catholicisme de gauche.

On trouve chez lui la conviction que les pouvoirs doivent avoir des freins pour ne pas écraser la liberté de l'individu, qui est sacrée. Mais, en même temps, il pense qu'il y a dans chaque société une élite sage et informée qui a le devoir impérieux de se mettre au service des autres.

Jusqu'à ces derniers jours, au Devoir *il revoyait la page des arts pour qu'elle ne soit pas trop « osée » ; de même son journal accorde une place spéciale aux débats religieux. Ces aspects de sa personnalité pourrait rendre ses relations plus difficiles avec les jeunes Québécois dont beaucoup auront, sans doute, du mal à mettre leurs espoirs dans M. Ryan. Mais, ce qui importe sans doute davantage aux électeurs de demain, ce sont les options constitutionnelles du nouveau chef libéral. De ce point de vue, il se situe dans la vieille tradition du nationalisme canadien français. Soucieux de défendre le fait français et bien décidé pour cela à s'élever contre d'éventuels abus de la part d'Ottawa, M. Ryan estime cependant que l'épanouissement économique et culturel des Québéquois ne profiterait pas, bien au contraire, de l'indépendance de la province.*

Né le 25 janvier 1925, M. Ryan a été élevé dans une famille bourgeoise, appauvrie par des revers de fortune. Ses études secondaires (payées par des congrégations religieuses) une fois terminées, il a préféré à la prêtrise — à la grande déception de ses bienfaiteurs, — l'école de service social et de relations industrielles de l'université de Montréal. Il devait se « racheter » en devenant secrétaire de l'Action catholique en 1945. En 1951-1952, il est au Vatican où il étudie l'histoire de l'Eglise à l'université pontificale grégorienne. Marié en 1958, il a cinq enfants. C'est en juin 1962 qu'il devient éditorialiste au Devoir *avant d'en prendre la direction en 1964. — A.-M. C.*





PANAMA : AU-DELA DU CANAL

II. - DES CARTES BISEAUTÉES

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Dans un premier article (« le Monde » daté 16-17 avril), notre envoyé spécial Marcel Niedergang décrivait la situation à Panama et dans la « zone » du canal à la veille du débat de ratification par le Sénat américain des traités qui vont changer le statut de la voie d'eau. Il indiquait que, en dépit de sa valeur symbolique pour le nationalisme panaméen, l'importance du canal pour le développement économique du pays diminuait.

Panama. — De son bureau du palais présidentiel, près de la plaza de Francia, M. Demetrio Basilio Lakas, chef de l'Etat panaméen, peut méditer sur la complexité des problèmes et de la société de la République. Au premier plan, les derniers quartiers en bois de la « colonie », où s'entasse une humanité grouillante, colorée, bon enfant et bruyante. Quartiers pourris par la misère et la moiteur équatoriale, mais heureusement promis à la démolition progressive. Dédale de rues où il ne fait pas trop bon rôder le soir. De nouvelles cités populaires, comme San Miguelito, se développent vers l'est, car à l'ouest l'expansion naturelle de Panama bute — pour combien de temps encore ? — sur les grillages et les pelouses bien tondues de la zone du canal. A l'entrée de chaque nouvelle cité trône le portrait en couleur du général Omar.

Au second plan, au cœur de la vieille ville, le quartier général de la garde nationale, une bâtisse grise hérissée d'antennes et protégée par un grillage. Les soldats de la garde, dont l'uniforme et l'armement sont américains, ont bonne allure. Bien entraînés, les neuf mille membres de la garde sont le principal soutien du régime révolutionnaire, populiste et nationaliste qui a pris le pouvoir en 1968, chassant l'oligarchie des « vieilles familles » incapables de comprendre que la conquête effective de la souveraineté sur la zone était le seul facteur d'union d'une nation en devenir. Si la question du canal doit provoquer de nouveaux bouleversements politiques, c'est d'abord du côté des colonels de la garde qu'il faudra regarder. Ce sont eux, sous l'autorité du général Torrijos, qui exercent le pouvoir réel.

M. Lakas le sait, l'admet, mais estime que son rôle de président de la République est « très important ». « *Le général donne les instructions*, dit-il, *mais c'est moi qui dirige la barque...* » Civil confronté à des militaires, politicien par accident, compétent et habile, il a, de son ascendance grecque, gardé des colères de méditerranéen et un sourire madré. « *Il faut couper le cordon ombilical avec les Etats-Unis* », affirme-t-il en contemplant à travers la large baie vitrée l'entrée du canal, côté Pacifique, la flottille des crevettiers à l'ancre et les pitons de Balboa-Heights truffés de radars. Comme tant d'autres Panaméens, il n'a guère quitté son transistor depuis que le Sénat américain a commencé de débattre les traités. Les accusations « personnelles » lancées par certains sénateurs contre les dirigeants panaméens mettent le chef d'Etat hors de lui. « *C'est indigne*, dit-il. *Ces arguments sur la drogue et la corruption. Quel niveau !...* » La lenteur des débats à Washington et certains amendements déjà adoptés l'inquiètent. Que se passerait-il si ?... Dans ce cas, il craint le pire. « *La déception serait trop grande. Personne ne pourrait retenir le peuple...* » Il ajoute : « *Je pense quitter ma charge à la fin de mon mandat cette année, mais je resterai à mon poste si le traité n'était pas ratifié. C'est une question d'honneur...* »

M. Lakas, fils d'émigrés, est bien placé pour comprendre ce peuple aux multiples composantes et qui ignore le racisme. Noirs, Mulâtres, Indiens, Métis, Zambos, Blancs, Chinois, Japonais, Hindous : Panama est un kaléidoscope de couleurs, de races, de sentiments, de niveaux de culture. Une société tolérante et foncièrement pacifique. L'explosion sanglante de janvier 1964 est un « accident » dans l'histoire, pourtant tendue, des relations entre Américains de la zone et Panaméens. « *Il n'y a jamais eu un seul acte de sabotage contre les installations du canal* », note un diplomate.

En privé, les dirigeants panaméens ne se font pas faute d'insister sur la vulnérabilité du canal. « *Plus faible qu'un nourrisson* », dit le général Torrijos, qui aime les formules à l'emporte-pièce. D'autres militaires ajoutent : « *Si nous voulions, en cinq minutes...* » Mais ils ne le veulent pas.

L'amendement DeConcini

« *Un seul homme avec une grenade peut fermer le canal* », a déclaré le congressiste américain Paul Simon. C'est l'évidence. Un pétrolier ou un méthanier immobilisé ou coulé dans l'un des complexes systèmes d'écluses provoquerait des dommages irréparables pendant des mois. Le dynamitage d'un des barrages de Madden ou de Gatun ferait rapidement baisser le niveau des eaux des grands lacs de retenue. « *Il faudrait plusieurs années pour retrouver un niveau suffisant* », affirme un expert. La nécessité d'éviter une éventuelle guérilla, provoquée par une flambée nationaliste à Panama, a été mise en avant par le Pentagone comme un argument décisif en faveur de la ratification des traités. Et la fragilité de l'actuel canal à écluses a incité les négociateurs du traité à inclure un texte (l'article XII) qui prévoit l'éventuelle construction d'un canal à niveau sur le territoire et avec la coopération de la République de Panama.

Les accords Torrijos-Carter, signés solennellement à Washington, le 7 septembre 1977, ont déjà subi bien des altérations. Les vives réserves de plusieurs sénateurs, pourtant favorables au principe de la ratification, ont conduit d'abord à la déclaration du 14 octobre 1977, qui prévoit l'intervention des Etats-Unis en cas de « menace contre le canal au-delà de l'an 2000 », date à laquelle la voie d'eau doit passer sous le contrôle total de Panama, ainsi que le passage « en tête de file » des navires de guerre américains dans le canal en cas de « besoin ou de crise ». Le général Torrijos a accepté que ces modifications figurent sous forme d'amendements dans les traités, bien que les Panaméens, lors du référendum du 23 octobre, ne se soient pas explicitement prononcés sur ces deux points.

Des modifications encore plus sérieuses ont été introduites dans les accords à l'issue de la ratification par le Sénat du premier traité portant sur la « neutralité permanente » du canal.

1) Les Etats-Unis pourront intervenir militairement après l'an 2000 en cas de menace intérieure contre le canal. C'est l'amendement dit « DeConcini », du nom du sénateur (démocrate, Arizona), qui a obtenu cette « précision » en échange de son vote favorable sur le traité de neutralité. « Précision » importante qui change l'esprit des premiers accords et permettrait aux Etats-Unis de faire éventuellement intervenir des troupes pour briser un mouvement de grève à Panama (1).

2) Les Etats-Unis et Panama pourront négocier le maintien de forces militaires américaines au-delà de l'an 2000.

3) Un cimetière américain sera installé dans la zone du canal.

Ces trois « modifications » ont été qualifiées de « réserves » par les sénateurs et ne changent pas en principe le texte même des accords. Mais elles en altèrent l'esprit et c'est bien ainsi en tout cas qu'elles ont été jugées par les dirigeants panaméens qui n'ont pas dissimulé leur « vive irritation ». Le général Torrijos lui-même était, selon ses intimes « furieux » et les apaisements fournis au téléphone par le président Carter ont été, semble-t-il, insuffisants.

D'autant plus que les effarantes « concessions » accordées par la Maison Blanche aux sénateurs hostiles au traité afin de conquérir *in extremis* leurs suffrages indispensables ont sérieusement affaibli la « crédibilité » de M. Carter (le chef de l'exécutif a débloqué un stock de cuivre d'une valeur de 250 millions de dollars pour « séduire » ce même sénateur DeConcini, son Etat, l'Arizona, étant le principal producteur de cuivre américain; d'autre part, il a retiré son opposition à un projet de loi prévoyant des crédits de plus de 2 milliards de dollars à des agriculteurs). Les Panaméens redoutent que de nouveaux « amendements » ou d'autres « réserves » adoptés au cours du débat sur le traité principal, qui définit les modalités du transfert de souveraineté, n'altèrent les accords de septembre 1977 au point de rendre indispensables une nouvelle négociation et un autre référendum. Une perspective très sombre pour l'équipe au pouvoir.

« *Les Panaméens*, affirme un banquier, *attendent tout de la ratification des accords. Une relance décisive de leur économie, la solution de leurs problèmes sociaux, le mieux être pour tous et tout de suite.* » Il ajoute : « *C'est évidemment une illusion dangereuse.* »

Les traités antérieurs, de novembre 1903, de mars 1936 et de janvier 1955, sont évidemment abrogés par les accords Torrijos-Carter, qui visent à « *établir une nouvelle relation entre Panama et les Etats-Unis* ». Ces derniers accords stipulent que la République souveraine de Panama accorde aux Etats-Unis le droit de faire fonctionner le canal jusqu'au 31 décembre 1999 à minuit. Les employés américains seront progressivement remplacés par des ressortissants panaméens, si ces derniers « *ont la qualification nécessaire* », les Etats-Unis promettant de participer à leur formation. Une agence gouvernementale américaine, la commission du canal de Panama, constituée en conformité avec les lois des Etats-Unis, remplacera l'actuelle compagnie. Elle sera dirigée par une junte de neuf membres, cinq Américains et quatre Panaméens. L'administrateur de la commission du canal sera américain jusqu'au 31 décembre 1989. Il sera panaméen, mais assisté d'un vice-administrateur américain jusqu'en 1999. Jusqu'à cette date, les Etats-Unis ont la « *responsabilité principale* (responsabilidad primaria) *de protéger et de défendre le canal* ». Mais Panama est associé à cette tâche de défense, un état-major combiné composé de militaires des deux pays étant créé à cet effet.

Le Southern Command reste

Le droit des Etats-Unis « *à entretenir et à transporter des forces militaires* » dans la République de Panama est très précisément décrit dans l'article spécial pour l'exécution de l'article IV (défense et protection) du traité et ses annexes. Pour l'essentiel, les Etats-Unis conservent la disposition de plusieurs sites de défense, en particulier la base aérienne Howard, Fort-Clayton, une partie de la base aérienne de Fort-Albrook, Fort-Davis, Fort-Scherman et l'île de Galeta (radars, oléoduc antisismique et télécommunications).

Panama obtient la reconnaissance de sa souveraineté sur toute l'étendue de son territoire, y compris les sites de défense laissés aux Etats-Unis : c'est un point capital pour les dirigeants et l'opinion.

« *Jusqu'à présent*, dit un professeur d'université, *nous devions leur demander la permission de faire flotter notre drapeau ; dorénavant, ce sera le contraire...* » Avantages financiers : Panama recevra des Etats-Unis quelque 80 millions de dollars par an jusqu'à l'an 2000, ainsi que des aides économiques et militaires substantielles (2). Mais les Etats-Unis conservent, en fait, le contrôle réel de la navigation dans le canal et maintiennent des forces militaires importantes jusqu'à l'an 2000, et même sans doute au-delà, selon la volonté du Sénat américain exprimée le 16 mars dernier.

Les Etats-Unis disposaient *de facto* et non *de jure* de bases militaires dans la zone pour la défense de la voie d'eau. Ils ont, en outre, installé dans la zone un Southern Command, un commandement militaire sud, qui contrôle étroitement les Caraïbes et l'Amérique latine. Ils entretiennent aussi des écoles de formation, d'état-major et de lutte anti-subversive pour les militaires latino-américains. Le maintien du Southern Command et de l'école des Amériques est expressément précisé dans un accord spécial sur « *certaines activités des Etats-Unis dans la République de Panama* » (3). Les accords légalisent donc des « activités » jusqu'à présent tolérées ou dénoncées par les dirigeants panaméens.

Ces dispositions peuvent encore être modifiées par le Sénat des Etats-Unis dans un sens qui risque d'aggraver les difficultés intérieures du gouvernement Torrijos, si l'on en juge par les « réserves » introduites lors du premier débat. En toute hypothèse, elles n'entreront en vigueur que six mois après l'échange des instruments de ratification. Une période transitoire de trente mois est ensuite prévue, au cours de laquelle doivent s'effectuer certains transferts de souveraineté.

Le débat n'est donc pas clos. Aux Etats-Unis, le Pentagone, Wall Street, l'Association des chambres de commerce pour l'Amérique latine, sont pour la ratification des traités. Mais les opposants sont puissants et résolus. A Panama, partisans et adversaires des traités ne sont pas davantage mus par les mêmes motivations. Tous les « oui » ne sont pas nationalistes (4). « *J'ai du mal à admettre*, déclare M. Arosemena, avocat partisan du « non », *que ce qui est bon pour le Pentagone est bon aussi pour Panama...* »

(1) « *Si le canal est fermé ou si son fonctionnement est entravé, les Etats-Unis et la République de Panama auront, indépendamment l'un de l'autre, le droit d'adopter les mesures nécessaires, y compris l'utilisation de la force militaire à Panama, pour rouvrir le canal ou rétablir son fonctionnement selon le cas* » (amendement DeConcini).

(2) Les employés de l'actuelle compagnie du canal, Américains ou Panaméens, conservent leurs salaires et tous leurs avantages acquis (logement, essence, magasins). Le nouveau principe de la non-discrimination salariale risque donc de susciter des frictions, les salaires pratiqués dans la zone étant en moyenne deux fois plus élevés que ceux de Panama.

(3) Le général Torrijos n'a pas signé cet accord spécial qui figure en annexe des traités.

(4) 506 805 « oui » contre 245 117 « non » et 14 310 bulletins nuls.

FIN

LE COMITÉ DIRECTEUR DU M.R.G.

Un premier affrontement entre MM. Crépeau et Maroselli a eu lieu pour la succession de M. Robert Fabre

Après les incidents qui ont marqué, samedi 15 avril, la réunion du comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche, les partisans de M. Michel Crépeau, l'un des candidats à la succession de M. Robert Fabre, vont demander qu'une commission soit chargée de surveiller les conditions de préparation du congrès du Mouvement, qui siégera à Paris les 20 et 21 mai.

Conformément aux plus mauvaises traditions du radicalisme, la lutte pour la succession de M. Robert Fabre, président démissionnaire du M.R.G., engagée entre MM. Michel Crépeau, député, maire de La Rochelle, et Jacques Maroselli, maire de Luxeuil, tous deux vice-présidents du Mouvement, s'est limitée à des querelles de procédure et à des mises en cause de la représentativité des participants à la réunion du comité directeur. Il est vrai que ce comité directeur avait été « élargi » et qu'y participaient notamment nombre d'anciens candidats M.R.G. aux élections législatives qui avaient été devancés par des socialistes lors du premier tour de scrutin. M. Fabre était absent pour raison de santé.

Le maire de La Rochelle estime que la réunion de ce comité directeur n'ayant pas été statutaire les votes émis sont sans valeur. D'autre part, il souhaite que la composition du congrès extraordinaire qui se réunira à Paris soit la même que celle des assises de La Rochelle, en décembre 1977. Il s'oppose notamment à la présence des anciens candidats à la députation auxquels les partisans de M. Maroselli veulent attribuer des mandats. Ces anciens candidats sont, en règle générale, très hostiles au P.S.

M. Crépeau et ses amis dénoncent également comme une manœuvre l'appel qui a été lancé par les sénateurs du M.R.G. demandant à M. Fabre de conserver la présidence du Mouvement (*le Monde* daté 16-17 avril). Ils font observer que neuf seulement des seize sénateurs M.R.G. participaient à la réunion au cours de laquelle cette décision a été prise. Déjà les deux sénateurs des Hautes-Pyrénées, MM. René Billères et Hubert Peyou, ainsi que M. Josy Moinet, sénateur de Charente-Maritime, se sont désolidarisés de ce texte.

Samedi matin, la réunion du comité directeur avait débuté par une analyse du dernier scrutin. M. François Loncle, membre du secrétariat, a rappelé qu'avec 2 % des suffrages le M.R.G. a vu le nombre de ses députés passer de 13 à 10. Dans la discussion qui a suivi, M. Roger-Gérard Schwartzenberg, délégué général, a souhaité que le mouvement, tout en restant *« ancré à gauche »*, soit *« indépendant vis-à-vis de ses partenaires »*. Selon lui, les radicaux de gauche peuvent attirer à eux deux électorats particuliers : *« l'électorat nouveau »*, qu'il définit comme regroupant les jeunes, les femmes, les régionalistes et les écologistes; *« l'électorat moderne »*, c'est-à-dire essentiellement les cadres.

L'après-midi, pendant la séance consacrée à la préparation du congrès, M. Jean-Pierre Mattei se livre à une vive critique du comportement de M. Crépeau. Le maire de La Rochelle prend la parole et, une heure durant, expose ses conceptions sur l'avenir du mouvement et les grands axes du projet de société qu'il souhaite le voir défendre.

En fin d'après-midi, M. Dutoya, président de la fédération des Landes, présente une motion, élaborée la veille par les partisans de MM. Fabre et Maroselli. Ce texte entend rendre hommage au président démissionnaire et lui demande de conserver sa fonction. La première partie de la motion approuve en outre les déclarations faites par le député de l'Aveyron le soir du second tour des élections législatives à l'occasion desquelles il s'était estimé délié de tous les engagements pris par rapport à ses partenaires depuis 1972.

M. Michel Crépeau dénonce immédiatement la *« manœuvre »*, qui tend, selon lui, soit à faire entériner la rupture avec les autres partis de gauche, soit à le faire apparaître comme un adversaire de M. Robert Fabre et donc comme le responsable de la division du mouvement. Il se déclare partisan d'une simple motion de soutien au président démissionnaire et reçoit, sur ce point, le soutien de M. Alfonsi, ancien député de Corse.

Tandis que la conduite des débats tend de plus en plus à échapper au président de séance, M. Gaston Pams, sénateur des Pyrénées-Orientales, trois des membres du secrétariat national, MM. Bracque, Gennesseaux et Gassenbach, se battent en faveur de la motion. M. Bracque précise que M. Fabre, qu'il vient de joindre au téléphone, en approuve le texte. M. Maroselli, pour sa part, affirme qu'il est *« à gauche »* et que nul ne peut dire le contraire.

Le maire de Luxeuil ayant proposé d'abandonner la première partie de la motion (celle qui faisait référence aux déclarations de M. Fabre le soir du second tour), M. Crépeau répond que le problème du retour du député de l'Aveyron à la tête du mouvement ne peut être tranché par le comité directeur, la démission de M. Fabre ne pouvant être entérinée que par le congrès.

Le débat dégénère. M. Crépeau et ses amis quittent la salle de réunion tandis que retentissent quelques cris : *« Allez au P.S. »* Le maire de La Rochelle se borne à expliquer : *« Si Guy Gennesseaux dirige le parti, j'ai quelques inquiétudes pour l'avenir. »* Quant à M. Pams il explique aux journalistes rassemblés dans le couloir : *« Nous sommes d'accord sur l'essentiel malgré les cris. Nous sommes décidés à rester dans l'union de la gauche, mais sous des formes à rechercher. Nous devons affermir notre personnalité et avancer nos propositions propres. »*

La séance du comité directeur ayant repris le soir hors de la présence des partisans de M. Crépeau et en l'absence d'un certain nombre de représentants de fédérations de province — 45, selon les pointages des amis du maire de La Rochelle, — la motion présentée par M. Dutoya est adoptée, à la demande de M. Maroselli. Elle recueille 92 voix. Il y a eu 5 abstentions, 7 refus de vote et 2 voix contre. Selon les amis de M. Maroselli, la motion recueille 92 voix sur 160 inscrits. Selon ceux de M. Crépeau, les inscrits sont au nombre de 210.

LA MORT DE MARCEL-EDMOND NAEGELEN

Un ancien ministre de l'éducation nationale marqué par la guerre d'Algérie

M. Marcel-Edmond Naegelen, ancien député, ancien ministre, est mort samedi 15 avril, à son domicile parisien. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

Né le 17 janvier 1892, à Belfort, de parents alsaciens exilés dans cette ville en 1871, Marcel-Edmond Naegelen avait fait ses études au lycée local, puis à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud avant la première guerre mondiale. Sa brillante conduite à Verdun, où il avait été blessé, lui avait valu la croix de guerre, la médaille militaire et la Légion d'honneur.

A partir de 1919, Marcel-Edmond Naegelen avait enseigné les lettres à l'Ecole normale de Strasbourg et entamé sa carrière politique au sein du conseil municipal, où il occupa, de 1925 à 1949, les fonctions d'adjoint au maire. Membre de la S.F.I.O. depuis 1910, il avait été élu conseiller général du Bas-Rhin en 1937, quand éclata la deuxième guerre mondiale. Il dirigea alors l'évacuation de la population strasbourgeoise en Dordogne, où il s'occupa d'elle très activement pendant toute l'occupation, en adhérant, d'autre part, au mouvement Combat.

Sa carrière parlementaire avait débuté à la libération. Délégué à l'Assemblée consultative provisoire, en 1944, Marcel-Edmond Naegelen avait été élu député du Bas-Rhin en 1945, puis réélu jusqu'en 1951 après avoir assumé notamment les fonctions de vice-président de la première Assemblée constituante. Il était entré également au comité directeur de la S.F.I.O. en tant que président de la fédération socialiste de son département.

Membre de la commission de l'éducation nationale et des beaux-arts, de la jeunesse, des sports et des loisirs, Marcel-Edmond Naegelen avait remplacé, à la présidence du groupe socialiste de l'Assemblée nationale constituante, Vincent Auriol, lorsque celui-ci était entré comme ministre d'Etat dans le gouvernement du général de Gaulle. Le 31 décembre 1945, il avait été élu par les députés président de la Haute Cour de justice, avant de devenir membre du gouvernement, en tant que ministre de l'éducation nationale, dans le cabinet de Félix Gouin en janvier 1946. Marcel-Edmond Naegelen avait conservé ce portefeuille jusqu'en février 1948 dans les cabinets de Georges Bidault, Léon Blum, Paul Ramadier et Robert Schuman.

C'est cette année-là qu'il avait été nommé par M. Jules Moch gouverneur général de l'Algérie, où la situation était déjà particulièrement tendue. Dans un premier temps, il tente de pratiquer une politique d'apaisement en œuvrant notamment à la fusion des deux enseignements qui étaient alors dispensés distinctement, l'un aux enfants européens, l'autre aux enfants musulmans. Il avait également proposé, mais en vain, diverses réformes tendant à améliorer le statut de 1947, qu'il jugeait insuffisant.

Fermement attaché à « la mission civilisatrice » *de la France en Afrique, Marcel-Edmond Naegelen s'était bientôt révélé partisan d'une politique d'autorité. Sa mission avait été prolongée en 1950, puis de nouveau le 4 mars 1951 pour six mois, malgré l'opposition de plusieurs députés qui avaient estimé inacceptable que l'ancien ministre cumulât un mandat de député et sa charge en Algérie. Quelques jours à peine après avoir obtenu la reconduction de sa mission, Marcel-Edmond Naegelen avait brusquement donné sa démission à la suite de contestations relatives aux conditions dans lesquelles s'était déroulée le mois précédent une consultation populaire pour le renouvellement de la moitié des délégués à l'Assemblée algérienne. Les adversaires du gouverneur avaient affirmé qu'il avait soigneusement* « préparé » *les élections. Sa démission avait été acceptée par le gouvernement.*

Candidat à la présidence de la République

Elu député des Basses-Alpes en 1951, il avait été, en 1953, le candidat malheureux du parti socialiste à la présidence de la République. Profondément marqué par son expérience algérienne, il avait activement milité contre l'« abdication » *de la France en Afrique du Nord et s'était opposé, en 1962, au référendum sur l'autodétermination, qui lui était apparu* « contre une véritable comédie et un vrai simulacre ». *Il avait auparavant refusé, en 1954, d'être nommé résident général au Maroc.*

Battu aux élections législatives de 1958, dans la deuxième circonscription des Basses-Alpes, par M. Gabriel Domenech, candidat d'union nationale, cet homme d'autorité avait consacré sa retraite aux activités littéraires et poétiques, qui avaient toujours tenue une part importante dans sa vie.

Daniel-Edmond Naegelen était l'auteur de plusieurs ouvrages et il avait notamment obtenu, en 1964, le prix de poésie Clovis-Hugues, décerné par la Société des poètes français, pour l'un de ses poèmes : l'Immortelle Espérance. *Cet ancien professeur devenu député et ministre avait toujours utilisé la poésie dans son jardin secret.* — A. R.

BIBLIOGRAPHIE

L'univers des sondages

Au moment où, à la suite des résultats des élections législatives, la valeur des sondages d'opinion fait l'objet de controverses, M. Roland Muraz, fondateur et directeur de Publimétrie, se propose notamment dans *la Parole aux Français* de *« redresser, chiffres à l'appui, certaines idées toutes faites »*. Le bilan de cinq années de sondages dressé par l'auteur fournit sur l'origine, le rôle et la pratique des enquêtes réalisées par les instituts spécialisés des réponses qui permettent de se familiariser avec les méthodes des « sondeurs » et les réactions des « sondés ».

L'ouvrage présente les résultats de nombreux sondages effectués de 1972 à 1977. Au hasard de certaines réponses inédites on apprend par exemple que l'arbre typologique du Français moyen est divisé en sept branches, 21 % des citoyens estimant appartenir au type *« pragmatique indépendant »*, 19 % au type *« indifférent relax »*, 16 % au type *« dynamique relationnel »*, 12 % au type *« conformiste tranquille »*, 11 % au type *« idéaliste conservateur »*, 11 % au type *« progressiste revendiquant »* et 10 % seulement au type *« militant sur ses rails »*.

La présentation quelque peu humoristique de certaines enquête de ce genre tranche avec l'austérité de la plupart des autres études commentées par M. Roland Muraz et égale un peu ce livre dont le sujet, par son aridité, ne rend pas la lecture facile, mais dont l'ensemble constitue une approche originale de l'univers des sondages.

A. R.

★ *La Parole aux Français*, par Roland Muraz, édit. Dunod, 272 pages 49 F.

Pour mieux comprendre le mouvement breton

Après *l'Europe aux cent drapeaux* et *En prison pour le F.L.B.*, *les Cahiers de l'avenir de la Bretagne* publient un nouvel ouvrage de Yann Fouéré consacré à la vulgarisation des idées qui sous-entendent les activités des organisations militant pour la *« défense de l'identité bretonne »*. Il s'agit, cette fois, d'une *Histoire résumée du mouvement breton, du XIXe siècle à nos jours*, qui répond à un besoin d'information et de synthèse.

Rappelant les principaux événements qui ont marqué, depuis le Premier Empire, l'histoire des rapports politiques entre la Bretagne et l'Etat central, Yann Fouéré déroule un fil conducteur fort utile qui permet de mieux situer, les unes par rapport aux autres, les différentes initiatives prises au nom des *« droits du peuple breton »*. Il aide ainsi à mieux comprendre, dans toute sa complexité, ce mouvement breton dont les expressions sont aussi diverses que les associations qui le composent et prennent tantôt la forme de pacifiques revendications culturelles, tantôt celle d'actions violentes.

La principale conclusion de l'auteur est que *« la libération du peuple breton ne dépend pas d'un quelconque changement de régime à Paris, mais, avant tout, de la conquête et de l'établissement d'un véritable pouvoir breton »*. — A. R.

★ *Histoire résumée du mouvement breton*, par Yann Fouéré, 162 pages. Cahiers de l'avenir de la Bretagne, 21, place Duguesclin, 22000 Saint-Brieuc.

« FRANCE NOUVELLE » : nous sommes en train de devenir une organisation de décideurs.

M. Maurice Goldring écrit dans *France nouvelle*, hebdomadaire central du P.C.F., daté 17 avril :

« J'ai rencontré ces derniers jours des militants socialistes. Ils m'ont dit des choses désagréables. Mais aussi, écoutez-moi bien, camarades impatients dont je partage les fièvres, ils m'ont dit qu'ils envient le débat qui s'est engagé chez les communistes. Ils ont la certitude que d'importants choix stratégiques se font dans leur parti en dehors d'eux, qu'ils n'y participent en rien, qu'ils sont impuissants à peser sur les décisions.

» Il est des périodes privilégiées où chaque communiste compte pour un, où chaque mot, chaque parole est importante. Au-delà des impatiences justifiées ou non, voyons ce que cela signifie pour l'avenir. Nous sommes de plus en plus en train de devenir une organisation de décideurs. »

● *M. Jean Colpin*, membre du secrétariat du parti communiste, déclare dans une interview publiée par *France-Nouvelle*, daté 17 avril : *« Un des enseignements, et non des moindres, de ces élections sera sans doute que, tout en ayant permis certaines avancées importantes de l'influence électorale du parti communiste dans les couches les plus pauvres, nous n'avons pas tiré tous les fruits que nous étions en mesure d'attendre d'une telle bataille. Il y a là, c'est vrai, matière à réflexion, mais la question préalable que nous devons nous poser consiste à se demander si nous avons eu, oui ou non, raison de mener cete lutte prioritaire. Je le dis sans la moindre hésitation : oui. »*



M. Debré : nous n'abandonnerons pas un certain nombre d'idées fondamentales

M. Michel Debré, ancien premier ministre, qui était dimanche 16 avril l'invité du « Club de la presse d'Europe 1 », a notamment déclaré :

● LA POLITIQUE ECONOMIQUE. — *« Lorsque le gouvernement et en particulier le gouvernement de M. Barre présente des projets tendant à faire en sorte que la France rejoigne le lot des pays qui recherchent une monnaie forte à travers des finances — finances publiques et finances sociales — bien équilibrées, je ne peux être que d'accord. (...) Mes critiques ont porté particulièrement sur le fait que, dans certains domaines de l'investissement productif, à mon sens, on aurait pu faire davantage et que, maintenant que la législature commence, le problème n'est pas tant d'une sorte de générosité sociale aveugle, que de mettre l'effort sur le développement de la capacité productive de la France qui, elle, est source à la fois de développement industriel, d'emplois et de capacité d'améliorations sociales réelles (...). »*

● LE RETOUR EN FRANCE DE M. COHN-BENDIT. — *« Très franchement, je ne vois pas l'importance que l'on donne à M. Daniel Cohn-Bendit. Qu'il revienne et qu'à la première agitation il soit remis en prison. »*

● LA POLITIQUE DES ETATS-UNIS ET L'ABANDON DE LA BOMBE A NEUTRONS. — *« Je trouve que l'on oublie quelquefois — et pas seulement le président des Etats-Unis — que la politique est un rapport de forces et que l'on ne cède rien sans que l'on ne vous cède en contrepartie quelque chose. La décision du président des Etats-Unis est ce qu'elle est. Ce qui me frappe, c'est qu'elle a été prise sans aucune contrepartie de l'autre côté. Je ne crois pas que cela soit de la bonne politique. »*

● LA SITUATION DANS LA MAJORITE. — *« Le fait d'apporter un soutien qui est la réponse normale que l'on doit faire au lendemain d'une victoire ne doit, en aucune façon, être compris comme l'abandon d'un certain nombre d'idées fondamentales. Si, sur les choses qui sont à nos yeux importantes — les institutions, l'indépendance de la France, l'autonomie de sa défense et l'orientation par exemple vers la participation, vers une politique de la famille, — il devait y avoir un manquement, il est clair qu'à l'intérieur de la majorité, une explication s'imposerait (...). Allons-nous attendre cinq ans pour donner un accélérateur à la recherche des sources nationales d'énergie ? Allons-nous attendre que s'agrandisse l'écart entre l'Allemagne et la France pour apprendre aux Français qu'il faut investir ? Allons-nous attendre que, après les textiles et la sidérurgie, d'autres industries soient mises en danger par une concurrence que la Commission économique européenne est incapable de freiner, pour prendre des dispositions ? Allons-nous attendre que toutes les nations aient recherché dans l'espace des positions avant de nous y mettre nous-mêmes ? Allons-nous attendre que la France soit dans la situation dans laquelle elle se trouvait en 1930 pour avoir une politique de la famille et de la natalité et attendre que nous soyons un pays de vieux comme nous risquons de l'être en 1990 ?*

» Toute la valeur de l'action politique aujourd'hui, et, j'ajouterai, toute la valeur de l'action politique à l'aube d'une législature est, au contraire, de dire : amis, demain, il sera trop tard ! Commencez tout de suite ! (...)

» Par ailleurs, il y a effectivement des choses essentielles. Et si, par exemple, on devait commettre l'erreur, qui altérerait les institutions, de nous proposer la proportionnelle, je me lèverais avec toute la fougue de la jeunesse que j'ai encore. »

● L'ELECTION EUROPEENNE. — *« Le drame — je dis bien le drame, la tragédie — de cette élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel est qu'il n'y a de la part des gouvernements aucune des précautions prises. Si cette Assemblée devait s'en tenir, comme le droit lui impose de le faire, à sa compétence économique et, éventuellement sociale, cette expérience de l'élection au suffrage universel ne serait pas contestable : ce serait une question de circonstances. Mais, ce que je sais et ce que nul n'est en mesure de démentir, c'est que cette Assemblée ne s'occupera pas de questions économiques et sociales et qu'elle traitera immédiatement d'affaires diplomatiques et d'affaires militaires. Comment en traitera-t-elle ? Elle en traitera contre l'indépendance française. Elle traitera aussi des questions constitutionnelles et avec un aspect fédératif contre l'indépendance de la France (...).*

» Cela dit, je suis de ceux qui pensent — c'est une opinion personnelle — que les élections de juin 1979 revêteront une très grande importance nationale et qu'il faut y être présent. »

● LES « CASQUES BLEUS » FRANÇAIS AU LIBAN. — *« Ma position est très personnelle. Au Liban, je ne condamne pas la présence de soldats français, mais je suis préoccupé parce que je ne sais pas bien quelle est la politique française à l'égard du Liban. Par exemple, je pose des questions qui restent jusqu'à présent sans réponse : sommes-nous favorables — je le suis, pour ce qui me concerne — à ce que tous les efforts de la communauté internationale, donc les nôtres, tendent à la reconstitution d'un Liban plurireligieux ? Par ailleurs, la France va-t-elle consentir un effort financier pour relever ses œuvres culturelles, son enseignement laïc et catholique, qui étaient sa gloire au Liban ? En d'autres termes, j'aurais voulu que cette intervention fût accompagnée d'une position précise d'ordre politique sur nos intentions à l'égard du Proche-Orient. »*

« LA LETTRE DE LA NATION » : le premier ministre sait qu'il peut compter sur la confiance du R.P.R.

Pierre Charpy écrit dans le quotidien gaulliste *la Lettre de la Nation* daté du 17 avril : *« Le gouvernement va, cette semaine, tirer la conclusion logique et parlementaire du scrutin en réunissant sur sa déclaration de politique générale la majorité que les électeurs ont installée à l'Assemblée nationale. Cette déclaration devant être conforme aux engagements sur lesquels cette majorité a été élue, il n'y a aucune raison qu'elle se divise. Seule une fausse interprétation du congrès extraordinaire du R.P.R. pourrait donner à penser le contraire. (...) Le premier ministre a certainement très bien entendu et compris qu'il peut compter sur la confiance du R.P.R. et doit compter avec sa vigilance. Et il sait très bien sur quels points essentiels s'exercera cette vigilance. Les porte-parole du R.P.R. dans ce débat se chargeront d'ailleurs de les lui rappeler. »*

Pierre Charpy ajoute : *« Le parti socialiste dans son bulletin* la Lettre de l'Unité *cherche à ironiser en exprimant que* « le vote Barre-confiance » *pourrait être* « le troisième point marqué en trois semaines » *par Valéry Giscard d'Estaing sur le R.P.R. Ironie déplacée : il ne s'agit pas de marquer des points mais de tenir les engagements pris devant les électeurs. Cette obligation s'applique au R.P.R. comme au gouvernement et aux autres formations de la majorité.*

» Ainsi le R.P.R. s'était-il engagé à soutenir une relance de la politique contractuelle et de la concertation avec les partenaires sociaux. On peut constater que cette relance est entrée dans les faits. (...)

» L'intention prêtée au premier ministre de soumettre au Parlement un projet de révision de la taxation des plus-values est également conforme aux propositions du R.P.R. »

● *M. Giscard d'Estaing* a reçu pendant trois quarts d'heure, dimanche 16 avril, dans son chalet de Courchevel, M. Michel Barnier, député (R.P.R.) de Savoie, benjamin de l'Assemblée nationale. L'entretien avait été sollicité par le député, qui a déclaré, en quittant le chalet du Blanchot : *« Nous avons évoqué notamment la question de l'emploi, les problèmes d'agriculture et d'industrie pour cette région. »*

Le président de la République, qui a consacré ses journées de samedi et dimanche à skier avec sa famille, devait regagner Paris lundi 17 avril en fin d'après-midi.

● *Trois secrétaires généraux adjoints du parti socialiste démocrate* (S.P.D.) MM. Christian Chauvel, Léon Pujau et André Routier-Preuvost, ont contesté vendredi 14 avril, la validité de toute déclaration faite hors des instances du parti sur une *« éventuelle adhésion* (du P.S.D.) *à l'U.D.F. »*, en attendant les décisions du congrès extraordinaire que ce mouvement doit réunir le 7 mai. Le 11 avril, dans une lettre aux militants, M. Eric Hintermann, secrétaire général du P.S.D., avait proposé que ce parti s'associe à l'U.D.F. (*le Monde* du 13 avril).

Cinq élections cantonales...

ALPES-MARITIMES : canton de Saint-Auban (1er tour).

Inscr., 1 792 ; vot., 1 280 ; suffr. expr., 1 262. Mlle Pierrette Bellon, sans étiq., 809 voix, ELUE ; MM. Raymond Apolini, sans étiq., 245 ; Alain Gioani, P.C., 165 ; Jean-Pierre Coudert, P.S., 43.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Don Jean Bellon, mod., récemment décédé, qui avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1976. Les résultats avaient alors été les suivants : inscr., 1 689 ; vot., 1 095 ; suffr. expr., 1 082. Don Jean Bellon, 622 ; MM. Apolni, 181 ; Lambert, P.C., 133 ; Michel, sans étiq., 89 ; Jaboulet, militant paysan, 50 ; Albout, div. maj., 7.

Mlle Pierrette Bellon est la fille du conseiller général décédé.]

LOIRE-ATLANTIQUE : canton de Rezé (1er tour).

Inscr., 17 205 ; vot., 8 192 ; suffr. expr., 8 017. Mlle Michèle Charpentier, P.S., 3 266 voix ; MM. Louis Chantebel, R.P.R., 2 574 ; Michel Jorand, P.C., 1 795 ; Joachim Lebot, Front autog., 262 ; Joël Bouzennec, U.D.B., 120. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement d'Alexandre Plancher, P.S., maire de Rezé, décédé dans la nuit du 23 au 24 février dernier. M. Plancher avait été réélu en mars 1976 au second tour, avec 7 908 voix contre 2 938 à M. Chantebel, U.D.R., sur 16 311 inscrits, 10 143 votants et 9 946 suffrages exprimés. Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 16 311 ; vot., 9 935 ; suffr. expr., 9 736 ; Alexandre Plancher, 4 852 ; MM. Louis Chantebel, 2 873 ; Michel Jorand, P.C., 2 011.

Par rapport à 1976, M. Chantebel gagne plus de 2 points en pourcentage (32,10 % contre 29,50 % en 1976). M. Jorand progresse également : son score passe de 20,65 % à 22,35 %. En revanche, la candidate socialiste perd plus de 9 points par rapport à M. Alexandre Plancher (40,78 % contre 49,83 % en 1976).]

OISE : canton de Marseille-en-Beauvaisis (1er tour).

Inscr., 3 905 ; vot., 2 854 ; suffr. expr., 2 789. MM. Jean-Paul Callens, R.P.R., 933 voix ; Jean Dalleinne, mod. maj., maire de Marseille-en-Beauvaisis, 930 ; Michel Delagrange, P.C., 578 ; Alain Pastre, P.S., 350. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de François Bénard, président du conseil général, député (P.R.), récemment décédé, qui avait été réélu dès le premier tour des élections cantonales de septembre 1973.

Une erreur survenue dans le dépouillement à Saint-Omer-en-Chaussée fait que le total obtenu par les quatre candidats est supérieur de deux voix au nombre des suffrages exprimés. Cette anomalie pourrait remettre en cause le scrutin, puisque le candidat R.P.R. ne devance le maire de Marseille-en-Beauvaisis que de trois voix seulement.]

OISE : canton de Compiègne-Nord (1er tour).

Insc., 16 064 ; vot., 7 686 ; suffr. expr., 7 577. MM. Pierre Desbordes, adj. au m. de Compiègne, R.P.R., 3 578 ; François Ferrieux, P.S., 1 796 ; Daniel Van den Brock, P.C., 1 296 ; Jean-Claude Malsy, U.D.F., 907. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Paul Petitpoisson, modéré favorable à la majorité, décédé en janvier 1978, qui avait été réélu dès le premier tour des élections cantonales de mars 1976.

Lors des dernières élections législatives, M. Florian, P.S., élu député, avait recueilli, au second tour, dans ce canton, 5 629 suffrages (41,48 %) et M. Lépine, U.D.F., 7 940 (58,51 %). Au premier tour, M. Florian avait totalisé 20,56 % des suffrages exprimés, soit sensiblement moins que M. Ferrieux, dont le score est de 23,70 %.]

VAR : canton de Grimaud (1er tour).

Inscr., 10 934 ; vot., 6 706 ; suffr. expr., 6 516. MM. Patrick Glo, P.S., maire de Cogolin, 2 776 voix ; Paul Beausset, maj., maire de Sainte-Maxime, 2 722 ; Poirson, P.C., 813 ; Ducroux, M.R.G., 205. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de M. Alfred Max, P.S., démissionnaire, qui avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1976 avec 4 193 voix, contre 1818 à M. Cormerais, sans étiquette. Au premier tour, M. Max était arrivé en tête avec 2 643 voix, contre 1992 à M. Brouchier, sans étiquette, 1 153 à M. Ferrari, P.C., et 528 à M. Cormerais.

Si le P.S. améliore ses positions en voix et en pourcentage (42,60 % pour M. Glo contre 41,85 % à M. Max en 1976), le P.C. recule (12,47 % contre 18,26 % en 1976).]

...et trois municipales

DOUBS : Montbéliard (1er tour).

Inscr., 15 707 ; vot., 6 887 ; suffr. expr., 6 821. MM. Gabriel Grosperrin, P.S., 4 131 voix, ELU ; Gaby Dormois, R.P.R., 2 366 ; Christian Driano, L.O., 324.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après le décès de M. André Boulloche, P.S., ancien ministre, député, maire depuis 1965, décédé le 16 mars dernier, dans un accident d'avion.

En mars 1977, la liste d'union de la gauche, conduite par André Boulloche, et composée de 26 P.S. et de 5 P.C., l'avait emporté dès le premier tour avec 5 922 voix contre 3 352 à celle de la majorité conduite par M. Kuster, R.P.R., et 972 à celle d'extrême gauche conduite par M. Driano, L.O. Il y avait eu 10 246 suffrages exprimés sur 14 711 inscrits.

Lors des premières élections législatives, les résultats du premier tour dans la ville de Montbéliard avait été les suivants : André Boulloche, député sortant, P.S., 4 986 voix (38,73 %) ; MM. Kuster, R.P.R., 3 422 (26,58 %) ; Paganelli, P.C., 1 872 (14,54 %) ; Barrière, U.D.F.-P.R., 1 499 (11,64 %) ; Minazzi, Front autog., 565 (4,38 %) ; Methot, Mouv. dém., 224 (1,74 %) ; Driano, L.O., 200 (1,55 %) ; Mme Marchandeau, Pour le pouvoir aux travailleurs, 84 (0,65 %) ; M. Queron, Démocratie prolétarienne, 20 (0,15 %). Au second tour, M. Bèche, suppléant d'André Boulloche, avait recueilli 7 765 suffrages (59,48 %) contre 5 289 à M. Kuster.

Pour cette élection municipale partielle, le P.C. soutenait le candidat du P.S., M. Grosperrin, qui a obtenu 60,56 % des suffrages exprimés. M. Dormois, soutenu par l'ensemble des formations de la majorité, a totalisé 34,68 % des suffrages exprimés, et M. Driano, 4,75 %.]

LOIRE-ATLANTIQUE : Rezé (1er tour).

Insc., 24 553 ; vot., 12 178 ; suffr. expr., 11 993. MM. Michel Bedel, P.S., 7 311 voix, ELU ; Louis Chantebel, R.P.R., 4 682.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal, où un siège était vacant depuis le décès d'Alexandre Plancher, maire depuis 1959.

En mars 1977, la liste d'union de la gauche, conduite par Alexandre Plancher et composée de 20 P.S., 9 P.C. et 2 M.R.G., l'avait emporté au premier tour avec 10 113 voix contre 6 314 à celle de la majorité, dont le chef de file était M. Benoît Macquet, R.P.R., alors député. Il y avait eu 16 427 suffrages exprimés sur 23 282 inscrits.

Au second tour des dernières élections législatives, le candidat du P.S., M. Autain, était arrivé en tête dans la ville de Rezé avec 11,795 voix (59,92 %) contre 7 889 (40,07 %) au député sortant, M. Macquet, qui a perdu son siège.

Pour cette élection municipale partielle, le P.C. soutenait M. Bedel.]

LOIRET : Orléans (1er tour).

Inscr., 58 289 ; vot., 30 601 ; suffr. expr., 30 161.

Liste de la majorité (MM. Jacques Douffiagues, dép., ancien délégué général du P.R., et Jean-Claude Penot), 16 573 voix, 2 sièges ; liste P.S. (M. Michel de La Fournière et Mme Andrée Thomas), 6 112 ; liste P.C. (M. Noël Bizouerne et Mme Henriette Dupré), 3 894 ; liste divers gauche (MM. Pierre Thibault, ex-P.S., et Paul Lacube, appar. M.R.G.), 2 583 ; liste L.O. (Mme Christiane Hauchère et M. Patrick Costard), 497 ; liste U.O.P.D.P. (MM. Paul Mercy et Jean-Jacques Regibier), 273 ; liste L.C.R. (Mme Marie-Clotilde Bastide et M. Denis Rouet), 229.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal où deux sièges étaient vacants après le décès du maire René Thinat, radical, et de Marcel Templier, radical.

En mars 1977, les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 54 097 ; suffr. expr., 37 568 ; liste de la majorité conduite par René Thinat, 18 550 ; liste d'union de la gauche conduite par M. de la Fournière, 14 516 ; liste d'extrême gauche conduite par Mme Hauchère, 4 502.

Au second tour, la liste de la majorité avait enlevé les quarante et un sièges à pourvoir avec 21 204 suffrages contre 19 674 à la liste d'union de la gauche sur 40 878 suffrages exprimés.

Les deux candidats de la majorité obtiennent 54,94 % des suffrages exprimés dès le premier tour alors que la liste de René Thinat avait recueilli, il y a un peu plus d'un an, 51,37 % des voix. En revanche le score de MM. Douffiagues et Penot est légèrement inférieur à celui enregistré par la majorité au second tour des dernières élections législatives. Dans la ville d'Orléans, dont les électeurs se répartissent dans les deux premières circonscriptions du Loiret, les deux députés de la majorité (MM. Douffiagues, P.R. et Louis Sallé, R.P.R.) avaient au total obtenu 55,68 % des suffrages exprimés.

Face à la majorité unie, socialistes et communistes n'avaient pu parvenir à un accord (« le Monde » du 6 avril). Le P.C. enregistre un net recul par rapport au premier tour des élections législatives : il passe de 18,41 % des suffrages exprimés à 12,91 %. La régression du P.S. est moins sensible : 20,26 % au lieu de 21,07 %. Il arrive en tête de la gauche malgré la présence d'une liste menée par M. Pierre Thibault, ancien secrétaire fédéral du P.S. et ancien adjoint de René Thinat. Le P.S. avait précisé que M. Thibault s'était exclu de lui-même du P.S. en étant candidat.]

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

TRANSPORTS : M. Pierre David, directeur du cabinet de M. Le Theule.

M. Pierre David, ingénieur en chef de l'armement, est nommé directeur du cabinet de M. Joël Le Theule, nouveau ministre des transports.

[Né en juin 1940, ancien élève de l'École polytechnique et de l'École nationale supérieure du génie maritime, titulaire d'une licence ès sciences économiques, M. Pierre David est, de 1964 à 1972, ingénieur du génie maritime à la direction des Constructions et armes navales, à Toulon. De 1972 à 1974, il est chargé de mission à la mission d'aménagement du territoire de la région Rhône-Alpes, où il s'occupe de l'équipement et des transports. Chargé de mission au cabinet de M. Jacques Chirac, premier ministre, de 1974 à 1976 (chargé de l'équipement, du logement et des transports). M. David est ensuite chargé de mission auprès de M. Jacques Pélissier, président du conseil d'administration de la S.N.C.F.]

M. Jean Lemoine, contrôleur des armées, est nommé conseiller technique.

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU PREMIER MINISTRE.

Au cabinet de M. Jacques Dominati, secrétaire d'État auprès du premier ministre, M. Pierre Benazet, sous-préfet hors classe, est nommé chargé de mission. M. Jean-Pierre Deneuve, administrateur civil, maire de Fécamp, conserve les fonctions de conseiller technique.

Les autonomistes de la Martinique dénoncent l'instauration d'« un processus de fascisation »

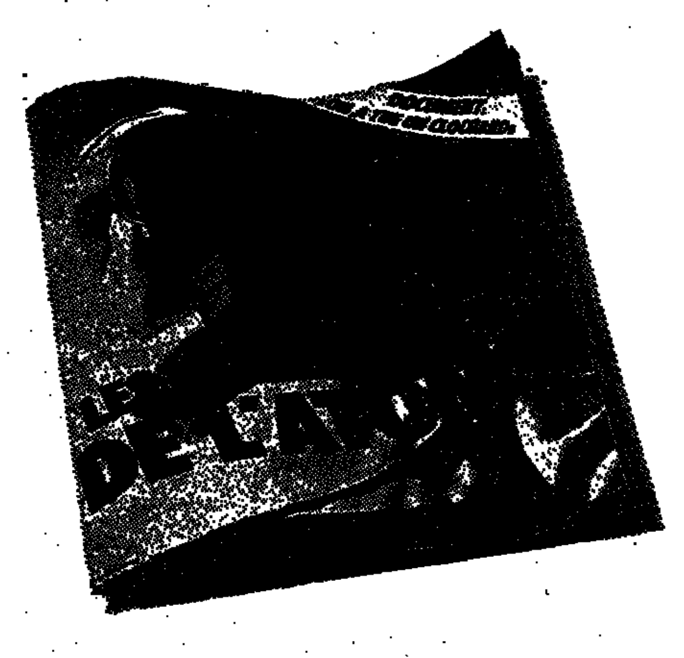
Une délégation du Front national martiniquais pour l'autonomie (F.N.M.A.) a dénoncé, mercredi 12 avril, au cours d'une conférence de presse (organisée par le Collectif des chrétiens pour l'autodétermination et par le Regroupement de l'émigration antillaise) le processus de « *fascisation* » qui est amorcé, selon elle, en Martinique, et les conditions de la campagne pour les élections législatives.

Le F.N.M.A., créé le 24 octobre 1977 (*le Monde* du 27 octobre) regroupe le parti communiste martiniquais (P.C.M.), le parti progressiste martiniquais (P.P.M.) et le parti socialiste ; ses représentants : MM. Guy Dufond (P.C.M.), Paul Gabourg (P.P.M.), Thimotée Tanger (C.G.T.M.) et Paul Manville (candidat du F.N.M.A. dans la 1re circonscription), ont affirmé que le scrutin législatif de mars 1978 a été « *celui de la peur* ». Ils ont notamment déploré que l'opposition locale ait été privée d'antenne à la radio et à la télévision et dénoncé l'inscription sur les listes électorales « *de plus de trois mille fonctionnaires et soldats métropolitains* », ainsi que le déroulement du scrutin dans la plupart des bureaux de vote. Faisant état de déclarations des élus de la majorité qui, selon eux, parlent de « *déverminisation* » en ce qui concerne les autonomistes, ils ont précisé : « *Un processus de fascisation est en train de se déclencher en Martinique, alors que des tentatives d'ouverture vers l'opposition sont faites en métropole... Nous envisageons une contre-offensive sérieuse à travers une série de manifestations publiques et une vaste campagne.* »

Les délégués du F.N.M.A. ont enfin indiqué que leur mouvement plaide pour l'autonomie dans le cadre de la République française pour « *décoloniser la Martinique* ». Ils ont préconisé l'ouverture de négociations avec le pouvoir central.

[Lors des scrutins du mois de mars dernier, les trois députés sortants de ce DOM ont été réélus : MM. Camille Petit (R.P.R.), Victor Sablé (P.R.) et Aimé Césaire (F.N.M.A.).]





régions

UN MOIS APRÈS LE NAUFRAGE DE L'« AMOCO-CADIZ »

Le pétrole continue à menacer de nouvelles parties du littoral breton

Le pire a été évité en Bretagne durant le week-end. Les vents n'ont pas tourné à l'ouest comme on le redoutait, mais plutôt au sud-est ; ils n'ont donc pas poussé les nappes de pétrole au fond des baies de Brest, de Douarnenez ou d'Audierne dans le Sud-Finistère, mais les ont plutôt éloignées vers le large.

Sur le littoral proprement dit, la situation reste inchangée. Le ramassage du pétrole et des produits pollués continue activement. L'effort porte particulièrement sur le secteur allant de l'aber Benoît à Porspoder, dans le Finistère, où travaillent militaires, marins et bénévoles. Sept chantiers supplémentaires ont été ouverts dans cette zone où des parachutistes de Tarbes sont attendus en renfort ce lundi.

Comme toutes les fins de semaine depuis l'échouement de l'« Amoco-Cadiz », le 16 mars dernier, il y a juste un mois, des milliers de curieux sont venus dimanche sur les lieux malgré les « filtrages » des gendarmes, dépêchés dans la région de Portsall pour réglementer la circulation et empêcher les non-résidents d'encombrer les rues du petit port finistérien.

Un cargo bulgare, le « Musala », qui circulait en infraction dans le « rail » au large d'Ouessant, a été intercepté par la marine nationale le dimanche 16 avril au matin. Il a été escorté à Brest. Le « Musala », selon la marine nationale, a non seulement circulé à contre-sens dans le « rail » montant, mais a également coupé le « rail » au plus près de la côte, traversant ainsi une zone interdite. C'est le second navire à être détourné de sa route par la marine nationale depuis le renforcement de la surveillance du trafic maritime dans cette zone, après le naufrage de l'« Amoco-Cadiz ». En plus de l'immobilisation du bateau, ses armateurs risquent une amende de 1 800 F...

SUR LES PLAGES AVEC LES BÉNÉVOLES

« Crevés, mais heureux »

Des bénévoles qui arrivent, d'autres qui partent, c'est un spectacle devenu classique au camp de Treompan, à côté de Portsall, une des régions les plus touchées par la marée noire de l'*Amoco-Cadiz*, où sont hébergés, depuis quinze jours, des jeunes de quatorze à vingt ans venus nettoyer les plages polluées.

En début d'après-midi, ce samedi, un car s'est rendu à la gare de Brest pour conduire à 30 kilomètres de là, dans un camp de toile, une trentaine de jeunes venus de la région parisienne. D'autres arriveront dimanche, puis lundi. Le week-end prochain, ils seront moins nombreux car les vacances scolaires seront terminées. Les bénévoles sont, en effet, principalement des étudiants.

Gilles, dix-huit ans, originaire des Yvelines, raconte sa journée dans le mazout : « *Nous passons*, dit-il, *quatre heures par jour sur les plages polluées, à racler, à ramasser le pétrole dans des sceaux, des poubelles, ou des sacs en plastique. Nous nettoyons également les rochers un par un avec des brosses en chiendent. C'est un travail dur et éprouvant, mais c'est quelque chose que l'on ne peut pas oublier. La marée noire, il faut avoir les pieds et les mains dedans pour savoir ce que c'est et comprendre.* »

Après chaque nittoyage sur les plages, il faut se décrasser soi-même. Les cirés jaunes et verts, les bottes sont entièrement couverts de mazout et, chaque jour, il faut les nettoyer à fond.

Après chaque nettoyage sur *camp*, continue Gilles, *je ne me posais pas trop de questions. Maintenant, c'est autre chose. La marée noire, je l'ai vécue à ma manière. Le pourquoi et le comment des choses, et cette situation tragique des gens du pays, il faut l'avoi vu ! Ça vous retourne les tripes.* »

Gilles n'est pas le seul à avoir cette réaction. Ils sont en effet nombreux, qu'ils soient de Lille, de Valenciennes, de Strasbourg ou de Clermont-Ferrand, à avoir vécu une véritable « expérience ». Ils partent « crevés » mais heureux d'avoir pu « *s'engager dans un travail de cette sorte* »,

Le responsable du camp, un homme d'une trentaine d'années, reconnaît que tout n'est pas facile. « *Le plus dur*, dit-il, *a été de dissuader les bénévoles qui arrivaient au lendemain de la catastrophe par centaines. Rien n'était organisé. Depuis quinze jours, c'est autre chose. Nous pouvons les accueillir, à condition qu'ils soient bien encadrés et surtout assurés.* »

« *Pour nous*, continue-t-il, *l'essentiel c'est de travailler intelligemment. Les conditions d'hébergement sont précaires. Nous vivons dans des camps de l'armée et nous n'avons pas suffisamment de douches, mais ce qui nous importe, surtout, c'est que tout le monde ait suffisamment à manger. Pas d'économies sur la nourriture.* »

50 F par jour

« *Beaucoup de gens*, conclut le responsable, *pensent que les bénévoles sont gratuits. Or, c'est totalement faux. Chacun des jeunes ici présents — le camp en a accueilli cent vingts depuis quinze jours — coûte environ 50 F par jour (nourriture, hébergement, assurance, matériel et encadrement.)* »

Les vacances s'achevant, le nombre des bénévoles étudiants devrait diminuer. Il faudra faire appel à des volontaires bretons, avait déclaré, il y a quelques jours, le préfet du Finistère, M. Paul Bourgin. C'est une solution, estime-t-on à Treompan. Les Bretons, à travers diverses associations, prendront le relais lorsque la grande vague des bénévoles des autres régions sera passée et « *la solidarité bretonne jouera à fond dès cet instant* ».





CORRESPONDANCE

Navires ingouvernables

M. Roland Gambier, à Paris (15e), nous écrit :

Il y a au moins une autre cause fondamentale du drame de l'« Amoco-Cadiz ». Il est inadmissible qu'on laisse construire des navires à haut risque, comme le sont tous les pétroliers, sans imposer la double commande des appareils de propulsion et de gouverne.

Un navire qui ne dispose que d'une seule hélice, d'un seul gouvernail et d'une seule commande sur le gouvernail est irrémédiablement désemparé à la moindre panne d'un de ces trois organes. Et que peuvent alors des remorqueurs, même ultra-puissants, sur un gros navire désemparé en cas de forte tempête ?

Les compagnies d'assurances le savent bien qui demandent, je crois, des primes moins élevées aux navires aux commandes dédoublées.

Sur les camions, considérés comme des engins à haut risque, la double commande du freinage est, je crois, obligatoire. Les pétroliers de 550 000 tonnes en construction à Saint-Nazaire ont deux hélices, me dit-on. Il est urgent de rendre la double commande obligatoire pour tous les navires à haut risque.

Pas de carte, pas de compas

M. Jean Humbert, de Brest, nous fait part de ses expériences :

En tant que pilote, je suis amené à servir dans une proportion croissante des cargos sous pavillons de complaisance, et je suis à même de constater combien l'état général de ces navires laisse de plus en plus à désirer (équipages de nationalités par trop diverses et incompétents, entretien nul, délabrement général, appareils de navigation trop souvent hors d'usage, etc.). Les exemples abondent.

C'est ainsi que, récemment, je sortais de Brest un cargo panaméen, le « Venus Destiny », qui appareillait pour le port espagnol de Pasajas, commandé par un capitaine incompétent, assisté de son frère qui voyait la mer pour la première fois ! Ce capitaine ne savait même pas mettre sa barre en service, et pour se guider avait installé sur le plancher de la timonerie un compas d'embarcation, tout le reste étant hors service. Je m'aperçus rapidement qu'il ne possédait pas de carte de la région, et il fallut insister pour qu'il accepte celle du bateau pilote. Quelques heures plus tard, il s'échouait sur la chaussée de Sein, sans savoir où il se trouvait !...

Tel une tout de Babel, un autre faisait escale avec un équipage de dix-huit marins de seize nationalités différentes, qui ne se comprenaient pas entre eux !

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	295 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Libres opinions

Les nouvelles guerres du temps de paix

par JEAN MARCEAU (*)

PARMI cormorans et macareux, étouffée, souillée, flétrie, une colombe agonise sur une plage de Bretagne. Comme elle, succombe une certaine forme de paix, sans l'intervention des moyens traditionnels de la guerre. Si la défense d'une nation repose sur l'ensemble des moyens capables d'assurer la protection de son territoire, la sauvegarde de sa population et de son patrimoine, dans l'affaire de l'*Amoco-Cadiz*, ni le territoire, ni la population, ni le patrimoine national n'ont été défendus. Ainsi la France vient d'essuyer une grave défaite.

Nous devons prendre conscience de la situation nouvelle dans laquelle nous nous trouvons, où, sans être en état de guerre, nous ne sommes plus tout à fait en état de paix. Cette situation constitue désormais la trame de notre vie quotidienne ; elle n'a rien d'exceptionnel. Si nous n'y prenons garde, la France et son peuple peuvent périr dans le silence des armes. La tragédie que vit la Bretagne appelle trois observations, à partir desquelles une réflexion plus large doit s'engager dans tout le pays :

1) Trop longtemps contenue à sa seule dimension militaire, la défense nationale doit, plus que jamais, être envisagée dans sa globalité. Une véritable défense doit prendre en compte toutes les menaces et agressions propres aux nations industrialisées.

Le drame de l'*Amoco-Cadiz* révèle, entre autres, l'extrême vulnérabilité des nations dites développées. L'inconséquence des responsables politiques, incapables de prévoir les risques et de concevoir les moyens de riposte adaptés, accentue cette fragilité.

Ce qui se passe aujourd'hui en Bretagne peut, demain, se reproduire dans l'une quelconque de nos régions, sous une forme certes différente, mais avec des conséquences aussi dramatiques. Dans une société capitaliste dont le processus de développement fondé sur la recherche du profit immédiat sans souci du coût social, a entraîné une concentration de population dans les zones urbaines et industrielles ; que surviennent des événements naturels (inondations, enneigement exceptionnel, tremblement de terre...) ou accidentels (incendie, pollutions diverses...), les conséquences en sont aussitôt catastrophiques.

L'impréparation et l'improvisation des opérations d'assistance, dès lors qu'elles nécessitent une coordination dépassant le cadre local, les aggravent encore. Que ces événements se produisent au moment des grandes migrations saisonnières, comme les vacances d'été ou d'hiver, la situation devient alors inextricable.

La perception de ces menaces nouvelles conduit à préconiser la mise en place d'une organisation de défense civile digne de ce nom comme il en existe dans des pays voisins du nôtre, dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire tenant enfin compte de la volonté des citoyens de vivre autrement. Une défense effective de notre territoire, de notre patrimoine et de notre peuple ne pourra être assurée qu'à ce prix.

2) Pour avoir réduit la défense de la France à son seul aspect militaire en privilégiant l'armement nucléaire et la stratégie de dissuasion, la droite au pouvoir a provoqué le déclin de l'esprit de défense dans notre peuple. Les spécialistes, théoriciens et stratèges, ont, à grands coups d'abstractions, dévitalisé et dénaturé la réalité de la défense. Ce déclin n'a rien d'inéluctable.

C'est cette vérité que François Mitterrand a traduite, lors de la convention nationale du parti socialiste sur la défense, en disant : « *La mobilisation populaire n'est possible que si notre jeunesse et notre pays retrouvent confiance dans les lendemains, et ils ne retrouveront pas confiance dans des lendemains qui leur promettraient l'atome meurtrier.* »

La mobilisation générale pour venir en aide aux populations touchées par la marée noire à laquelle nous assistons montre à l'évidence que l'esprit et la volonté de défense de notre peuple sont bien réels lorsqu'il y a une connaissance claire et un accord profond sur ce qu'il convient de défendre et de protéger.

Dans ces conditions et partant de ce constat, pourquoi ne pas revoir les missions et l'organisation du service national ? Chacun s'accorde à le reconnaître inadapté, inégal et non universel.

Conçu à une époque où les seules menaces réelles étaient de nature militaire, ce service ne correspond plus aux nécessités actuelles de la défense. Un service national rénové, d'une durée réduite, accompli à proximité du domicile, ouvert aux jeunes Français et aux jeunes Françaises, lié à une réorganisation des réserves, pourrait, à côté des missions militaires traditionnelles, accorder une large place à la satisfaction des missions de protection civile. Un service de cette nature, dont l'utilité ne serait plus contestable, recréerait les liens communautaires et traduirait la volonté d'une solidarité nationale et, éventuellement, internationale.

3) Entre la prise en compte des menaces d'un genre nouveau qui pèsent sur notre pays, la volonté de notre peuple d'y faire face et l'organisation mise en place par les pouvoirs publics, il y a un fossé sur lequel il n'est nul besoin de s'étendre. La résistance au changement de groupes de pression militaires et civils paralyse un pouvoir politique pauvre en imagination et velléitaire. Les responsables militaires ont trop souvent l'habitude de considérer la défense nationale comme leur propriété exclusive. La moindre atteinte à leur monopole provoque leur susceptibilité.

Si, jusqu'à présent, tous les projets de constitution de forces de protection civile sont restés lettre morte, ce n'est pas par pur hasard. Quant aux administrations civiles, leur souci majeur paraît être, dans la plupart des circonstances, de préserver le précarré de leur compétence plutôt que de coopérer en vue du bien public. Forteresses et privilèges bloquent une évolution devenue indispensable. Il faudra bien y mettre un terme si l'on veut bâtir une structure originale au sein de laquelle pourraient être assurées les missions de défense civile en liaison avec les centres de secours et de sécurité répartis sur l'ensemble du territoire national. Le rôle des collectivités locales deviendrait fondamental pour la définition des besoins, l'examen et la mise en œuvre des moyens de prévention et la coordination des opérations d'intervention.

Le P.S a proposé, pour atteindre ces objectifs, que soit constituée une véritable force de mobilisation populaire. Cette réforme est possible, elle est urgente. Sinon...

(*) Secrétaire de la commission de défense nationale du parti socialiste. Délégué général des conventions pour l'armée nouvelle.

La mission du nouveau ministère du cadre de vie

CONTINUER À ÉQUIPER LE PAYS TOUT EN PROTÉGEANT LES SITES

(De notre correspondant.)

Orléans. — Le nouveau ministre de l'environnement et du cadre de vie a rendu visite, le vendredi 14 avril, à la direction départementale de l'équipement du Loiret où il a été reçu par le directeur, M. François Kosciusko-Morizet : M. Michel d'Ornano voulait voir comment fonctionnent, sur le terrain, les services de l'équipement qui sont placés sous la tutelle de ce nouveau ministère.

Au cours d'une réunion de travail ont été spécialement examinées la délivrance des permis de construire, l'élaboration des plans d'urbanisme, la protection des sites et des abords des monuments et la défense de l'environnement.

« La mission que le président de la République a confiée au nouveau ministère de l'environnement, a déclaré M. d'Ornano, *correspond à une nécessité qui est bien ressentie par le public et qui consiste à poursuivre l'équipement de notre pays tout en protégeant les sites, le caractère de nos régions, l'environnement et en développant la qualité des constructions. Mais il faut aussi simplifier les procédures et donc raccourcir les délais, mieux informer le public. Le regroupement au sein d'un ministère de tous les services qui participent à cette tâche, qu'il s'agisse des directions de l'équipement, des conservateurs régionaux et des architectes des bâtiments de France, des délégués régionaux à l'environnement, doit permettre d'atteindre cet objectif en liaison avec les élus locaux. »*

R. G.

LE POINT DE VUE DES SYNDICATS

Parlant de la division du ministère de l'équipement, la fédération des transports et de l'équipement C.F.D.T. note que cette réorganisation est un retour à la situation qui existait avant 1966.

« Les mauvaises conditions de vie et de logement dont sont victimes les travailleurs sont dues à une société basée sur le profit et la spéculation et non à une supposée mauvaise organisation administrative », estime le syndicat. *« Cette mesure, dont le spectaculaire n'a d'égal que l'inutilité*, n'est, selon la C.F.D.T., *en rien susceptible d'apporter un quelconque changement aux conditions de vie des travailleurs. »*

De son côté, la fédération des syndicats C.G.T. de l'équipement estime, dans un communiqué, que *« l'éclatement du ministère en deux — un ministère de l'environnement et du cadre de vie et un ministère des transports — au-delà des déclarations ministérielles démagogiques sur une prétendue décentralisation, recouvre en fait une centralisation.*

» Les attributions du nouveau ministère de l'environnement et du cadre de vie sont, note la C.G.T., *celles dont le rapport Guichard prévoit un transfert des compétences de l'Etat et des communes sur des communautés de communes. Il s'agit donc d'un premier acte de cette politique visant à déposséder les municipalités élues de leurs pouvoirs au profit de communautés de communes, établissements publics gérés par un conseil d'administration non élu et dirigé par un syndic au pouvoir exorbitant sous la tutelle contraignante du préfet et des nouveaux ministres. (...) Le personnel de l'équipement*, conclut le communiqué, *s'opposera par son action à cette opération et à ses conséquences graves pour lui comme pour toute la population. »*

● *Tours : eau rare.* — Une semaine après l'effondrement du pont Wilson, Tours est parcimonieusement alimentée en eau, la conduite provisoire installée sur le pont suspendu réservé à la circulation des piétons et des deux-roues ne débitant que 20 000 à 24 000 mètres cubes par jour.

La consommation habituelle de la ville étant de 38 000 à 42 000 mètres cubes, les problèmes d'alimentation persisteront tant que les deux branchements venant du Cher, au sur de la ville, qui devraient être réalisés pour la fin de la semaine, et permettre ainsi l'alimentation quasi normale de la ville, ne seront pas terminés.

● *Des recettes pour le tunnel de Sainte-Marie.* — Après un démarrage assez difficile, le tunnel transvosgien de Sainte-Marie-aux-Mines commence à faire des recettes non négligeables : 4,6 millions de francs en 1977 au lieu de 3,7 millions en 1976.

L'ouvrage, qui est le plus long tunnel routier situé à l'intérieur du territoire français, a été emprunté par près de 408 000 véhicules, dont près de 80 000 poids-lourds l'année dernière (319 000 véhicules en 1976).

Au Salon de Grenoble

TOUS LES HOTELIERS DE MONTAGNE POURRONT SE MODERNISER DANS LES MEILLEURES CONDITIONS annonce M. Essig

Inaugurant la semaine dernière le troisième Salon de l'aménagement en montagne à Grenoble, M. François Essig, délégué à l'aménagement du territoire, a annoncé la prochaine parution du décret étendant à toute la montagne les règles d'octroi de la prime spéciale d'aménagement hôtelier du Massif central.

« *Ainsi*, a déclaré M. Essig, *les établissements de plus de dix chambres pourront se moderniser dans de meilleures conditions. Par ailleurs, nous étudions des mesures en faveur de la petite hôtellerie artisanale de moins de dix chambres, afin de préserver le capital d'accueil excepionnel qu'elle constitue pour maintenir un élément appréciable d'animation des petites communes rurales.* »

Le délégué à l'aménagement du territoire a réaffirmé devant les élus des zones de montagne que « *des instructions ont été données par le premier ministre aux préfets et aux administrations centrales pour donner un coup d'arrêt à la disparition des services publics locaux et adapter les règles générales des services publics aux contraintes spécifiques de telle ou telle région, en particulier de la montagne* ».

« *La politique de la montagne*, a ensuite précisé M. Essig, *doit s'adapter aux particularités de chaque massif. C'est le rôle des schémas d'orientation et d'aménagement de massif qui permet, en outre, de développer le rôle des partenaires régionaux et locaux dans l'aménagement.* »

RÉGIONS

EN ILE-DE-FRANCE

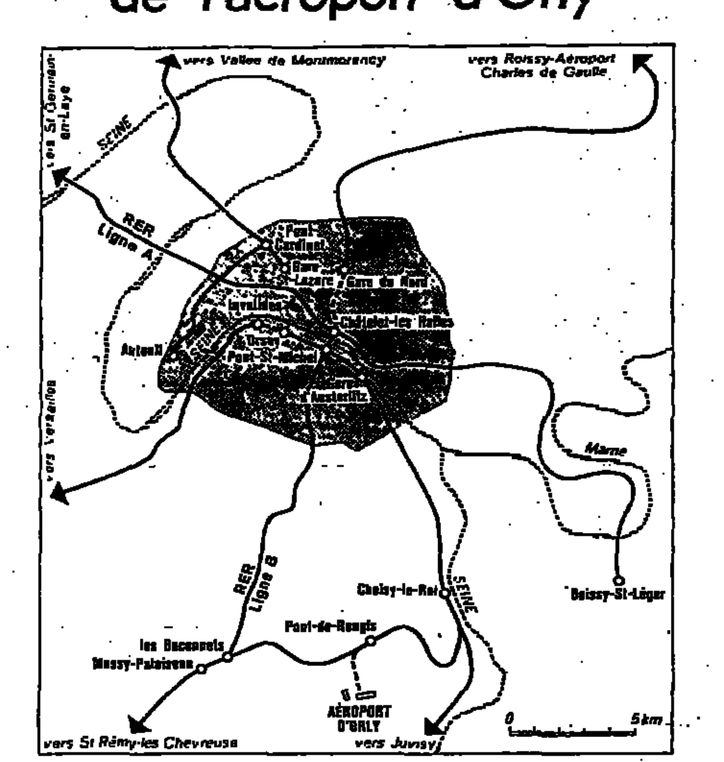
PARIS-CHANTIERS

Deux nouveaux projets pour la desserte de l'aéroport d'Orly

La S.N.C.F., la R.A.T.P. et l'Aéroport de Paris étudient actuellement un projet de nouvelle desserte de l'aéroport d'Orly par aménagement soit de la ligne de Sceaux (ligne B du R.E.R.), soit de la ligne S.N.C.F. Gare d'Orsay-Juvisy, *prochainement intégrée* dans la future transversale rive gauche lorsque la liaison entre les stations Invalides et Orsay sera réalisée en 1979.

L'aménagement de la ligne de Sceaux par un raccordement à la hauteur des Baconnets d'une ligne en direction de l'aéroport d'Orly présente un avantage : lorsque la ligne de Sceaux viendra en 1981 se brancher sur les voies S.N.C.F. banlieue de la gare du Nord (c'est l'interconnexion), la jonction entre Orly et Roissy serait ainsi réalisée. Mais ce projet présente deux inconvénients. Il nécessiterait la destruction d'un certain nombre de pavillons lors de la construction de la nouvelle ligne. D'autre part, le trafic sur la ligne de Sceaux sera, lors de la mise en service de l'interconnexion, très intense.

Dans le projet d'aménagement de la liaison de la S.N.C.F. Orsay-Juvisy, on prévoit de raccorder à Pont-de-Rungis une ligne qui desservirait l'aéroport d'Orly. Une station construite à Saint-Michel, sur la ligne de Sceaux, permettrait de faire la jonction entre la ligne de la S.N.C.F. Orsay-Juvisy et le réseau de la R.A.T.P. Les usagers pourraient ainsi aller par le train d'Orly à Roissy, avec toutefois une rupture de charge à Saint-Michel. Il faut aussi noter que la transversale rive gauche sera ultérieurement raccordée à la vallée de Montmorency par le biais d'un pont de chemin de fer construit à la hauteur de la Maison de la radio et ainsi reliée à la ligne Auteuil-Cardinet. Cette seconde formule présente un inconvénient évident : la liaison entre les deux aéroports n'est pas directe. — M.-C. R.



DÉBAT

Le pont des Arts doit être rendu aux Parisiens

Vous évoquiez dans *le Monde* du 11 avril l'avenir réservé à la passerelle des Arts. Trois possibilités étaient envisagées : « *Une construction identique ; une reconstruction un peu différente (?)... ; un pont moderne enfin.* » C'était oublier une quatrième solution, la plus évidente, semble-t-il : la conservation et la réparation de l'actuel pont des Arts.

Trois arguments plaident en ce sens. Inauguré en 1804, c'est le premier pont métallique construit en France et le troisième au monde après ceux de Coalbrookdale et de Sunderland, en Angleterre. Il mérite à ce titre d'être préservé dans son intégrité comme « incunable » de l'architecture métallique européenne. C'est ensuite un ouvrage remarquable tant par sa technologie que par son élégance architecturale. Enfin, la finesse de son dessin a permis son intégration à un des lieux les plus fameux du monde, cet espace où l'on peut entendre « *une palpitation énorme et lente, cette âme de Paris épandue autour de son berceau (1)* ».

L'inscription de l'ouvrage à l'inventaire de 1975 n'a été qu'une demi-mesure, alors qu'une proposition de classement avait été faite en 1973 à la commission des monuments historiques. Le sort du pont demeure, en surplus, menacé par une coalition d'intérêts divers. Il y a d'abord ceux pour qui l'histoire de l'architecture s'arrête au dix-huitième siècle. On peut penser que cet état d'esprit est actuellement en train de changer et que le dix-neuvième siècle architectural fait maintenant partie de notre patrimoine culturel. Ensuite, des raisons « fonctionnelles » ont été invoquées : le pont des Arts gêne la navigation sur la Seine. Fort bien, supprimons-le, mais il faudra alors démolir le Pont-Neuf, à peine plus large, de même que le pont Royal, le pont Marie et le pont Saint-Michel...

Il est vrai qu'en 1970 une des piles du pont a été endommagée par une péniche circulant à vide, entraînée par le courant lors d'une crue. Il est vrai aussi que le même accident était survenu dix ans plus tôt au même endroit. Le bruit avait même couru que les deux péniches appartenaient à la même compagnie... Quoi qu'il en soit, une forte pression s'exerce en vue de mettre la Seine au gabarit international, ce qui nécessiterait, outre la destruction du pont des Arts, celle probable des ponts cités ci-dessus. Tel est le débat dont les termes devraient être clairement posés.

Une dernière raison, technique celle-ci, est souvent avancée en faveur de la suppression du pont : il est en mauvais état et sa structure en fonte serait impossible à réparer. Certes, de nombreuses pièces sont fendues, voire cassées. Cela est dû au poids des ans, mais aussi aux accidents dont nous avons parlé et à la surcharge excessive qu'impose le tablier en béton qui a remplacé le plancher originel en bois. De plus, son entretien est depuis des années réduit au strict minimum, pour ne pas dire inexistant. Le pont est fermé à la circulation des piétons depuis le printemps 1976, mais cette action conservatrice n'a pas entraîné de mesures propres à le remettre en usage. Pourtant, le matériau même du pont et son mode de construction rendent facile le remplacement des pièces défectueuses par des pièces neuves. A titre d'exemple, le démontage et le remontage à Nogent-sur-Marne d'un pavillon des Halles centrales de Paris n'a pas posé de problèmes techniques particuliers, alors que cela avait été jugé impossible, tout au moins avant que l'opération d'urbanisme ne soit suffisamment engagée...

Souhaitons donc que le pont des Arts retrouve la place qui lui revient et qu'il soit rapidement rendu à Paris et aux Parisiens.

BERTRAND LEMOINE,
ingénieur civil des ponts et chaussées.

(1) E. Zola, l'œuvre in *les Rougon-Macquart*, cité par P. Loyer et M. Masser, *Plaidoyer pour un pont*, in *l'architecture d'aujourd'hui*, nov.-déc. 1974.

L'affaire de Saint-Quentin-en-Yvelines

Les entreprises spoliées s'adressent au tribunal

Si l'action engagée devant le tribunal administratif de Versailles aboutit, les communes de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines pourraient payer quelque 8 millions de francs aux entreprises victimes des malversations de la Construction générale du bâtiment (C.G.B.), dont le dépôt de bilan en janvier 1977 avait été à l'origine d'un scandale financier.

Par l'intermédiaire de leur avocat, Mᵉ François Chéron, les vingt entreprises spoliées s'apprêtent, dans le courant de la semaine, à déposer devant la juridiction administrative des mémoires dirigés contre l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle, mais aussi, et c'est plus surprenant, contre le maître d'œuvre, le syndicat communautaire d'aménagement.

Sur ces vingt entreprises, aucune n'a disparu, mais quatre ont déposé leur bilan et obtenu par règlement judiciaire de pouvoir présenter un concordat à leurs créanciers. Toutes ont perçu les sommes que l'établissement public avait encore en dotation budgétaire. C'est pour pouvoir récupérer les quelque 8 millions de francs déjà versés par la ville nouvelle à la C.G.B. que les entreprises entament une nouvelle action en justice.

Afin de pouvoir tirer au clair les circonstances dans lesquelles la C.G.B. semble s'être servie, d'une part, d'une certaine « souplesse » dans la passation des marchés de la ville nouvelle et, d'autre part, du désir normal des entrepreneurs de conclure de nouvelles affaires, le juge Marc Ducomte a confié plusieurs commissions rogatoires à la section financière de la police judiciaire de Versailles. En outre, une expertise comptable a été ordonnée.

Les résultats de ces enquêtes ne seront pas en possession du juge avant la fin de l'année 1978. Toutefois, sans attendre, M. Ducomte avait dès le début de l'affaire inculpé le P.-D. G. de la C.G.B., M. Philippe Dionisi, pour abus de confiance et escroqueries. M. Dionisi reste et restera peut-être le seul inculpé de cette affaire où, semble-t-il, les négligences y paraissent plus évidentes, voire systématiques, que les intentions frauduleuses.

Les entreprises demandent au tribunal administratif de prononcer la nullité de tous les marchés, en raison, selon elles, du non-respect des procédures. Parmi les infractions notées dans le mémoire établi à cette occasion figurent notamment le défaut d'agrément préalable du mandataire C.G.B. ainsi que le défaut de capacité juridique et d'aptitudes techniques et financières de cette entreprise qui s'est vue attribuer trois marchés de construction scolaire avant même sa constitution officielle.

« *En acceptant que la C.G.B. soumissionne sans lettre d'accord*, est-il écrit dans le mémoire, *sans lui avoir donné l'agrément préalable à la remise des offres, sans indication individuelle des comptes d'entreprise, en ne notifiant pas les marchés individuellement aux entreprises, en acceptant que les dossiers soient artificiellement régularisés après l'attribution, l'EPA a vicié la régularité de la passation des marchés pour favoriser la C.G.B. à l'insu des entreprises, tenues volontairement dans l'ignorance de leur qualité juridique exacte, et a ainsi permis la réalisation du préjudice qu'elles ont subi.* »

Le tribunal administratif n'examinera pas le dossier avant de longs mois. Pendant ce temps, les groupes scolaires de la ville nouvelle fonctionnent normalement mais les entreprises supportent des frais financiers qui mettent, pour plusieurs d'entre elles, leur existence en péril.

DAMIEN RÉGIS.

D'UN DÉPARTEMENT A L'AUTRE

• YVELINES

Toussus restera en l'état

Plusieurs riverains de l'aéroport de Toussus-le-Noble s'étaient inquiétés des projets d'agrandissement de cet aérodrome en fonction notamment des perspectives de déplacement de celui de Guyancourt. M. Pierre Noë, sénateur socialiste de l'Essonne, avait posé à ce propos une question écrite à l'ancien secrétaire d'Etat aux transports, qui vient de lui répondre (*Journal officiel* du 7 avril).

« *Les aménagements réalisés sur le terrain de l'aérodrome de Toussus correspondent à un besoin des usagers et non pas à un projet de modification des pistes actuelles. Ils sont compatibles avec les engagements pris par le gouvernement qui seront évidemment tenus.*

» *L'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yveline, dont les projets comprennent l'urbanisation du site de l'aérodrome de Guyancourt, poursuit, de son côté, des recherches sur les différentes possibilités de déplacement de cet aérodrome.*

» *Il ne saurait être question de procéder à un quelconque regroupement des trafics de Toussus et de Guyancourt, les circuits de vol associés aux deux plates-formes devant, dans tous les cas, rester séparés.* »

• HAUTS-DE-SEINE

Un parc de loisirs « extra muros »

Que peut faire une commune de banlieue qui rêve d'un magnifique parc de loisirs et qui n'a pas la place de le réaliser sur son propre territoire ? M. Jacques Baumel, député R.P.R. et maire de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), a tenté de donner une réponse à cette question en faisant acheter il y a deux ans par son conseil municipal une propriété de 16 hectares à Cormeilles-en-Vexin (Val-d'Oise) à 40 kilomètres au nord de Paris. Baptisé Malmaison 2, ce parc où vivent en quasi liberté de nombreux animaux — chevaux, biches, cygnes — comprend également des aires de jeu et de pique-nique qui en font un lieu de promenade champêtre idéal pour les week-ends de Pâques à la Toussaint.

Malheureusement, sur les quelque *cent mille visiteurs* recensés en 1977, les Rueillois se sont révélés rarissimes, sans doute en raison de l'éloignement et bien qu'ils puissent accéder gratuitement au parc.

Gratuitement ? Voire... Les *services municipaux qui ne semblent* pas désireux ou pas en mesure de faire connaître précisément le coût d'un tel équipement se bornent à mentionner que l'Association de gestion du parc, qui encaisse le montant des entrées, a, en 1977, couvert ses frais de fonctionnement et versé à la ville de Rueil une somme de 275 000 F « *pour alléger les charges qu'elle supporte* ». Ces charges sont définies comme « *celles incombant normalement aux propriétaires d'un tel ensemble, de même que l'amortissement de l'emprunt contracté pour l'acquisition de la propriété (3 millions de F), le coût des travaux d'agrandissement et d'aménagement ainsi que les charges de personnel (sept à huit permanents et deux à trois saisonniers)* ». Un bref calcul permet de penser qu'une telle propriété, si remarquable soit-elle, pèse finalement bien lourd pour des contribuables qui en profitent peu, et on peut douter que la formule lancée par la municipalité rueilloise apporte une solution véritablement satisfaisante à la fringale de chlorophylle que partagent les habitants de nombreuses communes de l'Ile-de-France. — F. R.

• VAL-DE-MARNE

Ivry perd son travail

Ivry était encore, au début des années 60, un des « *bastions industriels* » de la banlieue parisienne tout comme Saint-Ouen, Levallois-Perret, Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Montreuil... Mais la désindustrialisation a plus durement frappé la commune au cours des dernières années.

L'industrialisation d'Ivry avait *débuté très tôt, dès la moitié du* siècle dernier (les Forges d'Ivry, spécialisées dans la fabrication des ressorts et d'essieux pour voitures automobiles et voitures attelées débutèrent leur activité en 1842) et connut rapidement *un grand essor. En 1913, on* comptait déjà 12 500 emplois industriels, dont 5 000 dans la métallurgie et 3 000 dans l'industrie électrique.

La crise économique de 1929 avait déjà profondément affecté cette prospérité. Au lendemain de la guerre, la politique de décentralisation aggrava encore la situation de cette banlieue parisienne.

De 1968 à 1976, une centaine d'entreprises, et non des moindres, ont fermé leurs portes : Genève, Demolin, Postillon, SIFIC... qui employaient respectivement, lors de leur fermeture, 500, 330, 420 et 200 salariés. D'autres ont également vu leurs *effectifs diminuer* de façon importante. C'est notamment le cas des établissements S.K.F. France (roulements à billes), qui n'emploient plus aujourd'hui que 860 ouvriers, contre plus de 3 000 il y a quinze ans. Le cas de cette *entreprise* et les raisons de la diminution de ses effectifs sont assez significatifs et illustrent, à eux seuls, les raisons de la désindustrialisation à Ivry : recherche d'une main-d'œuvre nouvelle et à meilleur marché par la création d'unités de production en province plutôt qu'en région parisienne.

Ainsi, depuis une quinzaine d'années, Ivry a perdu plus de dix mille emplois. Diminution du nombre d'emplois et augmentation du nombre d'actifs résidant à Ivry (une des plus importantes communes du Val-de-Marne avec 65 000 habitants) contribuent à faire peu à peu de cette ville une cité-dortoir et à augmenter le nombre de migrations alternantes. En 1962, 13 225 Ivryens travaillaient hors de la commune ; en 1975, ils étaient 20 750. — F. G.

Bus-taxi à l'Hay-les-Roses

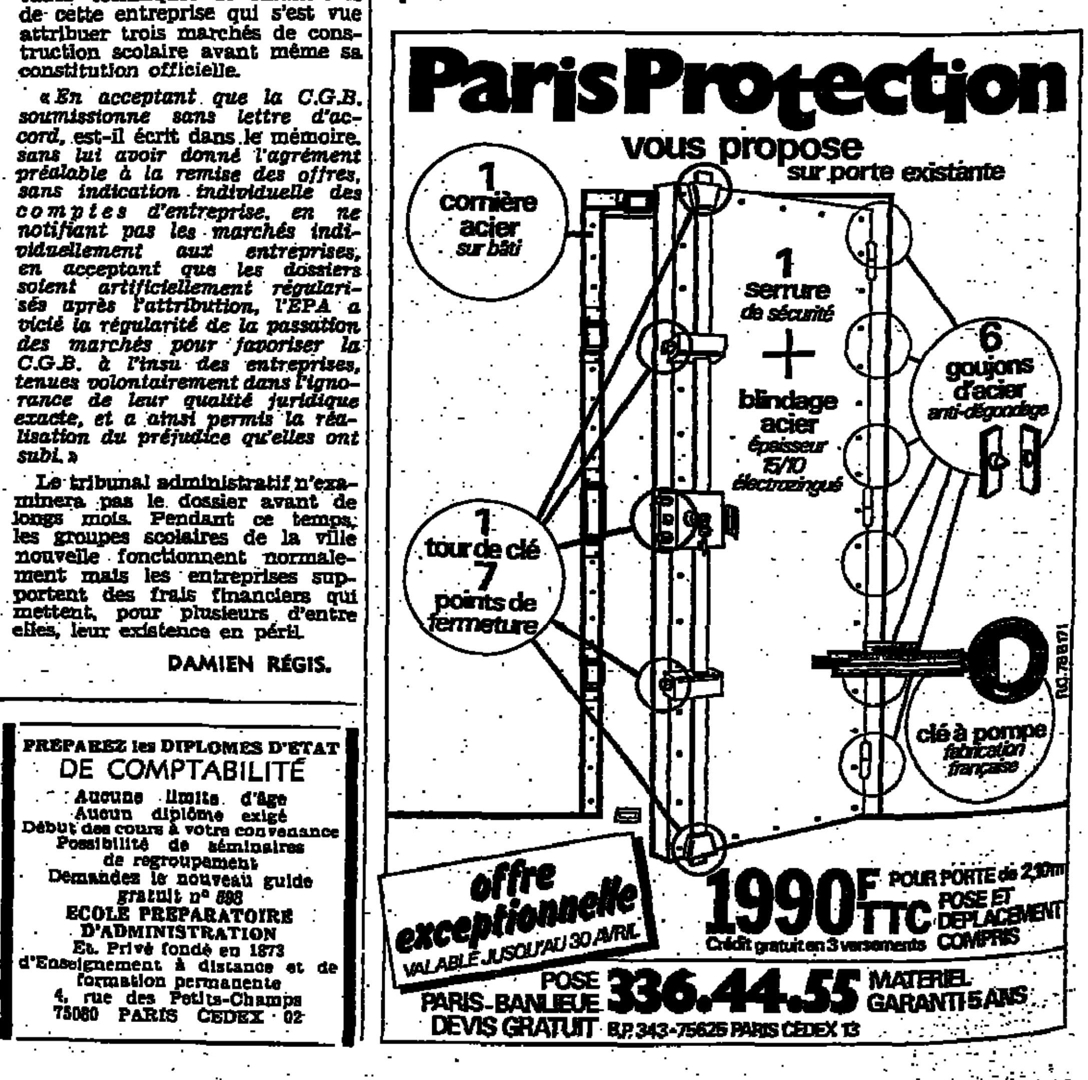
Après Conflans-Sainte-Honorine, Andrésy et Maurecourt (Yvelines), qui exploitent en commun un service de busphone, et Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), qui a mis au point un service *intra muros* de minibus avec la R.A.T.P., c'est la municipalité de l'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne) qui étudie actuellement avec la TREGIE (organisme d'étude, également à l'origine de l'expérience dans les Yvelines), la mise en place dans cette ville d'un système de busphone.

Il devrait, en principe, être mis en service dans le courant du dernier trimestre de cette année.

Les chauffeurs et les véhicules minicars ou cars (d'une capacité variable suivant les demandes et les moments de la journée) seront communaux. D'autre part, les véhicules seront aménagés à l'intention des personnes handicapées.

• *Chère Villette, histoire d'un quartier de Paris.* — Cet ouvrage de M. Gravereau, dont nous avons rendu compte dans le *Monde* du 24 janvier 1978 (p. 35), est désormais en vente à la librairie Julliard, 229, boulevard Saint-Germain, Paris-7ᵉ.

• *Une chanson de l'Ile-de-France.* — Le conseil régional d'Ile-de-France vient de faire enregistrer une chanson de l'Ile-de-France. Ce disque (tiré à cinq mille exemplaires) sera prochainement mis en vente. Sa publication fait partie de la campagne d'information et de sensibilisation menée actuellement par le conseil régional : timbre de l'Ile-de-France, mise en vente de boîtes d'allumettes à l'emblème de la région.



Le Monde

société

Le débat sur la proposition de loi de M. Caillavet

Celui qui n'a pas peur de la mort...

M. Henri Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne (gauche démocratique), avait, samedi 15 avril sur Antenne 2, quinze minutes pour convaincre quelques invités et des millions de téléspectateurs du bien-fondé de sa proposition de loi sur le droit à la mort. Ses *a priori* ne furent contestés par personne, qu'il s'agisse de préserver la qualité de la vie et non sa durée ou de permettre à chacun de mourir avec dignité. *Or lui a reconnu* au moins un mérite tout journalistique : celui d'avoir été l'occasion d'un tel débat sur la bonne mort. Mais la *volonté de M. Caillavet de* légiférer sur les derniers instants de nos existences n'a convaincu apparemment personne.

Qu'est-ce qu'un malade « incurable » ? Que penser de ceux qui vivront encore dix ou quinze ans avec un traitement ? Quant commence l'acharnement thérapeutique et où s'arrête *l'indolence thérapeutique* ? A ces questions M. Caillavet n'a pas répondu avec une précision suffisante, face à des médecins qui parlaient de leurs responsabilités de tous les jours. L'euthanasie est d'ores et déjà entrée dans les faits : le docteur Le Gall, médecin réanimateur, a reconnu qu'on ne prolongeait pas, aujourd'hui, indéfiniment la vie des grands malades dont l'état se dégradait totalement. Et on ne fait pas appel pour autant à un tribunal de trois médecins, comme le prévoit la proposition de loi.

Mais le témoignage le plus fort contre ce texte a sans doute été celui d'un des malades invités par la rédaction d'Antenne 2 qui fit ainsi entendre la voix des premiers concernés.

M. Bernard Gavoty, opéré d'une très grave maladie des reins, avait souhaité qu'on mette fin à ses jours pendant son épreuve. Aujourd'hui, il est heureux de vivre, plus apaisé même qu'avant la maladie. Ainsi, *« rien n'est plus difficile*, devait-il dire, *que de savoir comment on réagira aux portes de la mort »*, faisant ainsi écho au professeur Léon Schwartzenberg, qui affirmait que *« celui qui dit ne pas avoir peur de la mort est très souvent celui qui est en bonne santé »*. Comment, dans ces conditions, ont demandé plusieurs invités, prévoir cinq ans auparavant nos réactions face à la souffrance et à la mort ?

Pourtant le malade est peut-être aujourd'hui, a-t-on souligné, trop souvent absent de la décision qui est prise à son égard. Ainsi, même inconscient, il pourrait faire entendre sa voix par l'intermédiaire des infirmières qui l'ont côtoyé ou de sa famille ou de ses proches, au moment où les médecins font un ultime diagnostic. La vérité est-elle toujours bonne à dire ? Tel était l'avis de cette femme atteinte d'un cancer, longtemps à la recherche de la véritable nature de son mal, et qui se vit répondre dans plus d'un hôpital : *« Mais qu'est-ce que vous n'allez pas chercher ! »* Faut-il pourtant, au prix de la vérité, sacrifier toute espérance ? A cette question fondamentale du professeur Maurice Tubiana, même cette malade répondit négativement.

M. Caillavet devrait bien songer à déposer une proposition de loi sur la relation médecin-malade qui se situe au centre des problèmes posés par son texte actuel...

NICOLAS BEAU.

Mme VEIL FAIT DES RÉSERVES SUR LA PROPOSITION DE LOI DE M. CAILLAVET

Interrogée sur la proposition de loi de M. Henri Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne (Gauche démocratique), concernant l'acharnement thérapeutique et le droit à la mort (« le Monde » du 15 avril), Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, nous a fait la déclaration suivante :

« Il est très difficile de légiférer dans des domaines touchant de très près à la vie personnelle et à l'éthique, et en l'espèce, il n'y a pas réellement, à mon sens, de problème urgent qui requiert l'intervention du législateur. En effet, cette question de l'acharnement thérapeutique se pose, d'ores et déjà, aux médecins qui sont appelés à se prononcer au cas par cas, afin de ne pas prolonger artificiellement une agonie douloureuse ou des comas dépassés.

» De plus, le consentement de la personne en bonne santé, tel qu'il est prévu dans la proposition de loi, sera-t-il le même que celui donné dans une toute autre situation avec quelques jours de vie devant soi ? Rien n'est moins sûr.

» Si, en définitive, parler de la mort comme participant à la vie ne peut pas être mauvais, puisqu'il s'agit là d'un terme normal à toute existence, il faut faire attention à ce que ce débat sur la mort n'inquiète pas le public et ne mette en cause la relation médecin-malade, qui doit rester un rapport de confiance. Le problème reste en fait d'humaniser la mort à l'hôpital, où meurent une grande partie des gens, et de faire apparaître une sensibilité nouvelle, là et aussi dans les établissements de longs séjours où vivent les personnes âgées. »

● *Le docteur Bernard Pons*, député de l'Essonne (R.P.R.), a pris position contre la proposition de loi de M. Caillavet sur l'acharnement thérapeutique. Le délégué national du R.P.R. pour l'action sociale a déclaré : « *Je m'opposerai de toutes mes forces et avec la plus grande détermination à la proposition de loi de M. Caillavet, car, si cette proposition peut satisfaire les interrogations de certains juristes, elle est contraire à l'éthique et aux règles fondamentales de la médecine.* »

LA VACCINATION CONTRE LA POLIOMYÉLITE RESTE NÉCESSAIRE AUX ÉTATS-UNIS

estime l'Organisation mondiale de la santé

L'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) attire l'attention des Etats-Unis sur les risques d'épidémie de poliomyélite, si l'immunité de la population n'est pas maintenue. La régression spectaculaire de cette maladie aux Etats-Unis a fait décliner le taux de vaccination dans le pays. Ainsi, en 1976, 38 % des enfants âgés d'un à quatre ans n'avaient pas reçu la primo-vaccination. Or c'est, d'après l'O.M.S., grâce aux vaccins que le nombre de cas de cette maladie est tombé aux Etats-Unis de 18 000 en 1954 à 8 seulement en 1976 et que les risques sont devenus très faibles.

Réunis à Lyon

Deux cent cinquante objecteurs de conscience lancent une campagne d'information

De notre correspondant

Lyon. — Deux cent cinquante objecteurs de conscience se sont réunis samedi 15 et dimanche 16 avril au centre Pierre-Valdo à Lyon. Ce rassemblement national, le plus important numériquement depuis l'obtention du statut en 1963, était destiné à « *protester contre la répression* », qui se concrétise par « *la recrudescence de procès* (une centaine en six mois) *et par des peines de prison ferme contre certains* ». Il avait été organisé par deux journaux, *Objection* et *la Gueule ouverte-Combat non violent* et une organisation lyonnaise, le GARM (Groupe d'action et de résistance à la militarisation).

Une semaine nationale d'action et d'information

Une semaine nationale d'action et d'information, à partir du 2 mai, a été décidée pour « *dénoncer la répression utilisée pour évacuer un courant d'idées et la tentative de mise en place d'un service civique généralisé* ». Des tracts, des affiches, des informations seront diffusés auprès des mass media et, sans doute, un certain nombre d'actions viseront des administrations.

Les deux cent cinquante objecteurs présents, dont beaucoup étaient venus de Bretagne et de la région parisienne, ont refusé les affectations autoritaires pendant le service national, soit auprès de l'Office national des forêts (O.N.F.) soit auprès des affaires culturelles ou sociales. Environ la moitié d'entre eux font partie de deux organisations structurées : le Comité de lutte objecteurs (C.L.O.) et la Fédération d'objecteurs (FEDO).

Il y a actuellement en France environ deux mille cinq cents objecteurs de conscience bénéficiant du statut et refusant les affectations à l'O.N.F., ce qui représente, selon le GARM, 60 % de l'ensemble des objecteurs. Le nombre d'insoumis « totaux » refusant le statut d'objecteurs et toute forme de service national est beaucoup plus difficile à évaluer, certains étant réformés (pour des raisons psychiatriques) avant même leur passage devant le tribunal permanent des forces armées (T.P.F.A.) ; quelques dizaines d'entre eux comparaissent tous les ans devant un T.P.F.A. L'un d'eux, M. Vincent Cainaud, a quitté l'hôpital militaire Desgenettes à Lyon, vendredi 14 avril, après une grève de la faim de trois semaines.

(Intérim.)

● ERRATUM. — Dans nos éditions du 15 avril, un intertitre mal placé a rendu incompréhensible un passage de l'article « Elections, défense, bombe à neutrons » de François de Rose. L'intertitre « Coopération avec les organes militaires de l'alliance atlantique » se rapportait au passage commençant par : « *Sur ce point, les nuances sont nombreuses et affectent les positions de tous les partis...* »

RELIGION

DE RETOUR DE LA CONFÉRENCE DE CHANTILLY

Mgr Elchinger lance un appel en faveur de l'œcuménisme

Mgr Léon-Arthur Elchinger, évêque de Strasbourg, de retour de Chantilly où il avait assisté à la rencontre œcuménique des Eglises européennes (*le Monde* daté 15 et 16-17 avril), a déclaré, dans une interview au quotidien *l'Alsace*, que l'œcuménisme est trop important pour être laissé aux intellectuels.

« *Après la rencontre de Chantilly*, précise Mgr Elchinger, *l'important c'est de faire passer dans les communautés de base les points d'accord déjà réalisés par les commissions de dialogue.*

» *Il nous faut avancer sans trop tarder, sinon il n'y aura plus de mouvement œcuménique dans dix ans* », poursuit l'évêque de Strasbourg, qui ajoute que « *si les jeunes perdaient confiance dans leurs Eglises respectives, et se marginalisaient par rapport à elles, nous risquerions une scission au niveau des générations.* »

● *La Mère Marie-Catherine Kasper* a été déclarée « bienheureuse » par Paul VI, le 16 avril, devant dix mille pèlerins venus, pour moitié, d'Allemagne fédérale. Née en 1820, près de Coblence, cette religieuse allemande a fondé, en 1851, la congrégation des pauvres servantes de Jésus-Christ, pour soigner les pauvres et les malades. Elle est morte en 1898.

Le congrès des policiers municipaux et la sécurité

Des « chevaliers du guet » deux fois plus nombreux en dix ans

De notre correspondant régional

Nice. — *L'Association nationale de la police municipale (A.N.P.M.), qui compte environ quatre mille adhérents, a réuni du 14 au 16 avril son congrès ordinaire trisannuel au Palais des expositions de Nice, en présence de près de trois cents délégués venus de soixante-quinze départements métropolitains et d'outre-mer. Dans la motion finale, qui a été adoptée à l'unanimité, les policiers municipaux ont notamment demandé à bénéficier de dispositions statutaires spéciales — qui prendront la forme soit d'un projet, soit d'une proposition de loi — à l'image des personnels de la police nationale, mais en restant néanmoins dans le cadre du code des communes, c'est-à-dire en écartant toute mesure d'étatisation.*

Se présentant comme les continuateurs des « chevaliers du guet » institués par Charlemagne, les policiers municipaux avaient, pour la plupart, été intégrés à la fin de la dernière guerre dans les rangs de la police nationale (d'où l'uniforme identique des deux polices). L'insuffisance des effectifs des policiers d'Etat face à l'accroissement des problèmes de sécurité et d'ordre public dans les agglomérations urbaines a cependant incité les maires à reconstituer ou à développer leur propre police.

Plus particulièrement nombreux dans le Sud-Est, la région lyonnaise, la grande couronne parisienne, le Nord et la Picardie, les policiers municipaux sont aujourd'hui six mille, dont environ un millier de gardes champêtres exerçant leurs fonctions dans des communes de plus de deux mille habitants. En dix ans, leurs effectifs ont doublé, et de grandes villes, comme Lyon, Lille, Marseille, Nice, possèdent des corps importants et bien équipés.

Mais, en raison sans doute de cet essor rapide, la police municipale ne dispose pas encore d'une véritable personnalité qui la distinguerait à la fois de la police nationale et des autres catégories d'agents communaux. D'où la revendication d'un statut particulier, dont les dispositions compléteraient le code des communes et donneraient une définition précise des emplois exercés.

Policier « parallèle » ou cerbère du maire

Une première décision, très récente est d'ailleurs intervenue dans ce sens avec la modification d'une annexe du code des communes relative aux attributions des titulaires des emplois communaux. L'emploi de gardien de la police municipale est désormais défini comme celui d'un « *agent chargé de protéger la sûreté des personnes et des biens, de faire respecter les règlements de police municipale et d'exécuter les directives données par le maire dans le seul cadre de ses pouvoirs de police* ».

L'objectif des policiers municipaux est aussi d'obtenir une parité indiciaire avec les fonctionnaires de la police nationale. « *Nous accomplissons presque les mêmes missions*, disent-ils, *et nous courons aussi des risques, mais nos traitements sont inférieurs d'environ 40 %* » : le salaire d'un gardien d'échelon 6 est de 2 996 francs; celui d'un agent de la police nationale de même ancienneté et d'échelon équivalent est d'environ 4 200 francs.

Les policiers municipaux, qui sont normalement recrutés sur concours, admettent cependant que leur formation est insuffisante. La plupart des communes confient par exemple à leurs gardiens une arme dont ils n'ont pas forcément une bonne maîtrise. Les risques de « bavure » augmentent d'ailleurs avec le perfectionnement de l'arme, qui n'est plus, à Nice par exemple, un désuet 7,65, mais un moderne pistolet 357 Magnum de 4 pouces...

L'ambiguïté de la profession de policier municipal subsistera quoi qu'il en soit longtemps encore dans l'esprit du public qui le voit tantôt comme un policier « parallèle », tantôt comme un cerbère appointé du maire, et trop peu souvent pour ce qu'il est : un agent de police judiciaire assermenté qui voudrait assurer la tranquillité de la population.

GUY PORTE.

ÉDUCATION

LES PREMIERS PAS DU NOUVEAU MINISTRE

M. Beullac entend « gérer la réforme » de son prédécesseur

Les vacances aidant, le ministère de l'éducation donne l'impression de retenir son souffle... MM. Christian Beullac et Jacques Pelletier, le nouveau ministre et son secrétaire d'État, ont mis à profit la semaine dernière pour prendre connaissance des dossiers qui touchent directement près de treize millions d'élèves, leurs familles et huit cent mille fonctionnaires.

Les recteurs d'académie ont été convoqués à Paris, les directeurs de l'administration centrale réunis, les présidents des commissions parlementaires rencontrés. Chaque matin, une séance de travail rassemble autour du ministre son « staff » : quelques membres du cabinet, qui n'en compte plus que sept (contre dix dans le cabinet de M. Haby). *Staff* : le mot franglais est proscrit officiellement, mais approprié : il relève du vocabulaire des managers. L'équipe qui s'installe affecte volontiers le genre nouvelle classe dirigeante d'entreprises. Entre un ministre ex-numéro deux de la régie Renault et une administration nourrie aux humanités, *l'union n'est pas encore consommée*, même si le choix comme directeur de cabinet d'un recteur agrégé de droit et de sciences économiques, et qui dirigea le service des études économiques de Simca, révèle le dessein de réussir la « liaison ».

Les attributions de M. Pelletier, le secrétaire d'État qui assiste M. Beullac, n'ont pas été délimitées et ne le seront probablement pas. Tout au moins, pas à l'exemple des précédents, tels M. Jacques Limouzy, qui fut chargé des constructions scolaires aux côtés de M. Joseph Fontanet, ou de Mme Annie Lesur à qui M. Haby confia, pendant dix-huit mois, l'enseignement préscolaire. M. Beullac l'a dit aux recteurs le 12 avril : « *M. Pelletier me remplace en cas d'absence.* » La visite hebdomadaire aux académies et *aux établissements*, qu'ils vont entreprendre cette semaine, sera faite par l'un ou l'autre des deux hommes.

En attendant la déclaration de M. Barre

Il est toutefois une tâche qui pourrait incomber particulièrement à M. Pelletier : celle de définir et mettre en œuvre cette politique de déconcentration et de décentralisation à laquelle M. Beullac affirme attacher un grand prix. « *Je veux faire confiance aux enseignants* », répète-t-il. Une belle idée appliquée à ce monstre hypercentralisé qu'est l'éducation nationale. La loi Haby a déjà pour ambition d'accorder plus d'autonomie, plus de responsabilité aux chefs d'établissements. Son successeur ira-t-il plus loin ? S'il se contente de déclarer que les enseignants doivent innover, faire preuve d'imagination, avoir même le droit à l'erreur, sans leur donner, avec l'envie, les moyens de l'innovation (formation initiale et continue revue et corrigée, aide pédagogique de la part des inspecteurs plutôt qu'encadrement ou mise au pas) cela restera une simple idée.

S'il préconise un certain changement, M. Beullac n'est pas prêt à de grands bouleversements immédiats. « *Le système éducatif ne peut pas subir des secousses sismiques continuelles* », entend-on dans son entourage. La circulaire organisant la rentrée de septembre prochain est déjà parue ; elle ne sera pas modifiée. La « réforme Haby » (l'appellation survivra-t-elle ?) a été votée par le Parlement, fait-on observer ; il s'agit maintenant de « *gérer la réforme* ». En tout cas, « *M. Beullac ne sera pas saisi par une frénésie de textes* ». Lui-même a déclaré : « *Ce n'est pas par des circulaires que je définirai la manière d'enseigner dans les classes.* » Il est vrai que, après les soixante circulaires rédigés parfois de la main même de M. Haby, on peut se demander s'il reste encore quelque chose à réglementer.

Entre sa volonté de « *faire confiance aux enseignants* » et celle d'appliquer la réforme du système éducatif entreprise depuis le début du septennat, M. Beullac se trouvera dès cette semaine à l'ouvrage. Ce lundi 17 avril, il reçoit la Fédération de l'éducation nationale et la Fédération de parents d'élèves présidée par M. Lagarde. Puis ce sera le tour, la semaine prochaine, de la Fédération de parents d'élèves de M. Cornec et du Syndicat national des instituteurs. Plusieurs organisations ont demandé des mesures urgentes concernant les personnels et le vote d'un collectif budgétaire dès cette session parlementaire. Les écoles normales d'instituteurs des zones A et B, dont certaines étaient en ébullition depuis deux mois, rentrent après quinze jours de vacances. Mercredi 19 avril, M. Raymond Barre, dans sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale précisera les intentions du gouvernement sur l'emploi des jeunes. L'ancien ministre du travail y discernera sûrement quelques indications pour sa politique de l'éducation...

CHARLES VIAL.

Un congrès d'enseignants catholiques à Avignon

SE METTRE « A L'ABRI DES FLUCTUATIONS POLITIQUES »

De notre correspondant.)

Avignon. — « *Nous avons du pain sur la planche* », a déclaré M. Paul Vignand, président de la Fédération nationale des syndicats professionnels de l'enseignement libre catholique (F.N.S.P.E.L.C.), qui a réuni, du jeudi 13 au samedi 15 avril, à Avignon, son 56e congrès national. Après les incertitudes électorales, ce syndicat, qui affirme représenter quelque 20 000 enseignants catholiques, est décidé plus que jamais à ne pas abdiquer.

« *Nous devons œuvrer*, a expliqué M. Vignand, *sans agressivité, sans souci de monopole, sans démagogie, dans une fidélité totale de la liberté de l'enseignement catholique. Car la cause que nous défendons n'admet ni la tiédeur ni l'amateurisme. Dans les années à venir, nous aurons à faire la preuve incontestée de notre existence.* »

Les objectifs de ce syndicat sont apparus avec clarté durant ce congrès : garantir une effective liberté de l'enseignement pour les familles, une égalité de situation pour tous ceux qui travaillent dans l'enseignement, et une adaptation des attitudes pédagogiques et éducatives pour répondre aux véritables besoins des jeunes. Les quelque quatre cents délégués présents, tout en se gardant de toute « *récupération politique* », ont demandé que l'on donne à leur profession « *les assises législatives et réglementaires qui mettent à l'abri des fluctuations politique* ».

AU SALON EUROPÉEN DU MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT

La revanche du manuel scolaire sur l'audiovisuel

Le seizième Salon européen du matériel d'enseignement, organisé conjointement par l'Association européenne des fabricants de matériel didactique (Eurodidac) et la Foire internationale de Bruxelles, a eu lieu à Bruxelles, du 10 au 14 avril. Quatre cent vingts exposants, représentant six cents sociétés de trente pays, ont présenté leur production à trente mille visiteurs.

Contrairement aux années précédentes, l'exposition n'a pas été dominée par les fabricants de matériel audiovisuel, mais par les éditeurs de manuels scolaires, qui représentaient à eux seuls le quart des exposants.

Selon M. Wilhem Tham (Suède), président d'Eurodidac, c'est un juste retour des choses, après l'engouement excessif des années 70 pour l'audiovisuel : « La croyance que l'image et le son allaient remplacer la lecture a cessé d'exister », a-t-il déclaré.

Bruxelles. — Entre un oscilloscope pendulaire double, des modules pour visualiser les relations numériques, des films d'éducation sexuelle, d'innombrables jeux, puzzles et objets éducatifs pour lesquels les Italiens rivalisent avec les Scandinaves, le visiteur est vite dérouté et saisi de vertige. Bousculé par des groupes de jeunes très attirés par les matériels pour l'enseignement technique, entraîné par un flot d'enseignants à la recherche des spécimens et prospectus dont ils s'emparent avec une voracité surprenante, il lui suffit de se laisser porter par le flux.

De notre envoyé spécial

A peine a-t-il le temps de jeter un coup d'œil sur la Bible en bandes dessinées pour l'enseignement religieux qu'il se retrouve devant un stand où la République démocratique allemande propose, clés en mains, un établissement d'enseignement technique « *hautement compétitif sur le plan international* ». Dans ces conditions, que voir et retenir de cet hypermarché géant de la pédagogie, où, curieusement, il n'y a rien à acheter ?

Si les ventes au public ne sont pas autorisées, il se traite, en revanche, beaucoup d'affaires chez les fabricants. Pour ceux-ci « Didacta » est l'occasion de mesurer l'évolution des tendances, mais surtout de chercher de nouveaux *marchés en établissant* des contacts avec des sociétés étrangères, afin qu'elles assurent la représentation de leurs matériels dans leur propre pays.

Une « amère expérience »

Le Salon 1978 consacre la revanche de l'édition scolaire sur l'audiovisuel, victime des coups conjugués des pédagogues et de la crise économique. Les expériences d'enseignement basé sur l'audio-visuel menées dans les divers pays n'ont pas donné les résultats attendus et elles ont entraîné une baisse de l'aptitude des élèves à lire et à écrire. Selon le président d'Eurodidac, ce fut une « *amère expérience* », qui implique un rééquilibrage des moyens pédagogiques. En outre, la récession économique générale a entraîné une diminution des budgets des établissements scolaires, tandis que les consommateurs, enseignants ou administrateurs devenaient plus exigeants sur les prix.

Certaines firmes audiovisuelles importantes n'étaient pas présentes au Salon et les « grands » — Siemens, Grundig, Philips — envisagent, selon Mlle Christine Ryffel, directrice d'Eurodidac, de réduire considérablement, sinon de supprimer, leur activité dans le domaine des matériels éducatifs. La fin de la période d'expansion dans ce secteur a entraîné un déplacement du lieu de l'innovation pédagogique. L'heure n'est plus à l'invention de nouveaux matériels d'enseignement, audiovisuel ou programmé, mais à l'amélioration de ce qui existe. C'est ainsi que l'effort porte surtout sur la production lourde (laboratoires de langues, de physique ou de chimie), en tenant compte de la réduction prévisible des effectifs imposée par la baisse de la démographie scolaire.

De son côté, le livre scolaire et les objets pédagogiques qui le prolongent — jeux, objets à manipuler, cartes, puzzles — se portent mieux. Longtemps mal considéré, le *livre scolaire* n'a pas la réputation internationale de son concurrent audio-visuel. Soumis aux disparités des programmes scolaires nationaux, dont il reflète les traditions et les cultures, son rayonnement est limité et les normalisations internationales sont difficiles. Mais, plus durable, plus maniable, moins cher, mieux adapté aux maîtres et aux systèmes d'évaluation de l'enseignement qui reposent, pour la plupart, sur l'expression écrite, le livre a repris l'avantage.

Il ne faut pas croire, cependant, que le manuel l'emportera, à terme, sur l'audiovisuel. Selon M. Tham, il s'agit d'une « *marche triomphale relative* », et déjà dans de nombreuses disciplines — sciences naturelles, langues — l'audiovisuel joue un rôle essentiel. De même, pour certains types d'enseignement, la formation des adultes, l'enseignement des handicapés, le recours aux moyens pédagogiques audiovisuels ou électroniques permet d'obtenir d'excellents résultats.

Faute d'avoir compris le rôle et la place du maître dans l'acte *pédagogique*, les *fabricants de* matériel audiovisuel n'ont pas réussi de manière durable leur percée sur le marché de l'enseignement. Les heureux bénéficiaires provisoires de cette situation — les éditeurs scolaires — ne se font pas trop d'illusions pour autant. Ils considèrent que l'introduction de l'audiovisuel dans l'enseignement et sa généralisation sont inéluctables, tandis que le marché du livre scolaire ne saurait beaucoup s'accroître. Pour survivre, ils cherchent à étendre et à diversifier leur activité, à prendre des participations dans d'autres secteurs... par exemple, celui des supports pédagogiques en audiovisuel.

JEAN-MICHEL CROISSANDEAU.

APRÈS TROIS ANS D'ATTENTE

Les architectes chargés du projet de l'université de Corte ont été désignés

Les architectes chargés du projet de construction de l'université de Corte (Corse) ont été désignés par le ministère des universités. Les adjudications vont pouvoir être lancées et les travaux commencer d'ici à trois mois. L'université serait ainsi en mesure d'ouvrir en octobre 1980, comme prévu en décembre 1977 par M. Pascal Arrighi, président de l'université.

Créée par un décret du 6 novembre 1975, l'université de Corte devait ouvrir initialement le 1er octobre 1978. Mais les retards se sont accumulés dans la préparation des travaux de construction. Si bien que le conseil d'administration décidait récemment de ne plus siéger, en signe de protestation, et que son président, M. Raymond Février, annonçait qu'il ne demanderait pas le renouvellement de son mandat (*le Monde* du 4 avril).

Le ministère des universités explique que la désignation des architectes-concepteurs « *exigeait l'accord préalable du ministère de la culture et de l'environnement, le terrain retenu pour l'université de Corte étant situé dans la zone de protection de la citadelle* ». Cet accord a été donné le 30 mars dernier. Un crédit de 20 millions de francs, dont 7 millions au titre des œuvres universitaires, est inscrit au budget du ministère des universités pour réaliser la première tranche de travaux, qui comprendra des locaux d'enseignement et d'administration, ainsi qu'une résidence et un restaurant universitaires.

● *Les travaux de reconstruction du collège Édouard-Pailleron (Paris, 75019)*, détruit par un incendie en 1973, devraient commencer prochainement. Le *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris* vient d'annoncer la délivrance du permis de construire, en date du 17 mars 1978. On ignore encore la date de mise en chantier, dont le maître d'œuvre est l'État.

● *Réouverture des inscriptions à certains concours d'agrégation.* — Les registres d'inscription aux agrégations de mathématiques, de sciences physiques (option physique et option chimie), de sciences naturelles, de physiologie biochimie, seront rouverts au service des examens et concours des différentes académies ainsi qu'au siège des missions culturelles des ambassades de France à Alger, Tunis et Rabat les 17 et 18 avril. Cette décision a été rendue nécessaire par la publication au *Journal officiel* du 12 janvier d'une liste d'écoles dont le diplôme d'ingénieur permet désormais de se présenter aux concours précités. Le délai écoulé entre cette publication et la clôture des registres, intervenue le 13 janvier, a été jugé trop court au ministère de l'éducation.

PRESSE

● *Le mensuel « Saga »*, dont le premier numéro avait paru en janvier dernier, suspend sa publication après trois livraisons. Le numéro de mars aurait été diffusé à quatre-vingt mille exemplaires.

« *Saga* » était édité par une société filiale d'Excelsior publications (*Sciences et Vie, l'Action automobile et touristique*).

● *Le Syndicat national des journalistes C.G.T.* demande si, sous le vocable de « *ministère de la culture et de la communication* », un ministère de l'information n'a pas en fait été reconstitué. « *Le fait est d'autant plus inquiétant qu'on a confié cette responsabilité à M. Jean-Philippe Lecat, longtemps porte-parole de l'Élysée, bien connu dans le milieu de l'information pour avoir été l'organisateur du démantèlement de l'O.R.T.F. et celui de l'imprimerie française* », estime le syndicat des journalistes C.G.T.

JUSTICE

POINT DE VUE

Le respect de la défense

par LOUIS PETTITI (*)

LE problème posé au procès de Stuttgart par les conditions d'exercice de la défense, la « fouille » des avocats, et le refus opposé par ceux-ci, ne constituait pas une procédure dilatoire pour retarder le procès, ainsi que certains ont feint de le croire. Il s'agissait de notions essentielles.

La procédure employée mettait en cause le principe majeur des droits de la défense, c'est-à-dire celui de la préservation des libertés fondamentales des citoyens, dont la protection est inséparable de la plénitude d'exercice de ces droits.

Si l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris a estimé convenable de prendre officiellement position à propos des fouilles des avocats dans le cadre du procès de M[e] Croissant, c'est que, au-delà de la personne même des défenseurs, dont j'ai approuvé sans réserve l'attitude, la décision prise par le président du tribunal de Stuttgart, de faire procéder à ces fouilles corporelles, mettait gravement en cause des droits essentiels de la défense. La même difficulté peut surgir à l'occasion d'autres procès en Europe.

Il ne s'agit pas, en effet, de proclamer une sorte d'immunité corporelle des avocats à l'encontre des mesures de sécurité que certaines circonstances exceptionnelles peuvent requérir. La personne des avocats n'est pas plus protégeable dans la vie quotidienne qu'une autre ; l'on pourrait admettre que des avocats, se présentant à la porte d'un tribunal où ont été décidées des mesures extrêmes de sécurité, pour assister à l'audience, soient soumis à des contrôles d'identité, voire à des investigations identiques à celles que l'on pratique sur tous les voyageurs de certaines lignes aériennes. Si ces investigations étaient conduites avec la réserve et la courtoisie nécessaires au respect de la personne qui y est soumise, les avocats, comme tous autres participants à l'audience, s'y prêteraient de bonne grâce.

Mais la situation est radicalement différente quand les avocats en cause pénètrent dans l'enceinte judicaire pour y exercer leur mission de défense. A cet instant, ils ne sont plus auditeurs, mais défenseurs. Et tout ce qui les atteint en cette qualité, attente du même coup aux droits de la défense et à l'immunité traditionnelle qui lui est reconnue. Ce qu'aucun avocat ne doit souffrir. Car les droits de la défense sont, pour lui, non seulement le cadre juridique dans lequel s'exerce son rôle, mais, bien au-delà, une des sauvegardes essentielles de la liberté individuelle des citoyens, ce qui donne à la profession d'avocat sa véritable dimension.

Dès lors qu'il s'agit des droits de la défense, l'avocat, quel que soit le lieu, ou l'occasion, de leur exercice, ne peut qu'être intransigeant. Car il y va non pas de ses intérêts professionnels, mais d'un impératif des libertés.

C'est au regard de ces considérations qu'il faut prendre la mesure exacte de ce qu'impliquait devant le tribunal de Stuttgart l'exigence d'une fouille corporelle des avocats. La décision qui ordonnait ces fouilles se fondait explicitement sur la crainte que des armes ou des engins dangereux soient transportés par les avocats pour être secrètement remis à leurs clients. Les avocats étaient suspectés de pouvoir se livrer à des actes qui, directement ou indirectement, relevaient du terrorisme armé. Aucun défenseur ne peut accepter une telle suspicion de la part d'une autorité judiciaire. Quel peut être, sur le débat judiciaire, le crédit ou l'autorité morale d'un avocat dont juges et jurés savent qu'il n'a pu se laver du soupçon jeté sur lui qu'en se soumettant à une fouille corporelle ? Ce n'est pas la fouille en elle-même qui importe, aussi humiliante qu'elle puisse être dans ses détails ; ce qui est intolérable, c'est que l'avocat, au moment même où il va assurer dans le débat judiciaire une fonction essentielle, soit soupçonné d'être un criminel en puissance, ou le complice de celui qu'il défend, et perde, de ce fait, la plénitude d'exercice de sa mission.

Aucun avocat ne saurait accepter, sans y être contraint, que la défense soit ainsi suspectée. Autant que sa dignité, le principe de l'égalité des droits et des conditions entre l'accusation et la défense le lui interdit. Cette mesure de fouille, en effet, ne vise pas tous les participants au débat judiciaire, mais les avocats. Ainsi, en un temps où la violence se généralise, l'accusation est-elle présumée irréprochable au moment même où la défense est présumée suspecte. La différence de traitement comporte ainsi une véritable discrimination morale à l'encontre de l'avocat, que celui-ci ne saurait supporter.

Un des principes essentiels de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, pour assurer la protection des droits des citoyens, est celui du droit au procès régulier et équitable, impliquant l'égalité absolue des moyens et des « armes » (suivant la formule du droit coutumier d'inspiration britannique) entre défense et accusation. La Cour européenne a souvent affirmé cette nécessité.

C'est pourquoi l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris a considéré que des avocats ne pouvaient se prêter à une fouille qu'autant que les membres du parquet et autres auxiliaires y seraient eux-mêmes soumis. L'égalité de traitement dans les mesures de sécurité aurait alors exprimé l'égalité des droits dans le débat judiciaire. Les autorités judiciaires allemandes ayant refusé cette identité de condition, malgré la décision de l'ordre des avocats du barreau de Stuttgart, il ne restait plus aux avocats français qu'à refuser de participer au débat, aussi longtemps que serait maintenue à leur encontre l'exigence discriminatoire des fouilles corporelles.

Les avocats allemands, soumis par leur propre statut aux décisions judiciaires rendues à cet égard, ne pouvaient que se soumettre à la mesure ordonnée. Il est probable que les barreaux allemands qui avaient soutenu les protestations des avocats désignés pour le procès de Stuttgart saisissent d'un recours les instances européennes. Pour notre part, nous serons toujours aux côtés des barreaux européens dans cette circonstance, comme dans toute autre où il s'agira de défendre la défense, inséparable de la liberté.

(*) Bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris.

FAITS DIVERS

CINQUANTE MORTS ET PLUS DE CENT BLESSÉS

La nature du sol pourrait expliquer la catastrophe ferroviaire de Bologne

De notre correspondant

Rome. — La collision ferroviaire qui est survenue dans l'après-midi du samedi 15 avril sur la voie Bologne-Florence a fait cinquante morts et plus d'une centaine de blessés. L'Italie n'avait pas connu d'accident de train aussi meurtrier depuis 1962.

La catastrophe s'est produite à 13 h. 40, à une vingtaine de kilomètres au sud de Bologne. Quelques minutes plus tôt, l'express Bari-Trieste avait déraillé en raison d'un éboulement. Sa motrice s'était déportée à droite, sur l'autre voie. Venant en sens inverse, le rapide Venise-Rome l'a heurtée de plein fouet, à plus de 100 km à l'heure. C'est ce Trans-Europ-Express, la Flèche de la lagune, comprenant quelque quatre cents passagers, qui a subi les plus gros dégâts : quatre voitures sur neuf ont fini dans un ravin, retournées et parfois éventrées.

La collision s'est produite sous les yeux de plusieurs témoins, puisque l'autoroute du Soleil longe la voie de chemin de fer à cet endroit. Les secours ont été rapides et, semble-t-il, efficaces, malgré une forte pluie et un vent glacial. Des scènes insoutenables attendaient les secouristes : membres sectionnés, visages ensanglantés, hurlements de douleur, de désespoir. Compte tenu de leur état, près de la moitié des cadavres n'avaient pu encore être identifiés dans la soirée de dimanche.

Certains passagers ont cru à un attentat et se sont affolés, s'attendant à d'autres explosions, probablement sans même se souvenir que sur ce même tronçon de ligne, le 4 août 1974, une bombe posée dans le train Italicus avait causé la mort de douze personnes.

L'éboulement qui a recouvert les rails de terre et de racines était-il prévisible ? Un quart d'heure avant l'accident, une équipe de surveillance était passée sur les lieux et n'avait rien constaté d'anormal ; un autre train précédant de sept minutes le Bari-Trieste avait d'ailleurs franchi ce passage sans difficulté. Pour sa part, la Flèche de la lagune a bien été avertie de la présence d'un obstacle, mais trop tard, au moment presque où elle entrait en collision avec le convoi déraillé.

Alors, un accident du sort ? Nullement, répondent les géologues. C'est le résultat d'une série de carences dans la défense du sol. On n'a rien fait de sérieux en Italie pour reboiser les montagnes, contrôler les eaux et conduire de sérieuses études géologiques. Des milliards sont dépensés pour de grands travaux en béton qui déséquilibrent un peu plus l'environnement et favorisent des catastrophes.

Le train Bari-Trieste n'était d'ailleurs pas censé se trouver à ce tragique rendez-vous. C'est l'effondrement d'un pont, sur la voie adriatique, qui l'avait contraint à faire un détour par Rome et à emprunter le tronçon Florence-Bologne, le plus fréquenté d'Italie. — R. S.

IMPRUDENCE ET MAUVAIS TEMPS

Trois morts, dont un sauveteur dans des accidents de montagne

Un gendarme du peloton de haute montagne d'Argelès-Gazost (Hautes-Pyrénées), M. Joseph Abadie-Serrès, trente-neuf ans, a trouvé la mort, dimanche 16 avril, sur les pentes du pic d'Aneto (Espagne) alors que, avec ses compagnons de cordée, il revenait de participer au sauvetage de cinq alpinistes français en difficulté.

Les sauveteurs, quatre gendarmes, trois pompiers, trois C.R.S. et cinq militaires espagnols, venaient de quitter le refuge de la Rencluse et se dirigeaient vers la ville espagnole de Benasque, lorsqu'ils ont été pris sous une avalanche. Tous ont pu être secourus à temps, à l'exception de M. Abadie-Serrès, retrouvé sous 3 mètres de neige. Transporté par hélicoptère à l'hôpital de Bagnères-de-Luchon, la victime est décédée en salle de réanimation.

La nouvelle de la mort de ce gendarme a été connue quelques heures seulement après l'annonce de la réussite du sauvetage des cinq alpinistes français, des étudiants parisiens partis, mercredi 12 avril, faire du ski de glacier à 3 000 mètres d'altitude. Les jeunes gens n'avaient pas pris la précaution de s'encorder : un membre du groupe, Mme Anne-Marie Mignot est tombée dans une crevasse. Ses camarades n'ont pas pu lui porter secours seuls en raison des conditions atmosphériques et ont dû alerter les équipes de sauvetage et les hélicoptères. Tous les cinq sont redescendus sains et saufs dans la vallée.

La montagne a provoqué d'autres drames durant le dernier week-end. Trois alpinistes — cette fois bien équipés — ont été découverts, dimanche, près du col de la Schlucht (Haut-Rhin), dans les Vosges. Un jeune homme et une jeune fille étaient morts, après une chute de 80 m. Leur compagnon, souffrant de multiples fractures, est grièvement blessé.

UN PARENT DE BEN BELLA EST MENACÉ D'EXPULSION PAR LES AUTORITÉS FRANÇAISES

Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.) proteste contre la décision des autorités de refouler M. Abdelkrim Ben Bella, qui résidait depuis sept ans en France, où il étudiait les sciences économiques. Chaque année, ses titres de séjour étaient renouvelés, Danièle, sa compagnie, lui fournissant les certificats d'hébergement et de ressources nécessaires.

Après sept années de vie commune, explique Danièle, ils avaient décidé de se marier. *« Le lundi 3 avril, lorsque nous sommes allés à la préfecture pour faire renouveler ses papiers, on a refusé. Le lendemain, Abdelkrim a été convoqué par les renseignements généraux. On l'a retenu et interrogé pendant six heures lui demandant d'expliquer sa parenté avec Ahmed Ben Bella, ancien président algérien, posant des questions sur ses amis en France, ses éventuelles relations politiques... puis on lui a signifié son refoulement immédiat. »*

Après une intervention de l'ambassade d'Algérie, cette mesure a été reportée au 19 avril. Le M.R.A.P., après être *« intervenu auprès des pouvoirs publics pour que soit empêchée cette scandaleuse atteinte aux droits de l'homme »*, appelle *« les antiracistes à participer, le mardi 18 avril, à 11 heures, à la mairie du 1er arrondissement, au mariage de Danièle et Abdelkrim, pour manifester leur solidarité »*.

JEUNESSE

MILLE SIX CENTS JEUNES A VÉZELAY

Scouts toujours...

Vézelay. — Les Guides de France en ont assez de l'image que le public, la presse, la terre entière leur renvoient d'elles : de braves filles, jamais en reste d'une « B.A. » (bonne action) et sacrifiant avec un enthousiasme intact aux joies un peu désuètes de la popote au feu de bois. Elles n'ont cessé de le répéter au cours du rassemblement qu'elles ont organisé du 13 au 16 avril à Vézelay (Yonne) pour les seize-dix-huit ans : « *Nous avons l'impression que notre scoutisme est mal reconnu et que l'action que nous entreprenons continue encore trop à être regardée comme du dévouement.* »

Procès injuste? Les *girls-scouts* en tout cas, si elles refusent *toujours la mixité*, n'en font *plus un dogme. Il y avait* autant de garçons que de filles parmi les mille six cents participants : *des guides, des scouts* et plusieurs centaines d'« *invités* », venus avec eux des quatre coins de France. Foin de *foulard et d'uniforme : des jean* et des blousons, comme à *la* sortie de n'importe quel lycée.

Le pouvoir du sourire

Par groupes compacts, le bâton à la main, ils ont fait route vers l'église de la Madeleine, le grand vaisseau de pierre blanche qui domine Vézelay. Deux jours durant, ils ont marché, dansé, chanté, prié, dans le vent, sous la pluie, avant de toucher au but, ivres de fatigue et pétrifiés de froid. On les a vus, la tête ébouriffée, sortir de leurs tentes en grelottant, piétiner dans la boue, jurer contre les intempéries, prendre d'assaut les bistrots de la ville dont les patrons, ravis, n'ont sans doute jamais autant servi de boissons chaudes. On les a vus discuter, plaisanter, chahuter, avant de participer, recueillis, à une ultime « veillée » à laquelle assistait, anonyme, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs.

Les temps ont changé. Baden-Powell et son épouse ne reconnaîtraient sans doute plus leurs petits. Mais le scoutisme demeure. Issus pour beaucoup de milieux aisés, les jeunes gens qu'on y rencontre posent sur le monde un regard très proche de celui de leurs aînés. *Un regard plus* moral que politique. Inutile *d'y chercher* ces accents de colère qui retentissent lors des assemblées d'un *mouvement comme* la Jeunesse *ouvrière chrétienne (JOC). Plus* enclins à la générosité qu'au combat, à l'abnégation qu'à la *contestation*, les scouts croient *davantage à l'action individuelle* qu'à la lutte collective.

C'est le sens de la « lettre de Vézelay » rédigée par les participants au terme de leur rencontre et aussitôt mise sous pli à l'intention de leurs amis et proches. Une lettre-manifeste dans laquelle on lit notamment : « *Nous croyons que même de petites choses peuvent changer le monde. (...) Nous croyons au pouvoir du sourire sur la solitude et sur le désespoir. (...) Nous croyons qu'il est encore possible de dire non à l'argent et non à l'égoïsme, pour une vie plus riche de communion et d'amour.* » Scouts toujours...

BERTRAND LE GENDRE.

M. JEAN-PIERRE SOISSON VEUT MENER UNE POLITIQUE « GLOBALE » EN FAVEUR DES LOISIRS

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, veut mener une politique « *globale* » en faveur de ceux-ci. Répondant, samedi 15 avril au cours de la rencontre organisée à Vézelay (Yonne) par les Guides de France, aux critiques provoquées par la parution au *Journal officiel* du 13 avril du décret précisant ses attributions (*le Monde* daté 16-17 avril), M. Soisson a estimé qu'il n'était pas possible de dissocier au niveau local les différentes actions menées en faveur des temps libres.

M. Soisson s'est étonné de l'opposition rencontrée par ce projet auprès des professionnels du tourisme et des maisons de la culture, projet, *a-t-il fait observer*, qui reprend certaines idées de la gauche. Le nouveau ministre a invoqué à ce propos Léo Lagrange, sous-secrétaire d'Etat aux sports et loisirs sous le Front populaire.

Le ministre a rappelé qu'aux termes du décret publié le 13 avril, la sous-direction des maisons de la culture et de l'animation culturelle était désormais placée pour l'exercice des attributions de son ministère, sous son autorité. La double tutelle qui semble désormais devoir s'exercer sur les maisons de la culture continue de susciter des réactions. La *Lettre de la Nation* de ce lundi 17 avril estime que « *les maisons de la culture et les centres d'animation culturelle serviront moins à la culture qu'aux « loisirs » qui ne sont pourtant pas leur mission* ».

[Dans leur programme de 1972 « Changer la vie », les socialistes se *prononcent* pour la création d'un ministère des loisirs et du cadre de vie, regroupant « l'ensemble des services de tutelle s'occupant actuellement de ce problème (tourisme, affaires culturelles, jeunesse et sports, agriculture) ».]

CARNET

Décès

Alphonse BOULOUX

Nous apprenons le décès de
M. Alphonse BOULOUX,
ancien député communiste de la Vienne,
survenu le samedi 15 avril, à Poitiers, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

[*Né le 30 septembre 1887 à Leignes-sur-Fontaine (Vienne), Alphonse Bouloux est devenu instituteur. Ancien combattant de la guerre 1914-1918, il avait été en 1921 à l'origine de la création de la C.G.T.U. dans la Vienne.*

Candidat du P.C. aux élections législatives de 1936, il est élu en 1945 et 1946 à l'Assemblée nationale constituante, après avoir participé à la Résistance. Député du département à la première Assemblée nationale de la IVe République, il devient membre du Conseil de la République (1946-1948). Elu à nouveau député en janvier 1956, il le reste jusqu'en 1958.

Il a exercé plusieurs mandats de conseiller municipal à Poitiers jusqu'à cette date. Il a été le dernier député communiste de la Vienne.]

— M. et Mme Jean Bernyer,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Germaine BERNYER,
chargée de recherches au C.N.R.S.,
survenu le 13 avril 1978, à l'âge de soixante et onze ans.
32, rue Dourout,
33400 Talence.

— On nous prie d'annoncer le retour à Dieu, le 12 avril 1978, à l'âge de quarante-huit ans, de
M. Jean-René CHABOT,
ingénieur E.P.C.I.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu à Saint-Geours-de-Maremne (Landes).
De la part de :
Mme Georges Chabot, sa mère,
Mme Trautsolt, ses enfants et petits-enfants, sa sœur et ses neveux et nièces :
Mlle Madeleine Chabot, sa tante,
Et leur famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
27, avenue Galois,
92340 Bourg-la-Reine.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. Edmond Grasset, directeur honoraire des Services vétérinaires de la Seine,
M. et Mme Albert Grasset,
Mlles Lucile et Catherine Grasset,
Les familles Auribault et Grasset,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Edmond GRASSET,
née Marie Eugénie Gilberte Auribault,
survenu à Ygrande le 12 avril 1978, dans sa soixante-dix-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu le 14 avril, en l'église d'Ygrande.
La Grand-Font, à Ygrande,
03160 Bourbon-l'Archambault.

— Mme Marcel Grisard,
M. et Mme Jean-Pierre Cantegrit, Anne et Carole,
M. et Mme Pierre Bourbon, Emmanuel et Pascal,
M. et Mme Raymond Bressler et leurs enfants,
son épouse, ses enfants, petits-enfants, beau-frère, belle-sœur, neveux,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel GRISARD,
conseiller des affaires étrangères,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 15 avril 1978, à l'âge de soixante et onze ans, après une longue maladie.
Les obsèques auront lieu le *mardi* 18 avril 1978, à 11 heures, à Notre-Dame de Baulieu, Cucuron (84), et l'inhumation au cimetière de Sannes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
10, impasse Robiquet, 75006 Paris.
19, rue Octave-Feuillet, 75016 Paris.
14, rue Pétrarque, 75016 Paris.
Ambassade de France à Budapest (Hongrie).

[*Né en 1907, diplômé de l'Ecole de langues orientales, engagé dans les Forces françaises libres en 1942, Marcel Grisard avait avant guerre occupé des postes diplomatiques ou consulaires à Damas, Mossoul, Istanbul, Jaffa et Ankara. Délégué du Comité français de libération nationale à Haïfa puis à Téhéran en 1943, il avait occupé après la guerre divers postes à l'administration centrale et à Bucarest, Djeddah, Gdansk, Izmir, Ouargla et, de 1969 à 1971, Phnom-Penh.*]

— M. et Mme Pierre Monier et leurs enfants Michel et Jean-Marie,
M. et Mme Jean-Pierre Monier et leurs enfants Nathalie et Isabelle,
Mme Nicole Monier et ses enfants Catherine, Pascale et Marie-Christine,
M. et Mme Louis Lloret et leurs enfants Henri et Geneviève,
Mme veuve Louis Monier,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Philippe MONIER,
leur fils, frère, neveu, cousin et oncle,
survenu accidentellement dans sa vingt-troisième année à Arcachon, le 10 avril 1978.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Paris, en l'église Saint-Jacques-Saint-Christophe, le 13 avril 1978.
Cet avis tient lieu de faire-part.
57, quai de Seine,
75019 Paris.

Mme Michèle Manceaux et son fils François-Olivier,
M. et Mme André Fabius,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Aimée MORTIMER
Une messe sera célébrée en l'église Saint-Roch, le vendredi 21 avril, à 11 h 30.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
4, rue Antoine-Dubois,
75006 Paris.
14, villa Scheffer,
75016 Paris.
(Le Monde du 15 avril.)

— Mme Jules Steeg, son épouse,
M. et Mme Pierre Burdin, ses enfants,
Toute sa famille,
Alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jules STEEG,
commandant de réserve,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien combattant 1914-1918 et 1939-1945,
ancien résistant,
survenu le 5 avril 1978, dans sa quatre-vingt-sixième année, en son domicile, 25, rue du Monceau, 91720 Courdimanche-sur-Essonne.
L'inhumation a eu lieu le 8 avril, à Courdimanche-sur-Essonne, dans le caveau de famille.

Remerciements

— Le général Mitterrand,
Et le personnel de l'Aérospatiale,
très touchés des témoignages de sympathie qui leur ont été exprimés lors du décès accidentel de
M. Helmut LANGFELDER
du
général André THOULOUZE
(C.R.)
et de
M. Henri de FONCLARE
remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

— Mme Maurice Meyer et ses enfants,
très touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors du rappel à Dieu, le 31 mars 1978, de
M. Maurice MEYER
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires

— Il y a un an disparaissait accidentellement à Athènes, le
docteur Georges KILAIDITIS
Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes

— Le président,
Les membres du conseil d'administration,
L'ensemble du personnel,
de l'Association nationale pour le développement de la formation professionnelle du commerce et de la réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle, 52, rue Copernic, 75116 Paris, prient tous ceux qui l'ont connu de bien vouloir assister ou s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée à la mémoire de
M. Clément TAILLADE,
ancien directeur de l'A.N.D.F.P.C.R.A.C.M.,
conseiller technique,
député honoraire du Tarn,
le 19 avril 1978, à 18 heures.
En l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

— Une messe à la mémoire du
général (C.R.)
André THOULOUZE
sera dite le vendredi 21 avril, à 17 heures, en la chapelle Saint-Louis des Invalides.
De la part de la Société Aérospatiale,
et de l'Association des anciens élèves de l'école de l'Air.

Visites et conférences

MARDI 18 AVRIL

Visites guidées et promenades. — 14 h. 30 : 1 bis, place des Vosges, Mme Allaz : « Le Marais, de la places des Vosges à l'Hôtel Salé ».

15 h. : 6, rue du 4-Septembre, Boulogne, Mme Bachelier : « l'Art des Jardins japonais au Jardin Albert-Kahn ».

15 h. : Métro Mairie-de-Saint-Ouen, Mme Chapuis : « La Restauration au Château de Saint-Ouen ».

15 h. : 17, quai d'Anjou, Mme Collin : « L'Hôtel de Lauzun ».

15 h. : 11, quai Conti, Mme Hulot : « La monnaie, miroir des rois de France » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h. : 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h. : Métro Abbesses : « Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h. : Façade de l'église Saint-Gervais : « Le Marais » (Marc de la Roche).

15 h. : 11, quai Conti : « La Monnaie ».

15 h. : boulevard de Ménilmontant, entrée principale : « Le Père-Lachaise » (Paris et son histoire).

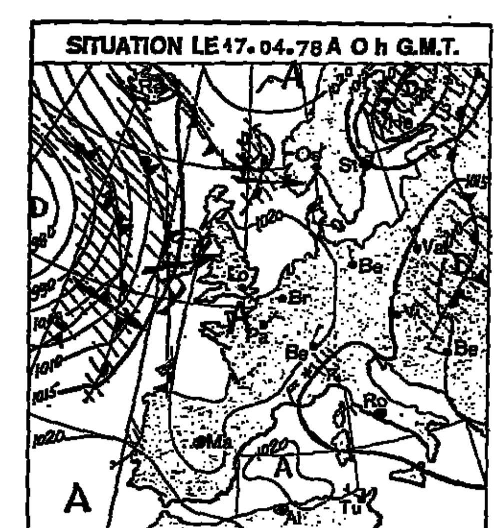
Conférences. — 18 h. et 20 h. : 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit » (Méditation transcendentale, entrée libre).

19 h. 30 : 26, rue Bergère : « Problème de la souffrance, le livre de Job », Ma Suryananda Lakshmi (L'Homme et la Connaissance).

18 h. 30 : 8, rue de la Ville-l'Evêque, M. Félicien Machelart : « Richesses flamandes de l'art baroque » (Bible et Terre Sainte).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 18 AV 78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 17 avril à 0 heure et le mardi 18 avril à 24 heures.

Mardi 18 avril, une zone très nuageuse et faiblement pluvieuse s'étendra lentement au cours de la journée aux Pyrénées, à l'Aquitaine, à la Vendée, à la Bretagne et à la Normandie ; elle atteindra le soir les Flandres, le val de Loire et le Poitou. A l'avant de cette zone, le temps sera souvent ensoleillé après un début de matinée frais et brumeux (brouillards plus abondants dans le Centre et dans l'Est).

Les vents seront généralement faibles et variables dans la moitié est ; ils souffleront ailleurs modérés de secteur sud mais deviendront assez forts près de l'Atlantique en s'orientant à sud-ouest. Les températures minimales seront encore basses dans le Centre et dans l'Est (gelées de 0 à —4 °C) ; elles augmenteront légèrement ailleurs (faibles gelées encore possibles dans l'intérieur). Les températures maximales seront beaucoup plus élevées.

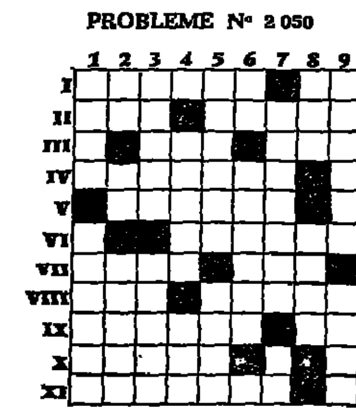
Lundi 17 avril, à 7 heures la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 023,5 millibars, soit 676,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 avril ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 16 et 5 degrés ; Biarritz, 12 et 3 ; Bordeaux, 13 et 3 ; Brest, 11 et 2 ; Caen, 9 et 1 ; Cherbourg, 9 et 2 ; Clermont-Ferrand 9 et —5 ; Dijon, 9 et —1 ; Grenoble, 11 et —1 ; Lille, 9 et —1 ; Lyon, 9 et —1 ; Marseille, 14 et 5 ; Nancy, 9 et —4 ; Nantes, 12 et 2 ; Nice, 15 et 8 ; Paris-Le Bourget, 10 et —1 ; Pau, 13 et 3 ; Perpignan, 16 et 3 ; Rennes, 13 et 1 ; Strasbourg, 8 et —1 ; Tours, 10 et 0 ; Toulouse, 13 et 2.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 5 degrés ; Amsterdam, 8 et —1 ; Athènes, 21 et 8 ; Berlin, 10 et 0 ; Bonn, 6 et —2 ; Bruxelles, 8 et 0 ; îles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 11 et —1 ; Genève, 10 et —3 ; Lisbonne, 17 et 14 ; Londres, 11 et 5 ; Madrid, 20 et 7 ; Moscou, 14 et 6 ; Palma-de-Majorque, 16 et —1 ; Rome, 17 et 4 ; Stockholm, 8 et —3.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 050



HORIZONTALEMENT

I. Hantise de coryphée ; Pronom. — II. Echéance fâcheuse pour un projet ; Taquinées pour l'amour de l'art. — III. Fut mécontent ; Ile. — IV. Empêche de dormir. — V. Où circulent des paludiers. — VI. Fait dormir debout. — VII. Souci d'estivante ; Avec un grand souci de distinction. — VIII. A droit au salut tant qu'elle reste belle ; Rendis mécontent. — IX. Sûrement amère ; Abréviation. — X. Ne sont pas toutes cultivées. — XI. Cercles familiers aux marins.

VERTICALEMENT

1. Prélude à un duo ; La base de la séduction. — 2. Possessif ; Pronom ; Réserve, dit-on, le bonheur à ceux qui n'ont pas de chance. — 3. Sacrifice qui reçoit une compensation ; Possessif. — 4. Teint un tissu en rouge ; Militaire. — 5. Plus explicites ; Se montra peu favorable. — 6. Participe ; Fut très mal traitée. — 7. Moyens de récupération ; N'évoque plus que des souvenirs. — 8. Prénom ; A longtemps été une exclusivité de la Californie. — 9. Dont l'air a pris l'eau ; Il est fréquent de la rouler pour réussir.

Solution du problème n° 2 049

Horizontalement

I. Loth ; beau. — II. Eus ; Elans. — III. Crasseuse. — IV. Tarots ; Er. — V. Ugine. — VI. Rang ; pain. — VII. Enée ; RR. — VIII. Union. — IX. Gourmands. — X. Ie. — XI. Reinettes.

Verticalement

1. Lecture ; Ger. — 2. Ouragan. — 3. Tsarine ; Uni. — 4. Songeur. — 5. Este ; Nm. — 6. Blés ; Priait. — 7. Eau ; Baronet. — 8. Anse ; Nd. — 9. Usèrent ; S.O.S. (cf. « échouer »).

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiées au *Journal officiel* du 16 avril 1978 :

DES LISTES :

● d'aptitude de l'enseignement supérieur (IVe, Ve, VIe et VIIe groupe) et d'aptitude aux fonctions de maître-assistant en droit et sciences économiques.

Circulation

LE CODE DE LA ROUTE N'EST PAS APPLICABLE DANS LES PARKINGS PRIVÉS

Le code la route, notamment pour ce qui concerne les règles de priorité, ne s'applique pas à la circulation dans les parkings privés. Tel est le point de vue, indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.), des tribunaux appelés à juger des affaires d'accidents.

Ainsi la cour d'appel de Colmar a été conduite, en 1976, à se prononcer sur une collision survenue dans un parking privé. Un automobiliste suivait lentement, dans le sens prescrit, l'allée centrale du bâtiment, quand il fut heurté par un véhicule qui sortait d'une voie de dégagement. Il réclama, par voie de justice, le remboursement de ses dommages au conducteur adverse. Les magistrats reconnurent son bon droit et reprochèrent au prévenu d'avoir débouché à vive allure sur la voie principale, faisant preuve d'imprudence et d'inattention.

La cour rappela, à cette occasion, que les règles édictées par le code de la route ne pouvaient être invoquées pour un accident de parking : les allées d'un parking privé ne constituent pas des voies publiques. En revanche, elle fit valoir que les automobilistes sont toujours tenus de respecter les règles générales de prudence et de circuler à vitesse réduite dans les garages.

La position des tribunaux semble moins sûre dès lors que le caractère privé du parking est incertain. C'est le cas, par exemple, des parkings de supermarché : ces parkings sont privés, mais mis à la disposition du public.

Les magistrats appelés à déterminer les responsabilités dans une collision rendent ici des jugements souvent divergents ; tantôt le code de la route est applicable, tantôt il ne l'est pas...

Éducation

LES BOURSES DU RAYONNEMENT FRANÇAIS

Le comité central du rayonnement français, que préside M. Georges Riond, attribue cette année un ensemble de bourses dont la dotation globale s'élève à 100 000 F. Les candidatures doivent être déposées avant le 30 avril au siège de l'association, 11, rue Nicolo, Paris-16e, pour les bourses suivantes :

— Louis-Armand (5 000 francs) et Jacques-Chastenet (5 000 francs), pour des étudiants français en contribution à un voyage d'études à l'étranger ;

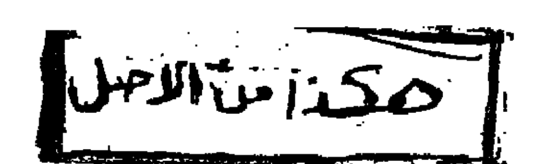
— Marc-Boegner (10 000 francs) et François-Charles-Roux (10 000 francs), pour des étudiants étrangers en contribution à un voyage d'étude en France ;

— Jules-Romains (10 000 francs), pour un étudiant ou un chercheur pour une thèse sur un sujet touchant au rayonnement français, quel que soit le domaine étudié ;

— Louis-Pasteur-Vallery-Radot (20 000 francs, pour un chercheur étranger en vue d'un stage dans une unité de recherche biomédicale ;

— Ernest-Mercier (dotée de 10 000 francs par la Compagnie française des pétroles), pour aider un étudiant français à mener à bien un travail de recherche devant contribuer à la solution d'un problème de développement lié aux questions énergétiques du tiers-monde ;

— Max Hymans (dotée de 10 000 francs par Air France), pour un étudiant étranger en contribution à un voyage d'étude en France.





L'entreprise dans un monde déstabilisé

Même si on s'attend à une certaine reprise des investissements en France, ce serait sans doute aller au-devant de graves désillusions que de croire la situation fondamentalement changée dans ce domaine depuis le résultat des élections. L'hypothèque politique était loin d'être la seule à expliquer la circonspection des investisseurs français. Ceux-ci se meuvent dans un monde où, par suite notamment des incertitudes qui pèsent sur la conjoncture internationale et de l'instabilité des changes, l'appréciation du risque a pris des dimensions nouvelles, comme le montre Jacqueline Grapin dans l'article qu'on lira ci-dessous.

Pourtant, un effort de rénovation de l'équipement et des structures de pans entiers de l'appareil productif français s'impose, afin de relever le niveau « moyen » de la productivité de l'industrie nationale. Celle-ci reste caractérisée par le contraste existant entre, d'une part, un secteur moderne et bien adapté à la concurrence extérieure, et, d'autre part, la survivance de nombreuses entreprises dépassées dont certaines font partie des groupes les plus importants (voir l'article d'Albert Merlin).

Le facteur «risque»

par JACQUELINE GRAPIN

LES enjeux électoraux, en France, ont été tels ces derniers mois, qu'ils ont laissé passer presque inaperçus des changements importants survenus dans l'environnement international des entreprises et de l'économie française.

Pour ceux qui n'ont pas connu la dernière guerre mondiale, donc qui sont plus sensibles que leurs aînés aux variations d'amplitude de tensions internationales encore relativement supportables, l'ambiance a incontestablement changé depuis quelque temps. Chacun s'est soudain habitué à spéculer, non pas sur les chances, mais sur les malchances de l'avenir. Qui en fonction du chômage, qui en fonction de l'inflation et de la dévaluation néfastes aux petites comme aux grandes économies, qui en fonction d'un changement de régime de fortes variations des changes, d'une réglementation plus restrictive du commerce mondial, de réactions d'hostilité par-ci, de protection par-là.

Dans les tensions politiques croissantes qui agitent le monde international, l'économie joue un rôle prédominant parce qu'elle est source de puissance ; en même temps le sort de chacun dépend d'une manière croissante de l'environnement international. Et on peut s'attendre que les risques encourus par les entreprises ne cesseront d'augmenter, au moins encore pendant quelques années. La déstabilisation de l'économie internationale est relativement récente, et elle est certainement loin encore d'avoir atteint son maximum. Dans les négociations commerciales internationales, les Etats-Unis protestent de leur libéralisme tout en pratiquant par ailleurs au besoin un protectionnisme bien déguisé et, dans les milieux monétaires, ils ne cachent pas que le système des taux de change flottants, s'il est peut-être gênant pour l'ensemble des transactions, est plutôt avantageux pour eux. Il y a donc fort à parier que le désordre mondial dans ces domaines ne s'atténuera guère dans un proche avenir. Seuls quelques palliatifs d'ordre régional pourraient être proposés.

Des indices

La démonstration de cette inquiétante évolution se trouve dans le changement de la notion de risque tel qu'on l'observe dans les entreprises. Le risque d'entreprise, entendu traditionnellement comme simplement le risque de production et de commercialisation, est maintenant largement dépassé. Ce qu'il faut aujourd'hui prendre en compte, ce sont les risques généraux de financement. Ainsi, les chantiers navals, qui anticipent des profits nets de quelque 4 % sur des commandes de bateaux à deux ans sont-ils obligés d'assumer des risques monétaires allant jusqu'à plus de 20 % par les fluctuations des changes. Moralité : dans la plupart des entreprises multinationales, la direction financière qui gère les monnaies est responsable à elle seule de variations de rentabilité qui peuvent anéantir ou multiplier le profit indépendamment de l'exploitation.

En outre, la dépendance croissante des entreprises et des économies nationales envers l'étranger les oblige à assumer, en dehors même du risque de change qui croît avec le dérèglement du système monétaire international, un nombre de plus en plus grand de risques administratifs et politiques, non seulement dans leur pays, mais aussi dans les autres, où elles son souvent moins bien informées des projets de réglementation, et plus sujettes — en tant qu'étrangères — aux changements de tendances gouvernementales. Discriminations fiscales, obligation de réinvestissements, réglementations nouvelles pour faire participer les capitaux locaux à la majorité du capital de telle filiale, menaces d'expropriation avec ou sans indemnisation, sont les casse-tête quotidiens de tout chef d'entreprise, non seulement dans son pays, mais aussi dans les autres.

Aux Etats-Unis mêmes, îlot de prospérité et de relative stabilité (l'Amérique n'est-elle pas militairement invulnérable ou presque ; et les investissements du monde entier ne s'y réfugient-ils pas massivement en ce moment ?), l'analyse du risque devient maintenant la dimension nouvelle de toute politique d'investissement. Le métier tout neuf de *risk manager* se développe rapidement. Cette discipline devient un *facteur* croissant de la politique économique, et même de la politique en général.

(Lire la suite page 19.)

LIRE PAGE 20
L'INÉGALITÉ DES FORTUNES EN FRANCE
par GILBERT MATHIEU

Les deux France

par ALBERT MERLIN (*)

LA France divisée en deux ? Soit, mais le clivage politique dont on nous a rebattu les oreilles est-il vraiment le plus crucial ? Le plus irrémédiable ? Le plus inquiétant à long terme ?

Ecoutons plutôt ceux qui « font » l'économie ; prêtons l'oreille à ce que nous disent les besogneux, ceux qui livrent bataille quotidiennement sur un terrain que beaucoup de Français continuent à ignorer, voire à mépriser : celui des réalités industrielles. Tel groupe industriel français largement implanté à l'étranger observait récemment que la majeure partie de ses résultats, pour ne pas dire la totalité, était réalisée hors de l'Hexagone. Analyse recoupée par la plupart des groupes français à vocation internationale : de façon générale, la rentabilité dégagée en France est inférieure à celle que l'on obtient à l'étranger, comme l'attestent d'ailleurs les données statistiques globales, pour qui veut bien les lire.

Y a-t-il donc quelque mauvais sort, quelque malédiction, pesant sur l'industrie française ? Plus prosaïquement, y aurait-il, chez les ingénieurs et les ouvriers français, une incapacité congénitale à obtenir une efficacité comparable à celle de nos voisins ? Non point : les comparaisons faites à l'intérieur des groupes multinationaux tendraient à prouver que les Français, « à outils de production identiques », ne sont pas moins efficaces que les autres.

(*) Président de l'AFEDE (Association française des économistes d'entreprise).

(Lire la suite page 19.)

L'extension du chômage et le «pacte national»

ON ne devrait pas s'étonner de la nouvelle aggravation du chômage constatée en mars, sauf, bien sûr, si on avait prêté au « pacte national de l'emploi » des vertus qu'il ne pouvait pas avoir. L'expérience de l'étranger, et notamment celle de la Suède, dont on s'était largement inspiré, aurait dû mettre en garde contre des espoirs exagérés. Tel n'a pourtant pas été le cas. C'est un thème à la mode que de parler de l'« interdépendance des nations » et de l'internationalisation des phénomènes économiques, mais il est encore assez rare qu'on en tire les conséquences qui s'imposent.

Grâce à une série qu'il commença à mettre en œuvre dès 1974, année de déclenchement de la récession mondiale, l'ancien gouvernement social-démocrate de Stockholm, hautement approuvé par l'O.C.D.E., a pu longtemps se vanter d'avoir évité le chômage. L'Etat suédois avait subventionné la constitution des stocks afin d'amener les entreprises à continuer de produire ; il leur avait consenti des avantages fiscaux pour les inciter à embaucher, et les avait encore aidées à multiplier des stages professionnels. Simultanément, il avait généreusement créé de nouveaux postes de fonctionnaires.

La crise se prolongeant plus longtemps que ne l'avaient prévu les experts (qui ne l'avaient pas non plus vu venir...), la politique consistant à maintenir coûte que coûte le plein-emploi finit par se révéler globalement plus nuisible qu'utile. Vers le milieu de l'année 1977, il devint manifeste qu'environ 8 % des effectifs de l'industrie étaient en surnombre, tandis que l'accroissement des dépenses budgétaire alimentaient une dangereuse inflation.

On n'est sans doute pas allé aussi loin en France pour masquer les effets de la crise, mais plusieurs des mesures prises au printemps dernier par le gouvernement et le patronat auront sans doute eu pour effet de déplacer le chômage plutôt que de le résorber. Celui-ci frappant plus particulièrement les jeunes, il était sans doute judicieux de prévoir des exonérations de charge aux entreprises qui offriraient un premier emploi à ceux qui n'en avaient pas eu jusqu'alors. Mais il faut savoir qu'en agissant de la sorte on risque de diminuer encore les chances des autres catégories de postulants. De même doit-on se féliciter de l'extension des stages de formation rémunérés à 90 % du SMIC, l'adage selon lequel il vaut mieux payer des apprentis que les chômeurs ayant pour lui le bon sens. Mais le problème de fond n'en est pas résolu pour autant.

Un institut de conjoncture de Berlin prévoyait récemment le maintien du chômage à son niveau actuel jusqu'en 1985. C'est là au contraire un jugement *a priori* trop pessimiste. Quand l'économie était en expansion, il était admis par la plupart des experts que le plein-emploi allait de soi. On extrapole aujourd'hui de façon aussi injustifiée les données du moment, dues au manque de vigueur de l'économie et à la stagnation des investissements qui en découle.

L'indispensable discipline du bilan « national »

La politique typiquement française de contrôle des prix, qualifiée souvent de politique de l'indice, a maintenant plus de trente ans (1).

Si la liberté des prix est une condition nécessaire pour réduire l'inflation, elle est loin d'être suffisante. Elle suppose en effet, en contrepartie, une sévère discipline monétaire.

Pour en montrer les conditions et les modalités, nous proposons dans les lignes qui suivent une méthode de présentation nouvelle.

IL s'agit de transposer à un pays, et plus particulièrement à la France, un outil de gestion essentiel, le bilan, bien connu des chefs d'entreprise, qui, grâce à lui, savent les limites à respecter pour conserver une croissance saine. L'introduire dans le raisonnement économique, c'est dépasser le traditionnel schéma keynésien qui s'attache surtout aux flux. C'est remettre l'accent sur tous les « existants » (qualité de l'équipement, endettement, *stocks*...), qui jouent à l'heure actuelle un rôle essentiel.

Le bilan que nous proposons ci-contre est articulé en deux parties, faciles à lire. Celle du haut concerne les acteurs économiques habituels, entreprises, particuliers et administrations. A gauche, à leur « actif », nous retrouvons leurs avoirs corporels (équipements, logements, stocks), ou incorporels (créances, liquidités). A droite, à leur « passif », nous voyons *comment* ces avoirs sont financés, soit par des fonds propres qui *leur* appartiennent, soit par des *emprunts* à court, moyen et long terme, qui leur sont consentis par les acteurs monétaires et financiers.

La partie basse, elle, est consacrée exclusivement à ces derniers. Tout naturellement on y retrouve à l'« actif » les mêmes crédits consentis aux acteurs économiques précédents, et au « passif » les ressources qui en sont la contrepartie, entre autres dépôts liquides, *ou* à *court* ou long terme...

Dans nos économies occidentales, caractérisées par la libre circulation des capitaux, il y a une étroite interconnexion entre situation interne et externe : la partie basse de notre bilan doit donc être complétée, à l'« actif », par les réserves et les créances en devises, et, au « passif », par l'endettement du pays vis-à-vis de l'étranger.

Pour illustrer notre tableau par le cas français, nous avons chiffré quelques postes caractéristiques, en nous appuyant sur les données les plus récentes. Nous avons repris des estimations sur la situation de la France vis-à-vis de l'étranger (2). Avec des réserves d'environ 105 milliards, dont 83 en or, des créances de 90 milliards et un endettement de 90 milliards, elle n'est pas si mauvaise qu'on le dit parfois.

MAURICE BOMMENSATH.

(Lire la suite page 18.)

(1) Cf. les articles de Paul Fabra dans « *le Monde* de l'économie » du 11 avril et dans *le Monde* du 12 avril 1978.

(2) Voir l'article d'Alain Vernholes sur l'endettement extérieur, paru dans *le Monde* du 11 avril 1978.

UN SCHÉMA DE BILAN POUR LA FRANCE A FIN 1977

(en milliards de francs)

	ACTIF	PASSIF
ACTEURS ECONOMIQUES	Immobilisations	Fonds propres
	Logements	Crédit à long terme
	Stocks et en cours	Crédit à court terme :
		● Etat 125
		● Entreprises 835
		● Particuliers
	Masse monétaire 475	
	Epargne liquide 475	
	Placement court terme 875	
	long terme	
ACTEURS MONETAIRES ET FINANCIERS	Crédit court terme :	Masse monétaire 475
	● Etat 125	Epargne liquide 475
	● Entreprises 835	Placement court terme 875
	● Particuliers	long terme
	Crédit long terme :	
SITUATION EXTERNE	Réserves 105	Endettement externe 90
	Créances étranger 90	

Comment définir les « acteurs économiques » du bilan succinct que nous avons dressé pour la France ?

A. LES ACTEURS ECONOMIQUES.

● *Ce sont d'abord les entreprises pour lesquelles on possède des données chiffrées (dont il faudrait toutefois établir le total...) puisqu'elles établissent elles-mêmes leur propre bilan. Rappelons que le « bilan d'une entreprise » à une date donnée, par exemple la fin de l'année 1977, récapitule tout ce que l'entreprise possède et doit.*

Ce que l'entreprise possède, ou ses « actifs » à un moment donné, ce sont ses immobilisations (usines, bâtiments...), ses stocks (de matières premières ou de produits finis), ses créances sur les clients, sa trésorerie (compte en banque et argent liquide). Ce que l'entreprise doit, c'est-à-dire son « passif » à un moment donné, correspond à ses dettes à long terme (emprunt obligataire) et à court terme (dettes vis-à-vis des fournisseurs, des banques, de la Sécurité sociale...).

Par différence, on obtient les « fonds propres », dont l'accroissement ou la diminution correspond au bénéfice ou à la perte réalisé sur l'année écoulée.

● *On peut de même imaginer, en principe du moins, des bilans pour les autres acteurs économiques, « particuliers et administrations ». Ainsi donc, pour les particuliers, on aurait à l'actif leurs immobilisations, c'est-à-dire essentiellement leurs logements, leurs stocks de biens durables (automobiles...), leurs placements (dépôts en caisse d'épargne, titres,...) et liquidités (argent compte courant). Mais ces acteurs, à la différence des entreprises, n'établissent pas de bilans, il faut avoir recours à des évaluations indirectes.*

● *On distingue encore les acteurs monétaires et financiers. Il s'agit ici des banques, y compris la Banque de France, des institutions financières (tel le Crédit national), du Trésor... Ces organismes tiennent effectivement des bilans (ils sont même mensuels), qui retracent à leur passif les ressources qu'ils collectent (comptes courants, dépôts à terme...), et à leur actif l'emploi qu'ils en font (prêts de différentes sortes). Par ailleurs, ces bilans sont repris tous les trimestres dans les statistiques monétaires et financières du Conseil national du crédit, et tous les ans dans le cadre de la Comptabilité nationale pour l'établissement du tableau des opérations financières (appelé le TOF).*

B. LE CHIFFRAGE.

1) Postes monétaires et financiers. — *Le chiffrage est ici possible en utilisant les statistiques précédemment citées. C'est ce que nous avons fait avec les chiffres du Conseil national du crédit du troisième trimestre 1977.*

2) Fonds propres et endettement. — *Les seules données disponibles concernent les entreprises, et encore ne sont-elles pas exhaustives. On peut ainsi avoir recours aux chiffres de la Centrale des bilans, ou encore aux résultats d'enquêtes ou d'études, telles celles du Crédit national. Elles nous donnent des ratios intéressants, tel le pourcentage d'autofinancement (60 % en 1976) ou encore le rapport de l'endettement à court terme sur l'endettement total (40 % en 1976).*

3) Actifs corporels, immobilisations et stocks. — *On peut, s'agissant des entreprises, avoir recours aux sources précédentes, mais la qualité des chiffres doit être médiocre. Rappelons que, aux Etats-Unis, on dispose pour les stocks d'évaluations exhaustives et systématiques.*

L'indispensable discipline du « bilan national »

(Suite de la page 17.)

Cependant, ce chiffrage, bien qu'il puisse donner plus de crédibilité à la méthode, n'est pas l'essentiel. Il n'est pas nécessaire pour permettre au bilan de jouer son rôle de guide de la réfexion sur les problèmes de la gestion française, et plus particulièrement celui de l'inflation.

Celle-ci est trop souvent confondue avec une de ses conséquences, l'augmentation de l'indice des prix, alors qu'elle est beaucoup plus que cette manifestation de surface. En effet, elle correspond à un déséquilibre profond de notre bilan national, que nous allons caractériser en définissant simultanément, et *a contrario*, les conditions à remplir pour qu'il soit sain.

Pour en comprendre la dynamique, il convient de considérer comment varient ses différents postes. Un point essentiel, comme le savent les chefs d'entreprise pour leur propre bilan, est le rythme d'activité. Quand celui-ci s'accélère, les postes ont tendance à se gonfler, aussi bien ceux qui sont corporels, tels qu'immobilisations, stocks et encours... que ceux qui sont incorporels, comme l'endettement et la masse monétaire. Le bilan se tend alors : prix et taux d'intérêt sont poussés à la hausse. A l'inverse, une décélération d'activité et, à plus *forte raison*, une stagnation, ou même une récession, amènent la détente. Cette dernière, comme on l'a noté en France en 1975 par exemple, peut alors se traduire par des améliorations telles qu'elles font penser à un assainissement définitif de la situation. En réalité, il n'en est rien, et à la première relance, et on l'a bien constaté par la suite en 1976, les tensions et les déficits reparaissent.

Un bilan n'est fondamentalement sain que s'il réussit à faire face, sans excès de tension et sans inflation, à un rythme d'activité suffisant et régulier. Pour en juger, il faut analyser ses caractéristiques structurelles et, en particulier, la compétitivité nationale, tant interne qu'externe. La première s'exprime par la capacité des entreprises à dégager le pourcentage de fonds propres nécessaire à leur croissance. La deuxième se caractérise par la possibilité qu'ont les entreprises à exporter leur valeur ajoutée au prix le plus fort possible, sans manipulation monétaire.

A contrario, si pour un pays ces conditions ne sont pas respectées, et qu'il veut forcer son rythme d'activité en relançant à tout prix, il n'aboutit en fin de compte qu'à amplifier ses déséquilibres initiaux. La faiblesse des fonds propres conduit alors à des excès d'endettement à long terme, et surtout à court terme, d'où croissance très forte de la masse monétaire et affaiblissement de la monnaie interne. Conséquence : l'inflation et la hausse des salaires s'accélèrent, et tôt ou tard les taux d'intérêt, malgré les efforts qu'on fait pour les garder bas par des injections de liquidités supplémentaires, finissent par grimper eux aussi.

Autre conséquence systématique de ce relâchement : la consommation nationale augmente trop et déséquilibre la balance des paiements courants. Certes, on peut alors avoir recours à l'endettement, mais ce dernier, à la longue, ne peut qu'accélérer encore plus la croissance monétaire, affaiblissant par ailleurs la valeur externe de la monnaie et faisant augmenter les prix à l'importation. On reconnaît là la dégradation qu'a connue la France, à la suite de la relance forcée de M. Chirac, au cours de l'année 1976, et qui a continué jusqu'au coup d'arrêt du plan Barre de septembre 1976.

Le rôle déséquilibrant des Etats-Unis

Il est vrai que, dans le contexte international actuel, il n'est pas facile pour un pays de maintenir un bilan sain. Pour le montrer, il est indispensable de dire quelques mots de l'incroyable gestion américaine et des conséquences qui en découlent pour les autres.

Le bilan des Etats-Unis présente deux caractéristiques structurelles importantes. La première est l'incapacité des Américains à rétablir leur compétitivité externe vis-à-vis de pays comme l'Allemagne ou le Japon, et la stratégie de baisse accélérée du dollar qu'ils appliquent pour y remédier. Mais le dollar joue aussi un rôle de fait de monnaie internationale, ce qui, deuxième caractéristique, se traduit à leur bilan par un énorme poste « endettement » vis-à-vis de l'étranger de plusieurs centaines de milliards de dollars.

Le dollar baissant entraîne des poussées à la hausse sur les autres monnaies, surtout celles des pays « *forts* », Allemagne et Japon. Ceux-ci éprouvent alors de grandes difficultés à maintenir leur bilan sain. Leur compétitivité et les fonds propres de leurs industries exportatrices se tarissent — du moins de celles qui ne peuvent relever leurs prix. A moins que, achetant force dollars, ils évitent sa chute, mais alors ils sont menacés par l'afflux des capitaux, qu'il faut sans arrêt recycler vers les Etats-Unis : ainsi, leurs banques centrales achètent des bons du Trésor américain, gonflant encore plus le poste « endettement » déjà excessif qui a été cité plus haut. Du fait du laxisme américain, tous les bilans sont ainsi perturbés, alourdis et viciés !

Pour compléter le tableau des difficultés internationales, il convient de citer deux autres faits majeurs, qui, eux aussi, rendent difficile le respect des règles de bonne gestion « bilantielle ». C'est, d'abord, l'augmentation considérable des prix du pétrole, qui a bousculé toutes les conditions de compétitivité et a entraîné un gonflement énorme de l'endettement : celui des pays industriels, mais encore beaucoup plus celui des pays pauvres. Pour ces derniers, le poids de dettes de plusieurs centaines de milliards de dollars constitue un véritable blocage. Une deuxième difficulté est causée par la montée accélérée de l'industrialisation de certains pays à faible coût de main-d'œuvre, qui exerce une pression supplémentaire sur la compétitivité des pays industriels.

Il faut du temps

Après ces explications, revenons à la France, et à notre problème de lutte contre l'inflation. On peut maintenant mieux comprendre le caractère *superficiel* d'une politique de l'indice, qui n'agit qu'en surface et d'une manière parfois très artificielle, par exemple par une baisse du taux de la T.V.A., ou par un blocage des tarifs publics, entraînant une augmentation des déficits. Bien entendu, avec ces mesures, on ne change pas en profondeur le bilan, pas plus d'ailleurs qu'avec un ralentissement de l'activité.

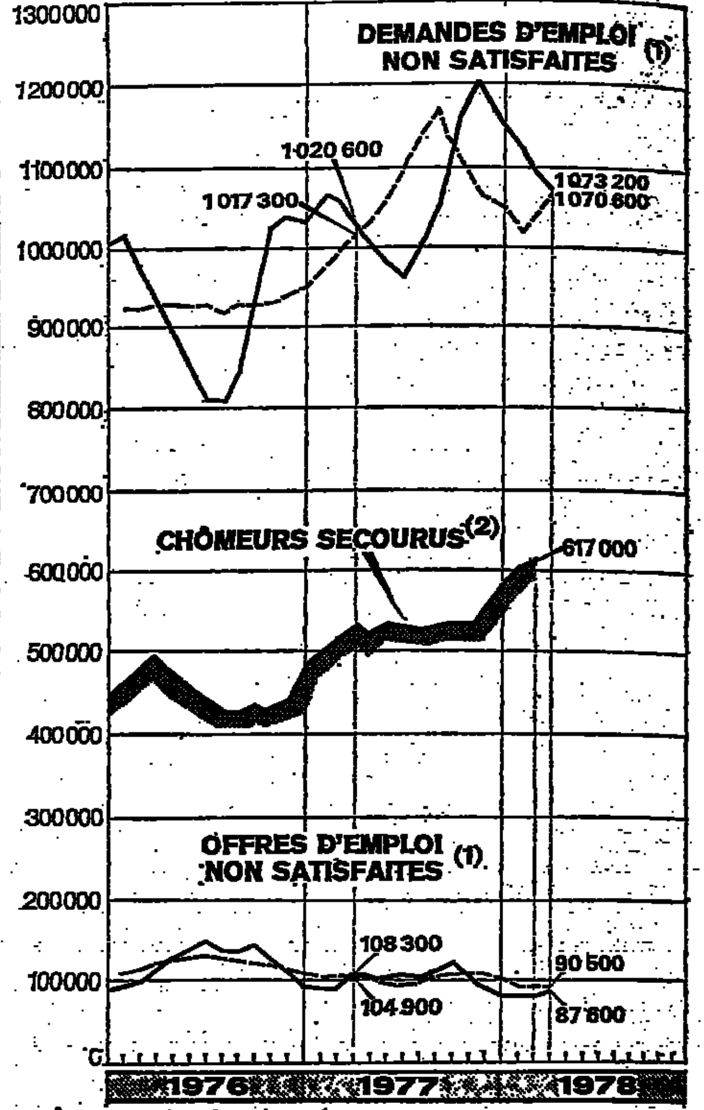
Ce qu'il faut, c'est restaurer ses caractéristiques structurelles, en particulier les fonds propres des entreprises, en rétablissant leur compétitivité interne et externe. A cet égard, le contrôle des prix est non seulement inefficace, mais même nuisible, puisqu'il bloque souvent l'adaptation des entreprises, en pénalisant particulièrement celles des secteurs de base (sidérurgie, pâtes à papier...), plus faciles à contrôler, ce qui oblige ensuite à voler à leur secours par des prêts.

La voie à suivre est donc claire, mais il est évident qu'elle est longue. Un assainissement de bilan demande du temps, plusieurs années : c'est déjà le cas pour une entreprise, à plus forte raison ce l'est pour un pays, compte tenu de l'inertie, des habitudes prises et des réflexes conditionnés créés par le contrôle administratif (comme, par exemple, l'habitude bien française de calculer les marges en pourcentages...). Par ailleurs, il est nécessaire de restaurer un minimum d'autonomie des autorités monétaires, ce qui semble en bonne voie avec le récent éclatement du ministère de l'économie et des finances.

Notons, pour terminer, que cette nouvelle politique n'exige pas, contrairement à l'ancienne doctrine de M. Giscard d'Estaing, que le budget soit équilibré, s'il est financé correctement.

MAURICE BOMMENSATH.

EMPLOI : augmentation des demandes et baisse des offres (en données corrigées)



(1) —— en données observées
—— selon les nouvelles corrections des variations saisonnières
(2) d'après les statistiques publiées par l'UNEDIC (Caisses d'assurance chômage complémentaire)

Après une amélioration constatée de septembre à janvier et due aux effets de la loi du 5 juillet 1977 relative à l'embauche des jeunes de moins de vingt-cinq ans, la situation de l'emploi, qui avait recommencé à se dégrader en février, s'est de nouveau détériorée en mars : le nombre des demandes non satisfaites s'est accru de 2,7 %, passant, en données corrigées des variations saisonnières, de 1 042 200 à 1 070 600. La délégation à l'emploi, qui a retrouvé, depuis le départ de M. Beullac et l'arrivée de M. Boulin rue de Grenelle, un ton moins triomphaliste, estime que cette situation est « préoccupante ».

Elle l'est d'autant plus que les offres non satisfaites ont aussi diminué en données corrigées des variations saisonnières (90 500 en mars contre 92 900 en février). Le « pacte national pour l'emploi » arrive à son terme dans les prochaines semaines. Mais il est vraisemblable qu'il sera reconduit sous une forme ou sous une autre.

En données observées, la situation de l'emploi est un peu moins grave, si l'on peut dire : légère baisse des demandes (1 073 200 en mars contre 1 099 900 en février) et petite augmentation des offres (87 600 en mars contre 82 900 en février). Mais on note dans le même temps que les inscriptions différées à l'ANPE (« ligne-emploi ») ont doublé de février à mars, pour dépasser les quinze mille.

La situation financière des entreprises françaises

La convalescence est lente

La situation financière des entreprises françaises semble s'être améliorée en 1977. C'est du moins ce qui ressort des premiers résultats affichés par les firmes dont les actions sont cotées à la Bourse de Paris. Cette amélioration — si elle se trouve confirmée, et chacun sait qu'il faut être prudent dans ce domaine, — prolonge le redressement qui, amorcé en 1976, n'a pas, et de loin, effacé les effets de la crise, comme en témoigne une étude publiée en mars dans la revue « Économie et Statistique » de l'INSEE. Cette étude met également en évidence les profondes divergences de l'évolution des différents secteurs de l'industrie.

PREMIERE constatation de l'étude de l'INSEE fondée sur l'exploitation des déclarations fiscales sur les bénéfices industriels et commerciaux de quelque 15 000 entreprises : après les très mauvais résultats de 1975, les comptes de l'exercice 1976 font apparaître une amélioration sensible. C'est ainsi que la valeur ajoutée s'est accrue en fonds courants de plus de 18 % tandis que l'excédent brut d'exploitation et la capacité d'autofinancement (marge brute d'autofinancement) ont respectivement progressé de 29 à 42 %. Ce phénomène est lié tout à la fois à la reprise de l'activité économique, à la compression des charges salariales (la réduction des effectifs a atteint 0,2 % pour l'ensemble de l'industrie et la progression des salaires a été moindre) ainsi qu'à un net ralentissement de la progression des charges d'intérêt. De l'examen du rapport de la valeur ajoutée au total du bilan, il ressort que *« les résultats des entreprises se sont améliorés grâce à la fois au déplacement du partage salaires-profits en faveur de ces derniers et à une meilleure utilisation des capacités de production ou d'une manière plus générale de l'ensemble des capitaux engagés »*.

ÉVOLUTION DE LA RENTABILITÉ DES ENTREPRISES DE 1972 A 1976

Excédent brut d'exploitation (1) total du bilan (en %)	1972	1973	1974	1975	1976
Ensemble de l'industrie	11,3	12,5	14	9,3	10,7
Biens d'équipement	11,2	11,5	10,7	9,5	11,7
Biens intermédiaires	10,1	12,5	17,1	7,5	8,7
Biens de consommation courants	13,4	14,1	14,8	10,7	11

(1) Valeur ajoutée moins impôts indirects et frais de personnel.

Cette amélioration, pour sensible qu'elle ait été, n'a cependant pas permis d'effacer les séquelles de la crise de 1975. La meilleure preuve en est que la rentabilité des entreprises françaises, si elle a nettement progressé par rapport à 1975 (10,7 % contre 9,3 %) est restée très inférieure à ce qu'elle était en 1974 : 14 %.

De surcroît, l'amélioration constatée est très inégale selon les secteurs :

● *Les producteurs de biens d'équipement* apparaissent comme les plus favorisés. Ce jugement cependant mérite d'être nuancé. Figurent en effet dans ce secteur les transports terrestres (essentiellement l'automobile) qui ont enregistré des résultats exceptionnels (progression de 112,9 % de l'excédent brut d'exploitation et de 137,7 % de la marge brute d'autofinancement). Conséquence, la rentabilité de ce secteur est comparable — voire supérieure — à celle des années 1972-1973. En revanche, la construction mécanique et la construction électrique et électronique, qui avaient bien tenu le choc en 1975, ont bénéficié moins que d'autres de la reprise.

● *Les biens intermédiaires* dans leur ensemble n'ont pas réussi à effacer les conséquences de la crise en raison notamment de la gestion plus serrée des stocks. Mais, là encore, les situations sont très contrastées. Ainsi le secteur caoutchouc, transformation des plastiques — « tiré » par l'automobile — enregistre-t-il des résultats très satisfaisants. Il n'en est pas de même de celui des matériaux de construction qui subit les conséquences de la conjoncture déprimée du bâtiment et du génie civil. Enfin, la situation de la chimie de base, qui a figuré longtemps parmi les domaines d'activité les plus dynamiques, est préoccupante.

● *Les biens de consommation courante* ont vu leur déclin relatif se poursuivre. Ces industries sont depuis longtemps en régression à la fois parce que la demande de ce type de biens augmente généralement moins vite mais surtout parce que leur compétitivité *se dégrade*. L'excédent brut d'exploitation stagne en valeur courante de 1974 à 1976 dans la chimie fine, le textile-habillement, le bois-meuble et industries diverses. La part des salaires dans la valeur ajoutée reste en 1976 partout nettement plus élevée qu'avant la crise, malgré une amélioration légère de 1975 à 1976 qui a été obtenue le plus souvent par une réduction des effectifs. Dans tous ces secteurs enfin, la rentabilité ne parvient pas à retrouver en 1976 les niveaux des années 1972-1973.

Cette étude finalement confirme ce que l'on pressentait : l'industrie française a été très durement frappée en 1975. La convalescence risque d'être longue, et pour certains secteurs, il n'est même pas sûr qu'elle débouche sur une totale guérison.

Le facteur « risque »

(Suite de la page 17.)

C'est M. Alan Greenspan, président du conseil des économistes du président Ford de 1974 jusqu'en janvier 1977, qui a, l'un des premiers, mis en relief le fait que l'augmentation des primes de risques dans le calcul des programmes d'investissement freine leur développement (1). Certes, comme il l'indique : *« Il est difficile d'apprécier si les réticences à l'investissement reflètent plutôt une diminution des espérances de profits ou une augmentation des risques courus »*, mais il semble bien que cette dernière explication soit de plus en plus souvent la bonne. De nombreux indices tendent à le montrer, qu'il s'agisse de l'augmentation des primes d'assurances et de leurs diversifications en tout genre, de l'augmentation des taux d'intérêt dans certains cas, de la chute en bourse des ratios du prix aux revenus (price earnings ratios) qui sont tombés à leur niveau le plus bas depuis deux décennies à la Bourse de New-York même, où encore des performances lamentables des économistes dans leurs prévisions depuis 1970. Tout était évidemment plus sûr, même pour les « prévisionnistes », dans un monde qui se développait tranquillement sans à coups et sans changements radicaux. Ce n'est plus le cas.

Résultat : une insuffisance générale des investissements, mais aussi des tendances plus sournoises et non moins gênantes. Par exemple, celle qui consiste à privilégier les investissements à court terme (plus vite rentabilisés) aux dépens du long terme. Une enquête récente de Mc Graw Hill a montré que plus du quart des grandes compagnies exigent maintenant l'amortissement de leurs investissements en moins de trois ans pour procéder à de nouvelles mises de capitaux pour moderniser ou remplacer des matériels usagés.

On parle de surcapacités de production, mais on oublie trop souvent de dire que les capacités excédentaires sont vieilles, trop vieilles, et en proportion croissante. Lorsqu'un Japonais comme M. I. Kawasaki, président de Mitsubishi Heavy Industries pour l'Europe, le fait remarquer, on l'accepte mal en Occident : toutes vérités ne sont pas bonnes à dire. Mais en même temps, M. Franz-Joseph Strauss admet bien qu'en Allemagne même le pourcentage des équipements qui ont moins de dix ans est passé ces dernières quinze années de 45% à 25% (2). Si l'on compare aux cycles économiques précédents, les capacités de production des principaux pays industrialisés ne retrouvent pas leur niveau normal. Les investissements en infrastructures et équipements à long terme sont proportionnellement encore plus insuffisants que les autres (notamment dans le domaine de l'énergie), et l'aptitude des économies avancées à s'adapter aux changements de conditions de vie se trouve réduite.

Une occulte redistribution

L'insécurité grandissante dans l'économie internationale influence considérablement le fonctionnement et l'évolution de nos sociétés. Etant facteur de l'investissement, le « risque » conditionne et oriente notre avenir. Il fait basculer insensiblement les rapports de force, provoque des revirements de situation, opère en quelque sorte une occulte redistribution des richesses et de la puissance.

D'abord (qui peut le nier ?) il est un facteur de ralentissement de l'expansion, et même, dans certains pays, un facteur de sous-développement. Les nouvelles conditions existant depuis 1973 l'ont montré : en moyenne la progression des investissements est depuis cette date inférieure de moitié dans les pays de l'O.C.D.E. à ce qu'elle était auparavant, et il en est de même des taux d'expansion.

En outre, les risques croissants orientent chaque société non seulement selon le niveau plus ou moins élevé des investissements, mais aussi selon leur nature. Ainsi, la diminution des dépenses de recherche dans les domaines civils aux Etats-Unis, en Allemagne fédérale ou en France, alors que la recherche militaire se trouve augmentée (dans une relation inverse qu'il serait, soit dit en passant, intéressant d'étudier dans le détail...), ne peut pas laisser indifférent. Lorsqu'on sait, par exemple, qu'en France la moitié des produits dits de pointe sont liés à des recherches militaires, et que de celles-ci dépendent près du cinquième des exportations de biens d'équipement, ne peut-on craindre que l'orientation du « progrès » se fasse dans un sens trop militariste ? Accepter certaines courses à l'électronique ou à l'espace est-il un meilleur calcul que de prendre une sérieuse avance dans les domaines de la santé ou de la nutrition, qu'on découvre aussi soudain être « stratégiques » ?

En réorientant certains investissements, le risque joue, parfois, à ceux qui croient bien calculer, des tours pendables. Ainsi en va-t-il par exemple des investissements français dans le domaine minier et pétrolier. Après avoir été, dans les années soixante, orientés à 50 % vers les pays en voie de développement, ils ne le sont plus maintenant qu'à 15 %. Dans le monde, la plus grande partie des investissements énergétiques est réalisée désormais par les Etats-Unis sur leur territoire, puisqu'ils n'en consacrent guère plus du quart à l'extérieur. C'est dire qu'à terme les pays et les entreprises de l'Europe dépendront encore plus largement des compagnies anglo-saxonnes pour leurs approvisionnements, alors que les habitudes de travail et la compétitivité de nos pays sont fondées sur des relations relativement anciennes avec les pays en voie de développement.

En fin de compte, l'augmentation du risque dans l'environnement international est facteur d'inflation et facteur d'inégalité croissante. Dans un monde déséquilibré, l'inflation est à la fois la cause et la conséquence de tout. Elle est l'un des éléments de l'insécurité, en rendant les prévisions de rentabilité à terme des investisseurs plus aléatoires.

D'autant plus, sans doute, que les différents acteurs de la vie économique et politique ne sont pas placés — loin de là — à égalité devant le risque. Ce qui n'est qu'un risque raisonnable pour une firme multinationale de grande taille diversifiée géographiquement peut constituer une incertitude intolérable pour une entreprise de moyenne importance. Quand I.B.M. travaille en France, elle ne prend que des risques savamment limités ; quand les frères Gardinier investissent aux Etats-Unis, ils sont condamnés à réussir. Selon qu'elles sont grandes ou petites, multinationales ou nationales, les entreprises ne sont pas également placées devant le risque.

Il en va évidemment de même des Etats pour des raisons différentes. La « crise de l'énergie » et la « crise économique » ont montré comment finalement les Etats-Unis se sont tirés d'affaire en position relativement plus forte par rapport à leurs partenaires.

Finalement, sans faire preuve de cynisme, on peut se demander si l'augmentation du risque ne peut pas constituer, pour ceux qui sont les plus *forts* — consciemment ou inconsciemment, — une sorte de stratégie internationale, l'insécurité étant elle-même... facteur d'insécurité. Bien d'autres éléments que le risque lui-même interviennent dans la... politique du risque. Et quand les mieux placés sont moins forts et moins seuls, les aléas de leurs politiques commencent à s'accroître, pour eux aussi. D'où un intérêt général à voir se multiplier et s'équilibrer les centres de puissance. C'est dans une telle perspective que le repli sur soi peut paraître plus dangereux qu'opportun. L'adversité est redoutable, mais elle peut être fortifiante. Il faut seulement savoir d'avance mesurer à quelles conditions.

JACQUELINE GRAPIN.

(1) *The Economist* du 6 août 1977.

(2) A l'« European Management Symposium » de Davos, février 1978.

Les deux France

(Suite de la page 17.)

Seulement la productivité d'un pays ne dépend pas uniquement de ses outils les plus performants ; il faut *aussi* tenir compte de l'existence de maintes usines plus ou moins vétustes, pesant nécessairement sur la productivité moyenne.

C'est une simple question d'observation : pour qui connaît tant soit peu l'industrie dans ses aspects concrets, il y a bel et bien deux France. D'un côté la France moderne, rivalisant avec les leaders mondiaux, parce que disposant d'équipements dernier cri. De l'autre, la France vieillotte, celle des usines techniquement dépassées, que mille et une contraintes imposent de maintenir en activité bien au-delà de ce qui serait économiquement raisonnable.

Oui, la France est coupée en deux. Et cette coupure est autrement grave que celles — transitoires, aléatoires, circonstancielles — que l'on place le plus volontiers sous le projecteur. Quelque peu oubliée durant les années de prospérité — un taux d'expansion élevé « gomme » bien des défauts ! — l'hétérogénéité de notre appareil de production apparaît aujourd'hui en pleine lumière. Le phénomène est malaisé à mesurer en *toute* rigueur, car notre appareil statistique est muet sur ce point. Mais les exemples ponctuels abondent.

Dans l'industrie française du papier, on estime que l'écart de productivité entre l'outil le plus performant et l'outil le moins efficace est de l'ordre de 1 à 2 sinon plus. Tel secteur de la chimie observe un écart de 1 à 1,6 entre les usines modernes et celles de l'avant-guerre, encore en activité. Dans la sidérurgie, on note également une différence du simple au double entre la productivité de l'aciérie lorraine traditionnelle et celle de l'aciérie la plus moderne. Constatations analogues dans le textile, secteur hétérogène s'il en est.

Les spécialistes de ces industries s'accordent pour estimer que leurs homologues étrangers disposent — c'est du moins le cas pour le peloton de tête — d'outils de production nettement plus homogènes, ce qui relève d'autant leur efficacité *moyenne*. Ceci se vérifie tout particulièrement dans les comparaisons entre la France et l'Allemagne, et peut d'ailleurs être recoupé par les conclusions d'analyses macro-économiques récentes. C'est ainsi qu'une étude comparative menée à l'INSEE (1), a montré que la productivité apparente du capital dans l'industrie en 1974 était en Allemagne supérieure de 15 % à ce qu'elle était en France (dix ans plus *tôt* l'écart était de 20 %). Avantage que l'on peut attribuer à l'âge moyen des équipements allemands, moins élevé que celui des outils de production français.

Pesanteurs

Ces données paraissent de prime abord difficiles à admettre, alors que l'on évoque couramment — et à bon droit — le spectaculaire effort de modernisation accompli par les Français depuis 1945. En fait, la contradiction n'est qu'apparente. La France a certes construit des usines modernes, mais, dans bien des cas, on n'a pas pour autant arrêté les anciennes, essentiellement pour des raisons sociales : plus que d'autres, plus que les Allemands en tout cas, les Français sont attachés au maintien de leur emploi sur place. Il en résulte une double conséquence : non seulement les usines anciennes sont souvent maintenues en activité, au moins partiellement, mais les équipements neufs, potentiellement plus efficaces, demeurent parfois en état de sous-efficacité parce que sous-utilisés.

Le phénomène s'est naturellement accentué avec la crise et le ralentissement de l'expansion. Alors que l'industrie allemande allégeait ses effectifs de 10 % entre 1973 et 1976 et concentrait sa production sur ses outils les plus productifs, on a tenté en France d'« amortir » le choc en maintenant en place les effectifs et les outils existants, jeunes ou vieux. D'où le maintien et parfois l'accentuation de ce clivage entre les deux France, cohabitant souvent au sein d'un même secteur, ou même au sein d'un même groupe industriel. Politique défendable pour un temps, peut-être même inévitable dans le contexte français. Mais qui soutiendra qu'elle puisse être durable ? Que les sursis puissent être renouvelés *ad vitam aeternam ?*

Le monde industriel tolère de moins en moins les performances « moyennes ». Pérennité de la loi ricardienne : pour réussir sur les marchés mondiaux, il faut se plier aux impératifs de la division internationale du travail. Il faut être aux tout premiers rangs dans sa spécialité. On peut sans doute ruser, gagner du temps : à la longue, les médiocres sont balayés, sauf à envisager un protectionnisme permanent.

Or le milieu ambiant de l'entreprise française est tout le contraire d'un milieu dynamique. Il est fait d'un ensemble de contraintes multiformes dont le dénominateur commun est : protection de l'acquis, résistance au changement.

Ces pesanteurs n'influent pas seulement sur le degré de modernisme de l'appareil de production, mais aussi sur les stratégies de marchés. Le choix des segments de marchés « porteurs » et profitables pèse en effet sur la rentabilité, tout autant que la structure et l'âge des équipements.

La réussite en ce domaine implique que l'industriel puisse se mouvoir rapidement d'un marché à l'autre, abandonnant certaines fabrications pour se porter sur des produits nouveaux, bref, qu'il puisse disposer d'une liberté de manœuvre difficile à concevoir en un pays où le poids des rigidités sociales et administratives demeure prépondérant. Il faudrait aussi, sans doute, que la politique industrielle — avec les fonds qui y sont associés — ne se limite pas au sauvetage d'entreprises en difficultés et se tourne plus volontiers vers le soutien d'activités porteuses d'avenir.

Seul un miracle pourrait faire que les rigidités françaises ne se répercutent pas sur les résultats de notre industrie. Et, bien sûr, il n'y a pas de miracle. Dans une remarquable étude parue en 1975 (2), M. H.-F. Henner notait, après analyse des statistiques du commerce extérieur, que la valeur ajoutée par tonne échangée (différence entre le prix de la tonne exportée et le prix de la tonne importée) atteignait 340 dollars pour l'Allemagne et 130 dollars pour la France ! Faut-il, après cela, s'étonner des médiocres performances françaises en *termes* de rentabilité ?

Tout cela est connu, ou devrait l'être. Vécu quotidiennement par les industriels. Dénoncé par les économistes d'entreprise. Reste le plus difficile : convaincre l'opinion de l'urgence d'un redressement. Il y va du maintien du niveau de vie des Français, sans même parler de sa croissance.

ALBERT MERLIN.

(1) *Efficacité et rentabilité des systèmes productifs en R.F.A. et en France*, par C. Gabet et E. Wartenberg (juin 1977).

(2) H. F. Henner, *le Gain de l'échange*, chroniques Sedeis, 30 septembre 1975.

L'inégalité des fortunes a doublé en vingt-cinq ans

Stabilité globale des disparités depuis douze ans

L'enquête du Centre de recherche économique sur l'épargne, concernant l'inégalité des fortunes, que l'INSEE vient de publier (« le Monde » du 11 avril) est la première du genre en France. Des photographies de la dispersion actuelle — ou récente — des fortunes avaient déjà été rendues publiques, mais pas le film reconstituant leur évolution. C'est chose faite désormais et le résultat est net : l'inégalité des patrimoines a doublé en vingt-cinq ans, s'aggravant cependant moins vite entre groupes sociaux au cours de la seconde moitié de cette période (pratiquement depuis 1968). Le fait que pendant les douze dernières années, 10 % environ des Français soient passés de l'état de locataire à celui de propriétaire (avec les avantages que l'inflation confère à cet état) a permis, selon le CREP, de compenser à peu près la détérioration entre groupes et d'aboutir à une « stabilité de l'inégalité globale ».

par GILBERT MATHIEU

SANS entrer dans des détails inutiles, notons d'abord que le sens de l'évolution est certain. Il est mesuré de cinq façons concordantes par les auteurs, MM. André Masson, attaché de recherche au C.N.R.S., et Dominique Strauss-Kahn, maître de conférences à l'université de Nancy-II, qui s'était déjà illustré en ce domaine en cosignant, avec M. André Babeau, le remarquable ouvrage sur *la Richesse des Français*, qui est aujourd'hui la « bible » sur le sujet *(le Monde* du 17 janvier).

● La progression de la valeur moyenne des patrimoines a été presque trois fois plus forte entre 1949 et 1975 quand il s'agissait de fortunes importantes que de petits ou tout petits patrimoines : 18,1 % par an en moyenne pour les ménages appartenant au 1 % de familles les plus fortunées ; 12,5 % pour les 5 % de ménages les plus riches ; mais 6,6 % seulement pour les 10 % de ménages ayant les patrimoines les plus modestes (la hausse des prix ayant été de 7,6 % par an en moyenne pendant ce quart de siècle). De sorte qu'à l'heure actuelle 9,4 % des ménages possèdent 52 % de l'ensemble du patrimoine français, tandis que 50 % d'autres n'en détiennent, à eux tous, que 5 %.

● Pareillement, les groupes sociaux qui possèdent les plus forts patrimoines ont vu ceux-là augmenter plus vite : de 11,7 % en moyenne par an pour les industriels, les membres de professions libérales ou les gros commerçants, contre 5,8 % seulement (c'est-à-dire moins que la hausse des prix) pour les ouvriers ou employés ne possédant pas de biens immobiliers. En 1975, le patrimoine des premiers était en moyenne quatre-vingts fois plus élevé que celui des seconds.

● Le « coefficient de Gini », qui mesure scientifiquement l'inégale dispersion des patrimoines (plus il est élevé, plus grande est l'inégalité), est passé de 0,45, en 1949, à 0,52, en 1962, et 0,54 en 1975 (il atteindrait même 0,66 si l'on ventilait plus finement les groupes sociaux comparés).

● Le rapport inter-décile, qui traduit l'écart entre la fortune des Français du décile supérieur (les 10 % de ménages les plus riches) et le patrimoine des ménages du décile inférieur (les 10 % les plus pauvres) a pratiquement doublé en vingt-cinq ans, passant de 15,6 à 28,3.

● Enfin, la pyramide des patrimoines, qui illustre l'ensemble de ces phénomènes et permet de mesurer d'un seul coup d'œil la dispersion des fortunes en France (en haut à droite) n'a cessé de se déformer au détriment des groupes les plus pauvres. Son « ventre », qui groupe le grand nombre de familles peu fortunées, se situait plus bas en 1962 qu'en 1949 et un peu plus bas encore en 1975.

Cinq causes principales

Comment s'explique cette évolution ? Par l'effet combiné de cinq facteurs principaux, dont l'action a provoqué à la fois l'augmentation, pendant ce quart de siècle, du patrimoine moyen des Français (de près de 3 % par an, inflation déduite) et une aggravation de l'inégalité plus forte au cours des treize premières années que pendant les douze suivantes.

1) *L'inégalité de départ* entre les 998 séries de ménages répertoriés par le CREP dans son modèle statistique a avantagé les plus riches par rapport aux autres. Les premiers ont, en effet, pu arbitrer entre divers placements possibles pour choisir le plus profitable, tandis que les ménages détenteurs de faibles économies n'avaient pas cette latitude.

2) L'un des facteurs principaux de l'aggravation des inégalités a été, en effet, *la valorisation considérable des biens immobiliers et du capital productif* en cette période de forte inflation. Cela a permis aux détenteurs de ces biens de bénéficier d'une progression moyenne des plus-values de 7 à 8 % par an, tandis que les non-propriétaires restaient pratiquement à l'écart du phénomène. Ainsi s'est creusée une disparité considérable entre ces deux groupes, qu'illustre clairement le graphique ci-contre.

3) *L'inégale ampleur de l'épargne a*, bien sûr, joué aussi. Les détenteurs de hauts revenus, qui ont en moyenne les plus forts taux d'épargne, ont pu accroître leur patrimoine plus rapidement. Cela explique notamment que les travailleurs indépendants, qui bénéficient souvent de ressources élevées à un âge assez jeune, aient vu leur patrimoine augmenter assez vite. A l'inverse, lorsque, après 1968, la hausse des bas salaires a été plus rapide que celle des fortes rémunérations, des capacités d'épargne nouvelles ont pu être dégagées dans les milieux populaires, qui ont permis à certains ménages de se constituer un patrimoine initial (accession à la propriété de leur logement, notamment) qui, en se valorisant, a freiné depuis dix ans la tendance à l'aggravation des inégalités de patrimoine.

4) *Le développement de l'endettement* a amplifié ce processus. Des millions de jeunes ménages, qui n'auraient pu acheter comptant leur appartement (ou d'autres biens), l'ont fait à crédit, grâce à la multiplication des formes de prêts. Aujourd'hui, près d'un ménage sur deux est propriétaire de son appartement, contre un sur trois naguère ; 10 % des familles ont une résidence secondaire, contre 3 % autrefois. Cela a permis à des propriétaires jeunes et peu fortunés de bénéficier à leur tour des plus-values immobilières évoquées au point 2.

Ainsi s'explique la forte réduction des inégalités entre classes d'âge, qui est l'une des caractéristiques de la période. Ainsi s'explique aussi le fait que le CREP parle de « *stabilité de l'inégalité globale* » au cours de la deuxième moitié de la période (en fait, depuis 1968) : 10 % environ des Français sont passés pendant ce temps de l'état de locataire (victime de l'inflation) à celui de propriétaire (avantagé par celle-ci). Leur changement de situation a pesé dans la balance des inégalités au point de compenser pratiquement la disparité — qui continuait à s'aggraver entre patrimoines de groupes sociaux différents. Pour ceux qui n'ont pu « passer la ligne » immobilière, l'inégalité n'a pas cessé de s'aggraver.

5) *Le développement des donations* a joué dans le même sens. Autrefois assez rares (par rapport au nombre des héritages, notamment) les donations de parents à leurs enfants (à l'occasion du mariage de ceux-ci ou de l'achat d'un logement) se sont multipliées. Cela a réduit l'écart de fortunes entre jeunes et vieux, mais aggravé, du même coup, l'inégalité entre jeunes ménages.

Cette analyse des causes de l'évolution récente permet, selon les auteurs, de supputer l'avenir sans prendre de risque excessif. MM. Masson et Strauss-Kahn font remarquer, en effet, que les trois premiers des cinq facteurs principaux d'aggravation des inégalités vont subsister, alors que les deux derniers, qui ont contribué depuis dix ans au ralentissement de cette aggravation, joueront probablement moins qu'auparavant. L'élévation rapide du patrimoine des jeunes ménages, sous le double effet des donations et de l'endettement, est largement avancée ; elle peut encore progresser (les Etats-Unis ont une plus forte proportion de ménages propriétaires que nous), mais de façon plus modeste qu'au cours de la décennie écoulée. Quant au rattrapage des bas salaires sur les autres, s'il a beaucoup joué immédiatement après 1968, il s'est singulièrement atténué depuis et le patronat ne semble guère porté à l'encourager.

Une forte réduction du taux d'inflation à l'avenir diminuerait, il est vrai, les plus-values immobilières, qui avantagent les plus riches. Mais peut-on prévoir raisonnablement qu'à moyen ou long terme ce taux descende sensiblement au-dessous des 7,6 % annuels, qui ont alimenté depuis vingt-cinq ans la disparité que l'on vient de voir ? « *Finalement*, concluent les auteurs du rapport du CREP, *la période qui s'ouvre paraît peu favorable à une réduction des écarts de fortune.* »

Le dossier peut-il être refermé sur une perspective aussi pessimiste ? Sans doute, si l'on s'en tient à ces données. Mais une querelle méthodologique — qui n'a pas à être passée sous silence, en dépit de son caractère complexe — peut conduire à des conclusions un peu plus nuancées, bien que de même sens. Exposons-en sommairement les deux données.

Les droits à la retraite

● Les patrimoines dont a tenu compte le CREP dans son étude correspondent à environ 85 % de ce que l'opinion considère comme constituant la fortune des ménages. N'ont été exclus de l'enquête que quelques types de biens particulièrement difficiles à chiffrer, par souci, précisément, de ne pas compromettre le sérieux de la comparaison. Il s'agit de l'or, des bijoux et des œuvres d'art détenus par les familles, difficiles à recenser et, pour les dernières, à évaluer ; du cheptel agricole, pour lequel les informations professionnelles et officielles divergent considérablement ; des valeurs mobilières correspondant à des sociétés non cotées, par définition mal connues, non chiffrées, et dont la répartition dans le public est souvent secrète ; enfin, des biens de consommation durables (essentiellement les automobiles, pour lesquelles existe un vrai marché de l'occasion), que les auteurs n'assimilent pas à un capital patrimonial, pour des raisons de principe aussi bien que de pratique.

S'il était possible d'évaluer correctement ces divers biens, d'en mesurer l'évolution sur vingt-cinq ans, et d'introduire celle-ci dans l'étude du CREP (1), cela changerait-il beaucoup les résultats ? Apparemment non. D'abord parce que la somme concernée resterait faible : 500 à 700 milliards de francs au total, sur plus de 4 000. Ensuite, parce que les éléments de ce total ont vu leur valeur varier en sens inverse : le parc automobile s'est fort démocratisé, mais les prix des bijoux et des œuvres d'art se sont, eux, envolés, à cause de l'inflation.

● Reste l'autre élément de patrimoine, dont nous n'avons pas parlé : les droits acquis par les ménages à une assurance ou à une retraite (minimale ou complémentaire). Bien que ces droits restent aléatoires (décès prématuré), qu'ils ne soient pas cessibles à des tiers (à la différence des autres éléments du patrimoine) et qu'en France la Sécurité sociale fonctionne par répartition (et non capitalisation), nul doute qu'il s'agisse d'un avoir des ménages.

Comment l'évaluer ? Et peut-on l'additionner aux autres ? De longs débats d'experts ont eu lieu sur le sujet, dont la conclusion la plus claire a été qu'il fallait, pour évaluer ces droits en un capital, multiplier les hypothèses de calcul comme d'actualisation. Hypothèses qui pouvaient, selon celle que l'on retenait, porter le résultat du simple à près du double (1 000 à 1 800 milliards, apparemment).

C'est pour éviter l'accusation d'arbitraire que l'INSEE et les auteurs de l'étude du CREP ont écarté le sujet de leurs calculs, tout en admettant la réalité du problème. Le patronat français vient de leur reprocher dans une récente déclaration orale (2). Quelle serait donc l'incidence d'une réintégration de ces droits sur l'évolution comparée des patrimoines ? Certainement une légère diminution de l'aggravation des inégalités, puisque les droits à la retraite augmentent plus vite que les autres actifs (+ 15 % par an environ) et qu'ils évoluent parallèlement aux revenus, dont la disparité est, on le sait, inférieure de moitié à celle des patrimoines.

A l'heure où le gouvernement déclare vouloir « décrisper » la nation en mettant la croissance économique au service de la justice, comment s'y prendra-t-il pour enrayer une évolution choquante à plus d'un titre ? Imposition progressive de la fortune ? Modulation des droits de succession et de mutation en fonction de l'importance du patrimoine ! Indexation des prêts, pour décourager les emprunteurs de spéculer sur l'inflation ? Les moyens techniques ne manquent pas. Il faut la volonté politique de les employer.

(1) Le CREP l'a fait dans certains de ses travaux, avec toutes les précautions d'usage.

(2) Bulletin téléphoné du C.N.P.F. du 11 avril, intitulé « La voix des entreprises ».

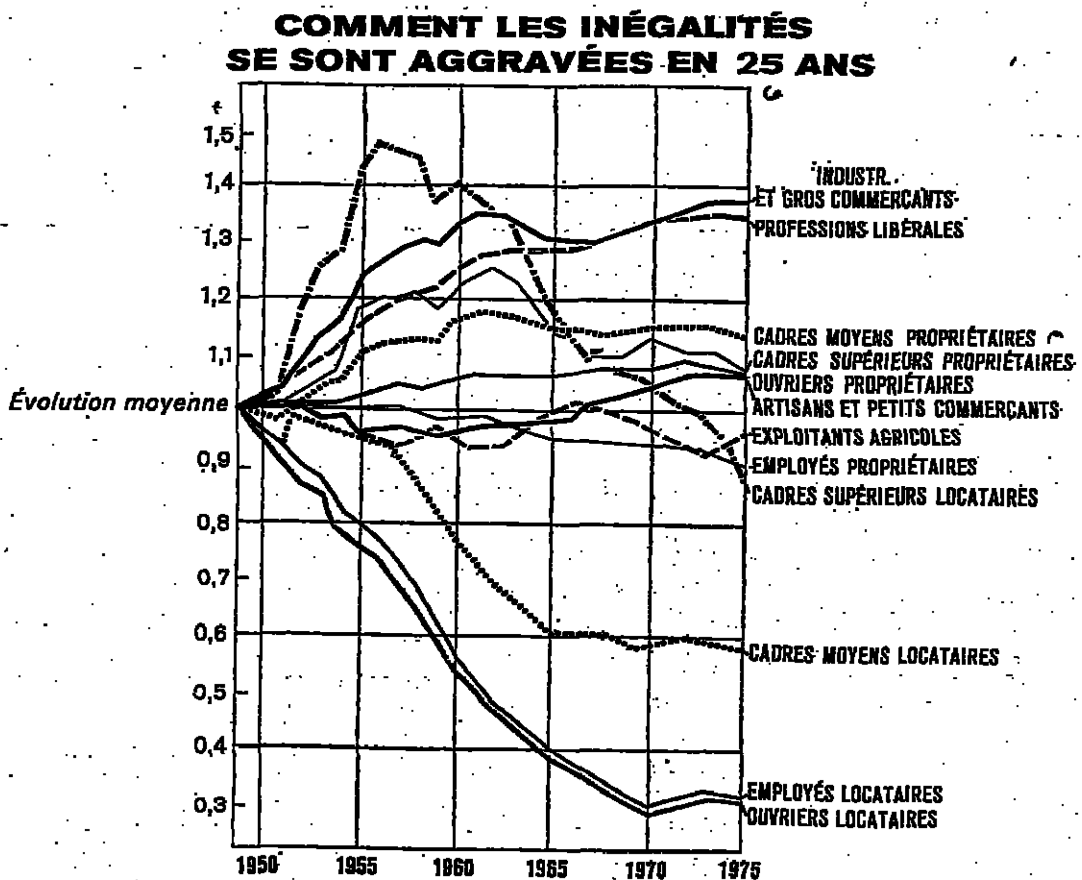
LES PROPRIÉTAIRES ONT ÉTÉ AVANTAGÉS

PROGRESSION ANNUELLE DE LA VALEUR (*) DU PATRIMOINE MOYEN DES MENAGES DE CHAQUE GROUPE EN %

	De 1949 à 1962		De 1962 à 1975	
Exploitants agricoles	10,1		10,5	
Industriels et gros commerç.	12,8		10,7	
Artisans et petits commerç.	10,5		10,9	
Professions libérales	13,2		10,2	
	Propriétaires (**)	Locataires (**)	Propriétaires (**)	Locataires (**)
Cadres supérieurs	12,6	13,2	8,9	6,7
Cadres moyens	12	7,6	9,9	8,8
Employés	10,5	4,8	9,5	6,9
Ouvriers	11,2	4,6	10,2	7

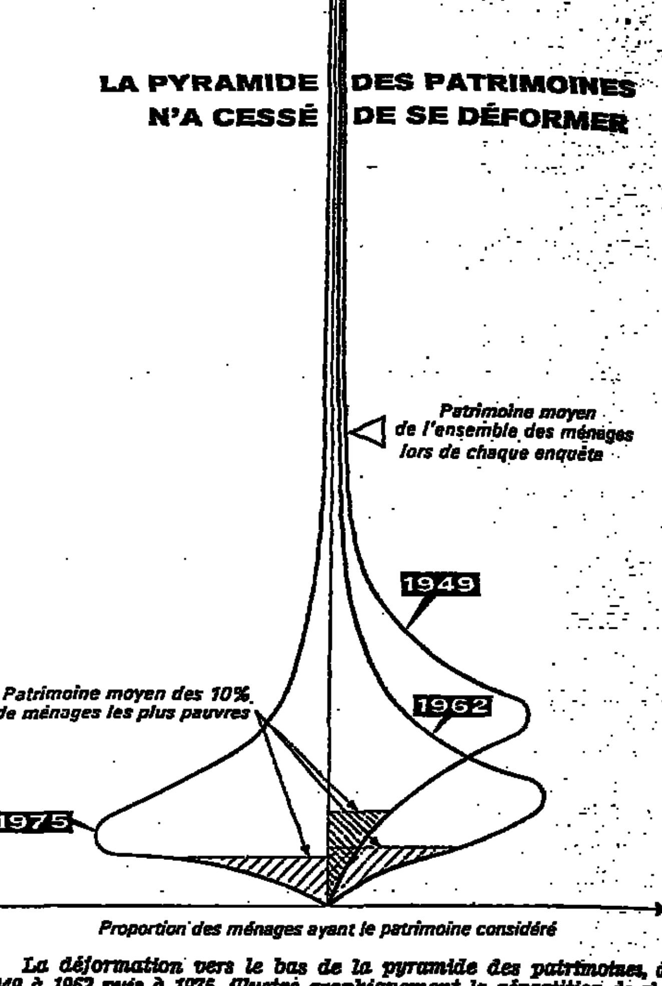
(*) En francs courants ; la hausse moyenne des prix a été de 8,4 % par an pendant la première période et de 6,7 % pendant la seconde.
(**) De biens immobiliers.

COMMENT LES INÉGALITÉS SE SONT AGGRAVÉES EN 25 ANS



La ligne horizontale figure l'évolution moyenne des patrimoines francais

La ligne horizontale 1 figure l'évolution moyenne des patrimoines des Français durant les vingt-cinq dernières années. On constate que les patrimoines des non-propriétaires de biens immobiliers (appelés ici locataires) ont tous évolué moins bien que la moyenne, spécialement quand il s'agissait d'ouvriers ou d'employés. En revanche, tous les propriétaires de biens immobiliers (employés exceptés) ont vu leur patrimoine augmenter plus que la moyenne. Cela a aussi été le cas des industriels, des gros commerçants et des membres de professions libérales. Les cadres supérieurs non propriétaires constituent un cas particulier : d'abord avantagés par la hausse de la Bourse, ils ont spécialement pâti, depuis 1966, de la chute des valeurs mobilières, qui constituaient l'essentiel de leur patrimoine.



La déformation vers le bas de la pyramide des patrimoines, de 1949 à 1962 puis à 1975, illustre graphiquement la répartition de plus en plus inégale des fortunes en France aussi bien que l'accession à un petit patrimoine d'un nombre croissant de ménages. La proportion des familles situées dans le bas de la pyramide, c'est-à-dire ayant les plus petits patrimoines, est, en effet, de plus en plus importante. A l'inverse, le patrimoine des 10 % de ménages les plus riches se trouve de plus en plus haut ; il n'est plus possible de le faire figurer ici, faute de place.

Perspectives médiocres pour l'économie des Pays-Bas, *estime l'O.C.D.E.*

COMME dans la plupart des autres pays membres de l'O.C.D.E., la croissance économique des Pays-Bas devrait rester assez lente en 1978, ce qui pourrait entraîner une certaine dégradation sur le marché du travail et la poursuite du ralentissement de l'inflation. Telles sont du moins les prévisions des experts du château de La Muette qui viennent de consacrer une étude à ce pays.

Pour 1977, ces économistes avaient « *prévu que la demande intérieure finale serait assez languissante, mais que la formation de stocks et un excédent croissant d'exportations porteraient le taux de croissance du produit intérieur brut à 3,4 % en 1977 par rapport à 1976* ». Force est de constater qu'il s'est produit à peu près le contraire.

La demande intérieure a été soutenue (la construction résidentielle, par exemple, a progressé de plus de 15 %, alors que les prévisions n'envisageaient pas plus de 1 %) et son accroissement en volume approche 4 %. Les exportations ont, quant à elles, marqué une faiblesse inattendue pour baisser de 2 % d'une année sur l'autre (malgré une certaine reprise au second semestre), au lieu de l'augmentation de 8,5 % annoncée.

Il en est résulté une croissance de la P.I.B. inférieure à la prévision (2,2 %), ce qui n'a pas empêché le chômage de diminuer (grâce à l'embauche dans la construction). Enfin, le taux d'inflation (6,75 %) a été réduit, le taux de hausse annuel des prix ayant même été en décembre inférieur à 5,50 %, niveau le plus faible enregistré depuis plusieurs années.

Pour 1978, les perspectives d'évolution sont, selon les experts de l'O.C.D.E., « *entachées de fortes incertitudes* ». Va-t-on assister à une reprise de la demande étrangère, alors même que « *l'on ne connaît pas encore les raisons précises du recul brutal observé l'an dernier sur les marchés d'exportation* » ? La « *vigueur surprenante* » dont a témoigné l'investissement non résidentiel se maintiendra-t-elle ? Echaudés par leur erreur de l'an passé, les experts font preuve d'une réelle prudence. Ils prévoient cependant une progression de la demande intérieure globale de l'ordre de 2 % et une croissance de la P.I.B. guère plus élevée que celle de 1977.

« *En fait*, écrit l'O.C.D.E., *malgré les mesures expansionnistes déjà prises, on peut espérer au mieux que le net ralentissement que semble avoir enregistré la demande intérieure au second semestre de l'année dernière ne se poursuivra pas et que les pertes de part de marchés subies par les exportations en 1977 seront en partie rattrapées.* » Et de recommander une politique plus expansionniste pour éviter une aggravation du chômage et pour contribuer au développement de la zone O.C.D.E.

Dans ces perspectives, qualifiées de « *médiocres* », le gaz naturel permet cependant quelque optimisme. Les exportations de gaz n'ont-elles pas rapporté plus de 3 milliards de florins en 1976 ? Depuis 1974, le gaz naturel a une très forte incidence sur l'expansion des industries grosses consommatrices d'énergie et sur la balance des paiements (plus comme économies d'importation que pour les exportations directes). « *Mais l'appréciation différentielle du florin* [*qui en a résulté*], écrit l'O.C.D.E., *a aussi exercé des pressions sur les marges bénéficiaires, celles des exportateurs notamment, et a affaibli la compétitivité internationale de l'industrie néerlandaise tant sur le marché intérieur que sur les marchés étrangers.* »

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Les sillons du Nord.

Cela aurait pu être Lalo ou Roussel, tous deux originaires du Nord ; pour son premier disque, l'Orchestre philharmonique de Lille a choisi Henri Dutilleux (né à Douai en 1916), dont la Première Symphonie *ne figurait plus au catalogue. C'était un peu une gageure ; si elle est tenue, c'est que depuis deux ans Jean-Claude Casadesus a aidé les musiciens de l'ancien orchestre de la radio et les nouveaux venus peu à peu se joindre à eux à trouver un second souffle : une partition comme celle-ci ne permet pas de tricher avec les difficultés, et rien que pour cela le Grand Prix de l'académie Charles-Cros ne ressemble pas à un label publicitaire ou à une faveur de complaisance.*

Mais, outre la découverte d'un des meilleurs orchestres de province, il y a l'œuvre enregistrée, composée en 1951 et qui conserve toute son actualité : depuis Roussel, la symphonie, en France, n'avait pas dit des choses nouvelles dans un langage aussi franchement issu de la tradition tonale ; loin de toute facilité, c'était un tour de force, l'inspiration a fait le reste.

★ Disque Calliope, CAL 1861. Prix : 50,90 F.

Danser n'est pas jouer.

Il n'y a pas de musique baroque française sans danse, pas de chant classique sans déclamation — il faut savoir dire Racine pour bien interpréter les récitatifs de Lully — et, comme il n'y a pas davantage de récitatifs sans continuo, *l'Institut de musique et de danse anciennes de l'Ile-de-France, pour sa prochaine session, les 20 et 21 mai à Versailles, réunit ces trois disciplines : chant (le récitatif français de Lully à Rameau), par William Christie, danse (Renaissance française et baroque) par Francine Lancelot, viole de gambe, avec plusieurs séances communes. Outre les chanteurs, ce stage est ouvert à tous les instrumentistes, confirmés ou débutants, ainsi qu'aux auditeurs ; inscriptions jusqu'au 30 avril auprès de Mme Lhermite, 8 ter, avenue Fourcault - de - Pavant, 78 000 - Versailles.*

Le concert en question.

Avec le premier concert de haut-parleurs, un soir de 1950, à l'Ecole normale de musique, où Pierre Schaeffer et Pierre Henry donnaient à entendre le fruit bizarre de leurs étranges recherches, est née la première interrogation : était-ce vraiment un concert ? Plutôt une curiosité, une soirée pas comme les autres. Depuis, les auditions publiques de musique sur bande se sont multipliées et, si personne ne doute plus que ce soient bien des concerts, la disparition du jeu instrumental, l'absence du spectacle musical sont souvent ressentis comme un manque. Le concert serait-il autre chose que la musique toute pure ou la musique sur bande se révélerait-elle incompatible avec le rituel traditionnel du concert ?

Le Groupe de recherches musicales de l'Institut national de l'audiovisuel veut se poser des questions — le concert, pourquoi ? comment ? pour qui — et tenter d'y répondre, textes, tables rondes et enquêtes à l'appui. Sous les plumes de Michel Chion, François Bayle, Guy Rebel, Pierre Henry, Fernand Vandenbogaerde, René Bastian, François Delalande, des analyses, des observations critiques, témoignages irremplaçables de compositeurs aux prises avec les aléas de la diffusion : problèmes techniques ou psychologiques. Ce gros cahier comporte également des extraits de partitions d'écoute et des schémas d'installations réalisées à diverses occasions.

★ *Cahier Recherche - Musique*, n° 5, 217 pages. G.R.M., 116, avenue du Président-Kennedy, 75016. Paris. 15 F.

■ Le comité de soutien du pianiste argentin Miguel Angel Estrella, détenu depuis le 16 décembre en Uruguay, où il s'était réfugié, organise à Paris un « concert pour Estrella » le 24 avril, à 20 h. 30, au Théâtre d'Orsay. Une dizaine de musiciens participeront à cette soirée : le pianiste Claude Helffer, le violoniste Emmanuel Krivine en duo avec le pianiste Christian Ivaldi, le baryton Jacques Herbillon, accompagné au piano par Théodore Paraskivesko, la harpiste Marielle Ordmann, le flûtiste Jacques Le Trocquer et le cuarteto Cedron.

Musique

Chabrier à Toulouse : la volupté de sourire

(Suite de la première page.)

A ceux qui, naïvement, s'étonneraient que la musique de Chabrier n'a pas besoin de trois actes entiers pour faire ses preuves ; c'est évident dès les premières mesures, et comme on n'imagine pas que des arrangeurs vraiment bien intentionnés sacrifient de sang-froid d'autres pages de la même veine, on préfère croire à la force majeure. Cela n'enlève rien au mérite de ceux qui ont le courage d'oser — l'initiative du Capitole est exemplaire face à l'inertie de la plupart des théâtres français — mais on reste sur sa faim ; une fois de plus on se résigne à se résigner.

L'histoire du Roi malgré lui, *c'est celle d'Henri de Valois, futur Henri III, provisoirement roi de Pologne par la volonté de sa mère, Catherine de Médicis, et qui, après avoir tout fait pour être chassé d'un trône qui l'afflige (au deuxième acte, il participe même à un complot contre sa personne), décide de rester pour les beaux yeux d'une Polonaise, dont il envoie le mari en ambassade ailleurs. Le livret est un peu compliqué mais nullement impossible, c'est une affaire d'imagination et de travail sérieux. Il ne faut donc pas s'attarder sur la mise en scène de Dominique Delouche : tout le monde peut se tromper et une partition de cette qualité n'est guère tendre si on ne parvient pas à en tirer parti, car la comparaison s'impose aussitôt.*

La difficulté vient de ce qu'entre la bouffonnerie de certains épisodes, il y a la tendresse vraie des autres, et que, sans émotion, il n'y a pas d'ironie, il n'y a que des clins d'œil, des tapes sur le ventre et des plaisanteries de corps de garde au moment où il serait préférable d'écouter attentivement la musique qui, de toute façon, va plus loin que la pièce. A vouloir gommer les défauts du livret, la mise en scène troue le papier à musique... pas les sons. Les costumes sont en général assez laids, mal seyants pour les femmes et d'un coloris inutilement agressif. C'est curieux comme on a du mal à s'intéresser à des gens aussi mal fagotés ! C'est une farce, n'est-ce pas ?

On baisse les yeux et, c'est normal, ils tombent sur la fosse d'orchestre : une activité fébrile, une débauche de timbres, des glissements de harpe là où on attendrait la grosse caisse, des bassons qui s'amusent, des trombones qui éternuent joyeusement, les cordes de Tristan *qui se promènent aussi du côté de chez Strauss (Johann)... Rarement un compositeur aura donné autant l'impression de s'amuser à inventer des combinaisons inouïes, des coq-à-l'âne irrésistibles. Et puis, tout à coup, cela devient grave — un pincement de cœur au milieu de la fête — c'est grave sans être appuyé, de cette gravité toute simple des chansons populaires.*

L'instant d'après, avec cette cruauté impitoyable des grands sensibles qui ne veulent pas le montrer, Chabrier éclate de rire, entraînant tout l'orchestre à sa suite. Celui du Capitole, en excellente santé sous la baguette souvent un peu rapide de Michel Plasson (on aimerait que certaines harmonies si curieuses aient le temps de s'épanouir, que tant de détails ne surgissent pas à la sauvette), est à son affaire comme jamais.

Cette volupté de l'instrumentation, on la retrouve dans le traitement vocal, qui exige des chanteurs une même aisance du grave à l'aigu et, surtout, de pouvoir jouer des différents registres de la voix comme d'une palette de couleurs. Enfin il faut savoir dire les mots sur la mélodie avec ce génie si particulier des chanteurs de café-concert qui font oublier des moyens limités par une diction où le jeu des syllabes est déjà de la musique. Chabrier en outre exige d'authentiques voix d'opéra.

Au premier plan de la distribution toulousaine, on placera Michel Philippe (Henri), Michel Trempont (Fritelli) et Juan Soumagnas (Laski) ; si Françoise Garner (Minka), Michèle Le Bris (Alexina) et Georges Liccioni n'ont pas toujours exactement les moyens de ces rôles auxquels, pour le premier surtout, Chabrier demande presque l'impossible, ils mettent tant de zèle à le faire oublier qu'on oublie ; on apprécie le travail.

Cette musique si vulnérable à la moindre imperfection, parce que tellement riche d'intentions, reste pourtant indestructible. Les sérieuses réserves qu'on peut faire devant cette production du Capitole, dont les défauts seront malheureusement accusés si elle est diffusée par la télévision, finissent par s'estomper un peu. C'est cela aussi la leçon des chefs-d'œuvre : à défaut d'inspirer le respect qui leur est dû, ils triomphent de ce qui tuerait des ouvrages plus banalement solides.

GÉRARD CONDÉ.

Daniel Benyamini et le « Concerto pour alto », de Bartok

Daniel Benyamini, qui vient de renforcer pendant un an l'Orchestre de Paris, est sorti du rang pour interpréter le Concerto pour alto *de Bela Bartok. Son admirable sonorité, la pureté de sa technique et de son style, ont magnifié cette œuvre blessée, la dernière qu'ait esquissée le musicien hongrois avant sa mort en 1945, et qui fut réalisée avec une minutie infinie par son disciple Tibor Serly.*

Cette musique bouleversante glisse sur l'âme comme les dernières lueurs d'un couchant mélancolique. Le hautbois qui perce les nuages ou les bouffées d'espoir de la trompette cherchent en vain à recréer une atmosphère vivante et énergique, mais vite le ton revient à l'intimité douloureuse. Un récitatif de transition sur les ponctuations monotones des vents bat désespérément des ailes, tente de monter dans les airs et tombe en tourbillonnant comme un Icare désemparé ; puis vient un sublime adagio religioso qui se développe sur les profonds frémissements des violoncelles, s'égosille désespéré sur une forêt mystérieuse et s'évanouit.

Seul le final a de vigoureux accents de fête folklorique, avec des jeux rapides, des rythmes déchaînés, dernière image héroïque d'un musicien qui fait contre mauvaise fortune bon cœur pour donner un peu de joie et satisfaire le talent du grand altiste qui lui a commandé cette œuvre, William Primrose.

Tout cet arrière-plan déchirant passait dans l'interprétation émue de Benyamini et les plus rares couleurs de ses amis de l'Orchestre de Paris, dirigé par Barenboïm. Ceux-ci jouaient ensuite la Symphonie en ut, *de Schubert, avec un large souffle et un beau relief sonore, un lyrisme peut-être trop dur, pas assez détendu, qui étouffait un peu le rêve (sauf dans le scherzo) ; mais relevait d'une qualité orchestrale et d'une poésie schubertienne incontestables.*

J. L.

Notes

Danse

Blaska en quête de Blaska

Sifflets et hourras se sont mêlés à l'issue du deuxième spectacle de Félix Blaska au Théâtre de la Ville ; mais, dans son ensemble, la salle est restée indécise après « l'Histoire du soldat », de Stravinski, interprétée par toute la compagnie. La version de Félix Blaska réussit à échapper à la paraphrase gestuelle où tombent habituellement les chorégraphes. Elle donne l'impression d'une grande liberté de jeu : théâtre dans le théâtre, emplois de praticables, improvisation pleine de fantaisie et d'humour. Certains moments sont excellents comme la pluie d'or, la danse démoniaque du violon, le transport des personnages sur des chariots de manutention et le finale dos tourné aux spectateurs. Mais il y a aussi des temps morts, de brefs courts-circuits où soudain le courant ne passe plus. « Quatre pièces », sur la musique de Berg, est un essai intéressant où une danseuse bouge en tous sens tandis que son partenaire reste immobile suspendu à un portique.

Le public a paru déconcerté de ne pas retrouver la manière habituelle de Blaska, ses chorégraphies élaborées et parfois précieuses. Cette fois, ses danseurs paraissent réciter leur vocabulaire ; leur exécution manque d'une style affirmé. En fait, Blaska est victime du battage organisé autour de sa « remise en question », qui laissait supposer qu'en six mois il allait trouver un langage nouveau et créer d'emblée des chefs-d'œuvre. Il a changé de technique et de façon de travailler, tous ses danseurs sont de formation moderne, mais c'est un départ, non un aboutissement.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, deux programmes en alternance, jusqu'au 22 avril.

Rock

Cherry Vanilla au Bus Palladium

Cherry Vanilla connaît intimement la scène rock internationale pour en avoir été l'une des « groupies » les plus sollicitées. Elle a d'ailleurs raconté, dans un livre non dénué d'humour, son aventure d'une nuit avec les « rock stars » qui ont répondu à ses invitations. C'est à Andy Warhol que revient la paternité de son nom, lorsqu'il y a douze ans Cherry Vanilla était un personnage de sa « factory ». Et puis, des relations intimes et éphémères avec les « rock stars », elle est passée aux relations professionnelles en devenant l'attachée de presse de David Bowie. C'est alors qu'elle a décidé de former son groupe même si, selon son propre aveu, le statut de chanteuse n'est pas aussi confortable que celui de « groupie ».

Cherry Vanilla donnait un concert le mardi 11 avril au Bus Palladium. On s'attendait à un jeu de scène percutant et provocant. Elle était sage, un peu trop, dépassée par sa réputation, loin du phénomène outrancier de l'underground newyorkais. Ses textes font souvent preuve d'une ironie savoureuse qu'elle accentue par un timbre de voix expressif au registre varié et personnalisé. Cherry Vanilla ne chante pas vraiment bien mais elle sait faire vivre les situations qu'elle raconte. L'ennui est que le groupe se montre incapable de construire des morceaux et les compositions sont nulles.

ALAIN WAIS.

Variétés

France Gall aux Champs-Élysées

La première aventure de France Gall dans la chanson a été jalonnée, au cours des années 60, par une série de refrains confectionnés sur mesure pour un charme acidulé, une voix fraîche, un physique de petite fille moderne. On se souvient encore de « Sacré Charlemagne », « Poupée de cire, poupée de son » (écrits pour s'amuser par Gainsbourg), « N'écoute pas les idoles ».

La deuxième aventure de France Gall commence par une rencontre avec Michel Berger, musicien magnifiquement doué, aux mélodies généralement belles, rigoureuses, sophistiquées. Le temps des « sucettes » est bien terminé. France Gall entre dans un autre monde, où les chansons sont le résultat d'une somme de hasards qu'on laisse se développer, où la musique est libre, ouverte, pleine de vibration, de nonchalance, où les mots qui balancent jouent une sorte de jeu heureux avec l'amour, avec la vie. Le spectacle à la fois spontané et bien préparé que présente pour une courte semaine le Théâtre des Champs-Elysées est l'aboutissement de ce nouveau voyage de France Gall.

Elle y montre d'abord la volonté manifeste de sortir du tour de chant, du récital, des conventions de toutes sortes, de faire bouger les choses et de retrouver surtout le naturel, de pouvoir exprimer sur scène comme un plaisir innocent, une joie de jouer avec la musique et les mots.

Entourée d'un bon groupe rock exclusivement féminin — cinq Américaines plus deux Anglaises — de danseuses, de femmes choristes et d'un quatuor à cordes également féminin, France Gall découvre son univers, sans doute un peu irréel, mais qui est offert ici avec simplicité, finesse et sensibilité.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre des Champs-Elysées, 21 heures. Jusqu'au 20 avril.

Théâtre

« La Nuit et le Moment », au Petit-Odéon

Le bon ton de nos jours consiste à désacraliser la sexualité en la mêlant aux conversations les plus banales sous forme d'un vocabulaire brutal, volontiers organique. Le dix-huitième siècle, en revanche, discutait beaucoup de ce que la pruderie bigote du Roi-Soleil repentant avait longtemps obligé à taire, usant d'un vocabulaire retenu où régnait la litote. En cette époque super-sophistiquée, la morale continuait de séparer le corps de l'âme. Les beaux esprits libertins corsetaient leurs sentiments, éduquaient leurs élans afin de les faire obéir à leur cérébralité perverse. La révolte se traduisait par une démultiplication des codes et de l'étiquette, la violence portait le masque du scepticisme. Sur le point de perdre ses privilèges, l'aristocratie s'isolait, se parait pour de somptueuses se parait pour de somptueuses funérailles.

Jean-Louis Thamin place le roman dialogué de Crébillon fils, *la Nuit et le Moment*, dans un écrin-cercueil contenant un lit — il prend toute la scène du Petit-Odéon — recouvert de draps en soie grise et dont le dais est un catafalque. Les décors et les costumes, décadents à souhait, sont de Dominique Borg. Cidalise et Clitandre sont en vêtement de nuit, noirs sur leur peau blanche, largeemnt dénudées. La lumière annule le rideau de scène, un tulle qui devient comme une voilette, une ombre.

Cidalise et Clitandre savent très bien ce qu'ils vont faire et en retardent le moment jusqu'au point de rupture. Instant suprême, final. Le dialogue tourne en spirale autour du mot « amour ». Le jeu verbal du flirt est prétexte à une autodissection narcissique. Chacun cherche à saisir dans le regard de l'autre, surveillé par les innombrables miroirs enrobés d'or, l'ultime reconnaissance, l'image éteinte de son visage fardé pour la mort, pour ce moment retardé où les corps que les mots quittent, chutent dans le néant.

Jean-Louis Thamin traite Crébillon fils comme s'il s'agissait de Laclos. Mais cette liaison n'a rien de dangereux, elle est seulement impossible. La sexualité est pour l'homme affaire de convenance, pour la femme une quête aveugle d'identité. Catherine Salviat et Francis Huster n'échappent pas au superficiel de leurs personnages. Pourtant ils nous attachent plus qu'ils nous séduisent car le déséquilibre de leur couple a quelque chose d'amer, de définitif qui rejoint la tension tragique plaquée par la mise en scène. La préciosité exotique du langage frappant nos têtes habituées aux mots crus, reprend de la violence.

Spectateurs et spectatrices regardent, écoutent, voyeurs attentifs à surprendre un reflet de vérité qui pourrait les enseigner sur eux-mêmes. On n'aura jamais fini de vouloir comprendre ce qui se passe entre deux êtres.

COLETTE GODARD.

★ Petit-Odéon, 18 h. 30.

Expositions

En souvenir de Kreuzberg

Des tableaux de caoutchouc noir, poli, luisant et mat, incisé, à dessins de chevrons, de stries, de pastilles. Du caoutchouc anti-dérapant, celui qu'on met au sol des halls de gare, dans les aéroports, dans les voitures. Arroyo en a découpé des plaques, assemblé des morceaux, les a superposés, fixé les uns aux autres par des rivets taillés eux aussi dans le caoutchouc. Il en a fait des chats, des chiens, des avions en plein vol au-dessus des nuages, tête pointée hors du cadre vers une lointaine destination des chemises cravatées et des tapis superbes, des tapis d'Orient à motifs de losanges, à bordures de formes géométriques riches, ou hérissé de mèches de caoutchouc, qu'il présente déployés ou à demi roulés. Du beau travail d'artisan.

Un travail d'un an — 1976 — « en souvenir de Kreuzberg », sans la couleur, sans la toile, avec presque des gestes vieux comme le monde, avec gravité, dans le silence et la dureté d'un matériau industriel froid, anonyme. Le premier contact avec le sol, quand l'étranger arrive à Berlin, où le caoutchouc est partout, comme le marbre en Italie.

Eduardo Arroyo, invité pour un an à Berlin par la municipalité, comme d'autres artistes l'ont été avant lui et le seront après lui, a approché Kreuzberg, le quartier des émigrés turcs.

Berlin-Kreuzberg, enclave dans l'enclave, un quartier, presque une ville turque. L'immigration. Les agences de voyages, les billets qui se vendent dans les épiceries, la chemise propre et la cravate du dimanche, les vitrines remplies de loukoums et de baklaves, et, sur fond de saucissons, l'étalage du charcutier couvert d'assiettes dorées sur tranche, au creux orné de l'effigie d'Ataturk. Kreuzberg marqué partout du sceau du Proche-Orient, du croissant et de l'étoile rouge. Des lieux hantés par une humanité laborieuse, ombre passante voilée d'un plaid écossais sous lampadaire « design », qui trame en silence son identité.

Les photos de Grazia Eminente, qui a accompagné Arroyo dans ce voyage, montrent cela. En souvenir de Kreuzberg, c'est le choc des cultures perçu poétiquement par deux promeneurs, eux aussi déracinés, dans un quartier où les touristes ne vont généralement pas, dont on ne parle pas. Les photos éclairent aussi le pourquoi un peu confus des chiens et des chats de caoutchouc : à travers le rappel des richesses de l'Egypte (le buste de Nefertiti, par exemple) conservées au Musée de Berlin, ils seraient le témoignage d'une culture ancienne, exilée elle aussi, mais plus présente dans nos esprits que ces silhouettes orientales, qui habitent aujourd'hui Kreuzberg.

On peut être agacé par toute cette beauté qu'Eminente et Arroyo ont mise dans les photos et tableaux de Kreuzberg, agacé par tant d'esthétisme appliqué à un tel sujet : les émigrés. Mais ne faut-il pas y voir plutôt une marque d'infini respect pour ces émigrés du Proche-Orient, de l'impossibilité peut-être aussi pour l'artiste d'être autre qu'artiste, et d'aborder autrement que par des moyens d'artiste un monde qui n'est pas le sien ? Il y a de la provocation dans ce travail, une interrogation sur l'art et la nature du politique en art. On retrouve bien là Arroyo, peintre espagnol exilé, un des « assassins » de Duchamp, et de bien d'autres personnages.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Fondation nationale pour les arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer, jusqu'au 30 avril.

RECTIFICATIF. — Au musée lapidaire de Notre-Dame-en-Vaux, à Châlons-sur-Marne, il n'y a pas de reconstitution d'arcades *in situ* sur l'aire du cloître, comme il a été écrit dans *le Monde* du 12 avril ; trois arcades ont été reconstituées à l'intérieur du musée.

■ Le Studio Gît-le-Cœur présente, du 19 au 25 avril, une semaine de cinéma yougoslave, organisée par l'Association française des cinémas d'art et d'essai (A.F.C.A.E.), sous le patronage du ministère des affaires étrangères et du Centre national de la cinématographie.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : le Couronnement de Poppée.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : Orchestre de chambre Henrik Bruun (Haendel, Tchaïkovski).

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Fontaine, 22 h. : Y a des jours comme ça.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Mirabelles.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. : le Bluff ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 20 h. 30 : Louise Michel.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 20 h. 30 : Punk-Rats.
Nouveautés, 15 h. 30 : Apprends-moi, Céline.
Orsay, 20 h. 30 : les Quilapayun (musique du Chili).
Renaissance, 21 h. : le Journal d'un fou.
Saint-Georges, 20 h. 30 : le Coq en pâte.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Gros câlin ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
Théâtre Saint-Jean, 21 h. : Fin de partie.
Tristan-Bernard, 18 h. : la France, maison fondée en 843.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 30 : D. Corse ; 20 h. 45 : Hommage à Prévert ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : West Side Story.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : M. Buler ; 22 h. : Au niveau du chou.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Un petit bruit qui court ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. : Vie de jeunesse.
Campagne-Première, 19 h. : les Fantasticks ; 22 h. 45 : la Matriarcha.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Francis Perrin ; 23 h. 30 : les Tubulures.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 17 avril

Cour des Miracles, 20 h. 30 : J.-P. Rampal, France Léa.
Le Fanal, 20 h. 45 : le Président.
Petit Bain - Novotel, 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Les Petits Pavés, 21 h. 30 : Flash dingue ; Bonbons acidulés ; 22 h. 30 : J. Escanez.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h. 30 : la Goutte.
Le Sélénite, I, 20 h. : Huis clos ; 21 h. 15 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : le Péplum en folie. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; J.-P. Chevalier ; 22 h. 30 : Ah ! les petites annonces.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Ânes, 21 h. : Le con t'es bon.

Les concerts

Athénée, 21 h. : J. Frantz, piano (Beethoven, Schumann).
Cathédrale américaine, 20 h. 30 : R. Bachmann, P. Dodge, M. Stilz et R. Siegs (Bach, Haendel, Quantz, Vivaldi).

Jazz, pop', rock et folk

Petit Journal, 21 h. 30 : Newtimes.
Campagne - Première, 21 h. 30 : P. Chatel ; 22 h. 45 : Nico.

La danse

Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 21 h. : Fiesta flamenca.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE Mr. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; V. F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75).
L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANNE ET ANDY (A., v.f.) : Omnia, 2e, en mat. (233-39-36) ; Balzac, 8e, en mat. (359-52-70) ; Diderot, 12e, en mat. (343-19-29).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; Médicis, 5e (633-25-97) ; V.F : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARBEROUSSE (Japon, v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).
COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71), jusqu'à J. ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52), jusqu'à J. ; Mistral, 14e (539-52-43).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LES DUELLISTES (A., v.o./v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EPREUVE DE FORCE (A., v.o.) (*) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; V.F : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
EQUUS (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40).
FAUX-MOUVEMENT (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (236-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FORCE DE FRAPPE (Dan., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
GUERRES CIVILES EN FRANCE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.), Omnia, 2e (233-39-36) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Diderot, 12e (343-19-29), en soirée.
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.F : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Colisée, 8e (359-29-46).
JESUS DE NAZARETH (It.) (1re partie), V.F. : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JESUS DE NAZARETH (2e partie) V.F.-V.O. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; V.F : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; V.F. : Français, 9e (770-33-88).
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (325-12-12).
LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS A RETROUVER LEUR AMI MYSTERIEUSEMENT DISPARU EN AFRIQUE ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; H. sp. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
POUR QUI LES PRISONS ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; H. sp.
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43), jusqu'à jeudi ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), jusqu'à jeudi.
RAISON D'ETRE (Can.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (325-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SALE REVEUR (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. Sp.
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
TENDRE POULET (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Ternes, 17e (380-10-41) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-77).
LA TERRE DE NOS ANCETRES (Fin., v.o.) (*) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA TRAPPE A NANAS (A., v.o.) (*) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
TRAS OS MONTES (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
VIOLANTA (Suis., v. it.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
LA ZIZANIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cinevog, 9e (874-77-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

LA BARRICADE DU POINT DU JOUR, film français de René Richon : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).
ATTENTION... LES ENFANTS REGARDENT (*) film français de Serge Leroy : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS, film américain de Bed Yorkin. V.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
F R E D D Y, film français de Robert Thomas : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE MYSTERE DU TRIANGLE DES BERMUDES, film mexicain de René Cardona Jr V.f. Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

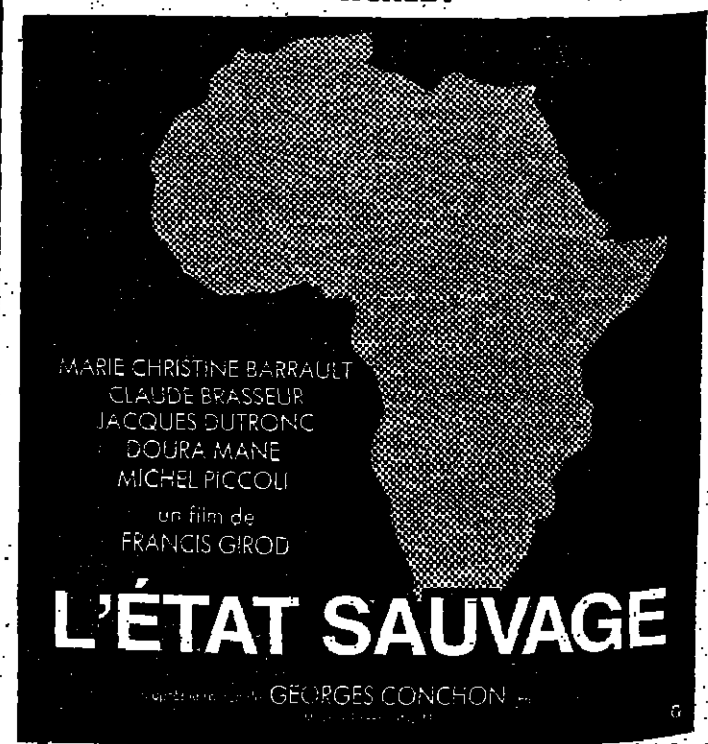
Les festivals

J. TATI : Champollion, 5e (033-51-60) : les Vacances de M. Hulot.
F. TRUFFAUT : La Pagode, 7e (705-12-15) : Jules et Jim.
HITCHCOCK (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) : Psychose.
C. B. DE MILLE (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Sous le signe de la croix.
PASOLINI-FELLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. : les Mille et Une Nuits, 17 h. : Satyricon, 19 h. : Casanova de Fellini, 22 h. : Fellini-Roma.
M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h 20 : India Song, 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.
KAZAN-PENN (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), 14 h. 15 : le Dernier Nabab, 16 h. 30 : Mickey One, 18 h 15 : la Fugue, 20 h. : Un tramway nommé Désir, 22 h. 15 : Missouri Breaks.
TERRE A TERRE (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : Kashima Paradise.
WESTERN : Classique et renouveau (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Soldat bleu.
ROCK-CONFRONTATIONS (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
C. CHAPLIN (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-85-78) : Charlot soldat ; Charlot pèlerin.
M. DIETRICH (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) : Désir.
CHATELET - VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14) ; 13 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 15 h. 45 : Taxi Driver ; 17 h. 45 : Au-delà du bien et du mal ; 20 h. 10 : Cabaret ; 22 h. 20 : Pierrot le Fou.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50) ; I : 13 h., Frankenstein Junior ; 15 h., le Lauréat ; 17 h., Qui a peur de Virginia Woolf ? ; 19 h. 45, Cabaret ; 22 h., Chiens de paille ; 24 h., Délivrance. — II : 13 h., Lâche-moi les baskets ; 14 h. 30 (+ lundi, mardi à 24 h.), Let it be ; 16 h., Easy Rider ; 17 h. 45, les Damnés ; 20 h. 15, Mort à Venise ; 22 h. 30, Phantom of the Paradise.

Les grandes reprises

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY (A., v. f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Daumesnil, 12e (343-52-97).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LA DECADE PRODIGIEUSE (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).
DEDEE D'ANVERS (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
DUEL (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ELMER GANTRY LE CHARLATAN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
ENTRONS DANS LA DANSE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
FREAKS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LES INSECTES DE FEU (A., v.o.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LE LIMIER (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
MON ONCLE (Fr.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
MONTY PYTHON (Angl., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
PROVIDENCE (Fr., v. angl.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES RESCAPES DU FUTUR (A., v.f.) : Le Club, 9e (770-81-47).
SALO (It., v.o.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LES TROIS CABALLEROS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).





RADIO-TÉLÉVISION

VU

Les physiciens et la guerre

Les grandes découvertes, on les a suivies. Les grandes décisions, on ne les a guère expliquées : le président Roosevelt a livré l'atome aux physiciens, ils ont fabriqué la bombe, le président Truman a donné la bombe à la guerre. Mais ce ne sont pas les « politiques » qui ont témoigné. Les émissions de Claude de Givray et Henri Champetier (FR 3) sur « La révolution nucléaire », sont résolument scientifiques, et la deuxième, consacrée à l'atome pendant la guerre, n'a pas fait exception. C'était Hiroshima, pourtant.

Les profanes paresseux auront sans doute eu du mal à comprendre les difficultés de Fermi avec sa pile atomique, ces questions de réactions en chaîne, cette tige pour arrêter les neutrons. De même, quand Seaborg isole le plutonium. Ce ne sont pas les petits dessins animés qui auront pu aider le téléspectateur un peu lent : ils étaient comme des interjections ponctuant un discours hermétique. Mais, peu à peu, l'enjeu apparaît, les physiciens deviennent tout à coup humains et proches, et donnent à l'émission son intérêt.

Avec le plutonium, ils ont réalisé les rêves d'alchimie du Moyen-Age, ils ont créé une matière qui n'existait pas. Seulement le plutonium n'est pas de l'or : dans l'équilibre mondial, il est d'une puissance supérieure, rappelle un des physiciens (était-ce Seaborg, que l'on a vu plusieurs fois ? Les témoignages n'étaient pas assez bien annoncés). Donc ils savaient ce qu'ils faisaient. Pour le savant autrichien, immigré à Los Alamos (où l'on construit la bombe) avec un piano dans ses bagages, ce fut une époque merveilleuse. « Nous avons fait le travail du diable », dira Robert Oppenheimer.

Dans le camp militaire de Los Alamos, il y a une concentration fabuleuse de prix Nobel. Les familles sont là, ce n'est pas drôle pour elles (période frustrante également pour les journalistes). On travaille dur, à Los Alamos. On se détend aussi, on monte des pièces, on joue Arsenic et Vieilles Dentelles. *On est en 1943, 1944, 1945. On a eu peur des recherches allemandes, mais fausse alerte, ils n'ont pas la bombe. Un des témoignages les plus impressionnants de l'émission a été celui de von Weizsäcker qui travaillait dans les laboratoires du IIIe Reich : ils n'ont pas eu les moyens, ils n'ont pas eu non plus le désir de donner l'arme atomique à Hitler.*

C'est von Weizsäcker qui a parlé de la responsabilité du savant, et qui a conclu qu'on ne peut éviter les découvertes dangereuses. D'autres ont dit que Hiroshima et Nagasaki avaient été des erreurs graves. (« Le mot paix n'aura plus jamais tout à fait le même sens », a dit le commentateur pour finir.) Lorsqu'on en arrive aux raisons du drame, pour lequel beaucoup avaient regardé l'émission, on est passé un peu rapidement. A Los Alamos, un comité s'instaure, certains suggèrent qu'on utilise une zone inhabitée pour simplement démontrer à l'ennemi sa puissance. D'autres disent que la bombe met un terme à la guerre.

Elle va mettre un terme à la guerre. Paul Tibbets pilote l'avion et, lui aussi, sait ce qu'il en est. Il n'est pas devenu neurasthénique, comme on le croit. Il n'est pas non plus entré dans un monastère, comme les journaux l'ont dit. Il est aujourd'hui P.-D.G. d'une compagnie d'avions-taxis. C'est la météo qui, le 6 août, a décidé. Il faisait beau sur Hiroshima.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Prochaine émission : « L'atome d'après-guerre ». Vendredi 21 avril, à 21 heures 10 et dimanche 23 avril, à 16 h 35, FR 3.

UNE UNIVERSITÉ POPULAIRE D'ÉTÉ SUR LES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA COMMUNICATION SOCIALE

● L'Association des rencontres internationales des rives de l'Etang de Berre organise à Istres, du 3 au 29 juillet, une université populaire d'été sur les sciences et techniques de la communication sociale. Huit ateliers seront ouverts aux stagiaires, dont quatre de nature technique (montage et réglage d'émetteurs radio faible puissance, par Radio-Cita, de Bologne ; production d'émissions radio, par Radio-Abbesses-Echo ; conception de centres vidéo, par le Centre de ressources de Saint-Quentin-en-Yvelines ; fabrication de vidéogrammes, par l'Institut national de la recherche pédagogique) ; et quatre consacrés aux sciences sociales (vie municipale et associative ; vie syndicale ; vie culturelle et associations d'usagers ; pouvoirs et appareils d'Etat).

Des débats publics auront lieu tout au long du mois, à 20 h. 30, sur « Modèles italiens et expériences chiliennes » (le 3), « Radios privées et radios pirates en France » (le 6), « La télé, la vidéo et l'enfant » (le 8), « La production populaire est-elle possible ? » (le 11), « Les expériences québécoises » (le 15). Un week-end « non stop », les 22 et 23 juillet, portera sur « Le droit à la parole, à quelles paroles ? »

(Renseignements et inscriptions, avant le 30 avril : Hervé Duranti, Arireb, Théâtre de l'Olivier, boulevard Léon-Blum, 13800 Istres, tél. 55-24-77.)

D'une chaîne à l'autre

LUNDI 17 AVRIL

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits : Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 5, Une minute pour les femmes (Dix-sept femmes à la nouvelle Assemblée nationale) ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LE FILS, de P. Granier-Deferre (1972), avec Y. Montand, L. Massari, M. Bozzufi, C. Delbat, F. de Pasquale, H. Gignoux.

Un caïd de la pègre new-yorkaise revient en Corse, son pays natal, au chevet de sa mère mourante. Il est suivi par deux tueurs chargés de l'abattre.

Nostalgie du passé, de la jeunesse, et rencontre avec la mort. Film de notations psychologiques, assez académique. Mais Yves Montand est remarquable.

22 h. 5, Portrait : Montand à l'aventure.

Montand parle de lui-même. On le revoit également à travers des séquences de films, et au travers d'autres hommes.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Document de création : Info drames (Enquêtes à Marseille).

22 h. 35, Bande à part : Fernand Chatelain... un paysan singulier.

Ancien boulanger, devenu par son mariage agriculteur, Fernand Chatelain est, à soixante-dix-huit ans, un sculpteur parmi « les singuliers de l'art ».

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Vladimir Jankélévitch ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LUMIERE, de J. Moreau (1975), avec J. Moreau, F. Racette, L. Bose, C. Cartier, K. Carradine, F. Simon, J. Spiesser.

Quatre comédiennes d'âges divers, réunies dans une villa près de Saint-Tropez, évoquent une semaine de leur vie et leurs problèmes sentimentaux.

Film écrit et réalisé par Jeanne Moreau. Vision superficielle d'un certain monde de cinéma. Quelques moments de sensibilité.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Présence des arts : la Joconde ;

20 h., « L'Inconstance de l'anticyclone », de X. Combes, avec A. Natanson, J.-F. Duhamel ; « les Chiens de lune », de J.-C. de Repper, avec C. Basin, M. Ruhl ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; « Qui est le Zarathoustra de Nietzsche ? » ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Biographie : R. Gary.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, Démons et merveilles... Apparitions (Mendelssohn, Prokofiev, Petit, Adam) ; 21 h. 30, Orchestre symphonique de la radio de Vienne, direction H.-W. Henze : « Symphonie n° 39 » (Mozart ; « l'Ode au vent de l'ouest » (Henze) ; « Ragtime » (Stravinski) ; « Folia di Spagna » (Henze). 0 h. 5, Une journée avec Louis XIV : Marchand, Lully, Couperin.

MARDI 18 AVRIL

CHAINE I : TF 1

10 h., Télévision scolaire.

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; 14 h. 30, Série : Aux frontières du possible ; 16 h. 15, Télé troisième âge : Un car pour Libos ; 17 h. 15, Pour les jeunes : Spécial vacances de printemps ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits : Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes (Un séjour linguistique pour votre enfant) ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Arouapeka.

Le « grand cirque » avec Annie Cordy, Marie-Paule Belle, Popeck, Lucky Blondo, Anouk, René Joly, Gertrude, Piero...

21 h. 20, Série documentaire : Contes à vivre debout, d'A. Voisin et J. Chollet (Trois tours et puis s'en vont).

La vie moderne mise en scène. Premier volet : « Le seizième arrondissement rénové ».

22 h. 20, Magazine littéraire : Pleine page, de P. Sipriot.

Avec MM. A. Besançon (les Origines intellectuelles du léninisme) ; *A. Bosquet* (Une mère russe) ; *D. Boulanger* (Miroir d'ici *et* l'Enfant de Bohême) ; *H. Salmieri* (Notes de voyage dans l'île) ; *G. Lagorce* (la Vitesse du vent) ; *A. Peyrefitte (pour* le Mythe de Pénélope *et les* Roseaux froissés).

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame : le Salon des arts ménagers ; 15 h., Feuilleton : Un ours pas comme les autres ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Angkor ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sheila) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les Dossiers de l'écran : FILM : VICTOIRE A ENTEBBE, de M. Chomsky (1976), avec H. Berger, T. Bikel, L. Blair, J. Harris, K. Douglas, E. Taylor, R. Dreyfuss.

En juin 1976, le raid-éclair de commandos israéliens sur l'aérodrome d'Entebbe, en Ouganda, pour délivrer les passagers d'un avion détourné.

Film en vidéo tourné, en toute hâte, après l'événement, dans un style de roman-feuilleton.

Vers 22 h., Débat : Les détournements d'avion.

Avec MM. B. Porat, journaliste et écrivain israélien ; S. Hillel, ancien membre du gouvernement israélien d'Y. Rabin ; I. Hartuv et Mme A. Zeitan, otages à Entebbe ; MM. M. Venet, commandant de bord d'Air France ; P. Corterier, député social-démocrate (S.P.D.) ouest-allemand.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La Ligue française contre la vivisection ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LA BATAILLE DU RAIL, de R. Clément (1945), avec T. Laurent, Desagneaux, Leroy, Redon, Pauléon, J. Rauzena, J. Daurand (N. rediffusion).

La résistance des cheminots français sous l'occupation allemande. La destruction d'un train blindé, montant vers le front de Normandie, en juin 1944.

Reconstitution historique, entreprise dès la libération de la France, et qui tient à la fois du documentaire et de l'épopée.

21 h. 50, Journal.

22 h. 5, Magazine : Réussite (Météo : service des industries).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Minière (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... De Saturne au Sabbat ; à 8 h. 32, La géographie ; à 8 h. 50, Autour de Louis XIV ; 9 h. 7, Matinée des autres (l'Océanie et l'Islande) ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec J. Roy ; 11 h. 2, Histoire du premier siècle phonographique (1878-1900) ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre des voix : « Un peintre de notre temps », de J. Berger ; 14 h. 45, Après-midi de France-Culture... Le modèle de développement français : à 16 h., Match : F. Romerio-Me P. Lemaire ; à 16 h. 25, En direct avec M. Franck ; 17 h. 32, La musique française de 1950 à 1975 (Ohana, Dutilleux, Boulez, Xenakis) ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Reine de Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Sciences : Le bois ;

20 h., Dialogues : Qu'est-ce que guérir ? Avec les professeurs M. Tubiana et J. Chrétien ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Histoire de Kafka, par P. Berthet.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... Le crépuscule des idoles ou « Découvrir l'opus 40 de Brahms » ; à 10 h., Musique en vie ; 11 h. 20, L'aube du vingtième siècle : Schoenberg ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : E. Strauss, F. Gerhart, Theodorakis, J. Lanner, J. Strauss ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Haydn, Mozart, Beethoven ; 15 h. 30, Musiques d'autrefois : Gesualdo, M. Locke ; 17 h., Postlude : Liszt, Bruckner, Brahms ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Présentation de la soirée.

20 h., Saison lyrique... La grande écurie et la chambre du Roy, dir. J.-C. Malgoire : « Hippolyte et Aricie » (J.-P. Rameau), tragédie en cinq actes de M. Pellegrin, avec A. Anger, C. Watkinson, E. Moser, A.M. Rodde ; 23 h. 15, France musique la nuit, nouveaux talents, premiers sillons... « Autour de Paganini », le pianiste Setrak et le violoniste Boris Belkin avec l'Israël Philharmonic, dir. Z. Mehta : Paganini ; 0 h. 5, Une journée avec le régent Philippe d'Orléans : Philidor, Campra, P. d'Orléans, M.-A. Charpentier.



TRIBUNES ET DÉBATS

— *Le professeur Jean Elleinstein* participe au magazine « Expliquez-vous », sur Europe I, à 8 h. 30.

— *M. Michel d'Ornano*, ministre de l'environnement et du cadre de vie, et *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, sont les invités du journal de 13 heures, sur TF 1.

SPORTS

CYCLISME

Un vainqueur idéal pour Paris-Roubaix

De notre envoyé spécial

Roubaix. — A Neuvilly, kilomètre 106, Paris-Roubaix bascule dans un autre monde. Un virage à gauche — l'intersection de la D. 955 et de la D. 98, — une petite place triangulaire, quelques maisons en brique, un bar-tabac : ici commence l'« enfer du Nord ». Les coureurs quittent la route goudronnée pour s'engager sur des chemins d'un autre âge, étroits, défoncés et tordus. Dans un instant, ils vont se désarticuler sur les pavés ou s'abîmer dans les fondrières. Et leur calvaire ne prendra fin que 155 kilomètres plus loin, à l'intérieur d'un vélodrome, où l'on comptera les rescapés.

A cet endroit, la plus populaire des classiques cesse d'être une compétition cycliste — du moins telle que nous la concevons — pour devenir un super-cyclo-cross, un championnat des débrouillards, un numéro de funambule. Dans ce *no man's land* où les routiers professionnels s'aventurent une fois l'an, la chute ne pardonne pas et la moindre crevaison prend des proportions catastrophiques. Or les incidents mécaniques se comptent par centaines. Ils accablent les plus valeureux, les plus méritants et modifient d'une seconde à l'autre les données de la course.

Pourtant, malgré ses 60 kilomètres de pavés abominables et ses traquenards, l'« enfer du Nord » n'a jamais désigné un vainqueur dépourvu de talent. Nous l'avons vérifié une fois de plus, dimanche 16 avril, en assistant au triomphe de l'Italien Francesco Moser, qui est certainement l'un des routiers les plus doués de sa génération. Pour gagner Paris-Roubaix, pour en éviter les pièges, il faut ajouter la virtuosité à la puissance, il faut être clairvoyant, ambitieux, volontaire.

Les coureurs belges manquent l'occasion

En outre, il faut savoir forcer la chance, ce qui n'est pas à la portée du premier venu... et pas toujours le fait du hasard. Moser possède, apparemment, l'essentiel de ces qualités et détient, ne l'oublions pas, le titre de champion du monde. Il apparaît donc comme le vainqueur idéal d'une épreuve controversée en raison de ses difficultés, sans doute excessives, qui cautionnent le risque et l'injustice, mais qui, répétons-le, ne s'accommode en aucun cas de la médiocrité.

Le leader du cyclisme italien a réussi un parcours sans faute. Il a fait de bout en bout la course en tête. Il a su attaquer opportunément — à 21 kilomètres de l'arrivée — et il s'est surpassé pour reléguer ses poursuivants à 1 min. 40 sec. Ceux-là, nous voulons parler de Freddy Maertens et Jan Rass, ne l'ont d'ailleurs pas menacé au cours des derniers kilomètres, d'autant qu'ils restaient sous la surveillance de son coéquipier Roger Vlaeminck, installé pour une fois en position d'observateur.

Le Belge et le Néerlandais étaient éprouvés par les efforts qu'ils durent fournir pour rejoindre le groupe de tête à la suite d'une chute dans le secteur de Templeuve, au-delà du 225e kilomètre. Leur comportement n'a cependant pas répondu aux pronostics, et l'on peut s'interroger sur le compte de Maertens, qui tarde à recouvrer sa meilleure condition. Cette défaite des Flamands — la première depuis 1966 dans Paris-Roubaix — pourrait traduire un fléchissement d'ensemble, n'était la présence de huit d'entre eux dans les douze premiers.

La question n'effleure pas les Français, qui ont pris l'habitude d'évoluer en retrait dans cette épreuve exceptionnelle et très exigeante. Bernard Hinault s'est classé 13e, à quelque sept minutes de Francesco Moser. Il a l'excuse de trois crevaisons, la première l'ayant immobilisé à l'entrée de Neuvilly, où il importe d'être bien placé. La malchance dont il a été l'objet ne saurait dissimuler ses lacunes, qui sont celles d'un coureur inexpérimenté et manifestement desservi sur un tel parcours par le manque d'adresse. Paris-Roubaix ne s'improvise pas. Le jeune Gallopin en sait quelque chose. Il a néanmoins mérité la prime du courage pour avoir entrepris une échappée solitaire de 145 kilomètres, qui s'est terminée aux portes de Valenciennes.

Quarante concurrents sur plus de cent soixante engagés ont atteint l'arrivée. La proportion des abandons et l'écart qui sépare le dernier du premier — 56 min. 40 sec. — sont conformes au caractère meurtrier de la grande classique. Un aspect que les organisateurs lui conserveront tant qu'il existera des pavés sur les routes du Nord.

JACQUES AUGENDRE.

TENNIS

RAMIREZ VAINQUEUR A MONTE-CARLO

Le tempérament latin a été le seul à s'exprimer

De notre envoyé spécial

Monte-Carlo. — Il fut un temps où le tournoi international du Monte-Carlo Country Club servait de prélude à la saison de tennis et annonçait la reprise des compétitions sur terre battue. Bien avant la guerre, à l'époque où le mécène américain J.-P. Butler avait créé sa célèbre coupe du Butler Trophy et inauguré les vingt courts en terrasse dominant la mer — qui sont l'un des plus luxueux attraits de la Principauté, — les contre-performances des champions à la sortie de l'hiver ne comptaient guère.

C'était généralement les abonnés des tournois de la Riviera, grands habitués du Casino, qui, malgré leurs veilles devant des seaux à champagne, étaient les auteurs de ces surprises : l'Italien de Morpurgo, le Suisse Aeschlimann, l'Allemand Salm, le Hongrois von Kehrling, l'Irlandais Rogers, sans parler des solides joueurs locaux, nos vieilles connaissances, Galeppe, Landau ou Médecin, nullement dépaysés sur leurs terrains. Car le Country Club, au début du printemps, secrète de singulières distractions au compétiteur. Il y a, par-delà les grillages, le site enchanteur, les beautés en fleur qui jouent les spectateurs, les concurrents des innombrables tournois secondaires qui se pressent aux quatre coins du club, tous ces étourdissements parfumés qui font le charme d'un cadre béni rendu plus dégagé par la suppression de la voie de chemin de fer.

Le tennis professionnel, aujourd'hui, ne saurait céder à ces faiblesses. Ses travailleurs de balles répugnent, ici comme ailleurs, à sourire au merveilleux de leur existence dorée. Tout ce qui leur importe, c'est de maintenir ou d'améliorer leur précieux classement dans la hiérarchie des premiers joueurs du monde. Monte-Carlo, malgré son décor de rêve et son organisation parfaite, n'est pour eux qu'une étape entre Rotterdam et Dallas.

Voilà pourquoi sans doute le tempérament latin a été le seul à s'exprimer d'une manière captivante dans ce tournoi du Country Club que nous venons de suivre dans un climat alterné de froid polaire et de soleil radieux. Le gagnant, le Mexicain Raul Ramirez, en s'imposant en finale aux dépens de l'inédit Tchécoslovaque Tomas Smid, vingt et un ans, un attaquant d'Europe centrale dont on reparlera à Roland-Garros a montré une inspiration brillante à la volée ainsi qu'une témérité, un orgueil de *macho* sur les points importants, auxquels son jeu monocorde ne nous avait pas habitués. Dans le camp des battus des quarts de finale, l'Espagnol Manuel Orantès, l'ancien champion de Forest-Hills en 1975, et l'Italien Adriano Panatta, l'ancien champion de Roland-Garros en 1976, conservent nos sympathies, car leurs défaillances sont émouvantes et bien dans la ligne des grands amateurs du passé.

Orantès, battu par Smid en trois sets, a eu la loyauté de déclarer : « *Depuis quelque temps, rien ne va plus chez moi. La coordination de mes coups ne se fait pas. Pendant un set, tout va bien, puis mon jeu se détériore. Je ne sais pas ce qui m'arrive...* » Quant à Panatta, éliminé par son coriace compatriote Barazzutti, parce que privé de son gros service et de sa volée percutante, il a avoué qu'il avait une peine folle à retrouver le moral du vainqueur.

De Vilas à Gerulaitis

Le moral du vainqueur, c'est ce qui aura manqué aussi à un autre Latin, plus fameux encore par sa collection de tournois et ses titres de l'an dernier à Roland-Garros et à Forest-Hills : l'Argentin Guillermo Vilas, défait par le vaillant Ramirez. Vilas, qui a vingt-cinq ans, n'a plus à présent qu'une lointaine ressemblance avec le gentil garçon qui s'affirmait poète à ses heures de loisirs. Le masque renfrogné sous un bandeau Chanel 1920, comptant sur la seule force brutale de son bras gauche dont il assène des grands bêtas de revers, il est devenu assommant au plein sens du terme. En plus, franchement mauvais joueur dès que le vent tourne — nous l'avions déjà vu à la Croix-Catelan lors de la dernière Coupe Porée — à tel point que la très *smart* galerie du country-Club n'a pas rougi d'applaudir... ses fautes. Le patronage du Roumain Tiriac, autre Latin mais de style « terreur des Karpates » qui ne le lâche pas d'une semelle et auquel le relie un télégraphe optique durant ses matches — jusqu'à lui demander s'il doit retirer son survêtement ! — y est sûrement pour quelque chose.

Reste l'incontestable champion de demain, battu seulement sur le poteau par Ramirez au cours de la magnifique demi-finale de samedi, sommet du tournoi : l'Américain Vitas Gerulaitis. D'origine lituanienne, âgé de vingt-trois ans, véloce de jambes et court de taille, faisant voltiger sur ses épaules une toison blonde digne de Parsifal, c'est un lutteur infatigable dont le style dépouillé porte la marque du sorcier australien Harry Hopman, qui le découvrit parmi les joueurs des jardins publics de Brooklyn. Sacré champion d'Australie 1977, il s'affirme comme le futur challenger de Connors et de Borg pour le premier rang mondial. Il a un autre titre à nos yeux : c'est le seul joueur du *circus* à profiter du tennis pour mener sa vie à grandes guides. Voir plus haut.

OLIVIER MERLIN.

FOOTBALL

Toute la Corse attend que la finale de la Coupe de l'U.E.F.A. se joue à Bastia

La décision de différer l'annonce du lieu de la finale, match « aller », de la Coupe de l'U.E.F.A. (26 avril) à ce lundi, a au moins donné un répit et assuré le bon déroulement, samedi 15 avril, des quarts de finale, match « aller » de la Coupe de France, qui a opposé, au stade de Furiani, Bastia à Monaco (2 à 1). Faute de connaître le choix des dirigeants du Sporting Etoile Club de Bastia (S.E.C.B.), les supporters corses ont donné dans la bonne humeur, assurés qu'ils sont, il est vrai, d'avoir été bien compris. Car, en quelques jours, toutes les pressions ont été exercées sur les dirigeants du S.E.C.B. pour qu'ils reviennent sur leur intention de faire disputer la finale de la Coupe d'Europe dans un grand stade du continent.

Pressions politiques, économiques, pressions des joueurs, menace de troubler l'ordre public, de boycottage des matches à venir, promesses de transformer le stade de Furiani en champ de labour et de faire le sort que l'on devine aux pylônes d'éclairage, etc. Dans l'hypothèse, quasi certaine, que la finale sera jouée à Furiani, le prix probable des places n'a sensibilisé personne, du moins jusqu'à présent. Il est pourtant acquis que le « *privilège* » d'assister à l'événement coûtera sans doute de 200 à 500 F, c'est-à-dire que tous les records seront battus pour un match de football.

Les dirigeants du S.E.C.B., qui n'avaient sans doute jamais prévu d'avoir à assumer une aussi lourde responsabilité, ont fait ce qu'ils pouvaient pour montrer leur inquiétude et placer chacun en face des risques qu'une telle finale, disputée à Furiani, peut présenter. Malgré la mise en place de nouvelles tribunes provisoires et une capacité portée à quatorze mille places, il est sûr que les Corses disposeront d'un plus faible nombre de places que pour les précédentes rencontres de Coupe d'Europe. Il y aura au moins deux mille cinq cents spectateurs néerlandais, auxquels s'ajouteront plusieurs centaines de journalistes. Les responsables font aussi état de la nécessité de bien accueillir, sur le plan hôtelier, ces touristes sportifs qui se feront, en un seul jour, une opinion sur la Corse — ils sont préoccupés par les problèmes de sécurité.

Ceux qui ont assisté aux matches de Coupe d'Europe à Furiani savent que la discipline n'a été assurée que par le bon vouloir des spectateurs corses, qui ont à chaque fois démontré, de leur propre initiative, qu'on leur avait fait à tort une fausse et mauvaise réputation. Mais que se passerait-il dans ce stade surpeuplé, où le terrain peut être envahi par qui le veut, si d'aventure le vent tournait, pour une raison ou une autre, à l'extrême mécontentement ? C'est ce contre quoi les dirigeants corses ont voulu mettre en garde leurs concitoyens pour les persuader que la meilleure solution était de jouer ailleurs la finale. Pour toutes ces raisons et aussi pour ne pas perdre le million de francs de recette supplémentaire sur lesquels ils comptaient dans un grand stade.

Il est fort possible que les problèmes que pose une compétition à ce niveau, dans un stade qui n'est pas prévu pour la recevoir, ait hâté la décision de l'assemblée générale du Groupement du football professionnel d'imposer une capacité minimum de quinze mille places, à partir de la prochaine saison, pour les équipes appelées à évoluer en première division. M. Jean Sadoul, président du Groupement, dès l'annonce de cette nouvelle réglementation, le samedi 15 avril, a cependant assorti cette obligation de toutes les mesures non rétroactives habituelles. Il aurait été cocasse que la décision du Groupement pénalise, par exemple, les deux clubs les plus en vue cette année en France : Monaco, candidat au titre national, et Bastia, finaliste de la Coupe de l'U.E.F.A., tous deux, en outre, quarts-de-finalistes de la Coupe de France.

Des stades de 15 000 places

Le P.S.V. Eindhoven, adversaire de Bastia en finale de la Coupe de l'U.E.F.A., n'a pas voulu peser, par courtoisie, et peut-être par prudence, sur la décision des dirigeants corses à propos du lieu du match « aller ». Tout juste fait-on remarquer que tous les candidats néerlandais au déplacement ne pourront trouver place dans l'enceinte de Furiani et qu'il s'agit d'une restriction regrettable. Mais, pour le reste, P.S.V. Eindhoven a fait savoir qu'il était prêt à jouer n'importe où en France contre Bastia. Les Néerlandais ont reconnu que, malgré l'ambiance extraordinaire, les matches de Coupe d'Europe disputés à Furiani étaient « *corrects et sportifs* ». Rompu aux grandes compétitions européennes, peu sensible aux chaudes ambiances, P.S.V. Eindhoven aura l'avantage de jouer le match « retour », le 9 mai, sur son terrain.

L'issue des deux rencontres aura une importance bien différente pour les deux équipes. Malgré sa première défaite en championnat, dimanche 16 avril (0 à 1 contre Haarlem), le P.S.V. Eindhoven est assuré de remporter le championnat des Pays-Bas et de participer, l'année prochaine, à la Coupe des clubs champions. En revanche, Bastia, mal placé dans le championnat de France et dont l'avenir est incertain en Coupe de France, reporte tous ses espoirs sur le résultat de la finale de la Coupe de l'U.E.F.A. Samedi 15 avril, le conseil fédéral a en effet décidé que si l'équipe corse gagnait la finale elle serait, du même coup, qualifiée pour la prochaine Coupe de l'U.E.F.A.

FRANÇOIS JANIN.

LES QUARANTE PRÉSÉLECTIONNÉS FRANÇAIS POUR LA COUPE DU MONDE

M. Michel Hidalgo, directeur de l'équipe de France, a fait connaître samedi 15 avril la liste des quarante présélectionnés pour la prochaine Coupe du monde.

— *Gardiens de but* : Baratelli (Nice), Bergeroo (Bordeaux), Bertrand-Demanes (Nantes), Dropsy (Strasbourg), Rey (Metz).

— *Défenseurs* : Baconnier (Marseille), Battiston (Metz), Bossis (Nantes), Bracci (Marseille), Cazes (Bastia), Guesdon (Bastia), Janvion (Saint-Etienne), Lopez (Saint-Etienne), Rio (Nantes), Specht (Strasbourg), Trésor (Marseille), Tusseau (Nantes), Zambelli (Nice).

— *Milieu de terrain* : Bathenay (Saint-Etienne), Giresse (Bordeaux), Guillou (Nice), Huck (Nice), Keruzore (Laval), Michel (Nantes), Lacuesta (Bastia), Papi (Bastia), Petit (Monaco), Platini (Nancy), Sahnoun (Nantes).

— *Attaquants* : Amisse (Nantes), Baronchelli (Nantes), Berdoll (Marseille), Dalger (Monaco), Flores (Marseille), Gemmrich (Strasbourg), B. Lacombe (Lyon), Rocheteau (Saint-Etienne), Rouyer (Nancy), Six (Lens), Soler (Sochaux).

KARATÉ

On ne combat plus à mains nues

Les championnats de France qui ont eu lieu samedi 15 avril à Paris, incitent une nouvelle fois à s'interroger sur la valeur compétitive d'un sport de combat aussi spécifique que le karaté.

Deux samouraïs sont face à face sur le pré. Le premier, Tori, fortement campé sur ses jambes, pointe vers le ciel la lame d'un sabre. Le second, Uké, dans une posture plus modeste, laisse sa lame parallèle au sol, à hauteur de nombril. Les guerriers sont figés, leurs visages pareils à des masques de bronze coulés pour l'éternité. Une immobilité de plomb qui se déchire comme un tissu de soie : un même hurlement jaillit de leurs entrailles, un même éclair frappe l'acier poli.

C'est un volcan de violence qui explose, dévaste, et qui s'apaise dans l'instant. Et le temps s'arrête encore. Une seconde, les hommes sont d'une immobilité de statue. Le fil d'un sabre effleure le crâne d'Uké, la pointe de l'autre est comme piquée dans le cœur de Tori.

C'était « pour de rire ».

« *Je t'ai fendu en deux*, lance Tori.

— *Tu étais mort avant d'avoir taillé* », rétorque Uké.

Colère des guerriers, froissements des kimonos, invectives de rage : c'est « pour de vrai » maintenant que les deux samouraïs se retrouvent face à face, car il y va de leur honneur. Le même rituel exaspérant de lenteur, le même déchirement fulgurant de fureur et d'acier. C'est fini. Uké a dit la vérité.

Cette scène du film *les Sept Samouraïs* résume on ne peut mieux le casse-tête qui se pose en matière de compétition de karaté : comment désigner le vainqueur d'un assaut qui doit rester fictif pour ne pas être tragique ? Les combattants sont bien flanqués de deux juges et un troisième suit le déroulement des opérations de la touche.

Pourtant, la marge d'erreur, d'incertitude et de subjectivité reste de taille. Et le public le sent bien, qui ne se gêne pas pour marquer tapageusement à l'occasion sa désapprobation. On l'a vu encore une fois à l'occasion de ces championnats de France, même si les décisions contestées ou contestables ont paru moins nombreuses que lors des championnats précédents.

C'est dire que le karaté, art martial, reste partagé entre ses origines guerrières et l'impératif de la compétition. Le divorce entre la tradition et le sport a été consommé par quelques-uns. Ils ont choisi de pratiquer le contact total ou plutôt le choc brutal, mais ils ont rapidement glissé vers un professionnalisme de tréteaux. Pour les autres, l'évolution est plus lente, mais certaine.

Les poings des combattants ne sont, certes, pas gantés, mais recouverts de sortes de mitaines rembourrées pour éviter les coups trop brutaux et malgré tout incontrôlables. Toutefois, une autre référence au cinéma permet de mesurer les changements les plus profonds dans la technique même. Les films de Bruce Lee ont donné une représentation du karaté et de la famille des arts martiaux asiatiques d'un grand classicisme. Or, le spectacle qu'ont offert ces championnats de France s'est éloigné sensiblement de ces canons.

Les postures quelque peu guindées, les mouvements appliqués, ont été le fait des combattants visiblement les plus inexpérimentés. En revanche, les plus adroits, les plus précis, se déplaçaient, bondissaient, esquivaient à la manière des... boxeurs. Mieux encore les avantages décisifs ont été essentiellement portés avec les poings. De la geste classique d'ailleurs il ne restait guère que les grimaces et les rugissements qui paraissent devoir rester des attributs indispensables.

Bref, pour être un sport comme les autres, le karaté de compétition connaît une occidentalisation certaine qui fait grincer les dents de quelques puristes. Pourtant, le plus grand obstacle à surmonter par ses adeptes est celui de la sécurité. Même bien contrôlés, même bien esquivés, poings, coudes et pieds sont des armes redoutables. Et les deux médecins qui, pendant ce week-end, ont surveillé le déroulement des combats sont intervenus trop fréquemment pour qu'on n'ait pas quelque inquiétude sur la santé des athlètes.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DES MARQUES

Quatre Heures de Dijon à Dijon-Prénois. — 1. Pescarolo-Wollek (Porsche 935) ; 2. Fitzpatrick-Heyer (Porsche 935) ; 3. Cheever-Francia (B.M.W. 320), etc.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NATIONALE I

*Nice b. Tours	98-89
*Villeurbanne b. Caen	110-81
*Le Mans b. Avignon	102-66
Bagnolet b. *Jœuf	105-103
*Challans b. Berck	100-84
*Monaco b. Clermont	105-100
Antibes b. *Denain	104-91
*Orthez b. Racing C.F.	128-97

Classement. — 1. Le Mans, 80 pts ; 2. Villeurbanne, 73 ; 3. Caen, 68 ; 4. Antibes, 67 ; 5. Orthez, 65 ; 6. Tours, 63 ; 7. Challans, 62 ; 8. Berck, 61 ; 9. Nice et Monaco, 59 ; 11. Clermont, 57 ; 12. Avignon, 49 ; 13. Bagnolet, 47 ; 14. Jœuf, 41 ; 15. Denain, 40 ; 16. Racing C.F., 37.

Cyclisme

PARIS-ROUBAIX

1. Moser (It.), 7 h. 12 min. 24 sec. ; 2. De Vlaeminck (Bel.), à 1 min. 40 sec. ; 3. Raas (P.-B.), m. t. ; 4. Maertens (Bel.), m. t. ; 5. Van Den Haute (Bel.), à 4 min. 11 sec. ; 6. Kuiper (P.-B.), à 4 min. 26 sec. ; 7. Van Sweevelt (Bel.), à 5 min. 21 sec. ; 8. Van Springel (Bel.), m. t. ; 9. R. Demeyer (Bel.), m. t. ; 10. M. Demeyer (Bel.), à 5 min. 49 sec. ; ...13. Hinault (Fr.), à 7 min. 19 sec. ; ...28. Duclos-Lassalle (Fr.), à 18 min. 21 sec. ; ...30. Hézard (Fr.), m. t., etc.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION

GROUPE A

Melun et Martigues	0-0
Cannes et Toulouse	1-1
Alès b. Chaumont	5-0
Angers et Toulon	0-0
Saint-Dié b. Fontainebleau	6-1
Auxerre b. Epinal	4-0
Béziers et Besançon	0-0
Arles et Haguenau	0-0
Ajaccio b. Avignon	2-0

Classement. — 1. Besançon (29 m.), 44 pts ; 2. Angers (29 m.), 42 ; 3. Toulon (29 m.), 38 ; 4. Cannes (29 m.), 35 ; 5. Auxerre (29 m.), 33 ; 6. Martigues (28 m.) et Epinal (29 m.), 30 ; 8. Saint-Dié (29 m.), 29 ; 9. Ajaccio (28 m.), 28 ; 10. Béziers (29 m.), 27 ; 11. Avignon (29 m.) et Alès (29 m.), 26 ; 13. Arles (29 m.) et Toulouse (29 m.), 25 ; 15. Chaumont (28 m.) et Melun (29 m.), 24 ; 17. Haguenau (29 m.), 19 ; 18. Fontainebleau (28 m.), 13.

GROUPE B

Poissy b. Caen	3-0
Lille b. Châteauroux	1-0
Guingamp et Nœux-les-Mines	0-0
Boulogne et Rennes	2-2
Paris F.C. b. Gueugnon	2-0
Quimper b. Limoges	2-0
Lucé et Brest	0-0
Angoulême b. Dunkerque	2-0
Tours et Red Star	1-1

Classement. — 1. Lille (29 m.), 43 pts ; 2. Paris F.C. (29 m.), 42 ; 3. Red Star (29 m.), 40 ; 4. Dunkerque (29 m.), 36 ; 5. Gueugnon (29 m.) et Tours (29 m.), 35 ; 7. Angoulême (28 m.) et Brest (29 m.), 30 ; 9. Châteauroux (29 m.) et Lucé (29 m.), 28 ; 11. Boulogne (29 m.) et Quimper (29 m.), 26 ; 13. Rennes (29 m.), 25 ; 14. Guingamp (29 m.), 23 ; 15. Limoges (29 m.) et Nœux (29 m.), 20 ; 17. Poissy (29 m.), 19 ; 18. Caen (28 m.), 14.

Au terme d'un match comptant pour le championnat de France de première division, et disputé à Troyes, Troyes a battu Saint-Etienne 1 à 0.

En match « aller » des quarts de finale de la Coupe de France, Bastia, sur son terrain, a battu Monaco 2 à 1.

Hippisme

Le prix Télévision, disputé dimanche 16 avril à Longchamp, et réservé au pari tiercé, a été gagné par Rip Off *devant* Tommy Who *et* Edward French. *La combinaison gagnante est 4, 20, 12.*

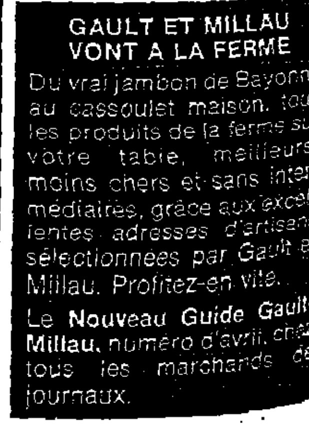
Rugby

QUARTS DE FINALE DU CHALLENGE DU MANOIR

A Auch :	
Béziers b. Graulhet	23-3
A Clermont-Ferrand :	
Agen b. Perpignan	15-7
A Bayonne :	
Dax b. Biarritz	18-12
A Tarbes :	
Narbonne b. Stade toulousain	15-9

FINALE DU CHALLENGE DE L'ESPERANCE

A Mazamet :	
Nice b. Tulle	18-7



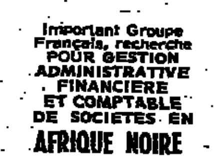
	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux



LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

organise deux concours sur titres et épreuves pour la constitution d'une réserve de recrutement

d'INSPECTEURS POUR L'INDUSTRIE NUCLÉAIRE

chargés de veiller au respect des garanties EURATOM concernant l'utilisation des minerais, des matières brutes et des matières fissiles spéciales. Les concours seront organisés à deux niveaux distincts selon les qualifications et l'expérience des candidats.

Concours A/168 — **Concours B/169**

Qualifications principales dans le domaine scientifique ou technique:

Concours A/168	Concours B/169
- études universitaires complètes sanctionnées par un diplôme	- études du niveau de l'enseignement secondaire sanctionnées par un diplôme
- âge maximum: 32 ans	- âge maximum: 30 ans

- deux années au moins d'expérience professionnelle dans le domaine de l'industrie ou de la recherche nucléaires après l'obtention du diplôme de niveau universitaire ou secondaire, suivant le concours choisi
- connaissance approfondie d'une des langues des Communautés (allemand, anglais, danois, français, italien, néerlandais) et connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues.

Lieu d'affectation:
Luxembourg ou tout autre lieu d'activité des services de la Commission.

Date limite pour la réception des candidatures: 17 mai 1978

Le formulaire de candidature obligatoire peut être obtenu, en rappelant la référence COM/A/168 ou COM/B/169, auprès
- du Bureau d'Information des Communautés européennes, rue des Belles Feuilles 61, 75782 Paris-Cedex 16
- de la Commission des Communautés européennes, Division "Recrutement, Nominations, Promotions", Secteur Concours, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles.

033/805

Important Groupe Français, recherche POUR GESTION ADMINISTRATIVE FINANCIERE ET COMPTABLE DE SOCIETES EN

AFRIQUE NOIRE

RESPONSABLES COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

D.E.C.S. ou EQUIVALENT avec expér.

Avantages habituels d'expatriement.

Adr. C.V. et prétentions nº 58.872, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

DEUTSCHE EISENBAHN CONSULTING GmbH
Wir sind ein international tätiges Consultingunternehmen, Sitz Frankfurt (R.F.A.)
Für ein grosses Eisenbahnprojekt in Alger (Algérie) suchen wir einen.

TECHNISCHEN UBERSETZER (IN)

Nous exigeons : français comme langue maternelle, si possible notions de terminologie ferroviaire. Séjour 6 mois minimum à Alger. Traductions techniques allemand/français.

Les conditions financières sont identiques à celles de notre personnel allemand. logement gratuit en Algérie Le candidat doit être libre le plus rapidement possible

Envoyer C.V. détaillé (français ou allemand) à :

Deutsche Eisenbahn Consulting GmbH, Oskar-Sommer-Str. 15 D 6000 Frankfurt/Main 70. Tél. 19 49 6226050215.

Importante Société Textile AU MAROC recherche CONTREMAITRE spécialisé draperie homme laine peignée :
— Age 35-45 ans;
— Expérience exigée.
Adresser réf. + C.V. + prét. à nº 750.350 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

« ALGEO »

Importante Société Algérienne de Géophysique

recrute pour « L'ALGÉRIE »

Un (1) Ingénieur en Génie Civil

— Diplôme d'ingénieur en génie civil;
— ayant exercé pendant cinq ans minimum en qualité d'ingénieur en mécanique des sols dans une entreprise de génie civil;
— spécialiste en fondations;
— sera appelé à diriger un service d'étude des sols;
— connaissance du matériel;
— connaissance des méthodes modernes d'études des sols (pénétromètre - trosséomètre - piézomètre);
— connaissance en essais laboratoire;
— capable de rédiger des rapports de fin d'études en français.

Un (1) Sénior Technicien de laboratoire géotechnique

— Ingénieur en mécanique des sols (géotechnicien);
— possédant connaissance en géochimie pour analyser échantillons eau et sol (spectromètre);
— minimum cinq ans d'expérience dans étude des sols en laboratoire travaux publics;
— connaissance approfondie des techniques de laboratoire de procédures et des équipements;
— capable de rédiger des rapports d'analyse de laboratoire.

Un (1) Ingénieur en technique de forage

— minimum cinq ans d'expérience en forage et carottage;
— connaissance parfaite des procédures de prélèvement des échantillons;
— connaissance poussée du matériel et de l'équipement.

Un (1) Géophysicien

— Diplôme d'ingénieur en géophysique ou géologie, minimum cinq ans d'expérience en qualité de géophysicien ou ingénieur en recherche pétrolière par méthodes sismiques;
— connaissance et expérience des méthodes terrain;
— connaissance des instruments d'enregistrement et des traitements des données;
— connaissance des méthodes de calcul des corrections statiques.

Un (1) Analyste physicien

— Diplôme d'ingénieur géophysicien;
— possédant une formation complémentaire en informatique et une parfaite connaissance du système Phoenix Eye et de son logiciel;
— avec trois ans minimum d'expérience et une connaissance parfaite dans le traitement des données sismiques.

Deux (2) Géomètres Experts

— Diplôme de géomètre;
— minimum cinq ans d'expérience;
— connaissance en nivellement de précision, polygonation, triangulation, cartographie;
— âge entre 30 ans et 50 ans;
— bonne constitution physique.

Adresser C.V. détaillé à :

« ALGEO », rue Finaltéri, El-Biar. — ALGER (ALGÉRIE).

Possibilité de Carrière Finances Internationales

LA SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE, filiale de la BANQUE MONDIALE, ayant pour objectif de promouvoir le secteur privé dans les pays en développemente, offre à des cadres hautement qualifiés d'intéressantes possibilités de carrière dans le domaine des finances internationales.

Fonctions: Il appartient aux chargés d'investissement de la SFI, qui travaillent au sein d'une équipe multi-disciplinaire dont les membres sont de diverses nationalités, d'identifier et d'évaluer les investissements proposés, de négocier et de soumettre des propositions au Conseil d'administration et, enfin, de superviser les investissements.

Conditions à remplir: Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme approprié et avoir au moins cinq années d'expérience des prêts, financements ou prises de participation et des problèmes de gestion, acquise dans le secteur des finances ou de l'industrie, de préférence dans des pays en développement. Ils doivent être prêts à voyager fréquemment à l'étranger. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable; la connaissance du français, de l'espagnol, du portugais ou de l'arabe serait utile.

Avantages: La SFI offre des avantages sociaux intéressants, notamment le versement d'une indemnité d'installation et des dispositions permettant aux membre du personnel de conserver des liens culturels avec leur pays d'origine.

Prière d'adresser curriculum vitae portant référence IFC-78-00401 à:

John H. Stewart, Senior Personnel Development Officer, International Finance Corporation, 1818 H Street N.W., Room D-346, Washington, D.C. 20433, USA.

IFC INTERNATIONAL FINANCE CORPORATION

IMPORTANTE SOCIETE AMERICAINE D'ENGINEERING ET DE CONSTRUCTION recherche pour CHANTIERS en ALGERIE des

INGENIEURS CHIMISTES

BILINGUES ANGLAIS

- expérience professionnelle de 5 ans minimum dans l'industrie chimique et pétrochimique est impérative,
- de solides connaissances en spectrographie et chromatographie gazeuses sont requises.

Les candidats retenus devront être à même de superviser les travaux de laboratoire et d'effectuer les rapports analytiques.
Ils bénéficieront de tous les avantages liés à l'expatriation. Le détachement s'effectue en statut célibataire.

Envoyer C.V. détaillé, expérience et prétentions à :
BECHTEL 58 rue Pierre Charron 75008 PARIS sous réf. 778 YMM

BRASSERIES ET GLACIERES INTERNATIONALES

recherchent pour le démarrage de sa nouvelle Unité située au NIGERIA à environ 100 Kms de LAGOS, un

CHEF DU SERVICE TECHNIQUE

chargé de la maintenance des installations.
Il faut un

INGENIEUR DIPLOME (A.M., O.M.1,...)

ayant au moins 35 ans et une expérience de plus de 10 ans. Anglais indispensable.

Contrat «expatriés». Logement de fonction, congé 2 mois en France, transfert jusqu'à 50% du salaire.

Ecrire avec C.V. explicite sous référ. BG/ENT à

CETAGEP
30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI

Ministère des Affaires Etrangères recherche

2 COOPÉRANTS CIVILS

pour enseigner en Corée du Sud :

— un docteur-ingénieur ou ingénieur en génie mécanique, diplômé Ecole Centrale (Paris ou Lyon), ENSAM, ENSM Nantes et ENSMA Poitiers, INSA...

— un docteur-ingénieur ou ingénieur électronicien, diplômé ESE, INP (Grenoble, Nancy, Toulouse), ENSER Bordeaux, INSA...

Minimum 30 ans, ayant une expérience d'enseignement supérieur d'au moins 3 ans. Les candidats devront être disposés à partir le plus tôt possible.

Adresser curriculum vitae à :

la SOUS-DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT EN COOPERATION - SECTEUR ASIE 36, rue La Pérouse - 75016 PARIS.



UNILEVER FRANCE

recherche pour ses sociétés spécialisées dans les emballages

INGENIEURS DE PRODUCTION
(DEBUTANTS)

Après une période de formation technique de 3 ans environ en Allemagne (près de Munich), ils verront leur carrière se développer dans nos sociétés d'emballages en France.

Les candidats retenus, devront posséder un diplôme d'ingénieur chimiste ou d'ingénieur mécanicien (Centrale, IDN, ENSAM...).

Une formation complémentaire en gestion sera appréciée.

La connaissance de l'allemand est indispensable.

Adresser C.V. au Département Central du Personnel UNILEVER FRANCE - réf. VI/78 8, avenue Delcassé 75384 Paris Cedex 08

Nous sommes un important importateur de voitures, poids lourds et matériel T.P., installé dans divers pays d'Afrique et rattaché à un groupe européen.

Nous cherchons pour notre filiale

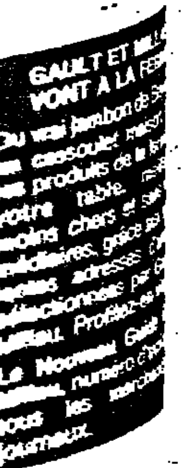
d'Abidjan - un Directeur Commercial

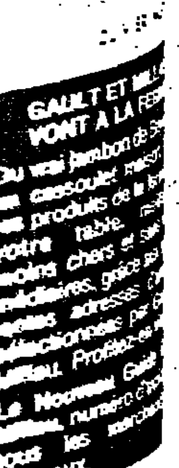
expérimenté, connaissant bien la **branche automobile, poids lourds et matériel T.P.**

Il dirigera notre service ventes et marketing et devra développer notre implantation en Côte d'Ivoire.

Il doit avoir d'excellentes qualités de négociateur et de gestionnaire. Poste comportant de bonnes possibilités d'évolution. Contrat comprenant : logement, avantages sociaux, congés 2 mois par an.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. et C.V. détaillé précisant niveau actuel de rémunération à D. de LARIVIERE, sous Réf. 11534/M, 33, quai Galliéni - 92152 SURESNES.





emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

Booz. Allen & Hamilton
INTERNATIONAL

MANAGEMENT CONSULTANTS

Nous sommes une des plus importantes sociétés internationales de Conseils en Direction. En raison de l'expansion de nos activités internationales, nous recherchons pour développer nos équipes implantées en Amérique du Sud, en Afrique du Nord et au Moyen Orient, des

SPECIALISTES INCONTESTABLES DU PERSONNEL

- capables de concevoir et mettre en place les structures nécessaires à la décentralisation d'un Département Personnel; capables d'estimer les besoins en personnel, de définir les profils de poste, les besoins de formation et les plans de carrière.

CONSULTANTS GENERALISTES

- capables de concevoir et mettre en place les systèmes de planification, de contrôle de gestion et d'analyse d'investissements.
- En tant que membre d'une équipe internationale et multidisciplinaire ils devront être capables d'effectuer la synthèse et la présentation des conclusions obtenues par différents spécialistes techniques.

Les candidats retenus devront :
- avoir acquis une expérience d'au moins 8 ans
- être diplômé d'une grande école
- avoir une forte personnalité
- avoir acquis une expérience de conseil, soit dans un cabinet, soit à l'intérieur d'une entreprise.

Les rémunérations seront fonction des expériences acquises et seront accompagnées de nombreux avantages.

Pour faire acte de candidature, prière d'adresser un curriculum vitae détaillé et, si possible, photo à :

Anne-Marie CHOMTON
Directeur des Ressources Humaines
BOOZ, ALLEN & HAMILTON INTERNATIONAL
58, Avenue Kléber 75016 PARIS.

NEW YORK — DUSSELDORF — LONDON — PARIS

MONOPLAST : EMBALLAGES PLASTIQUES POUR PRODUITS GRAND PUBLIC, C.A. 200 M. F., EFFECTIF 1 200 PERSONNES, 3 UNITES DE PRODUCTION, RECHERCHE POUR UNE DE SES FILIALES, EN ESPAGNE,

Directeur d'Usine
INGENIEUR

35 ans mini.

Ce poste convient à un homme ayant acquis une bonne expérience de la fonction dans une entreprise de fabrication de grande série - expérience "plastique" appréciée -

Qualités requises : aptitude à s'imposer et à assumer des responsabilités, bon organisateur et bon gestionnaire.

Rattaché hiérarchiquement au Directeur Général de la filiale, il exerce la pleine responsabilité de la gestion de son unité (150 personnes) sur le plan technique (PR, qualité), organisationnel et humain, dans le cadre d'objectifs à la définition desquels il a participé.

Lieu de travail : proche BILBAO.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + C.V. détaillé, photo, rémunération souhaitée, sous réf. 73438 UN, à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, 33, quai Galliéni 92152 SURESNES.

BUREAU NATIONAL D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET TECHNIQUES
E. C. O. T. E. C.

RECRUTE

— ARCHITECTES
— URBANISTES
— INGÉNIEURS — Circulation
— INGÉNIEURS — Circualtion
— V.R.D.
— Béton
— CARTOGRAPHES
— GÉOGRAPHES
— HYDROGÉOLOGUES
— HYDRAULICIENS
— PÉDOLOGUES
— AGRONOMES
— DÉMOGRAPHE
— SOCIOLOGUE
— STATISTICIEN

DIPLOMÉS

Expérience minimum : 5 ans.
Libres de tout engagement.
Salaire intéressant selon compétences.
Nombreux avantages sociaux.

ECRIRE en joignant curriculum vitae détaillé, références professionnelles et diplômes à

ECOTEC - Direction des Etudes Générales
6, boulevard Colonel-Bougara - EL-BIAR (ALGER).

SORGEM
recherche LE

CONSEILLER-ORGANISATEUR
D'UN ETABLISSEMENT BANCAIRE PUBLIC
au BURUNDI

Il aura à :
— Assister le Directeur Général dans sa gestion courante.
— Mettre en place et contrôler les procédures administratives du siège et des agences.
— Superviser la comptabilité.
— Former l'équipe de direction et l'ensemble du personnel.

Ce poste à pourvoir rapidement nécessite :
— Une bonne connaissance des mécanismes bancaires.
— Une très bonne expérience de l'organisation du travail administratif et comptable.
— Un sens aigu des relations humaines.
— Une aptitude à la formation.

Le candidat retenu devra avoir :
— Au moins 35 ans.
— Une formation supérieure.
— Plus de 5 ans d'expérience professionnelle.

Envoyer C.V., photo et prétentions à : SORGEM - 152, bd Pereire. 75017 PARIS.

Pour poste assistance technique en Algérie, Société française recherche

INGÉNIEUR T.P. URBAINS

(voierie, réseaux divers) ingénieur diplômé minim. 30 ans. Séjour en célibataire. Congés annuels. Veuillez écr. (joindre C.V. + rémunération actuelle) ss réf. 8.918 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

FILIALE FRANÇAISE D'UNE SOCIETE AMERICAINE cherche pour DIRECTEUR GENERAL

SECRÉTAIRE BILINGUE CONFIRMÉE

langue maternelle française ou anglaise mais parfaitement bilingue.

Sténodactylo, télex. Etre organisée et méthodique. Sens des initiatives.

13e mois. 40 h. par semaine. Restaurant entreprise. Lieu de travail : CLICHY (92)

Env. C.V., photo et prét. à no 58.870, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Importante Société d'Ingénierie française recherche un ECONOMISTE chargé des études de

PLANIFICATION DES TRANSPORTS

à l'échelon national, régional et sectoriel d'un pays d'Afrique Noire Francophone. Ce spécialiste diplômé de l'enseignement supérieur, âgé de 35 ans min., a acquis une première expér. des problèmes qui se posent aux organisations et services publics en ce domaine si possible à l'étranger. Vous voudrez bien écrire en joignant votre C.V. et en ind. dernière rémunérat. ss réf. 6.129, contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Importante société Paris rech. pour ses activités à l'étranger

INGÉNIEUR - PORTUAIRE

Diplômé d'une Grande Ecole, âgé de 30 ans minimum. Cet ingénieur se verra confier des responsabilités qui nécessitent une large expérience en structure portuaire, une disponibilité pour travailler à l'étranger, une bonne connaissance de l'anglais. Merci d'adresser votre candidature (prière de joindre C.V. et d'indiquer rémunération) ss réf. 1.944, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Importante Société Pétrolière
Région de Sfax

recherche pour compléter son équipe

UN JEUNE INGÉNIEUR TUNISIEN

venant d'une Ecole Nationale d'Ingénieurs ou Grande Ecole, débutant ou possédant une expérience professionnelle récente, spécialisé dans l'Electrotechnique.

Il aura à s'intégrer dans une équipe d'un important service surface qui assure l'entretien d'installations de :
— pompage de pétrole,
— production d'électricité HT, BT et de vapeur.
— télécommunications.
— protection cathodique.

Le candidat devra être de nationalité tunisienne et dégagé des obligations militaires.

Rémunération attractive.
Logement assuré.

Adresser C.V. détaillé manuscrit avec photo et prétentions à no 59.048, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris (9e).

OFFRES D'EMPLOIS INTERNATIONALES dans le mensuel spécial MONDEMPLOIS (Service M 21), 14, r. Clauzel, Paris (9e).

emplois internationaux

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces (lundi, mardi et mercredi).*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MANPOWER
recherche pour son Centre de DOUAI

CHEF DE CENTRE

Pour nous, diriger une unité de travail temporaire, c'est :
- **Participer** à l'élaboration des programmes commerciaux et à leur réalisation,
- **Animer** une équipe de recrutement, détachement et gestion de personnel.

MAIS AUSSI :
- Savoir prendre des initiatives,
- Vouloir convaincre,
- Aimer les contacts à tous les niveaux.

APRES FORMATION, VOS QUALITES PERSONNELLES DEVRONT FAIRE LE RESTE.

Si vous voyez les choses comme nous, envoyez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à
J.F. GUITTON - Direction du Personnel
88, rue La Fayette - 75009 PARIS

Filiale grand groupe électronique français

recherche des

A.T. ELECTRONICIENS

BTS ou DUT, ayant de préférence quelques années d'expérience

POUR CHANTIERS REGION MIDI DE LA FRANCE

Adresser lettre, CV et prétentions sous No 5013 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

BESANÇON

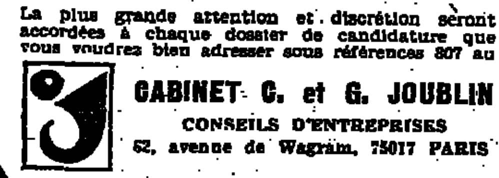
Le Président du Directoire d'une importante *Entreprise, Leader dans la branche micromécanique* recherche son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

qui sera chargé de l'assister en préparant les dossiers de stratégie et de décisions. Celles-ci étant arrêtées, il devra en assurer la planification, suivre et contrôler leur exécution.
Il aura, de plus, les responsabilités usuellement attachées à la fonction.

Pour maitriser ce poste, il est nécessaire d'avoir :
— un diplôme d'Ecole Supérieure ;
— une bonne compréhension des problèmes techniques ;
— une expérience comparable en tant que Secrétaire Général ou Chef d'Entreprise de P.M.E., P.M.I. ;
— des connaissances actualisées sur les problèmes de gestion : administratifs, juridiques, personnel ;
— pratique de l'anglais souhaitable.

La plus grande attention et discrétion seront accordées à chaque dossier de candidature que vous voudrez bien adresser sous références 807 au



GABINET G. et G. JOUBLIN
CONSEILS D'ENTREPRISES
62, avenue de Wagram, 75017 PARIS

Océ Photosia S.A.
recherche

DES VENDEURS ... ET LES REMUNERE !

Secteurs :

OISE ; DOUBS et HAUTE-SAONE ; NORD et PAS-DE-CALAIS.

Si 70.000 FRANCS annuels vous paraissent une base de rémunération acceptable, mais sans doute plus car vous savez négocier, adressez votre candidature à :
Océ Photosia -
27, rue Cuvier - 93100 MONTREUIL.

Océ : un choix réfléchi

Photocopie
Tirage de plans
Offset
Reproduction de microfilms
océ

Société exerçant une activité dans les secteurs : tôlerie, chaudronnerie, charpente, structure métallique, appartenant à un groupe important recherche pour la BOURGOGNE

un directeur

pour gérer son usine et animer son équipe de vente.
Il dirigera un effectif de 100 personnes qui devra dans un avenir très proche être porté à 250. Ce poste conviendrait à un ingénieur âgé de 40 ans minimum, de formation AM ou équivalent, ayant exercé une responsabilité similaire pendant au moins 5 ans.

Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions s/réf. 1259 à P.LICHAU S.A. -BP 220 - 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.



THOMSON-CSF

Centre Électronique de Bordeaux

recrute

pour ses laboratoires d'études et d'essais chargés de la conception et de l'étude de nouveaux matériels.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Débutants ou Expérimentés

Formation : X - ENST - ENSAe - ESE ou ECP.
Les postes sont à pourvoir de mai à septembre 78

Adresser C.V. + photo, à THOMSON CSF. Service du Personnel BP. numéro 3 - 33160 LE HAILLAN.

Importante Entreprise TRAVAUX PUBLICS banlieue BOURG-EN-BRESSE (01) recherche

EMPLOYÉ ADMINISTRATIF COMPTABLE

Niveau B.P.
Débutant s'abstenir.

Tél. : (78) 72-75-51, poste 349 ou 351.

Région POITOU-CHARENTES
STE COMPOSANTS ÉLECTROMÉCANIQUES (230 personnes) crée le poste de

CHEF DU PERSONNEL

Ce poste sera proposé à un généraliste ayant au moins 5 ans d'expérience dans la fonction.

Adr. C.V., photo et prét. à no 58.880, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE ENTREPRISE DE BATIMENT (G.O.)
Région Lorraine
recherche

LE RESPONSABLE DE SES ÉTUDES

Le poste nécessite une expérience d'au moins 5 ans au sein d'une Entreprise similaire (effectif 600 personnes) dans la conduite des études de prix et la direction d'un bureau d'études, de métrés et de méthodes.

Le candidat doit :

- Etre ingénieur T.P., A.M. ou équivalent, ou autodidacte ;
- Avoir un tempérament de chef ;
- Aimer les responsabilités.

Le poste offre une situation passionnante au sein d'une société solide, leader régional dans sa branche d'activité, pratiquant un style moderne de direction et de gestion.

AUCUN PROBLEME DE REMUNERATION OU DE LOGEMENT

Adresser C.V. détaillé et photo sous n° T 4567 M
REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, PARIS 75002.

---

un jeune ingénieur
pour Castres (Tarn)

Nous cherchons pour notre Groupe à Castres **un jeune ingénieur.**
Mécanicien de formation, il a la responsabilité de la mise au point des articles de conditionnement : carton, flacon, tube, boîte métallique pour préparer les décisions d'achat dans les meilleures conditions de prix de revient.
2 à 3 ans d'expérience en moulage plastique et en flaconnage verrerie dans un service méthode, fabrication ou B.E. sont souhaitables mais pas indispensables.
Il travaille en collaboration avec les fournisseurs et les services marketing de l'entreprise.
Ecrire sous référence 103 LM à M. Jacques TIXIER, Groupe Pierre Fabre, 17, avenue Jean-Moulin, 81106 CASTRES.

groupe pierre fabre
2 000 personnes, dont 400 cadres, employées dans ses filiales françaises et étrangères, le Groupe Pierre Fabre est l'un des premiers laboratoires pharmaceutiques et cosmétologiques français.

Emplois et Carrières

REVETEMENTS MURAUX.

Responsable unité de production décentralisée
LILLE.

Une formation d'ingénieur, une expérience de la production longue de dix ans, une connaissance concrète des produits et du milieu textiles. Autant d'éléments qui garantissent votre future réussite à la tête d'un des établissements de notre groupe.

Un groupe à taille humaine, aux structures légères et décentralisées, ce que vous ne manquerez pas d'apprécier car vous aspirez justement à exercer des responsabilités élargies, avec une forte autonomie.

Le personnel (effectif moyen 130 pers.), la qualité, la sécurité, les méthodes, les coûts, les stocks,... autant de domaines où vous trouverez à vous exprimer.

Ecrivez sous référence 78198 M au cabinet de recrutement SIRCA. Les entretiens auront lieu à Lille ou à Paris, à votre convenance.


Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

LA FILIALE FRANCAISE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL Transformation Matières Plastiques, structure son Service Administratif et Financier, par la création d'un nouveau poste, rattaché au Directeur Administratif et Financier, et situé, ou Région Montargis (45), ou Centre France selon résidence

CHEF DU PERSONNEL

responsable gestion du personnel, relations intérieures et extérieures avec organismes syndicaux, mutations, recrutements, etc.... Convient à Homme 30 ans min., 5 à 6 ans expérience industrielle. Anglais courant souhaité. Rémunération départ minimum 90.000 F

Ecrire Service X
P.A. JUSTET
2, Rue des Dardanelles-17°

P.A. JUSTET
membre d'international recruiting group

---

25 ANS MINIMUM
CREATION DE POSTE

TRACTION CEM OERLIKON
(Groupe BBC)
avenue de Bel-Air
69100 VILLEURBANNE

Recherche pour le développement de son département électronique de traction de LYON

PROJETEUR 1

Pour travailler dans un B.E. de conception en matériels électroniques embarqués

EXPERIENCE : 5 ans dans un domaine similaire (transport, aéronautique, informatique).

FORMATION : I.U.T. ou B.T.S. en mécanique de préférence.

- Lieu de travail LYON.
- Horaire flexible, cadre agréable.
- Rémunération en fonction du profil du candidat.

Adress. lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions, SERVICE DU PERSONNEL. Réf. 68

FOYER D'EDUC. POPULAIRE
EQUIPEMENT NEUF
recherche
ANIMATEUR-DIRECTEUR
QUALIFIE
à partir de juin 1978, s'adress. LE MENESTREL, 73400 UGINE
Tél. (79) 32-40-01 poste 207

Société fabricant des appareils pour second œuvre recherche pour région Est France :
DIRECTEUR REGIONAL
âge minimum 40 ans, libre rapidement, expérience commerciale indispensable. Ecrire avec C.V., photo et prétentions, à HAVAS, sous le n° 2 895, B. P. 297, 38044 GRENOBLE CEDEX.


HERCULES

INGENIERIE CHIMIQUE

Région de Rouen – Nous sommes – Hercules France – filiale d'un important groupe industriel spécialisé dans la production de produits chimiques destinés à des industries très diverses. Notre développement et nos ambitions nous conduisent à prévoir d'importantes extensions de notre principale usine, située près de Rouen. Nous souhaitons en confier la responsabilité à un

INGÉNIEUR DE PROJET

Votre diplôme d'ingénieur généraliste, et votre expérience professionnelle d'une dizaine d'années en B.E., de préférence au sein d'une société d'ingénierie vous ont permis de mener des études et des projets dans le domaine de l'industrie chimique, du génie chimique et/ou dans la parachimie. Vous n'avez aucun problème pour travailler et traiter dans la langue anglaise. Vous serez amené à prendre en charge les projets importants de notre usine, en coordination avec l'ingénierie du groupe et en symbiose avec les responsables de notre unité : bases des projets, définition des matériels, calculs, recherche des B.E. et des ingénieries pour études approfondies et réalisation (dont il deviendra l'interlocuteur), contrats d'achat, contrôle et coordination des travaux jusqu'à leur bonne exécution. Vous aurez l'opportunité dans notre groupe de trouver un développement personnel.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez, sous réf. 5203 M. à Roland Gardeux à qui nous avons confié la mission d'établir avec vous les premiers contacts.


SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE – 75008 PARIS

Plein Champs

Rockwell International

Le département technique de
ROCKWELL COLLINS FRANCE
recherche immédiatement

5 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Avec un diplôme d'ingénieur et une expérience de 2 à 5 ans dans notre domaine d'activité.

Pour leur confier :
- la conception et la réalisation

DE SYSTÈMES DE RADIOCOMMUNICATION

clefs en main par intégration d'équipements.
- Ils participeront aux propositions techniques ainsi qu'aux études et à la mise en place sur site des systèmes.
- Anglais indispensable.

POSTES A TOULOUSE
EN JUILLET 78
après mise au courant
A RUNGIS (94)

Écrire avec C.V. photo et prétentions à
ROCKWELL COLLINS FRANCE
40, rue de Montlhéry
Silic 127 - 94523 RUNGIS Cedex

bleu

IMPORTANT QUOTIDIEN RÉGIONAL
recherche

LE CHEF DE SON DÉPARTEMENT DIFFUSION

Basé au siège du journal, il devra :

- *Avoir environ 35 ans ;*
- *Justifier d'une expérience confirmée de la vente d'un produit de grande consommation et de la direction d'une équipe de vente ;*
- *Allier à de solides qualités de leader d'une équipe une bonne connaissance de la gestion administrative des ventes et de l'informatique.*

Le Département DIFFUSION à diriger comprend quatre-vingts personnes environ dont plusieurs cadres. Rattaché au Directeur Commercial, le Chef de Département participera activement à la définition de la politique commerciale de vente du journal qu'il sera chargé d'appliquer.

Adresser lettre manuscrite, photo, curriculum vitae détaillé et prétentions sous n° 8.984 à « le Monde », 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui tr.

SOCIÉTÉ ACCESSOIRES AUTOMOBILE
100 km SUD-EST de PARIS
recherche

ADJOINT AU RESPONSABLE SERVICE PLANNING

Jeune INGÉNIEUR E.N.I. ou équivalent + I.A.E.

au moins 2 ans d'expérience en gestion d'ordonnancement

Env. C.V. + photo et prétentions, sous n° 58.542, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75001 PARIS.

Un important groupe métallurgique français recherche pour son aciérie intégrée son

CHEF de PRODUCTION ACIERIE

Il sera responsable de la production (300 personnes environ) de l'ordonnancement à l'expédition, du suivi des budgets, de l'amélioration de la sécurité.

Ce poste convient à un ingénieur diplômé, d'une quarantaine d'années, parlant au moins l'anglais, possédant une expérience très sérieuse dans le domaine du four à arc et de la coulée continue. Une expérience du dégazage serait appréciée. Des connaissances des problèmes entretien aciérie, règles de sécurité permettront une bonne réussite dans la fonction.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + rémunération actuelle sous réf. 59033, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

LE DISTRICT DE L'AGGLOMERATION NANCEIENNE
(Ville Universitaire)
RECRUTE PR SON SERVICE URBANISME

UN URBANISTE

- titulaire d'un diplôme universitaire sanctionnant 4 années d'études supérieures av. une spécialité dans une ou plusieurs disciplines d'urbanisme.
- Et ayant exercé pendant plusieurs années des fonctions d'urbaniste au sein d'un organisme spécialisé, tel qu'une agence d'urbanisme, un service d'urbanisme d'une commune, d'un établissement public ou d'un atelier d'urbanisme privé.

Le candidat devra remplir les conditions générales d'emploi de la fonction publique.

Adresser candidature et curriculum vitae détaillé avant le 1er mai à

M. le Président du District de l'Agglomération Nancéienne, Service du Personnel, 4, rue Albert-1er, 54600 VILLERS-LES-NANCY

SEPRO ENGINEERING, LA ROCHE SUR YON
recrute

Ingénieurs

Profil :
- diplômés Grandes Ecoles, option mécanique ou éléctromécanique.
- possédant de préférence une expérience de 2 à 3 ans dans un service méthode.

Fonction :
- à partir de la Roche sur Yon, ils seront chargés d'établir des contacts commerciaux de hauts niveaux sur toute la France.

Adresser C.V. manuscrit détaillé, photo et prétentions à

MICHEL AUBRY C.P.A. 10 impasse Pierre Loti 85000 La Roche s/Yon

---

EXPORTATION

La Société - 150 personnes C.A. 30.000.000 F est l'un des leaders des applications industrielles du diamant en France. Elle veut développer ses ventes à l'étranger et recherche UN CHEF DU SERVICE EXPORT. Ce poste conviendrait à un ingénieur de 30 ans environ, ayant l'expérience de la vente à l'étranger de biens d'équipement industriel.
Poste basé à CHARTRES.
Déplacements fréquents. Pratique courante de l'ALLEMAND et de l'ANGLAIS nécessaire.


France Cadres

26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 865 M.

DIRIGER ET DEVELOPPER UN CENTRE DE
Formation
situé à ROUEN
c'est ce que nous proposons à

Diplômé de l'Enseignement Supérieur

de préférence ingénieur
78 000

Il :
- *organise et gère le Centre,*
- *anime l'équipe de formateurs,*
- *suit et développe la formation des jeunes et des adultes auprès des entreprises de la profession (Normandie, Picardie).*

Il a au moins quatre ans d'expérience industrielle dans un poste opérationnel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 816 M à notre Conseil

centor
DEPARTEMENT EMPLOI
73 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

---

secrétaire général

COOPERATIVE AGRICOLE région OUEST - 450 personnes - recherche son FUTUR SECRETAIRE GENERAL.

Dépendant de la Direction Générale, il se verra progressivement attribuer les différentes charges de la fonction Personnel dont il sera entièrement responsable dans un délai d'un an.

Il sera d'autre part, immédiatement chargé de l'administration des questions juridiques, contentieux et assurances ainsi que de la Direction des Services Généraux.

Ce poste conviendrait à un candidat d'environ 30 ans ayant de bonnes connaissances en droit social et droit des Sociétés et possédant une expérience de la FONCTION PERSONNEL.

La rémunération annuelle de départ ne sera pas inférieure à 90.000 F.

Adressez votre dossier de candidature en indiquant vos prétentions sous référence 3215 CA à

ouest recrutement
Le Tertre au Jau - B.P. 2291 - 49022 Angers Cedex
Les dossiers ne seront transmis qu'avec l'accord des candidats.

Pour ORLEANS recherchons
A T 3 ÉLECTRONIQUE
Expérience quelques années sur études convertisseurs et circuits analogiques.
DEUTSCH, B.P. 51
45140 ST-JEAN-DE-LA-RUELLE

IMP. SOCIETE VENTILATION ET DEPOUSSIERAGE
recherche pour la REGION ROUENNAISE

DÉLÉGUÉS TECHNICO-COMMERCIAUX
Niveau BTS ou DUT

- Libérés O.M.
- Fixe + intéressements.
- Formation assurée.

Adress. lettre manuscrite et C.V. tr. complet à CAMPBELL sous réf. 352 M. B.P. 57, 75824 PARIS CEDEX 17

IMPORTANTE SOCIETE DE NEGOCE
recherche
pour son établissement du TARN-ET-GARONNE

UN CADRE COMPTABLE
responsable de la comptabilité de gestion, correspondent informatique.
Adr. C.V. avec photo et prét. ss réf. 13218 M à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann PARIS-8e qui transmettra.

ORGAN. PUBLIC BORDEAUX
recherche
UN PUPITREUR UN PROGRAMMEUR
expérimentés
gros système sous DOS ou OS
Adress. C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à
H 8312 HAVAS BORDEAUX

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SODETEG-T.A.I.



TRANSMISSIONS – AUTOMATIQUE – INFORMATIQUE

Ingenierie de Systèmes Informatiques

recherche pour soutenir l'expansion de ses activités

plusieurs ingénieurs grandes écoles

Domaines :

- NUCLEAIRE ET PRODUCTION D'ENERGIE
- CONDUITE DE RESEAUX ELECTRIQUES
- TRANSPORTS SUR RAIL, REGULATION
- TRI ET MANUTENTION AUTOMATISES
- RESEAUX DE TELETRANSMISSIONS
- AUTOMATISMES DIVERS AVEC ORDINATEURS.

INGENIEURS III A

5 à 8 ans d'expérience.
Etudes de Systèmes
Direction de Projets importants d'automatisation.
(Référence A)

INGENIEURS III A

5 à 8 ans d'expérience.
Conduite de réalisations de logiciels d'application.
(Référence B)

INGENIEURS II

3 à 5 ans d'expérience
Réalisation de logiciels d'application.
(Référence C)

Pour chacun de ces postes :
- *expérience indispensable de la mini informatique temps réel* : conception de systèmes, réalisation de logiciel, acquisition de données en milieu industriel
- bonne connaissance de l'anglais.

Pour le 1er poste (Référence A) : expérience de plusieurs années dans le domaine très appréciée.

Pour les 2 autres postes : aptitude aux déplacements pour mises en service sur sites, en France et à l'étranger.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite, prétentions à :
SODETEG - T.A.I. Route de Guyancourt, B.P. No 11 78530 BUC
en précisant la référence du poste choisi.

IMPTE MAISON D'ÉDITION
Département Ouvrages
DIDACTIQUES et JEUNESSE
recherche :

ASSISTANT ÉDITEUR

Connaissant parfaitement les techniques graphiques (préparation copie, composition, photogravure, impression couleurs), *METTEUR EN PAGES* CONFIRME, ayant plusieurs année d'expérience d'Edition de livres illustrés et une excellente culture générale.

Il sera chargé de réaliser des ouvrages en étroite collaboration avec l'Éditeur, les Auteurs, les Illustrateurs et le Service Technique.

Adr. C.V. et prét sous la réfer. nº 1.252 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui trans.

Impt bureau d'études recherche dans le cadre de ses activités d'assistance technique en Afrique Noire Francophone

UN ÉCONOMISTE DU TOURISME

ayant une formation supérieure (diplôme grande école ou université) complétée d'une expér. de 5 années minimum en études d'aménagement et de marchés touristiques si possible africains et méditerranéens ainsi qu'en gestion d'établissement.
Anglais nécessaire. Merci d'adr. votre C.V. accompagné d'une lettre manusc. précisant votre disponibilité ainsi que votre rémunérat. actuelle ss réf. 1.168
Contesse Publicité,
20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

ETRIE International
Consultant en agro-alimentaire, recherche

JEUNE DIPLÔMÉ I.N.A.

ou équivalent.
— Exp. industrielle souhaitée.
— Langue anglaise nécessaire.
Adress. C.V. et photo à ETRIE International, 16-18, r. de Vouillé, 75015 PARIS. Téléph. 531-57-33.

CHRYSLER FRANCE

recherche
pour son Service Etudes et Prévisions

analyste financier

FONCTION :
Superviser l'établissement :
- des bilans prévisionnels, origine et emplois de fonds
- des budgets de frais et produits financiers

(Analyse détaillée des mouvements de fonds, contrôle des recettes et dépenses tirées des programmes de ventes et de production).

PROFIL :
- 27 ans minimum
- Formation comptable supérieure (DECS ou équivalent)
- Possédant deux ou trois ans d'expérience des analyses financières dans une Société de dimension internationale
- Très bonne connaissance de la langue anglaise.

Adresser dossier de candidature (C.V. + photo) et rémunération souhaitée à : CHRYSLER FRANCE *Administration du Personnel Cadre 45, rue Jean-Pierre Timbaud* 78307 POISSY

Contrôleur de gestion à l'anglo-saxonne

Parceque nous sommes filiale d'un groupe international, nous raisonnons français dans un esprit anglo-saxon.

L'expansion que connait aujourd'hui notre société, expansion appelée à croître encore, augmente considérablement les problèmes qui se posent à nos services comptables, informatiques et d'organisation. Aussi créons-nous à Paris, auprès de notre Directeur Administratif et Financier, le poste de contrôleur de gestion.

Nous confierons ce poste à un jeune diplômé d'études supérieures ayant une expérience confirmée de la comptabilité anglo-saxonne et de l'informatique. Nous attacherons du prix à ses qualités de personnalité car en plus des services qu'il se verra rattachés directement (comptabilité analytique, contrôle de gestion, organisation, informatique), il aura à entretenir de nombreuses relations avec tous les responsables d'organisation et de comptabilité analytique dans les différents points d'exploitation.

Nous avons confié aux consultants du cabinet de recrutement SIRCA le soin de nous présenter votre candidature : Ecrivez leur sous référence 78199 M.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

SOCIÉTÉ IMMOBILIERE
recherche

ingénieur bâtiment

Résidence Paris un an environ, puis mutation région Est, 150 km de Paris.

Diplômé ETP - ESTP - AM ou équivalent :
— il sera responsable de la réalisation d'opérations sur les plans technique, administratif et financier,
— il assurera, en particulier, la coordination des interventions entre le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre, les entreprises et les services de la Société,
— il devra posséder une expérience de quelques années dans le domaine de la construction d'hôpitaux, de sièges sociaux ou d'opérations complexes,
— il sera apte à négocier avec des partenaires extérieurs à la Société.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 5302 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA



responsable marketing
second-oeuvre

150.000 F / an.

Une des filiales (C.A. 300 millions de francs) d'un important groupe international recherche pour PARIS un responsable marketing.

Rattaché au Directeur commercial il aura, en étroite collaboration avec les services de ventes et les usines, à assumer :
- la responsabilité des études de marché (produits de second-œuvre du bâtiment), de l'analyse et des prévisions de vente,
- la responsabilité de la politique produits (orientation produits nouveaux et gammes, promotion et merchandising),
- la responsabilité des communications extérieures (publicité, relations presse).

Ce poste sera confié à un cadre commercial de formation supérieure (environ 30 ans) pouvant justifier de sa réussite dans la distribution de produits de grande consommation.

Envoyer C.V. et photo sous référence 5337 à
OUROUMOFF et ASSOCIÉS
21, rue de la Source - 75016 PARIS

SEREG
Schlumberger

DEPARTEMENT COMPTAGE DES LIQUIDES INDUSTRIELS

Pour répondre à nos besoins d'expansion notre service applications recherche un

INGENIEUR ELECTRONICIEN
CHEF DE PROJETS

Il sera responsable — depuis l'établissement du cahier des charges jusqu'à la réception du matériel par le client — de la réalisation d'ensembles électroniques dans les domaines :
- de l'instrumentation,
- du comptage,
- *de la mesure et régulation.*

Le candidat retenu sera ingénieur diplômé (ESE - A. et M. ou équivalent), possèdera une première expérience industrielle, aura l'esprit ouvert aux applications et maîtrisera la langue anglaise (la connaissance de l'allemand sera un atout supplémentaire).

D'importantes possibilités d'évolution au sein de notre groupe sont offertes à un candidat à fort potentiel.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée à SEREG SCHLUMBERGER B.P. 64 - 92152 SURESNES

---

gsie-cfro

DIVISION INFORMATIQUE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE recherche

1) INGÉNIEURS COMMERCIAUX

- Chargés de la vente de services (logiciels, études, traitements) :
  — axés autour du système CLOTILDE de traitement *et d'analyse statistique ;*
  — dans le domaine de l'Ingénierie (calcul de structure, ordonnancement, calcul scientifique).
- Débutants et confirmés, capables de s'intégrer dans des *équipes techniques et commerciales* déjà constituées. La connaissance des marchés concernés (sociétés et services d'études, administrations, B E., engineering), ainsi qu'une expérience en vente de logiciels sont souhaitées.

2) INGÉNIEURS d'ÉTUDE et d'APPLICATION

— Pour projets portant sur :
— *mini-informatique ;*
— recherche opérationnelle ;
— applications APL.

- Ingénieurs confirmés devant, outre leurs capacités techniques, avoir le goût du contact avec la clientèle, plus aptitude à évoluer rapidement vers des fonctions de management.

Adresser C.V., photo, prétentions sous référ. 1250 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09.

Proche région parisienne Sud — 100 000 +

Jeune Cadre de Personnel

Prenant en charge l'animation et la coordination des actions nouvelles en matière de politique de personnel.

Société industrielle de 4 000 personnes - 6 usines - notre C.A. est de 600 millions ; nous faisons partie d'un groupe réalisant un C.A. de 1 milliard.

La Direction Générale de notre Groupe est très ouverte aux innovations dans le domaine social. *La gestion courante du personnel est déjà prise en charge au niveau de chaque usine dans le cadre d'une bonne infrastructure administrative.*

Vous aurez trois pôles d'activité :
— *la coordination des actions de personnel menées au sein des unités de production,*
— la prise en charge des actions nnouvelles dans les domaines : gestion des carrières et des personnes, développement et suivi de la politique contractuelle, problèmes de communication, informations...
— la formation : diagnostic des besoins, conception et élaboration des programmes, animation et contrôle des actions de formation, gestion du budget, avec l'assistance d'adjoint.

Hiérarchiquement, vous dépendrez du groupe de direction de notre Société ; vous aurez de très nombreux rapports fonctionnels avec la Direction du Personnel de notre Groupe. *Vous aurez des contacts fréquents avec l'encadrement de production.*

Nous vous demandons d'être diplômé d'études supérieures et d'avoir une expérience de la gestion du personnel, en milieu industriel, de 3 ans au minimum. Ces fonctions conviennent à une personnalité active, capable d'établir une bonne qualité de contact ; elles concilient réflexion et réalisations concrètes.

sélé CEGOS — Si vous êtes intéressé, adressez-nous votre lettre de candidature + C.V. détaillé, sous référence 71472 M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Galliéni, 92152 SURESNES.

PLESSEY PERIPHERAL SYSTEMS FRANCE
recherche dans le cadre de son expansion

TECHNICIENS et INGENIEURS
de maintenance

ayant de très bonnes connaissances de la mini et de la péri-informatique, anglais lu et parlé.

Postes à pourvoir PARIS et Province

Adresser C.V. à :
PLESSEY PERIPHERAL SYSTEMS
TOUR ANJOU - 33, quai National 92800 PUTEAUX

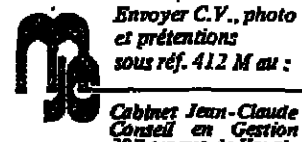
Important Groupement Financier (17.000 personnes) recherche au niveau du siège de son organisation nationale

organisateur comptable
DE HAUT NIVEAU

afin de lui confier la responsabilité de la conception, de l'organisation et de la maintenance des systèmes comptables du réseau.

Gardien des procédures et circuits, il devra promouvoir ces procédures auprès des utilisateurs et assister ceux-ci dans la mise en place des réformes.

Agé au minimum de 30 ans, de formation supérieure (HEC, ESSEC ou équivalent complété par un DECS) le candidat retenu devra posséder une expérience comptable acquise dans une fonction d'organisation ou d'audit si possible dans un Etablissement FINANCIER.



Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 412 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

Sociétés d'Investissements et de Gestion Immobilière
recherche un

CHEF COMPTABLE
80 000 F +

- Niveau D.E.C.S. ou équivalent.
- 5 ans de vie professionnelle minimum.
- Expérience informatique indispensable, expérience sociétés immobilières souhaitable.

Fonctions :
- Comptabilité générale et comptabilité analytique (bilans et déclarations fiscales).
- Gestion financière (rentabilité des investissements, situations de trésorerie, situations périodiques,...).
- Etablissement du tableau de bord.
- Contrôle budgétaire.

Vous avez le sens de l'organisation du travail et du contact humain et aurez à cœur de former et dynamiser votre équipe.
Vous avez l'ambition et les capacités pour évoluer à terme vers des missions d'audit.

Envoyez votre c.v. détaillé avec photo, salaire actuel et prétentions en indiquant la référence 7812, à PLAIN-CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris qui transmettra.

Plain-Champs

SOPAD (NESTLÉ)
recherche un jeune cadre

HEC, ESSEC, ESCP...

débutant ou possédant une première expérience professionnelle pour lui confier un poste d'

ASSISTANT CHEF DE PRODUIT

Il participera au marketing des produits de la Société distribués aux collectivités et se verra progressivement confier la responsabilité de certains d'entre eux.

Son activité nécessite en particulier qu'il soit très motivé pour acquérir des connaissances culinaires lui permettant de dialoguer avec ses interlocuteurs privilégiés.

Adresser les candidatures à la
Direction du Personnel
17, quai Paul-Doumer - 92401 COURBEVOIE.

Vendre de la mécanique française

Par expérience vous savez que ce n'est pas évident. Des pays comme ceux du Comécom, l'Italie ou la Yougoslavie ne sont pas faciles. Des clients comme les constructeurs de chariots à fourches ou de dumpers sont exigeants... et très sollicités par nos concurrents étrangers.

Mais par expérience vous savez aussi que le métier est passionnant parce qu'il nécessite de négocier avec les concepteurs des BE, les ingénieurs d'essais, les contrôleurs de qualité, les acheteurs de série et les trésoriers...(en fin de mois).

Ingénieur de 3o ans votre expérience d'exportation dans la vente de composants mécaniques vous conduit à commencer votre réussite dans notre société par la responsabilité complète d'une zone géographique et d'un secteur d'activité. Vous aurez à répondre, au directeur de la division, de votre CA et de votre rentabilité. Vous assurerez la promotion et la vente des produits existants mais vous participerez aussi à la définition des nouveaux produits. Vous bénéficierez de l'appui efficace de toute la société et de ses services : finances, administration, B. études, usines.

Vous écrivez au Conseil en recrutement SIRCA à qui nous avons confié ce recrutement (lettre manuscrite, photo, traitement souhaité, etc...) sous la référence 784 95 M.

Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

IMPORTANTS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS
du secteur énergétique recherchent pour leurs
DIRECTIONS OPERATIONNELLES

INGENIEURS DEBUTANTS

DIPLOMES DE GRANDES ECOLES (Centrale, Mines, Supélec, Télécom, Ponts, Arts et Métiers, etc...)

Polyvalents, évolutifs, novateurs à tous les niveaux, ce seront essentiellement des hommes d'action, de décision, de responsabilités, de commandement.
Il leur sera demandé d'être des humanistes et des généralistes, capables d'adaptation permanente, motivés par une carrière permettant la pleine expression des aptitudes et aspirations dans un cadre de liberté.

LEPA

Adr. lettre man. CV et photo sous réf. 8197 à
LEPA-RECRUTEMENT
94, rue St-Lazare - 75009 Paris

CIT ALCATEL

DEPARTEMENT COMMUTATION
à VELIZY
recherche dans le cadre du développement de ses centraux électroniques pilotés par ordinateurs

5 INGÉNIEURS « LOGICIELS » POSITION II

Apportant une expérience professionnelle de 2 à 4 ans acquise en mettant en œuvre les techniques modernes de développement de logiciel, ils seront intégrés à des équipes chargées :
— du développement du logiciel d'un central téléphonique électronique,
— de la maintenance et de l'extension de logiciels de base,
— du développement du logiciel destiné à assurer, sous le double aspect, matériel et logiciel, la sécurité de fonctionnement d'un gros système téléphonique.

Connaissance de l'IRIS 80 et SIRIS 718 appréciée

Envoyer curriculum vitae et prétentions avec photo à CIT ALCATEL, Service du Recrutement et d'Orientation, 10, rue Latécoère. — 78140 VELIZY.

SEL France

Pour participer au succès
de la gamme des mini-ordinateurs
SEL 32

SYSTEMS ENGINEERING
LABORATORIES S.A.

(à ce jour, 50 personnes et 120 millions de Francs installés)
recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX

de formation supérieure et possédant de solides connaissances techniques en informatique.
Ils développeront les ventes des mini-ordinateurs SEL 32 dans tous les secteurs économiques et de recherche pour applications scientifiques, temps réel et de gestion industrielle.
Envoyer CV et prétentions au :

Service du Personnel
SYSTEMS ENGINEERING
LABORATORIES S.A.
29, rue de Noisy — 78870 Bailly

NORDON & Cie

spécialisé en chaudronnerie
moyenne et lourde
tuyauterie et montage
recherche pour son

BUREAU DE PARIS

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour visiter clientèle en région parisienne.
— Formation A.M. ou équivalente.
— Ayant quelques années d'expérience dans le domaine de la chaudronnerie.
— Connaissances en ANGLAIS appréciées.
— Poste à caractère évolutif.
— Rémunération intéressante.

Adr. C.V., photo et prétentions au siège social à NANCY (54000)
9, avenue du XX[e]-Corps.

Cabinet européen de Conseil Immobilier, recherche
JEUNE ÉCONOMISTE
débutant pour études de marchés. Format. assurée.
Conditions exigées :
Diplômes universitaires Sciences ECO ou équivalent, anglais ou espagnol écrit et parlé. Env. lettre manusc. C.V. + photo et prétent. à LARRY SMITH CONSULTING, 7, rue Caumartin, 75009 Paris.

FABRIQUE DE BIJOUTERIE
recherche,
LIBRE RAPIDEMENT
JEUNE HOMME ou JEUNE FEMME
Méthodique et ordonné(ée) pour travaux de suivi de commandes, liaisons avec fournisseurs, rédaction et contrôle de documents en relation avec service informatique. Très bonne écriture indispens., niveau B.T.S. (gestion et administration). - 7 h. 30 X 5. Envoyer C.V. manuscrit, prétentions et photo à Établissem. GARNIER, service 357, 60, rue de Turbigo, PARIS (2[e]).

DIVISION INGENIERIE
Froid et Alimentaire
recherche
pour PARIS-8[e]
JEUNE INGÉNIEUR
GENIE CIVIL
GRANDE ECOLE
Il est demandé :
Expérience professionnelle de quelques années en entreprise et bureau d'études pour études et direction de projets importants - Formation complémentaire assurée, possibilités d'évolution de carrière intéressantes. Salaire en fonction de l'expér. professionnelle. Adresser photo, C. V. manuscrit sous n° 3.954, L.T.P., 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

BANQUE DE DEPOTS
PARIS-17[e]
recherche pour son
SERVICE JURIDIQUE
UN RÉDACTEUR
Niveau licence en droit ou capacité en droit, ayant l'expérience du traitement des dossiers de contentieux bancaires. La classification et la rémunération seront fonction de l'expérience acquise en milieu bancaire.

Adr. C.V., photo et prétentions à O.C.B.P., référ. 130 M, 64, rue de la Chaussée-d'Antin - 75009 PARIS.

Société de crédit recherche pour son réseau commercial province :
INSPECTEURS COMMERCIAUX
Ecole commerciale et expér. Contacts avec milieu automobile souhaités. Envoy. lettre manuscrite, C.V. et photo à : Chef du Personnel, B.P. 720-08, 75361 PARIS CEDEX 08.

MATRA ESPACE

recherche

INGENIEURS grandes écoles

• ELECTRONICIENS SYSTEMES

Débutants (ESE, ENST)
Ils participeront, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, à des études de conception et mise au point de systèmes digitaux embarqués. **Réf. A.**

• ELECTRONICIEN DIGITAL

(ESE, ENST.)
Quelques années d'expérience en électronique numérique pour responsabilité de conception et d'étude de systèmes digitaux temps réel de bord. **Réf. B.**

• ELECTRONICIEN AUTOMATISME

(ESE, ENSEEIHT, ISEP, ISEN)
Quelques années d'expérience dans le domaine des automatismes.
Intégré dans un groupe de synthèse, il sera responsable de conception fonctionnelle et de la coordination du développement d'équipements digitaux embarqués. **Réf. C.**

Pour tous ces postes la pratique courante de l'anglais est indispensable.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence sous N° SM 309

MATRA Monsieur KORFAN
B.P. N° 1 - 78140 VELIZY

Important Laboratoire Pharmaceutique
recherche pour son
DÉPARTEMENT EXPORT

2 RESPONSABLES DE ZONE

— L'UN pour l'AFRIQUE
— L'AUTRE pour le MOYEN-ORIENT, L'ALLEMAGNE, L'EUROPE CENTRALE et les organismes internationaux.

Ils auront pour mission générale de proposer et de conduire la politique commerciale de la zone géographique dont ils seront responsables.

Ils développeront les ventes avec le souci de leur rentabilité.

Ils devront rassembler les éléments permettant aux chefs de produits de développer leur politique « produits ».

Ces postes conviendraient :
— soit à de jeunes diplômés, Sup. de Co par exemple, et ayant une expérience professionnelle de quelques années ;
— soit à des cadres export confirmés possédant une expérience dans le domaine pharmaceutique.

Ils devront prévoir de fréquents déplacements.
Langues exigées :
1[er] poste : anglais courant,
2[e] poste : anglais et allemand courant.

Envoyer C.V., prétentions et photo à N° 58.772, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS AÉRONAUTIQUES

VELIZY-VILLACOUBLAY
recherche :
dans le cadre du développement de son DEPARTEMENT TEST AUTOMATIQUE :

1) INGENIEUR INFORMATICIEN

connaissant
LOGIQUE ECL
pour conception d'ensembles numériques utilisant les techniques rapides.

2) INGENIEURS INFORMATICIENS

ayant expérience ou formation orientée « Système » ou « Logiciel de base ».

Envoyer C.V. et photo à S.F.E.N.A., B.P. 59, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

---

jeunes DUT informatique

(environ 2 ans d'expérience)
Connaissant PL 1 — *60.000 F/an*
Une grande Société du secteur pharmaceutique propose deux postes pour traiter les problèmes de gestion de stocks.
Equipé d'un IBM 370-138, cette société travaille en DOS/VS, et en télétraitement.
Elle offre de réelles possibilités d'évolution au sein d'une équipe jeune, et des avantages nombreux, tels que: horaires souples, restaurant d'entreprise, et 5 semaines de vacances.
Envoyer Curriculum-Vitae et une lettre manuscrite, sous référence 216 à:

INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Recrutement
9, rue Alfred de Vigny 75008 Paris

NOUS DONNONS A L'ASSURANCE QUALITE UNE NOUVELLE DIMENSION

Notre entreprise conçoit et réalise des centrales nucléaires "clés en main" en France comme à l'étranger.

C'est pourquoi la division Assurance de Qualité assure chez nous des fonctions beaucoup plus larges que dans d'autres secteurs industriels. Notre développement nous amène à renforcer cette division en créant un poste d'

INGENIEUR
contrôles non destructifs

Outre les responsabilités traditionnelles attachées à cette fonction (vérification des documents, normalisation des procédures de contrôles, etc.),
- *il gère les programmes de développement en matière de méthodes de contrôle (conception et application de nouvelles procédures),*
- *réalise des expertises sur site,*
- *dirige et anime des groupes de travail pluridisciplinaires.*

Ces fonctions requièrent des candidats une expérience de 4 à 5 années au moins en contrôles non destructifs (acquise en laboratoire, atelier ou sur d'importants chantiers sidérurgiques ou pétrochimiques) et une capacité à concevoir leurs activités dans le cadre d'un travail d'équipe.

Nos dimensions et notre développement ouvrent de larges perspectives d'évolution à moyen et long termes.

Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un cv, sous réf. 38863. à Havas Contact - 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

UNION COMMERCIALE DE MEAUX
propose pour son

hypermarché

4800 m2

SUPEREST
CHAMPS SUR MARNE

le poste de

DIRECTEUR

Pour recevoir informations complémentaires, écrire à C. LAUE sous référence M 4210 D,
egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

RÉVISEUR COMPTABLE

100.000 F — **Proche banlieue Nord-Ouest**

Un groupe international diffusant des véhicules (VL et PL) et des biens d'équipement recherche un Réviseur Comptable. Sous l'autorité du Chef du Service Révision, il sera chargé de contrôler les comptabilités des différentes filiales. Il devra pouvoir en vérifier les comptes et les résultats. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation comptable D.E.C.S., B.P., ..., possédera 5 à 10 ans d'expérience acquise en tant que comptable principal ou chef comptable dans une société industrielle ou commerciale. Ce poste impliquant 60 % du temps en déplacement sera confié de préférence à un candidat célibataire. Ecrire sous référence 157 M à

GRH Conseils

3, avenue de Ségur. — 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

INGENIEUR D'ETUDES AERONAUTIQUE, rég. Paris, min. 30 ans, salaire annuel de 100.000 F à 120.000 F. - Ecr. ss réf. 18.410 à GRAFA, 82, r. du Fg-St-Honoré, Paris-8[e].

Cie GÉNÉRALE D'AUTOMATISME
LE PLESSIS-PATE
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE
recherche
INGÉNIEURS-CHEFS DE PROJET
POSITION II
Diplômés grandes écoles, connaissances hardware et software nécessaires pour étude de systèmes temps réel à base de micro-processeurs, quelques années d'expérience exigées.

Adresser C.V. manuscrit et prét. Direction du Personnel.

RESPONSABLE DE VENTES
recherché par prestataire de services (formation permanente) centre Paris. Obligatoirement bilingue anglais. Assistera la D.G. à définir la stratégie commerciale et sera responsable de sa mise en œuvre en assurant la prospection auprès des organismes utilisateurs. Envoyer C.V. et prétentions à notre conseil, M. Willis, Michael Rute SARL, 5, rue Vernet, Paris-8[e].

Pour McCANN-ERICKSON
UN CHEF DE PUBLICITÉ
Format. supérieure, 25 ans min. Anglais parlé et écrit. Expér. 2 ans minimum Agence ou Annonceur sur produits de grande consommation.

Adresser C.V. en anglais avec prétentions + photo à

H. PAYELLE
McCANN-ERICKSON
Tour Maine-Montparnasse
33, avenue du Maine
75755 PARIS Cedex 15

IMPORTANTE ENTREPRISE
15 millions C.A.
proche banlieue Ouest, rech.
ADJOINT service Comptabilité
D.E.S. Comptabilité ou similaire
Possibilités sérieuses d'avenir. Expérience 5 ans minim. dans une entreprise moyenne.
Env. C. V. et prétentions, à : A.M.P., sous réf. 4.734/AL, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris 15[e], qui transmettra.

Important Constructeur Français de matériel de soudage électrique, rech.
DÉMONSTRATEURS
expérimentés. Région parisienne + province.
Envoyer C.V., sous n° 2.926, à : J.R.P. 39, rue de l'Arcade - 8[e] qui transmettra

---

BANQUE DE GROUPE
Implantation PARIS
DANS LE CADRE DE SON EXPANSION
recherche

responsables

CLASSE 5 ou 6
de 2 Départements en création

1° PORTEFEUILLE CREDITS *réf. A1*

ROLE :
- Traitement des Opérations
- Engagements
- Relations avec organismes extérieurs
- Animation d'une Equipe

APTITUDES :
- Priorité sera donnée à un Candidat ayant le sens de l'organisation et du Commandement

2° ORGANISATION CONTROLE *réf. A2*

ROLE :
- Conseiller auprès des responsables pour l'organisation des Départements
- Animateur d'un Service Contrôle
- Responsable des applications informatiques

APTITUDES :
- Esprit d'analyse, sens de la coordination et du travail en Equipe.

PROFILS
Formation Ecole Supérieure de Commerce
Expérience Bancaire exigée,
28 ans minimum.

Envoyer C.V. manuscrit photo et prétentions s/réf. correspondante à P.LICHAU S. A. BP 220 - 75063 Paris cédex 02 qui transm.
Discrétion assurée.

GENERAL MOTORS FRANCE

recherche

1 PUPITREUR

EXPÉRIMENTÉ
370/138 sous VM/DOS
niveau IV
Formation : IUT ou équivalent
Horaire décalé.

Adresser C.V. détaillé avec prétentions
SERVICE PERSONNEL Y M
5, boulevard Galliéni, 92231 GENNEVILLIERS.

offres d'emploi

Vous êtes actuellement Ingénieur Commercial en Informatique

Vous avez une bonne connaissance des gros systèmes informatiques

Vous avez le goût et la volonté de l'effort commercial prouvés par des résultats concrets

le service péri-informatique de

SIEMENS

vous offre, dans le cadre de son développement, un poste d'

INGENIEUR COMMERCIAL

pour le lancement de son **imprimante à laser**

Rémunération très motivante pour objectifs réalisés.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous la référence : 32.03/IC/129 à

Adequation Conseil en recrutement 54, avenue de Versailles 75016 PARIS

IMPORTANT GROUPE D'INDUSTRIES ALIMENTAIRES
recherche
pour son usine proche du Bourget (93)

chef du service
entretien et maintenance

C'EST UN INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN (ICAM, ECAM, ENSEM.) ayant une expérience confirmée d'un service entretien important.
En lien direct avec le Directeur de l'usine, il sera responsable d'un service de 12 personnes et des travaux extérieurs.
Il fera la preuve de son sens de l'organisation en perfectionnant les méthodes d'entretien préventif dans cette unité de production très moderne (300 personnes).
Écrire avec CV détaillé, en précisant le salaire actuel, sous référence 13217 M, à Denis JOUSSET,



plein emploi
10, rue du Mail, 75002 Paris.

Gestetner

VENDRE : C'EST NOTRE METIER

La finalité de Gestetner est la vente de matériel de reprographie (duplicateurs stencil et offset, copieurs, relieurs). C'est pourquoi notre stratégie commerciale est particulièrement au point. Notre force de vente étend son action sur tout le territoire par l'intermédiaire de 42 succursales et bénéficie de la notoriété de la marque, Gestetner étant leader sur son marché.

Ceux qui réussissent le mieux chez nous sont des hommes d'au moins 25 ans, ayant un niveau d'études secondaires et 2 à 3 ans d'expérience dans la vente.

Ils ont, pour atteindre leurs objectifs, une large autonomie de manoeuvre. Si vous n'aimez pas la routine et la facilité, si vous êtes un «fonceur», vous pouvez rejoindre l'une de nos équipes à Paris.

Pour cela, adressez votre candidature (avec CV) à M. THIBAULT, Directeur du Personnel - GESTETNER - B.P. 33 - 94400 VITRY

FERODO

Groupe Industriel Français
C.A. 4,2 milliards - effectif 29 000
recherche dans le cadre du développement international de son activité
EQUIPEMENTS AUTOMOBILES

JEUNE INGENIEUR AFFAIRES INTERNATIONALES

obligatoirement diplômé Ingénieur (mécanique) et ayant de préférence 3 à 4 ans d'expérience (études, ventes) dans l'industrie automobile. Pour notre ligne de produits "Friction" il devra développer nos relations avec les constructeurs allemands. Il sera leur interlocuteur responsable de négociations techniques et commerciales pour la vente de nos produits.
Larges perspectives de carrière au sein du Groupe. Poste basé à Paris, nombreux déplacements en Allemagne.
Bilingue Français-Allemand exigé.
Nationalité allemande appréciée.

Adresser CV (en Français), prétentions et photo sous N° 22152 à FERODO Service Recrutement 43, rue Bayen Paris 17e

---

Groupe français d'Assurances nationalisé recherche

juriste
EXPERIMENTÉ

appelé à collaborer avec le Responsable des Sinistres toutes catégories (Auto, R.C., Incendie, R.D.) et des Affaires Juridiques.

Le titulaire du poste, qui est nécessairement un homme de contact et un bon négociateur, devrait pourvoir accéder à d'importantes responsabilités en matière de règlement de sinistres.

(Référence 889 A)

licencié en droit
pour postes d'Études.

Connaissance de la langue anglaise souhaitée.
(Référence 889 B)

Les candidatures, accompagnées d'un c.v. et d'une photo, sont à adresser, en précisant la référence du poste choisi, à MÉDIA SYSTEM 104, rue Réaumur 75002 Paris, qui transm.

Groupe de caisses de retraite et de prévoyance
près du Pont de Neuilly
recherche le

CHEF DE SERVICE de son département études prévoyance

Formation actuaire ou équivalent.
Une expérience des assurances collectives serait appréciée.

Envoyer CV manuscrit et photo sous No 4833 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

GENERALE CONSERVE

C.A. en 1978 : 500 millions de francs.
Produits commercialisés sous la marque

d'aucy
recherche un

chef de produits senior

Il sera responsable – avec beaucoup d'autonomie – de la Gestion d'une gamme de produits variés, extrêmement vivants, et dont le C.A. est en progression constante.
Le candidat retenu sera
HEC - ESC - ENSIA...
possédera – outre l'expérience de Chef de Produits dans le domaine de la Grande Consommation, si possible Alimentaire – celle de la Vente.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1490 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MATRA

recherche pour son centre du CHESNAY

CHEF D'ATELIER

pour assurer la responsabilité d'un atelier intégré à dominante ajustage.
Activité : fabrication prototypes et pré-séries.
Effectif : 30 professionnels HQ.

Ce poste conviendrait à un ingénieur de formation mécanique possédant une expérience d'encadrement du personnel d'atelier.

Adresser CV, rémunération souhaitée : Chef du Personnel
52-54 avenue Dutartre 78150 LE CHESNAY

DYNAMIQUE SOCIETE FRANÇAISE spécialiste des commandes hydrauliques et pneumatiques H.P., recherche

UN INGÉNIEUR POUR SON BUREAU D'ÉTUDES

Ce poste conviendrait à un candidat de formation type ENI, CNAM ou BTS, ayant une expérience de Bureau d'Etudes de 3 ans, si possible dans les domaines fabrications hydrauliques et pneumatiques.

Des connaissances en anglais et allemand seraient appréciées.

Lieu de travail : ARGENTEUIL (95).

Adr. lettre manuscrite + C.V. s/réf. I.E. 90 à **CASECA** Conseil en Recrutement, 36, rue du Maréchal-Joffre, 78800 HOUILLES.

---

cadre administratif et commercial 70 000

Société Financière Française en relation d'affaires avec 120 pays, nous recherchons un Cadre Administratif et Commercial pour assurer la gestion administrative et le suivi technique des contrats passés avec notre clientèle du Canada, des Pays de l'Est et d'Afrique anglophone. Pour participer à ces

affaires internationales

nous souhaitons un cadre de formation supérieure, s'exprimant aisément en anglais. Nous lui offrons la possibilité de voir sa carrière se développer dans notre société vers des activités commerciales de niveau international.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature ss réf. B 3440 à M. Collet, 93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly.

bernard julhiet psycom

BOUYGUES

un des leaders internationaux de la construction aux activités diverses de Bâtiment et de Travaux Publics, Off Shore, Ouvrages Industriels, 17.000 collaborateurs

souhaite engager

un analyste fonctionnel

pour renforcer son bureau d'études informatiques.

Il définit, à partir de l'avant projet, les applications gestion du personnel, comptabilité, gestion du matériel, les met en place et assure leur maintenance.

Le poste s'adresse à un universitaire devenu un professionnel de l'informatique.
En fonction du potentiel et des résultats du Groupe, il offre des possibilités de carrière en France ou à l'Etranger.

Lieu de travail au Siège Social du Groupe.

Adresser C.V. à Mme Nadine LEROY, Ressources Humaines, BP 204 92142 CLAMART CEDEX.

---

ingénieur électro-mécanicien

ENSAM, ECAM, ENSEM, ENSI, etc.

pour prendre en charge, après formation, la fonction

maintenance

d'une usine d'un groupe international située en banlieue parisienne.
Première expérience industrielle souhaitée.
Connaissances en informatique appréciées.
Anglais indispensable.

Envoyer C.V. + photo et prétentions à n° 739/903 RÉGIE PRESSE 85 bis rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

Pfizer recherche

Analyste-concepteur - chef de projet -
de formation Grandes Ecoles,

- connaissant télétraitement - base de données - IBM 370,
- ayant si possible une bonne pratique de l'anglais,
- possédant une expérience d'au moins 3 ans dans une fonction similaire.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à : *Service du Personnel - 86, rue de Paris - 91400 ORSAY*

Nous sommes un Groupe Industriel Français d'importance internationale. La Direction Administrative et Financière recherche pour son Département Informations de Gestion un

cadre administratif

Agé de 27 ans minimum, de formation supérieure commerciale, HEC, ESSEC, ESC, Maîtrise de Gestion, de bon contact, rigoureux, il aura 2 à 3 années d'expérience du contrôle de gestion dans l'industrie et de bonnes relations avec l'informatique.
Sa mission sera d'assurer le fonctionnement normal du système de gestion (de mise en place récente) auprès des utilisateurs (usines et siège) et participer à son développement.
Localisation du poste : banlieue Ouest.
Rémunération : elle sera intéressante en fonction de l'âge et de l'expérience du candidat.

Envoyez C.V. + photo + prétentions sous réf. 556-M - 25, rue du Renard - 75004 Paris.

PROSSEL international
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE

Dans le cadre de son expansion et de la mise en place de son

PLAN INFORMATIQUE

recherche

responsables de projets

seraient appréciées :
- *une formation universitaire supérieure,*
- *une expérience d'organisation bancaire.*

Adresser C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions sous réf. M-674 à

DIRECTION DES CARRIERES
B.P. 704-08, 75361 Paris Cedex 08.

Henkel HENKEL FRANCE S.A.
C.A. 720 M.F.

leader sur le marché des produits d'hygiène pour l'industrie laitière,
recherche un

INGENIEUR

(AGRO - ENSL Nancy - ENSIAA Douai...)

pour lui confier, sur la moitié de la France, un rôle de conseiller technique et d'expert auprès de la force de vente et des milieux professionnels concernés.
C'est un homme jeune (28 ans minimum) ayant une excellente expérience de l'industrie laitière et doué de facilités de contact à tous les niveaux.
Résidence : PARIS, avec déplacements très fréquents (70 % du temps).
Connaissance de l'allemand très appréciée.
Voitures société fournie.
Écrire avec CV détaillé, en précisant le salaire actuel, sous référence 13216 M, à Denis JOUSSET,



plein emploi
10, rue du Mail, 75002 Paris.

UNILEVER FRANCE

recherche pour une de ses sociétés située en banlieue parisienne à Noisy-le-Sec

CONTROLEUR DE GESTION

- Diplômé de l'enseignement supérieur, HEC, ESSEC, ESCP, IEP, il devra justifier d'une première expérience comptable et de gestion acquise dans l'industrie
- La pratique de l'anglais est indispensable
- Le poste est à pourvoir rapidement.

Ecrire avec C.V. et prétentions au Département Central du Personnel UNILEVER FRANCE réf. VIII/78 - 8, av. Delcassé 75384 PARIS CEDEX 08.



IMPORTANTE CAISSE DE RETRAITE
recherche

adjoint au chef du personnel

chargé plus spécialement :
- du recrutement employés et agents de maîtrise
- de la formation.

Ce poste conviendrait à un jeune licencié en droit ou sciences économiques ayant des connaissances en droit social et une expérience de 3 années à un poste similaire.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à :
Monsieur SEGUI - *CRICA* - 13, avenue du Général de Gaulle 92807 PUTEAUX Cedex.



directeur administratif et financier

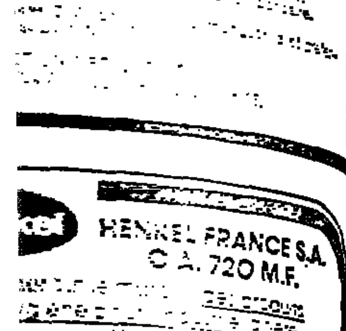
recherché par Société française secteur biens d'équipement industriel et mécanique ; activités internationales.

Formation économique et financière. Expérience de quelques années dans une fonction similaire. Responsabilité des services financiers de la Société (comptabilité, trésorerie, contrôle de gestion), de la coordination générale (personnel, juridique, informatique, organisation).

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence DAF à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

هكذا من الاصل



offres d'emploi

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
spécialisé dans les biens d'équipement
recherche
Pour sa direction de fabrication
(6 000 personnes)

ADJOINT
au CONTROLEUR de GESTION

En liaison étroite avec le responsable, il prendra en charge les contrôles financiers auprès d'une dizaine d'unités de production.

Il sera chargé de l'établissement et du suivi du budget.

Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 30 ans, de formation ingénieur de type A. et M. ou équivalent.

Il devra justifier d'une bonne expérience en fabrication, et avoir de réels intérêts dans le domaine de la gestion.

L'expansion actuelle du groupe offre des possibilités d'évolution de carrière particulièrement intéressantes.

Env. C.V. et prétentions (avec photo) sous n° 58.682 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

POUR UNE ENTREPRISE
SPECIALISEE FERMETURES METALLIQUES
à un très haut degré de performance.
NOUS RECHERCHONS
UN HOMME DE CONCEPTION

CE RESPONSABLE D'UNE ÉQUIPE D'UN BUREAU D'ÉTUDE

FORMATION INGENIEUR OU EQUIVALENT
EXPER. en TOLERIE et ELECTROMECANIQUE

devra mettre au point les produits, suivre les prototypes et les essais en laboratoires. Une polyvalence d'aptitude est recherchée.

Envoyer C.V. manuscrit, photo (ret.) et prétentions sous référence n° 1224 à :

Centre de Psychologie et d'Efficience
17, rue des acacias, 75017 Paris

MASSON
EDITEUR, recherche

pour son service gestion
assistant (e)
chargé(e) du suivi de la comptabilité analytique

— contrôle budgétaire ;
— analyse des écarts ;
— études prévisionnelles.
Pouvant se libérer rapidement.
Réf. MR 206.
Adresser C.V. et photo : Editions MASSON, 120, bd Saint-Germain, 75280 PARIS CEDEX 06.

Gestion de production : une fonction élargie

Vous avez 4 à 5 ans d'expérience de gestion de production dans une unité de fabrication de biens industriels dans le secteur mécanique

Nous vous proposons d'élargir le domaine de vos fonctions actuelles à la gestion de production d'une usine d'environ 2.500 personnes.

Sous l'autorité du Directeur de l'usine, vous aurez à adapter le système de gestion de production existant en fonction des différents utilisateurs et en tenant compte des hommes et des contraintes techniques.

De formation supérieure, vous pratiquez l'anglais.

Adresser C.V. et prétentions à PLAIN CHAMPS sous réf. 2576, 5, rue du Helder - 75009 Paris qui transmettra.

Plain Champs

Responsable comptabilité industrielle
75 000 F

JOUVEINAL LABORATOIRES, fabricants de médicaments, produits vétérinaires et produits para-médicaux, étoffent leurs services et recherchent un COMPTABLE INDUSTRIEL dont la mission sera :
- de suivre et d'exploiter les consommations de matières premières ;
- d'assurer l'analyse et la recherche des justifications des coûts de fabrication et des frais de ses usines en étroite collaboration avec la Direction Financière et le Directeur des unités de production ;
- d'établir les coûts standards, chiffrer et codifier les articles en stock ;
- valider, modifier ou créer les documents ou circuits de collecte de l'information la concernant ;
- d'assurer divers suivis de postes budgétaires en fonction des besoins de la Direction.

Ce poste est à pourvoir en proche banlieue sud.
Le candidat devra justifier d'une expérience de trois à cinq ans dans une fonction similaire, pouvoir être l'interlocuteur tant de la Direction Générale et Financière que de la Direction Technique.
Il est offert un travail vivant avec de véritables responsabilités. Statut cadre.

DOCUMENTATION A TOUT CANDIDAT PRESELECTIONNE

Adresser dossier de candidature avec salaire actuel et photo (ret.) sous réf. : 1704
54, rue des Petites Écuries, 75010 PARIS

RATIO conseils

CONSTRUCTEUR ALLEMAND DE BIENS D'ÉQUIPEMENT

déjà très implanté sur le marché français désirant créer une Division de
« Matériel destiné au nettoyage des locaux »
(sols, tapis, vitres, etc.)
recherche son

PRODUCT MANAGER

Il s'agit d'un homme expérimenté, résidant à PARIS, disposant d'au moins 3 ans de pratique commerciale de la branche, pouvant voyager, assurer les démonstrations et possédant aptitudes pédagogiques et talent d'organisation pour recruter, organiser, animer, former, conseiller un réseau commercial de revendeurs.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo à n° 54.130, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

VOUS AVEZ UNE FORMATION SUPERIEURE ET UNE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE D'AU MOINS TROIS ANS EN

CONTROLE DE GESTION
ET
COMPTABILITÉ

VOUS SOUHAITEZ VOUS ORIENTER VERS UNE CARRIERE D'ENSEIGNANT :

— Formation d'étudiants et de cadres.
— Intervention et conseil en entreprise.
— Recherche appliquée.

LE CENTRE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES AFFAIRES (C.E.S.A.)

Ecole des Hautes Etudes Commerciales (H.E.C.).
Institut Supérieur des Affaires (I.S.A.).
Centre de Formation Continue (C.F.C.).

DESIRE VOUS CONNAITRE

Envoyez curriculum vitae détaillé, prétentions et photo, sous le n° 750.294 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transm.

LEADER EUROPÉEN DANS LE DOMAINE DE LA PETITE MÉCANIQUE
recherche pour
son *Département Achats*

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

CONFIRMÉ

Diplômé Enseignement Supérieur. Connaissances matériel mécanique, montage, découpe, protection.

MISSION :
- diriger une équipe d'acheteurs ;
- contrôle des délais ;
- réduction des coûts.

ANGLAIS FORTEMENT APPRECIE.

Env. C.V. manuscrit, photo et prét. sous n° 59.291, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONSULTANT DOMAINE FINANCIER
SOFI
Société de Conseil en Gestion Financière
recherche

JEUNES DIPLOMÉS (ES)
ÉTUDES SUPÉRIEURES

- Grande ouverture d'esprit ;
- Qualités de dynamisme et de rigueur ;
- Goût du raisonnement financier ;
- Aimant les contacts à haut niveau ;
- Anglais et espagnol appréciés ;

- Déplacements France et étranger fréquents ;
- Formation assurée ;
- Rémunération motivante.

Envoyer lettre de candidature et curric. vitae à : SOFI, Parly 2 bureau, 78150 LE CHESNAY.

SUNDSTRAND - FRANCE
MEMBRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour sa
DIVISION AEROSPACE un

ACCOUNTANT FOR EUROPEAN OPERATIONS

Le candidat retenu devra :
— être parfaitement bilingue anglais-français ;
— avoir une expérience approfondie en Comptabilité, et des connaissances des procédures comptables américaines.

Lieu de travail : LEVALLOIS-PERRET.

Adresser C.V., photo et prétentions en anglais, à M. F. de BUCY - SUNDSTRAND FRANCE, Z.I. DIJON SUD - 21600 Longvic - Tél. (80) 41.81.10

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE
recherche

INGÉNIEURS ANALYSTES
POSITION II

ayant 3 à 4 ans d'expérience dans les domaines suivants :
— applications temps réel ;
— langage Assembleur ;
— télégestion et procédures de communication.

1er POSTE : Systèmes organisés autour d'un microprocesseur.

2e POSTE : Systèmes organisés autour d'un minicalculateur.

Adresser curr. vitae et prétentions à n° 5.378,
SIPEP 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT EDITEUR
RECHERCHE
CADRE EXPORTATION

Bilingue Français-Anglais ou Français-Espagnol pour assurer les fonctions suivantes :
— promotion et ventes
— contribution à la recherche de produits nouveaux

Basé à Paris, ce poste très itinérant (5 à 6 mois de déplacement) conviendrait à candidat très dynamique.
27 ans minimum, de formation supérieure.

Une expérience pédagogique serait un atout certain.

Env. C.V. avec lettre manuscr., photo et prétentions à n° 59.216, CONTESSE Publ, 20 av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

EUROPCAR
recherche pour son
Siège Social de Clamart (92)

un directeur des ventes France

Il aura une mission à la fois :

HIÉRARCHIQUE avec la responsabilité réelle d'objectifs, d'un Budget et d'une équipe de vendeurs qu'il anime.

FONCTIONNELLE, auprès du Réseau à qui il apporte des Méthodes, de la Formation, une Dynamique.

Le candidat devra avoir :
- 35 ans minimum, une formation Commerciale solide, tant pratique que théorique (niveau supérieur) dans la vente de Services.
- Des capacités prouvées d'animateur et de diplomate.
- Une bonne connaissance de l'anglais.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à : EUROPCAR, Direction du Personnel
137, avenue Jean-Jaurès. — 92142 CLAMART.

NOUS SOMMES
un Groupe Français multinational, industriel et commercial dont le siège est à PARIS.

NOUS EMPLOYONS
1.500 Ingénieurs et Cadres dont une centaine dans les différentes activités du Service du Personnel.

NOUS RECHERCHONS
précisément pour étoffer notre Service du Personnel,

DES HOMMES DE POTENTIEL ÉLEVÉ, ET DE FORMATION SUPÉRIEURE
âgés de 30 ans minimum, motivés par l'aspect social, humain et psychologique des problèmes.

NOTRE POLITIQUE
est d'offrir de larges possibilités de mobilité et d'évolution, à travers les différents Services de notre Société.

Faire offre manuscrite avec C.V. et photo à : M. CHAMBON, 11, rue d'Enghien. — 75010 PARIS, qui transmettra.

Importante société de produits industriels, faisant partie groupe international, recherche pour sa
Division Abrasifs Appliqués
un jeune

ingénieur chimiste
(École Supérieure Nationale de Chimie)

auquel il sera confié des responsabilités de CONTROLE DE QUALITÉ.

Dépendant du Directeur Technique de la Division, il sera en relation permanente avec les différents services de la société et animera peu à peu une équipe de 9 personnes (contrôleurs fabrication et produits finis).
Une première expérience acquise en laboratoire d'essai ou en fabrication serait appréciée.
Connaissance de l'ANGLAIS nécessaire.

Lieu de travail : banlieue Nord Ouest.

Veuillez écrire sous référence M872M à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

THOMSON-CSF

Techniciens Electroniciens
diplômés Bac F 2, B.T.S., D.U.T.
débutants ou avec première expérience

POUR
- ses groupes d'essais ;
- ses chantiers France Export.

Ecrire avec C.V. au Service Recrutement
53, rue Greffulhe 92300 LEVALLOIS

SOCIETE ALIMENTAIRE EN EXPANSION sur un marché porteur, propose un poste de

ASSISTANT CHEF PRODUITS

PARIS, pour renforcer notre équipe marketing, nous recherchons un jeune collaborateur diplômé H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P., E.S.C. (option marketing) ou équivalent.

Après une période de formation (six mois environ) cet assistant participera aux actions marketing menées par le chef de produits.

Le goût et l'aptitude aux contacts, une autorité aimable et naturelle sont des qualités essentielles dans ce poste.

Merci d'envoyer curric. vitae, photo, prétentions sous n° T 04.597 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui tr.

IMPORTANTE STÉ TÉLÉCOMMUNICATIONS BANLIEUE SUD-OUEST
recherche

UN INGÉNIEUR CHANTIERS

Il sera chargé d'installer, de mettre au point, de suivre les essais et les mises en service des centraux téléphoniques en Province.

Diplôme : I.N.S.A. - I.S.E.N. - I.S.E.P., ...
Expérience non indispensable.
Formation assurée.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 58.877, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui transmettra.

Entreprise de second œuvre se développant à l'ETRANGER
recherche

DIRECTEUR
ADMINISTRATIF ET FINANCIER

qui prendra en charge les problèmes administratifs, comptables, juridiques, fiscaux et douaniers.
— Expérience à l'exportation exigée.
— Langue anglaise ou arabe.

Ecrire avec C.V. à n° T 04590 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS
recherche pour son
SERVICE CONTENTIEUX

RESPONSABLE des ASSURANCES et RECOUVREMENTS

Position A.M. - assimilé Cadre.
Formation : licence en droit obligatoire.
Expérience de 5 à 10 ans dans fonction similaire.
Envoyer CV manuscrit, références, photo et prét. à N° 58.761, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Si vous désirez gagner entre 10.000 et 15.000 F par mois
SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
recherche
pour département dentaire région parisienne

DEUX ATTACHÉS COMMERCIAUX

— âgés 25 ans minimum ;
— formation universitaire souhaitée ;
— expérience de la vente à haut niveau ;
— grande disponibilité exigée.

Ecrire avec C.V. et photo à n° T 04599 M REGIE-PRESSE, 85 bis rue Réaumur, Paris-2e.

Importante Société de Préfabrication Béton
REGION PARISIENNE
recherche

TECHNICIEN SUPÉRIEUR
RESPONSABLE de la PRODUCTION

Sens du commandement, expérience de la gestion et des méthodes.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et prétentions sous réf. 7.315 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui transmettra.

ECOLE TECHNIQUE SOUS CONTRAT
recherche pour
ENSEIGNEMENT
CANDIDATS

- MENUISIER
  titulaire CAP + B.P. + 5 ans d'industrie.
- ELECTRO-MECANIQUE
  titulaire BTn F 3 + BTS évent.
- MECANICIENS
  titulaires CAP ou B.E.P. (tourneur ou fraiseur) + B.P. (BTn F 1 évent) - B.T.S. fabrication mécanique.
- DESSIN et TECHNO BTn F1 - F 3
  titulaire diplôme INGENIEUR A.M. ou équiv.

Téléphone : 222-83-68.

BANQUE 15e arrondissement
recherche

CADRE
FORMATION BANCAIRE

pour poste à responsabilités, étude et gestion, connaissance informatique souhaitée.

Adresser C.V. n° 59.208, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

EDITEUR QUARTIER OPERA cherche employée de bureau anglaise dont standard, parlant français. Ecrire à ARGUS-ASSURANCES, 2, r. de Châteaudun, 75009 Paris.

Important fabricant français de réducteurs, variateurs de vitesse, recherche pour la vente de ses produits pour PARIS et sa région

AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX

Exigeons bonne formation technique et donnons préférence à candidats déjà introduits. Salaire fixe + participation et indemnités kilométriques. Ecrire av. C.V. détaillé sous n° 924 à SOPIC, 3, rue de Rigny 75008 PARIS.

Cabinet d'expert comptable recherche
EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES
Exper. souhait. 1 ou 2 a. de révision compt. Dispon. imméd. Ecr. C.V., prét. O.P.F. n° 2.013, 2, r. de Sèze, Paris-9e, qui tr.

Importante Société rech.
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
PL 1 - COBOL -
Connaissances LIBRARIANT BASES DE DONNEES
PUPITREUR CONFIRMÉ
UNIVAC 90/30
Tél. 292-06-77, ou se présenter : TELSINTER
60, boul. Malesherbes, Paris 8e

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
2 à 3 ans expérience
RESPONSABLE d'ETUDE
système temps réel industriel à base de micro-processeur.
A.T. 3 A.T.P. - D.U.T. - B.T.S. ELECTRONIQUE
expérimenté même domaine
Adresser C.V., à : ELECTRONIQUE C.K.D.
26, rue Lambrechts, 92400 COURBEVOIE
Lieu de travail : Z. I. ST-OUEN-L'AUMONE (95)

ATESMA
85, rue Michel-Ange, Paris 16e
Tél. 743-12-24 et +

recherche pour région OUEST DE PARIS

JEUNES INGÉNIEURS

1) INGÉNIEURS
POSITION 2
Connaiss. mécanique générale. Fiabilité des matériaux.

2) INGÉNIEURS
SUP. AERO POSITION I ou II
Connaissance générale mathématiques, mécanique des fluides, expérience des systèmes, instrumentation et mesures. Connaissance de l'anglais.

3) INGÉNIEURS
POSITION I
Pour gestion de contrats, financement et planning.

4) INGÉNIEURS
AM. ou ENSMA POITIERS
POSITION I ou II
Expérience de l'exploitation d'essais. Exploitation et préparation des essais sur fusées.

Recherche pour SUD-EST DE LA FRANCE
INGÉNIEURS CALCULATEURS
POSITION I ou II
en mathématique et thermique, expérience et connaissance en ordinateurs souhaitées.

M.P.I., Sté de services en informatique, rech. URGENT
- **DES ANALYSTES PROGRAMMEURS**
- **DES INGÉNIEURS INFORMATICIENS**

Connaiss. au moins 1 assembleur pr travaux de logiciel de base. Contrat de durée déterminée et indéterminée. Envoyer C.V. et prétent., à M. PARIENTE, 83, bd Suchet - 75016 Paris.

offres d'emploi

STE D'ELECTRONIQUE
banlieue Ouest
recherche

● INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
débutants

● INGÉNIEURS SYSTÈMES CONFIRMÉS
en électronique et informatique.
Ecr. n° T 04591 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

SOCIETE SERVICES
banlieue Ouest, recherche pour service bureau

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
expérimentés en service bur., ayant parfaite pratique assembleur/RPG II/ 7730 S/BS 1000.
Libres rapidement.
Adr. C.V. manuscrit et prétent. à n° 32.581 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

Important Constructeur Français de matériel de soudage recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL
sous la responsabilité de la direction du Marketing pour le secteur Sud-Est de la France. Expérience souhaitée pour encadrement d'Agents commerciaux et direction du S.A.V.

Envoyer C.V. et prétentions (discrétion assurée), sous n° 2.927, à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS 8e
qui transmettra

EDITEUR de PRESSE
recherche
HOMME ou FEMME
jeune et dynamique
aimant

VENTE
désirant faire carrière dans la vente
ESPACE PUBLICITAIRE
Envoyer C.V., photo, à :
Mme GUEUGNIER
9 bis, r. du Général-de-Larminat
75015 PARIS

STE DE GARDIENNAGE
en expansion

offre un
POSTE DE DIRECTION à

CADRE
DYNAMIQUE

— Jouissant d'une grande disponibilité,
— Compétent, ayant le sens de l'organisation et du contact humain.

SITUATION D'AVENIR

Adr. C.V., photo et prétent., à AMP, sous réf. (4724/AL), 40, rue Olivier-de-Serres, Paris 15e, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES ET DE CONSEILS EN INFORMATIQUE

answare

Filiale du groupe THOMSON pour sa division Grande Informatique, recherche :

INFORMATICIENS
● pour exercer les fonctions de :
— PROGRAMMEURS ;
— ANALYSTES PROGRAM. ;
— ANALYSTES/CHEFS DE PROJET.
● Ils seront intégrés dans des équipes structurées, menant à bien d'importants projets en batch ou télétraitement.
● Il faut être :
— Dynamique ;
— De formation supérieure ;
— Bien maîtriser COBOL ou PLS1 ou ASSEMBLEUR ;
— Avoir une ou deux années d'expér. sur IBM, CII-HB ou UNIVAC.
● Les connaissances supplémentaires DB/DC, ou connaissance d'un générateur de programmes, tel que PROTEE, sont appréciées.

Adr. rapidement, sous référ. G1401 votre C.V. détaillé, photo, délai de disponibilité et prétentions, à M. HUOT, ANSWARE, 135, rue de la Pompe, 75116 PARIS. Réponse rapide assurée et discrétion de rigueur.

Important Constructeur Français de matériel de soudage recherche pour développer son réseau commercial

TECHNICO-COMMERCIAUX
de haut niveau, promotion sous deux ans si valeur confirmée, pour les secteurs :
78-95-59-80-02
Fixe + intéressement

Envoyer C.V. et prétentions, sous n° 2.925, à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS 8e
qui transmettra

Important organisme public parisien recherche pour Etudes et Conseils
UN JURISTE DE DROIT PRIVÉ
Diplôme 3e cycle obligatoire. Rémunération entre 75.000 F et 80.000 F annuel brut.
Env. C.V., photo à Mme Deltaut, 190 C, r. des Landes, 78-Chatou

---

ATESMA
85, rue Michel-Ange, Paris-16e.
Tél. : 743-12-24 et +.

recherche pour
SUD-EST DE LA FRANCE
dans le
DOMAINE AÉRONAUTIQUE

Pour tous ces postes
REFERENCES AERONAUTIQUES EXIGEES

— DESSINAT.-PROJETEURS
Etudes et aménagement de structures avions.

— DESSINAT.-PROJETEURS
EN CABLAGE
Définitions des interconnexions pour équipements, étude des cheminements d'aménagement. Notions anglais souhaitées.

— DESSINATEURS Ét. II
Pour outillage aéronautique, définitions de gammes de fabrications, détermination des outillages et réalisation de ces outillages.

— DESSINATEURS Ét. II
MECANIQUE GENERALE
Pour structures et aménagements avions.

C.C.E. AIR FRANCE
rech. pour THIAIS (94)

AGENT de GESTION ADMINISTRATIVE
Exp. prof., conn. paye, inform. et législat. trav. Libre de suite.
Ecrire avec curriculum vitae, à
C.C.E. AIR FRANCE EUROPA 103
49532 RUNGIS Cedex

RÉDACTEUR GESTION
du matériel et des bâtiments. Sérieuses références exigées. Salaire début 3.600 F. Adresser C.V. n° 59.203, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Sté Anglo-Française (S.A.R.L.) recherche pour son agence du Bourget Affréteur international, bilingue, ayant grande expér. relation France - Angleterre et Angleterre - Europe.
Haut salaire si capable.
Téléphonez au : 284-23-59, à : Mme Mireille, pour rendez-vous.

Etablissement Financier
VERSAILLES
recherche personne pour service financier, niveau B.E.P. comptable, dégagé des O.M. Salaire annuel brut : 48.000 francs.
Envoyer C.V. sous n° 32.663 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94-VINCENNES.

Pour contrat 3 mois recherche 1 employé pointage de comptes.
Ecrire à A. PERRE, 9, rue Bleue, 75009 Paris, qui transmettra.

Agence Publicité, depuis 28 ans, recherche personnes jeunes et dynamiques, bonne présentation, BAC, formation assurée, pour vente par téléphone, ou V.R.P. Fixe 2.000 F + %. Vacances en août. A part. 18 h. : 359-15-89.

CAISSE DE RETRAITES
recherche

PROGRAMMEURS
COBOL
1 an d'expérience
Connaissance du GE 61-58 appréciée.

Tél. ou se présent. : 227-06-90, 44, av. de Villiers, Paris (17e)

VOUS ETES JEUNES ET VOUS AVEZ
● Le goût du contact humain ;
● Une gde curiosité d'esprit ;
● Une bonne formation de base récemment acquise (H.E.C., E.S.S.E.C., SCIENCES PO, SUP DE CO) ;
● Des ambitions personnelles que vous souhaitez faire coïncider avec les ambitions d'une entreprise.

Une des 3 PREMIERES STES DE CREDIT BAIL MOBILIER recherche

UN ATTACHÉ DE DIRECTION

Apte, après formation au sein d'une équipe dynamique, à négocier des contrats de crédit-bail en aidant les P.M.E. à résoudre leurs problèmes d'équipement.

Résidence : gde ville de France.

Env. C.V. man., photo et prét., n° 57.907, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

AFNOR
(NF) Association Française de Normalisation

recherche

2 INGÉNIEURS
Formation universitaire sciences physiques ou écoles d'ingénieurs, pour animation de groupes de travail français et internationaux et suivi de l'élaboration des normes dans le domaine de l'

INFORMATIQUE
Anglais courant indispensable. Connaissances en informatique appréciées.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au Service du Personnel
Tour Europe
Cedex 7
92080 Paris - La Défense

M.I.T. INFORMATIQUE

recrute le personnel très confirmé suivant :

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
Mini-Ordinateurs
Traitement à façon
Assistance technique

ANALYSTES
Spécialistes systèmes comptables
Spécialistes gestion compte clients + temps réel

ANALYSTES PROGRAMMEURS
PL 1
IBM 370

COBOL
IBM - UNIVAL

ASSEMBLEURS
IBM - ICL

MINI-ORDINATEURS
POP 11 - SOLAR

IBM 3-15
COBOL + CCP

CHEF DE SALLE
IBM 370 - DOS
UNIVAC 90 - 30

4 PUPITREURS
IBM 370
DOS - VS

Adresser C.V. détaillé : 5, rue du Helder, 75009 Paris ou tél. pr rendez-vous : 247-13-41

GROUPE INDUSTRIEL
Taille moyenne
SOUS-TRAITANCE AUTOMOBILES
Banlieue OUEST recherche

CONTROLEUR DE GESTION
confirmé
Niveau I.C.G. - D.E.C.S.
Adr. C.V. et photo à S.L.C., 12, r. Adolphe-Yvon, 75116 Paris

secrétaires

Secrétaires de direction

PARIS
Le DIRECTEUR D'UN ORGANISME DE FORMATION CONTINUE
très connu au plan national cherche son

assistante

De niveau BTS de secrétariat, elle doit avoir quelques années d'expérience en entreprise et être âgée de 30 ans minimum.

Elle aura pour rôle d'assister le directeur dans l'organisation de son travail et de ses rendez-vous, de le décharger de toutes les tâches de gestion courante et d'intendance, de l'aider dans les réunions qu'il anime et dont elle devra faire les comptes rendus.

Quartier agréable ; avantages sociaux ; 7 semaines de congés. Position cadre.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. précisant la rémunération, sous réf. 1060-M) seront traitées avec toute la discrétion d'usage par

a. et j. ourlin — CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

Secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS
située à
PARIS - XIIIe ARRDT
Mo PORTE D'IVRY

recherche pour le
SERVICE DU PERSONNEL
de sa
Division Internationale

UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO SERVICE DU PERSONNEL

âgée de 28 ans minimum, la candidate aura acquis une expérience professionnelle de plusieurs années, si possible dans un Service du Personnel.

Adr. C.V., photo et salaire actuel s/réf. P. 120 à E.J.L. Division Internationale Service du Personnel 11, boulevard Jean-Mermoz, 92202 NEUILLY Cedex.

LE JOURNAL DE LA COMMUNICATION

recherche

1o) Une Secrétaire de Rédaction minimum 1 an expérience presse 3.500 F X 13. ;

2o) Une Secrétaire sachant parfaitement taper à la machine.

Tél., pour R.-V. : 924-34-91.

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE recherche pour son service juridique

SECRÉTAIRE
EXPERIMENTEE, bonne STENODACTYLO ayt formation et pratique juridique acquise dans un poste similaire ou profession juridique.
Ecr. av. prét. et C.V. à I.P.F. n° 76.572, 12, r. de l'Isly-8e.

Service de Médecine Interentreprises du Travail
NANTERRE rech.
SECRÉTAIRES MEDICALES
connaissant sténodactylo.
Tél. pour R.-V. : 204-08-76.

KIENZLE INFORMATIQUE
recherche d'urgence

SECRÉTAIRE
B.T.S. bilingue allemand pour assister directeur logiciel

Ce poste demande connaissance en informatique
Sténo appréciée
Sens de l'organisation et des responsabilités.

Téléphoner pour rendez-vous : 346-13-00 (Poste 3026)

Sténodactylo

STÉNODACTYLO
débutante bilingue anglais/français, connaissance sténo anglaise appréciée.
Tél. : 371-12-65.

représent. offre

Fab. bonn. PAP. jers. fém. tr. soign. niv. sup. style 30/40 ans + PO/GII. ht de gamme dem. VRP tr. intr. détaill. bon st. 1) Est, 2) Bretagne, 3) S.-O. Sér. réf. exig. MALROAN, 19, r. Mulsant. — 42300 ROANNE. Téléphone : (77) 71-23-79.

ARTISAN D'ART recherche : MULTICARTES, introduit commerce spécialisé. La Lainerie, Le Faubourg, 07400 Rochemaur.

capitaux ou proposit. com.

Homme 35 ans, Conseiller Technique Travail Temporaire, 7 ans référ. spécialisé Bâtiment, T.P., rech. Société ou partenaire. Ecr. à A.M.P. (no 4706/AL) 40, rue Olivier-de-Serres, Paris (15e), qui transmettra.

Recherchons HME ou STE pour VENDRE à l'étranger 100 Appts meublés, en bloc ou à l'unité à PORT-CAMARGUE (Languedoc) comm. 5 % sur 13.000.000 de F. Ecr. Camargue-Soleil, 10, quai de la Fontaine - 30000 NIMES

GROUPE D'ENTREPRISES
recherche
UN DIRECTEUR
capable de diriger 3 secteurs d'activité différents.
Impératif disposer capitaux
Carrière : P.-D. G. au bout d'un an si capable.

Ecr. avec C.V. + photo + disponibilités financières.
HAVAS TOULON 54.958.

GROUPE D'ENTREPRISES
recherche
UN DIRECTEUR RÉGIONAL
disposant de capitaux : 200.000 F minimum.

Ecr. avec C.V. détaillé et photo HAVAS TOULON 54.959.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bonnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

cours et leçons

Homme très forte culture donnerait leçons de français à ts niveaux. Ecr. ou téléph. Jean SOULAS, 3, rue Bertin, 75006 Paris - Tél. : 222-31-23

enseignem.

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN
A
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail (14e), 633-67-28.
Cours de conversation le soir.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES
DEBUT : LE 24 AVRIL
Cours privés - Sessions intensiv. « FULL-TME »
cours de préparat. au TOEFL.

autos-achat

COMPTANT Tous modèles RECENTS
PORSCHE - FERRARI - BMW - ALFA-ROMEO
ETS LE CALVEZ
6, rue Vulpian - PARIS 13e
535-61-55 - 535-98-69

autos-vente

5 à 7 C.V.

Collaborateur RENAULT vend : R-14, 1978, 8.500 km., garantie jusqu'en octobre. 609-64-76, H. B.

A vendre GS 1220 Club, juin 77, 12.200 km., beige, ess.-glac. arr., radio, très bon état : 21.400 F. FAUDOUAS, 139, rue Nationale, 75013 PARIS
Téléphone : 583-02-08.

A VENDRE
R-5 LS
vert métallisé, vitres teintées, 55.000 km., années 74 (options).
Prix : 10.000 F.
Renseignements : 225-18-09.

8 à 11 C.V.

R-16 TS 1971, 76.000 km., radio, attelage pneus neufs. Tél. : 387-59-98 ou 965-18-68.

12 à 16 C.V.

Particulier vend :
AUSTIN HEALEY 3 000 cm3
A-100-6 roues fil, overdrive. Pneus neufs.
CONDUITE ANGLAISE
Dédouanée.
Prix à débattre.

Téléphoner pour renseignements MON 34-02
M. BOUDOU.

+ de 16 C.V.

ROLLS SHAD 74
44.000 kilomètres. — 575-27-82.

locat.-autos

BMW 604 RENAULT
LOCATION MOINS CHERE
EXPRESS ASSISTANCE
504-61-50.

box-parking

A saisir, prix exceptionnel (10.000 F), emplacement parking dans parc Etoile-Foch, à hauteur 50, avenue Foch.
Tél. 9 h à 10 h au 500-28-97

demandes d'emploi

CADRE ADMINISTRATIF
33 ans
● Diplômé I.E.P. Paris (Service Public), Droit, Doctorat de gestion 3e cycle Paris-IX Dauphine
● Neuf ans d'expérience très diversifiée (études et gestion) dans un grand groupe commerce de détail
recherche
Poste de responsabilité effective type secrétariat général dans entreprise privée, collectivité locale ou secteur public.
Ecrire sous n° 81.882 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui tr.

CHEF SERVICE INFORMATIQUE
18 a. exp. gest. compt. et indust. ch. poste Paris et banlieue sud. Sérieuses références.
Ecrire T 04 508 M Rég.-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H. - 21 ans - libéré des O.M.
E.C.C.I.P.
Elève Ecole Supérieure des Transports + expérience
Rech. EMPLOI TRANSPORT
Paris Proche Banlieue.
Ecr. no T 81.875 M, Régie Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 25 a., célib., dég. O.M. MAITRISE AMENAGEMENT GEOGRAPHIE, CHARGE DE MISSION ORGANISME REGION. agrégatif, prép. 3e cycle gie. des transports aériens, expér. tourisme et enseignem., goût des contacts, bonne connaissance anglais et italien, étud. toutes propositions Paris domaine

TOURISME-VOYAGES
Ecr. no 8.943, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme 38 a. ens. tech., CAP inst. DUT, carr soc., Cap. droit, ch. pr sept. poste resp., étudie ttes propo., spécial. format. continue. Ecr. no 8 987, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PILOTE PROFESSIONNEL AVION
31 ans IFR - BI instructeur dessinat., projet., mécan. gén., rech. emploi PILOTE SOCIÉTÉ, possible 2e fonction bureau étude
Ecr. T 04589 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Jeune Femme, grande expér.
STYLISME PUBLICITÉ MODE
recherche emploi.
Ecr. no T 04.600 M, Régie Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Homme 30 ans
EXPERT COMPTABLE DIPLOME
Etudie toutes propositions
TEMPS PARTIEL
Région parisienne
Sérieuses références
Ecr. no T 004565 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e

---

J.F., tr. intéressée par ce trav., assurerait direction dans agence matrimoniale. Région Ouest souhaitée mais autre non exclue. Ecr. no 8 983, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR COMMERCIAL
48 ans
Expérience des produits de notoriété
Sens de l'efficacité et du concret
cherche
Poste confiance dans P.M.E.
ou Gestion Commerçante ou Vente
Très sérieuses Références
Ecrire sous le n° 2.500 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

J. H., 28 ans, célibataire, bonne présentation cadre supérieur, formation classique et juridique, diplôme I.E.P., licence droit et lettres.
admissible ENA
anglais et italien cour. + solides notions allemand et portugais, souhaite, plus encore que haute rémunération, poste enrichissant et faisant appel à toutes ses possibilités, susceptible voyager, peut être collaborateur direct d'une haute personnalité ou celui d'un organisme ou entreprise publique ou privée offrant les mêmes possibilités.
Ecrire n° 2.487, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

CADRE COMMERCIAL
30 ANS - ESSEC
Expérience de la négociation à un haut niveau et de la gestion d'un service commercial, rech. poste à responsabilités France ou Etranger.
Ecr. à 8.970, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ESSEC / M.B.A.
16 ans banque
dont 13 aux U.S.A.
Etudiera toutes offres.
Banque - Industrie - Commerce.
Ecr. no 8 966, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune Femme 35 ans, SECRETAIRE DE DIRECTION, 15 a. d'expér. juridique chez huissier, avoué, avocat, notaire, cherche poste stable à responsabilité pas impérativement dans cette branche. Salaire actuel 4 800 X 14 mois. Ecrire DAG, 65, rue de Rivoli, PARIS-1er qui trans.

J.H. 25 a., célib., DUT industrie alimentaire, stages indust. laiterie, expér. traitement des eaux, cherche emploi en fabrication ou labo. ds INDUSTRIE LAITIERE OU CHIMIQUE.
Ecr. no 8 867 M Rég.-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Secrétaire de direction, 35 ans, bilingue anglais, hautement qualifiée, excellente rédactrice, recherche situation stable. Banlieue Sud, Sud-Ouest, Paris-14e. Tél. 010-39-45.

---

33 ans, orig. Afr. noire francoph. nat. franç., DECS complet 7 a., expérience chef comptable. Recherche place Afr. francoph. Ecr. no 8 977, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre audit bancaire, 43 ans, B.P. de banque + 2 ans I.T.B., 25 ans profession. Cherche audit ou organisateur. TEL. : 967-05-29.

Dame de confiance, 66 ans, cherche place, nourrie, logée, grande ville exceptée. Travx d'intérieur et secrétariat. Qualifiée, soigneuse, références. 1 500 + S.S.
Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris. Sous référence 62 069.

DIRECTEUR - BRÉSIL
Att. société dynamique avec management moderne, secteur biens d'équipement
Ingénieur grande école + form. gestion, 38 ans, déjà résident Sao-Paulo, créera ou développera votre filiale + vos export. du Brésil vers A.L.A.C.
Ecrire sous n° 8.969 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e), qui transm.

J'AI 40 ANS
JE SUIS UN HOMME D'EXPERIENCE ET DE CONFIANCE. - Comptabilité, gestion, fiscalité, informatique, organisation, vie sociale et juridique des sociétés - Souhaite apporter ma collaboration à dirigeant P.M.E. PARIS et REGION.
ANGLAIS, ALLEMAND, parlés et lus.
ETUDIERAIS TOUTES PROPOSITIONS.
Ecrire n° 2.504, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

J.F., 34 a., angl., esp. courants, exp. fonct. Direction : suivi gestion, adm., commerciale, solv. charges de travail, organ. secrét., cap. autonomie personnelle, posséd. souplesse comm. et rigueur administrat., rech. poste sim. au sein équipe marketing-vente.
Ecr. no 8986 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

Prof. irakien, J.F., dipl. ISIT, rech. traduct. et cours d'arabe, anglais, allemand et français. Tél. 566-86-05.

CADRE COMPTABLE, 33 ans, Licence Sciences Eco, D.E.C.S. 6 ans expérience cabinet, rech. poste responsabilités. Etudie toute proposition. Salaire actuel 110.000 annuel. Ecrire no 898 M à REGIE-PRESSE, 85 bis rue Réaumur, qui transmettra.

J.H., 31 a., bonne présentation et culture générale, amateur d'art, école supérieure, parlant allemand, anglais, italien, excellent vendeur, recherche emploi/stage av. antiquaire, décorateur. Tél. 500-72-78

---

17 ANS EXPER. secrétariat divers, rédaction, sans responsabilités et initiative, dynamique, sérieuse, bonne conaiss. anglais et espagnol, culture autodidacte, recherch SECRETARIAT DIRECTION ou SIMILAIRE 3900/4200 X 13e. Ecrire no 59.282, CONTESSE 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

J.F., 29 ans, licenciée droit privé, cadre administratif, 5 a. expér. assurance, crédit, export. étudierait toutes propositions. Ecrire no 17.559 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, Paris-2e

---

J.F. 30 a., CADRE, DIPL. SC. PO + MAITR. ANGL., bil. anglais cherche situat. en rapport. Ecr. no 2 505, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

VENDEUR
CREMISERIE PRET-à-PORTER GRAND LUXE
Homme
40 ans, excellente présentation, Anglais. Sérieuses références. Cherche situation stable, quartier Saint-Honoré de préférence ou 8e arrdt. Libre dans 1 mois. Ecr. no 6003 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

ORGANISATION, GESTION et INFORMATIQUE
10 ans d'expérience professionnelle.
Excellentes références Industrie et Distribution.
Bonnes connaissances en Assurances
37 ans formation d'Ingénieur + IAE et anglais.
Très mobile. Libre rapidement (R.P. de préférence)
Recherche poste de responsabilité ou en création.
Rémunération actuelle 140.000 F/an.
Ecrire No 8.957, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
● INGÉNIEURS toutes spécialisations
● CADRES administratifs, commerciaux
● JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE COMMERCIAL. — 49 ans. Formation supérieure, bilingue anglais, spécialiste des questions du commerce international, biens d'équipement ménager et produits industriels.
RECHERCHE : poste commercial, déplacements France et Etranger (Section D).

RESPONSABLE TELECOMMUNICATIONS. — 43 ans. 16 ans expér. création réseaux-systèmes, anglais courant.
RECHERCHE : poste similaire, Paris (déplacements acceptés) (Section B).

CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER. — 34 ans. Formation équivalence certific. compt. DECS, bonnes connaissances jurid., économiques et informatiques, expér. de contrôle de gestion (cabinet et entreprise) et d'inspection commerciale, anglais courant, notions d'allemand.
RECHERCHE : poste à responsabilités administratives et/ou contrôle de gestion, RP (Section B).

DIRECTEUR DE MARKETING. — 42 ans. Diplôme universitaire supérieur (DES, IAE), divers séminaires actions commerc., mark., anglais, espagnol, portugais courants, gde expérience commerciale, marketing, conseils d'entreprise (grande distribution produits de luxe, etc...).
RECHERCHE : poste similaire France, Espagne (Section BCO/JCB).

ANPE
s'adresser à :
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

CHEF DE PUBLICITÉ
F., 40 ., exp. prof. affirmée, capable concevoir plan général de publicité, réaliser doc., négocier achats d'espaces, contrôler et coordonner actions pub. ou promotionnelles. Organise stands pour salons, expo., gerer budget, recherche intégration équipe direction dynamique. Envoyer offre détaillée avec indication lieu de travail et salaire à GARETIER, 37, rue Lecourbe, PARIS - 15e, qui transmettra.

Etudiant anglais, 19 ans, parlant français/allemand, cherche emploi hôtel/tourisme 2-3 mois été. Expérience préalable. Ecr. Ragless, 3 Hamilton Place, Aberdeen, G.-B.

Cadre ccial haut niveau 48 a., bil. franç.-angl., not. allemand dés. s'impl. rég. Midi-Pyrénées rech. act. temps part., branche ind. Part cap. évent. envisagée. Réponses initiales. Ecr. no 8 860 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transm.

DIRECTEUR
unité de 85 millions de C.A.
46 ans - INGENIEUR AUTODIDACTE
Pratique : Direction collégiale - Animation - Organisation - Contrôle de gestion - Négociations à haut niveau.
Vingt ans d'expériences : Techniques (12 ans) et commerciales (8 ans)
Recherche : situation en P.M.E. ou P.M.I. auprès de Direction Générale ou P.D.G. - Disponible toutes régions.
Ecrire sous n° 8.942 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e), qui transm.

Jeune homme, 21 ans, cherche du travail, toutes offres n'importe quelle région de France seront considérées. S'adr. à 11 Mountainview Drive, Belfast BT14 7GX, IRLANDE.

Dame 52 ans, permis conduire accomp. monsieur ou dame âgé. Voyage tourisme / affaires. France/étranger, libre juill.-août. Tél. : 16 (45) 20-04-52, apr 20 h.

Pour fin mai secrétaire de direction expérimentée recherche poste intéressant, initiatives, responsabilités, préférence centre Paris. T. 233-89-97 ap. 18 h. 30.

Directeur ccial et technique 44 ans (ingénieur niveau A.M.). Trilingue français-angl.-espagn., notions allemand. Spécialisé en électricité industrielle - Electronique - Electromécanique - Traitements de surfaces - Circuits imprimés, ch. situation de haut niveau, région parisienne.
Ecr. no 6804, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

CADRE 34 ANS
Format. Arts déco. Bac philo :
— 5 a. concept. en organis. de Sté internat. engineering ;
— 5 a. concept. en stands et architect. intérieure, souhaite renouveler son activité ;
— Excell. présent., rech. intense de la qualité. Imagination. Sens de l'objet. Intell. verbale et de contact, étud. ttes prop.
Ecr. no 2.440, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

59 a., ex-cdt génie, dép. 1960 civil, INGENIEUR ESTG (bât. travaux), lic. droit, sc. éco. EOST. ATTACHE à DIRECTION GENERALE Sté promo. immob., expert tribunaux, sérieuses conn. tech. et juridiq. bât. et promo. immob. Ch. stable PARIS, sit. de responsabilité compatible expertises, société promotion immobilière, service construction, groupe financier ou assurance, organisation professionnelle cabinet immobilier.
Ecr. no 2 470, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris

---

CADRE SUPÉRIEUR
51 ans. C.N.A.M.+stage U.S.A. Forte expérience Organisation et gestion entreprise.
6 ans : vente technique.
7 ans : organisation entreprises.
15 ans : études, méthodes, fabrication, qualité, Direction Personnel, gestion par objectifs, amélioration productivité, rentabilité de secteur métallurg.
Allemand, anglais, lus, parlés, écrits,
rech. préférence : Rhône-Alpes, Franche-Comté, Est,
DIRECTION D'USINE
Ecr. à 59.031 CONTESSE PUB., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.	ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19	OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44	DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	30,00	34,32	IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	30,00	34,32	AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	30,00	34,32	AGENDA	20,00	22,88
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52			

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

ARGENTINE. 5 pieces, 140 m² à rénover. Bel immeuble en tout confort. 790.000 F. LAM. 89-39.

ETOILE. Immeuble de luxe. Duplex 52 m² + terrasse 46 m². Tél. 027-75-03 H.B. 553-92-70 soir.

A V. La Fourche, atelier très clair, 95 m² sur 2 plans. Bonne construction. Force, ch. central, tél. Conviendrait à conf. Ebéniste, tapissier - 260-42-85.

PLATEAU BEAUBOURG
Dans très belle rénovation - Ravissant appartem. en duplex, livg + chbre 60 m², terrasse, étage élevé. Ascenseur. 450.000. PROMOTIC - 322-15-76.

Près av. St-MANDE. Imm. neuf, 2 p., tt conft, 60 m². S/terrasse 80 m², tél., gar. - 742-01-01.

EUROPE-LIEGE
Urgent. Imm. pierre de taille, standing, 200 m², 6 PIECES, confort, 850.000 F. - 874-70-47.

Immeuble 75. Séjour double + 3 chambres, cuisine équipée, dernier étage, terrasse sud, box. 610.000 F. GIERI. 373-05-81.

ILE-SAINT-LOUIS
Très beau 4 P., tout conft, asc., soleil, verdure - 325-18-62.

2 min. GRANDS BOULEVARDS 5 P., entrée, cuis., s. de bains, wc, cave, tél., ch. centr. individuel. URGENT. 400.000 F à débattre. Lundi, mardi, 13-18 h., 4, RUE DE TREVISE (9ᵉ).

AV. FOCH. Immeuble standing rénové, PRESTATIONS LUXE, vidéo, vide-ordures, tout conft. GD 2 P. S/JARD. 545.000 F. GD 2 P. s/rue, balc. 598.000 F. Sur place, lundi, mardi, de 14 h. à 19 h., 77, RUE DES BELLES-FEUILLES - 870-93-07.

16ᵉ - PRES FOCH
Living double + 2 chambres, 2 salles de bs, jardin, chauff. central. Immeuble décoration à faire par le client. Sur place lundi-mardi, 14-19 h., 77, r. des BELLES-FEUILLES - 870-93-07.

TERNES. Très bel appt d'angle, soleil, réception, 4 chambres, lingerie 2 service, 175 m². - D. BOURGEOIS - 522-62-14.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 100 M2 A 235 M2.
Sur place tous les jours, sauf le dimanche, de 14 h. à 18 h. ou Tél. : 227-91-45 et 755-98-57.

3 PIÈCES DUPLEX JAMAIS HABITÉ ÉTAGE ÉLEVÉ - SOLEIL
PARKING COMPRIS.
PRIX : 418 500 F.
TEL. : 227-93-93.

MICHEL-ANGE
IMM. STDG, 1ᵉʳ étage chbre:
150 m² A RÉNOV. serv.
Vis. le mardi 18, de 13 à 17 h.

PRÈS PORTE DAUPHINE
grand standing, étage élevé 250 m2, excellent plan.
FRANK ARTHUR 766-01-69.

MARAIS - TURENNE
A MODERNISER
liv., chbre, cuis., bains, poutres.
TEL. : 266-67-06.

PORTE DES LILAS
2-3 P., 60 M2, cave + parking en sous-sol. Prix 290.200 F.
M. GAJER S/pl. ts les jours **205-27-92**
49 à 55, rue de Romainville

48 APPARTEMENTS 3ᵉ DANS LE
4.000 PARIS et AUTOUR
L'ORDINATEUR de la
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél. Questionnaire sur envoi de votre carte de visite : Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M.
27 BIS, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS - 757-62-02

XXᵉ rue Pelleport - Bel imm. récent, grand 3 pièces, confort, 2ᵉ ét. s/rue, soleil, balc. 297.000 F. GIERI : 373-05-81.

GEORGE-V 6 pièces 2 bains, gd standing.
170 m2. Poss. profess. libérales.
MICHEL & REYL - 265-90-05

VIIᵉ - RAPP
SOLEIL, CALME, STANDING, 215 m², 7 p. - 1.700.000 F.
NEVEU et CIE - 743-96-96.

R. Georges-Pitard - ODE 95-10
PLEIN CIEL
séj. + chbre, 47 m2, luxe, asc.

VIᵉ - SAINT-MICHEL
300 m2, 3ᵉ étage,
Immeuble grand standing.
Possibilité professionnel.
Téléphone : 567-22-88.

ALMA - 83 M²
MAGNIFIQUE
living double + chambre, grand standing. Téléphone : 567-22-88.

FRANK ARTHUR
134, bd Haussmann, 75008 Paris.
TEL. : 766-01-69
propose 1 appt de 4 pièces très prestigieux dans le quartier des ministères et des ambassades, entre Matignon et les Invalides
26, RUE BARBET-DE-JOUY
174 m2, magnifique réception, chambre de service, parking, calme, belle hauteur sous plafond, soleil, grand confort. Px 2 500 000 F.
Visite sur rendez-vous en semaine et sur place mardi 18 de 12 h. à 16 h.

PORT-ROYAL - 55 M²
grand living double + 1 chbre
Parfaitement restauré, tout confort, bel immeuble pierre de taille, ascenseur. Px 359.000 F.
PROMOTIC : 322-11-68.

SAINT-PLACIDE 138 m2 Séjour
+ 2 chambres, 2 bains, LUXE.
Immeuble 1976 - 325-20-77.

DUPLEIX Charmante maison style CHALET
séjour, 2 chbres, tt cft, REFAIT NEUF. Rare. 340.000 F. 293-62-16

7ᵉ Double living + 2 chambres,
cuis., salle de bains, tt confort.
Visite mardi 18, de 13 h à 16 h :
16, rue des Saints-Pères, escalier G, 2ᵉ étage G.

Région parisienne

MONTGERON. Imm. gd stdg. 2 appts de 4 p., 106 m², 3ᵉ et 6ᵉ étage - Prix 318.000 F et 328.000 F - 233-58-05.

A VENDRE
MEUDON BELLEVUE
Dans résidence exceptionnelle
TRÈS BEAU 3 PIÈCES
110 m2, lisière forêt, balcon + parking. - 579-59-43, après 20 h.

Rég. SUD Paris. A GRIGNY II dans RES. 1973, appt 3 p., 70 m² entr., cuis., s. bs, wc, dressing, parkg, cave, tél. Px 185 000 F, dont 28 000 F CF sur 15 ans. - Tél. : 200-35-78.

NEUILLY
IMM. NEUF DE QUALITE
CALME ET VERDURE
3 PIÈCES 73 M2 + BALCON 8 M2
PRIX 680.000 F
9/11, Villa de Villiers
VOIE PRIVEE
72, BD VICTOR-HUGO
Sur place tous les jours 14-19 h. sauf dimanche
Z. Immobilier. - 267-37-77

Province

Marina. Vue except. face mer Deauville. Duplex grenier amén. meub., box fermé. Place port. incl. TC 460.000. Lib. imm. Tél. soir : Desforges, 551-28-94.

A VDRE APPT F4 CHATEAU VERT, Bt E 34200 SETE - Téléphone (67) 74-34-31 ou 74-39-61.

Etranger

PLACEMENT EN SUISSE
Crans-Montana
Appartements, du studio au 4 p. dans très beau chalet neuf. 021/20-70-11. AGCE ROMANDE IMMOBILIERE S.A., Gal. Benjamin-Constant 1, CH-1002 LAUSANNE.

Paris Rive gauche

Super MONTPARNASSE. Imm. avec piscine, dern. étage, 4-5 p., très bon standing. Vue panoramique, super confort, 11ᵉ étage ascenseur - 770-07-55.

Bd St-GERMAIN-CLUNY
2 appts rénovation de caractère, 2 niveaux, poutres, cheminée, 135 m² et 85 m², env. très calme - Tél. : 329-21-80.

INVALIDES
Duplex de caractère, 6ᵉ et 7ᵉ étages. Atelier + 3-4 chambres, terrasse - 288-42-84.

A Vendre Angle r. BAC-LILLE, 1ᵉʳ ét., F4/rue appt 72 m², entrée, cab. toil., 2 p., ch. cent., téléph., conviendrait prof. lib. 260-42-85.

SEVRES-BABYLONE
BEAU 6 P. à rénover.
JEAN FEUILLADE - 566-00-75.

BD ST-GERMAIN. Mᵒ ODEON Duplex 140 m² + terrasse, chb. serv., 5ᵉ et 6ᵉ ét., asc., tél. ch. central. Propriétaire : 837-36-80.

PLACE MONGE (Vᵉ)
Local r.-de-ch. 60 m² + dépend., tél., à aménager, 190.000 F. LUNDI-MARDI, de 13 h. à 19 h.
3, RUE GRACIEUSE.

MONTPARNASSE
7ᵉ étage, 210 m2, à rénover, compren. bel atelier d'artiste. JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

appartem. achat

Rech. appts 1 à 3 pièces Paris, préfère 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 12ᵉ, paiement comptant chez notaire - Tél. : 873-23-55

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11ᵉ, 12ᵉ, 19ᵉ, 20ᵉ. Pour RV, Gieri au 373-05-81

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15ᵉ), 566-00-75, rech. Paris 15ᵉ et 7ᵉ, pour bons clients, appart. toutes surfaces et immeuble. Paiement compt.

appartements occupés

MONGE-ARAGO, pr. Facultés. Tapis escalier. Appt sur cour, Calme, 2 p., entr., cuis., wc. Poss. s. bains. Occupé par dame seule, droit de reprise 125.000 F, crédit 80 %. Voir propriétaire : mardi, de 18 h à 19 h 30 : 12 bis, avenue des Gobelins

constructions neuves

SECURITE PIERRE
Métro LOURMEL
Prix nets et non révisables à la réservation
Habitables décembre 78
Studio - 2 pièces, 3 pièces
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. de Friedland - 225-93-69

immeubles

REPUBLIQUE - LIBRE
Immeuble de bureaux R + 5, 1.800 m2 environ - 500-54-00

BOULOGNE PRES EGLISE
IMMEUBLE
Rez-de-ch. + 2 étages sur rue
Rez-de-ch. + 1 étage sur cour
TEL. : 266-67-06

bureaux

PROPRIETAIRE
loue 1 bureau dans imm. neuf. 758-12-40

REPUBLIQUE A LOUER
Imm. de bureaux R. + 5
1.800 m2 envir. 420 F le m2/an.
Vente possible - 500-54-00

Quartier Pépinières-Saint-Augustin - 95 m2 bureaux standing. 1ᵉʳ étage à louer. Loyer annuel 68.000 F + charg. Lignes téléphoniques installées. Pour tous renseignements complémentaires, téléph. au 296-12-54

Domicil. artis. et commerc. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes, -Statuts, Informations juridiques, Secrétar., Téléph., Télex, Burx. - A partir de 100 F/mois.
PARIS 11ᵉ - 355-78-80
PARIS 17ᵉ - 229-18-84
PARIS 10ᵉ - 770-16-80

fonds de commerce

ST-PAUL-DE-VENCE - Cause maladie, cède bail commercial plein centre, grand local. Galerie d'Art et vêtements artisanaux marocains. Ecr. HAVAS 06011 NICE Cedex, Référ. 0906

A 25 m. CHPS-ÉLYSÉES LOCAL 340 m²
la plus grande partie en ss-sol avec gde lic., conviendrait à tous cces, dancing, pizza, rest. 17, r. du Colisée-8ᵉ. T. 225-84-69

forêts

POITOU, petite FORET 21 ha. seul tenant, bien située, accès chemin carrossable, sur côteau, vue, viabilité 300 m. Joli bois, coupe, âgée 30 ans, nombreux arbres avenir, merisiers, réserves, plus de 50 m3 chêne, menuiserie, allées, parcelle bordée 100 m. par rivière. Aucune servitude, possibilité clôturer pour chasse. Libre. PRIX 220.000 F. Cabinet J. PINTUREAU, B.P. 37, 86400 CIVRAY (Tél. (49) 87-00-75).

locaux commerciaux

PARIS 15ᵉ BURX - LOCAUX NEUFS 1.250 m2 rez-ch. climatisés, 12 parkings. Bail 9 ans. 400 F/m2. 265-64-11.

A VENDRE
VIROFLAY en bordure de la RN 10
Belle construction comprenant : local commercial 240 m2 + habitation 6 p. tt cft + dépend. + terrasse + jardin. Prix intér. Roger SEBBAN - 766-32-11
26, r. Pierre-Demours, Paris-17ᵉ

Boutiques

Vᵉ PLACE MONGE
Bout. et dépendances, téléph., à vendre LIBRE : 190.000 F
Lundi-mardi, de 13 h à 19 h
3, RUE GRACIEUSE

Ach. BOUTIQUE libre avec murs, Paris. - Paiement comptant. 637-39-95, matin

locations non meublées Offre

Paris

16ᵉ. RUE de la FAISANDERIE nᵒ 123, 8ᵉ/terrasse, 3 p., cuis., s. de bains, très bon état, tout équipé, plein soleil, 4.000 F + 600 F charges - Téléphone : 261-83-25 avant 17 heures.

STUDIO, cuis., s. de bs, dress., tél., cave. 14ᵉ arr., 5ᵉ asc., 1.100 F C.C. - Téléphone : 233-61-51, poste 285.

Région parisienne

APPARTEMENTS A LOUER SANS INTERMEDIAIRE
MASSY (ESSONNE)
4 P., 90 m², loyer 1.331 F, charges 313 F.
5 P., 105 m², loyer 1.546 F, charges 375 F.
S'adresser au gardien, 1, avenue Nationale, MASSY - Téléphone : 920-48-90, 920-48-92 ou 920-48-91 le matin.

locations non meublées Demande

Paris

Rech. 70 m² environ. Bon état, très bon standing, 17ᵉ, 8ᵉ, 7ᵉ, 6ᵉ, 5ᵉ, 3ᵉ arrdt. A partir juillet, 2.500 F C.C. Air, lumière, étage élevé, ascenseur.
Ecr. à 6.670, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

RECH. F 2 OU STUDIO
environs CRETEIL, proche RER loyer maximum 800 F C.C., 1 balcon. Pouvant jouer piano. Téléphone : 898-04-94.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche direct studio ou appt PARIS, villa banl. Ouest - 265-67-79.

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES **556-17-49**
Pour CADRES de Groupes européens ou Diplomates

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE des LOCATAIRES
18, rue la Michodière, Mᵒ Opéra
84, rue d'Alésia, Mᵒ Alésia
Frais abonn. 350 F - 266-52-84

propriétés

VALLÉE DU MORIN
55 km Paris calme sur hauteur. gde maison pierre, gros œuvre refait, 8 grandes pièces, cuis., terrasse, w.-c., bains, dépend., sur 4.000 m2 terrain. 425.000 F.
ACM 14, rue du Pot-d'Etain, MEAUX 434-01-66 ou Paris 887-43-40

villas

VILLEJUIF Centre
MAISON CARACTERE, 12 Pces, conft. JARDIN 500 M2. IDEAL PROFESS. LIBER. - 723-58-00

Part. **VAUCRESSON**
Résid. 500 m gare. Séj. 28 m2 + 3 chbres + combles aménagés 50 m2 + gde chbre indép., gar., petit jardin, calme. 850.000 F. Tél. : domicile, 970-04-10 - bureau : 766-04-39

pavillons

VIROFLAY - Vend séjour + 5 chambres, Sous-sol, jardin. Prix : 780.000 F. 953-77-77.

5 km CERGY-PONTOISE. Calme Pav. plain-pied, 145 m2 habit. Séj. 67 m2, 5 chbres tt cft, gar. 3 voitur., ss-sol total, 2.000 m2 jardin, 550.000 F. Tél 788-49-00.

Villeneuve-le-Roi. Pav. à vend. sur ss-sol av. chauf. cent. 4 P. tt conft. Garage. 375 m2 terr. Px 290.000 F const. meulière. Tél. : 686-66-39

ORLY. - A vendre pav. 4 P. sur 350 m. ter. 4 P. cuis. 210.000 F. chauffage central. Poss. garage. Sous-sol. - Tél. : 686-66-39.

fermettes

FERMETTE
55 km Paris - Entrée, séjour, poutres, cheminée, 2 chbres + combles = 4 p., cuis., grange aménag., atelier, 2.400 m2 parc fruitiers + agréments. 290.000 avec 58.000 F comptant.
ACB 25, rue Nationale, BEAUMONT - 470-20-94

manoirs

Près DIEPPE - VUE MER
MANOIR XVIIIᵉ 2 tourelles
3 récept., 10 ch., chapelle, écurie, 8 boxes, mais. gard. Parc à l'anglaise 4 ha. Px 750.000 F. Av. 54 ha bois. Prix 1.300.000 F. Tél. : 35-84-56-45

maisons de campagne

SOCIÉTÉ C.I.O.
8, rue Gambetta, LE MANS
Tél. (16) 43-24-79-16.
VAL-DE-LOIR
2 h. 10 PARIS, charmante mais. campagne 4 P., s. d'eau w.-c., gren., dépend. av. gar. + 2 autres pces, beau terr. 1.800 m² av. fruitier, eau sous press. électr. Prix : 165.000 F avec 16.000 F comptant.
RÉGION SAINT-CALAIS
1 h. 50 PARIS, gde fermette très bon état, possib. 5 P. + combles amén. + cellier, eau sous pression élect. s/1.500 m². Accès facile. Prix : 110.000 F avec 10.000 F comptant.

viagers

Société, spécialiste viager
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garantie. Etude gratuite et discrète.

17ᵉ - 3 P. occupées, 1ᵉʳ étage. 62.000 F + 850 F. Fme 73 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

VTE SUR SURENCHERES et APRES LICITATION en l'audience des Criées du Tribunal de Grande Instance d'EVRY, rue des Mazières, le : MARDI 25 AVRIL 1978, à 14 heures,
d'UNE PROPRIÉTÉ
située à
QUINCY-sous-SÉNART (Essonne)
13, rue Mère-Maria-Pia
Cadastrée secteur A nᵒ 831 pr 300 m2
MISE A PRIX : 75.900 FRANCS
Pour tous renseignements s'adresser à Mᵉˢ AKOUN et TRUXILLO, avocats, 51, r. Champlouis à CORBEIL-ESSONNES (91100), tél. 496-30-26 et 496-14-18. Mᵉˢ Pierre et Jean-Yves ANDRE, avocats, 18, rue Féray, à CORBEIL-ESSONNES (91100), tél. : 496-01-12. S.C.P. ELLUL-GRIMAL, av., rue du Village, à EVRY (91100), tél. 077-19-44. Au greffe du Tribunal de Grande Instance d'EVRY où est déposé le Cahier des Charges.

VTE SUR LICITATION à l'audience des Criées du Tribunal de Grande Instance d'EVRY, rue des Mazières, le MARDI 25 AVRIL 1978, à 14 heures,
D'UN PAVILLON Type IV Jumelé
sis à
CHILLY-MAZARIN (Essonne)
6, rue des Violettes
MISE A PRIX : 60.000 FRANCS
Possibilité de baisse de mise à prix d'un quart puis de moitié. Pour tous renseignements s'adresser à Maîtres AKOUN et TRUXILLO, avocats associés, demeurant à CORBEIL-ESSONNES (95), 51, rue Champlouis, tél. : 496-30-26 et 496-14-18; Maître BERNADEAUX, av., 124, rte de Corbeil, 91360 VILLEMOISSON-s-ORGE, t. 904-27-67. Au greffe du Tribunal de Grande Instance d'EVRY, au Palais de Justice d'EVRY, rue des Mazières où le cahier des charges est déposé.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE au PALAIS DE JUSTICE D'EVRY, le MARDI 25 AVRIL 1978, à 14 heures,
UN APPARTEMENT
situé à :
SUCY-EN-BRIE (94)
4, rue de Brévannes
MISE A PRIX : 10.000 FRANCS
Consignation indispensable pour enchérir. Renseignements Maîtres TRUXILLO et AKOUN, av. associés, à CORBEIL-ESSONNES, 51, r. Champlouis. Téléphone : 496-14-18 et 30-26.

Cab. de Mᵉ Jacques DUHAMEL, avoc. à DRAGUIGNAN, 45, boulev. Leclerc, tél. 68-00-35 - Vente aux ench. publ. au Pal. de Just. à DRAGUIGNAN, le jeudi 20 avril 1978, à 14 h. 30 Des lots nᵒˢ 1.003, 1.004, 1.005, 1.006, 1.007, 1.008, 1.009, 1.010 consistant chacun en
UN LOCAL PRIVATIF
situé au 1ᵉʳ sous-sol de l'ensemble immobilier « L'EDEN DE SAINT-TROPEZ »
sis à SAINT-TROPEZ
(Var) - 23, avenue du Général-Leclerc
Mise à Px : 100.000 F
Rédigé par l'avocat soussigné Jacques DUHAMEL.

Vente s. sais. Pal. Just. Versailles (78), 3, pl. L.-Barthou, 10 mai 1978, 10 h.
PROPR. à JOUARS-PONTCHARTRAIN (78)
2, route de Paris, compr. maison d'habitation élevée sur cave, rez-de-ch., salon, salle de séjour et cuis. ; 1ᵉʳ étage, 2 chambres, 2 salles de bains ; 2ᵉ étage, 2 chambres et grenier - Dépendances : Bâtiment en nature de buanderie et d'atelier ; un autre bâtiment comportant une pièce à usage d'habitation - Un poulailler - Une grange - Cour et jardin
Superficie totale : 32 a 61 ca - Mise à Prix : 150.000 F.
Pr ts rens. Mᵉ MOURICHOUX, avoc à VERSAILLES (78),
(tél 950-08-57), 24, rue des Réservoirs.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 27 avril 1978, à 14 h., UN LOT
UN GRAND LOCAL CCIAL - UN PAVILLON
élevé d'un rez-de-chaussée et d'un étage, deux réduits ; l'ensemble composant le lot nᵒ 1 du règlement de copropriété de l'immeuble sis à
PARIS (10ᵉ) - 10, cour de la Ferme-Saint-Lazare
PARTIE DE BATIMENT compos. le nᵒ 26 du règlem. de copropr. de l'imm.
PARIS (10ᵉ) 9, rue de Chabrol et 8 et 8 bis, cour de la Ferme-Saint-Lazare
MISE A PRIX : 150 000 Francs
S'adresser 1) Cabinet de Mᵉˢ Roger ENNEQUIN et J.-F. MASSELIN, avocats à Paris (16ᵉ), 16, avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie (tél. 720-84-66) ; 2) à tous avoc. postul. exerçant près les Trib. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Adj. Et. de Mᵉ POPELIN, not., 164, rue du Fg-St-Honoré, le 24 avril, 14 h. 30 124 ACTIONS nominatives de 80 F chac., entièrement libérées de la Société anonyme « Immobilière du 75, boulevard de Charonne », donnant droit à
UN APPARTEMENT - CAVE et PARKING
comprenant au 2ᵉ étage : entrée, séjour, av. chambre contiguë non séparée, 2 chambres indépend., cuis., bains, wc, placards et dégagement, séchoir
A PARIS (11ᵉ) - 75, bd de Charonne
Mise à prix 300.000 F (pouvant être baissée). Consignation 10.000 F - S'adr. NOTAIRE et Mᵉ GOURDAIN, syndic, 174, boulevard Saint-Germain à Paris.

VENTE AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS, SUR SAISIE IMMOBILIERE ET SUR SURENCHERE, LE JEUDI 27 AVRIL 1978, à 14 h. - EN UN LOT
UNE PROPRIÉTÉ sise à ALFORTVILLE
(Val-de-Marne)
51 bis, rue du Général-Leclerc
MISE A PRIX : 220.811 FRANCS
S'adresser Mᵉ LYONNET DU MOUTIER, ancien avoué, avocat, 182, rue de Rivoli à Paris (1ᵉʳ), tél. 260-63-21 ; Mᵉ CHEVRIER, syndic, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée à Paris (5ᵉ) ; au greffe des criées du Tribunal de Grande Inst. de Paris, boulevard du Palais, où le cahier des charges est déposé ; et sur place pour visiter.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE, au Palais de Justice à NANTERRE, le MERCREDI 3 MAI 1978, à 14 heures
UNE PROPRIÉTÉ à FONTENAY-AUX-ROSES (92)
38 bis, rue Gambetta et 25, rue René-Vauthier
compr. PAVILLON d'habitation élevé sur rez-de-ch., 4 pièces princip., cuis., salle de bains, W.-C. - Grenier - Terr. Contenance totale 10 a 27 ca.
Mise à Prix : 200.000 F. - S'adr. Mᵉ GASTINEAU, avocat
à Paris (1ᵉʳ), 29, rue des Pyramides, tél. 260-46-79 ; tous avoc. près les Trib. de Gr. Inst de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; sur les lieux pour vis.

VENTE SUR SURENCHERE PAR SUITE DE LICITATION, AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS, LE JEUDI 27 AVRIL 1978, à 14 heures
UNE MAISON D'HABITATION à ST-MAUR-DES-FOSSÉS
(Val-de-Marne)
54, avenue Henri-Martin
MISE A PRIX : 165.011 FRANCS
S'adresser 1) S.C.P. Roger ENNEQUIN et J.-F. MASSELIN, avocats à Paris (16ᵉ), 16, avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie (tél. 720-84-66) ; 2) Mᵉ BAILLY, avocat à Paris (1ᵉʳ), 18, rue Duphot (tél. 260-39-13) ; 3) à tous avocats près les Tribunaux de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL

VENTE SUR FOLLE ENCHERE AU PALAIS DE JUSTICE A EVRY, rue des Mazières, le MARDI 25 AVRIL 1978, à 14 heures
UN PAVILLON situé à ATHIS-MONS (91)
6, rue Jean-Jacques-Rousseau
MISE A PRIX : 150.000 FRANCS
Consignation pour enchérir Renseignements Mᵉˢ TRUXILLO et AKOUN, avocats, 51, rue Champlouis à CORBEIL-ESSONNES (tél. 496-30-26, 14-18).

Vente sur licit. au Palais Justice Pontoise (95), jeudi 27 avril 1978, 14 h.
TERRAIN constructible à MERY-s/OISE, (95) - 27 bis, rue de l'Isle-Adam
M. à prix 50.000 F Tél. 961-33-15. **S'adr. Mᵉ BONNET, avoc. à ARGENTEUIL-95**

Vente sur licit. au Palais de Justice à Pontoise (95), jeudi 27 avril, 14 h.
MAISON D'HABITATION à MERY-SUR-OISE (95)
29 et 31, rue de l'Isle-Adam **Mise à Prix : 100.000 F**
S'adr. Mᵉ BONNET, avocat à ARGENTEUIL (95) tél. 961-33-15.

Le Monde

économie

MONNAIES

SOUHAITÉE PAR OTTAWA

La baisse du dollar canadien paraît maintenant excessive

Montréal. — Le recul du dollar canadien s'est accentué ces derniers jours. Souhaitée par Ottawa, qui considérait que le dollar canadien était surévalué lorsqu'il était à peu près à la parité avec le dollar américain, la baisse de la devise canadienne paraît aujourd'hui excessive, et devrait se corriger naturellement, estiment les milieux financiers.

De notre correspondant

Amorcée en 1974, la baisse du dollar canadien était souhaitée par Ottawa.

Un dollar canadien moins cher (1), outre de clarifier une situation malsaine, permettrait de soutenir les exportations, de freiner peut-être les importations, de réduire le considérable déficit de la balance touristique (lequel est passé de 296 millions de dollars en 1973 à 1 655 millions en 1977, soit de 1,18 à 6,6 milliards de francs) et contribuerait à redonner à l'économie sa compétitivité perdue et raffermirait en retour la monnaie, estimait le gouvernement. En partie sans doute pour des raisons psychologiques, le cours de 90 cents canadiens pour un dollar américain paraissait raisonnable, mais il semble que le point d'équilibre soit plus bas, peut-être autour de 87 cents. Les cambistes et les milieux financiers en général pensent que la chute considérable de la semaine dernière (en dessous de 87 cents) traduit un mouvement excessif du balancier, qui devrait se corriger naturellement.

Le dollar canadien a commencé à fléchir sous le coup de la récession qui a frappé les pays industrialisés au début de 1974. Coté à 104 cents par rapport au dollar américain en mai 1974, il était revenu à 97 cents en juin 1975. Une hausse du taux d'escompte et l'adoption d'une politique de contrôle des prix et des salaires à l'automne de cette année-là devait le ramener à 104 cents en juin 1976. La tenue des Jeux olympiques à Montréal au cours de l'été n'était sans doute pas étrangère à cette euphorie passagère. Après la victoire du parti québécois à l'élection législative provinciale de novembre 1976 et une réduction du taux d'escompte, le dollar canadien chutait de nouveau et retombait à l'automne 1977 à 90 cents. Sans doute dans l'espoir de le maintenir à ce niveau, Ottawa annonçait en octobre 1977 l'obtention d'un crédit standby d'un montant de 1,5 milliard de dollars U.S. sur le marché des eurodollars. Une brève reprise s'ensuivit, mais en février la devise américaine revenait en dessous de 90 cents. Le gouvernement annonçait alors son intention d'emprunter sur le marché américain. Début mars, le dollar continuant de baisser, Ottawa augmenta son taux d'escompte de 0,5 % et emprunta 750 millions de dollars sur le marché américain. Dans la première semaine d'avril, la situation restant la même, le taux d'escompte était une nouvelle fois relevé, passant de 8 à 8,5 %. En pure perte. Prêt à intervenir, le gouvernement d'Ottawa a plusieurs fois indiqué qu'il voulait éviter de le faire à moins de se trouver devant un « désordre extrême de la situation ».

En dehors du problème de sa surévaluation, les raisons immédiates de la chute du dollar canadien sont nombreuses et les experts eux-mêmes hésitent à les classer par ordre d'importance. Traditionnellement la balance des paiements canadienne est très déficitaire au cours du premier — et dernier — trimestre de l'année, ce qui rend la monnaie vulnérable. D'autre part, aucun emprunt important à l'étranger n'a été effectué ou même projeté au cours de cette période. Or le Canada est, sinon le premier, du moins un des tout premiers emprunteurs de capitaux sur le marché mondial. Ces emprunts, qui se réalisent par étapes, soutiennent sa monnaie. D'une façon générale, ils ont été moins importants au cours de l'année écoulée que les années précédentes.

Autre raison : le dollar canadien dépend du dollar américain (plus de 70 % des exportations canadiennes se font vers les Etats-Unis), et ce dernier est en mauvaise posture.

A ces causes générales s'ajoutent une série de causes particulières. Les incertitudes concernant la situation au Québec (même si le gouvernement québécois a pu produire une série de résultats montrant que la situation de la province ne s'était pas détériorée depuis son arrivée au pouvoir) et l'attente d'élections législatives fédérales au printemps ont un effet défavorable. Statistique-Canada a, d'autre part, publié la semaine dernière deux indices préoccupants : au cours du mois de mars, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 1,1 % (soit 8,8 % au cours des douze derniers mois) et le nombre des chômeurs se situe à un niveau jamais atteint depuis les années 30 : 1 045 000 (8,6 % de la population active). Le budget fédéral présenté la semaine dernière par le ministre des finances d'Ottawa, M. Jean Chrétien (voir le Monde du 13 avril), a été considéré par les milieux d'affaires comme « neutre », sans rien qui puisse inquiéter mais sans rien non plus qui puisse résoudre les difficultés du dollar canadien. — A.-M. C.

(1) Le dollar canadien vaut environ 4 F.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,5700	4,5800	+ 20	+ 60	+ 70	+ 110	+ 160	+ 230
$ can. ...	3,9800	3,9920	— 50	+ 0	— 60	+ 0	— 150	— 50
Yen (100).	2,0700	0,0820	+ 100	+ 150	+ 220	+ 270	+ 540	+ 660
D. M.	2,2400	2,2490	+ 60	+ 100	+ 160	+ 210	+ 350	+ 630
Florin ...	2,0950	2,1060	+ 50	+ 85	+ 110	+ 150	+ 380	+ 460
F. B. (100).	14,3810	14,4300	+ 260	+ 370	+ 650	+ 800	+1610	+1930
F. S.	2,4180	2,4300	+ 140	+ 185	+ 310	+ 360	+ 940	+1000
L. (1 000) .	5,3420	5,3660	— 300	— 150	— 470	— 300	—1300	—1000
£	8,4550	8,4800	+ 30	+ 110	+ 60	+ 160	+ 0	+ 100

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/4	3 3/4	3	3 1/2	3	3 1/2	3	3 1/2
$ E.-U. ...	6 3/4	7	7 1/4	7 1/2	7	7 1/4	7 1/2	7 3/4
Florin ...	4 1/4	4 3/4	4 1/2	5	4 1/2	5	4 1/2	5
F. B. (100).	4 1/4	4 3/4	5	5 1/2	5 1/4	5 3/4	6	6 1/2
F. S.	1/4	1/2	1/4	1/2	1/4	1/2	1/2	3/4
L. (1 000) .	11	13	12	14	12	14	12	14
£	5 3/4	6 1/4	7	7 1/2	7 1/4	7 3/4	8 1/4	8 3/4
Fr. franç..	8	8 1/4	8 1/4	8 3/4	8 1/2	9	9	9 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE L'OPEP POURRAIT ÊTRE REPORTÉE EN JUIN

La réunion extraordinaire des treize pays membres de l'OPEP pourrait être une nouvelle fois reportée. Prévue d'abord pour le 3 avril, puis pour le 4 mai à Genève, elle serait, indique le 16 avril le quotidien saoudien Okaze, ajournée d'un mois, et se tiendrait donc début juin. L'Arabie Saoudite aurait déjà donné son accord de principe et les autres membres de l'organisation seraient actuellement contactés pour obtenir confirmation de cette nouvelle date.

Cette réunion, qu'elle soit reportée ou non en juin, ne se tiendra pas à Genève, mais en Arabie Saoudite : à Taïf, la résidence royale d'été qui dispose depuis septembre 1977 d'un vaste ensemble hôtelier construit par une société française. Le cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, a confirmé dans une déclaration du quotidien Okaze, ce changement de lieu.

M. Yamani a également indiqué que l'Arabie Saoudite était favorable au maintien du gel des prix du pétrole jusqu'à la fin de l'année 1978. Il a réaffirmé la détermination de son pays à conserver le dollar comme unité de paiement du pétrole. — (A.F.P.)

TRANSPORTS

LE RENOUVELLEMENT DE LA FLOTTE D'AIR FRANCE

La direction renoncera à louer des Boeing-737 si les syndicats maintiennent leurs exigences de pilotage à trois

« Air France se trouve dans l'obligation de suspendre la procédure de location des Boeing-737 et d'abandonner les options qu'elle avaient prises le 3 février dernier pour leur livraison d'avril à décembre 1979 et qui expirent le 15 avril 1978 », indique, dans une note d'information, M. Pierre Giraudet, président de la compagnie nationale. « Cette décision, explique-t-il, fait suite à la position prise par les organisations syndicales de son personnel navigant technique en faveur du pilotage à trois de ces appareils. »

S'agit-il d'un « non » définitif ou d'une « position de négociation », dans la longue discussion entamée sur ce sujet par la direction avec les navigants ?

Pour remplacer ses vingt-huit Caravelle-III, vieillissantes et dévoreuses de kérosène, Air France avait obtenu des pouvoirs publics, après d'interminables discussions, l'autorisation de louer des avions américains, en l'occurrence des Boeing-737, en attendant l'entrée en ligne d'un futur appareil européen.

A cet égard, l'article 11 du contrat d'entreprise, signé le 26 janvier dernier entre l'Etat et la compagnie nationale précisait : « « Pour l'exploitation future de sa flotte moyen-courrier en avions de 100 places, Air France s'engage à acheter, sous réserve de leur compétitivité technique et économique, des avions européens à large participation française. Pour assurer l'exploitation et le développement de la compagnie tels qu'ils sont actuellement prévisibles dans la période qui précèdera la livraison de ces avions... Air France est autorisée à louer, dès maintenant, treize Boeing-737. »

Dès la signature du contrat d'entreprise, les dirigeants d'Air France avaient entamé avec le personnel navigant technique une négociation sur la composition d'équipage des Boeing-737, dont on savait qu'elle serait longue et difficile tant, au départ, les positions des uns et des autres étaient éloignées. Elles semblent ne pas s'être rapprochées puisque les responsables de la compagnie nationale, faute d'accord, renoncent — du moins provisoirement — à louer des avions américains.

Exploiter un avion de 100 places à deux — commandant de bord et co-pilote — sans officier mécanicien navigant apparaît, aux yeux des navigants, comme « une aberration financière et technique ». A les en croire, « cette méthode constitue une diminution importante de la sécurité ; elle augmente les coûts de formation du personnel et d'entretien des machines ».

« Tout faire dans un avion en faisant face à tout, seul l'équipage à trois le permet », affirment les navigants. L'expérience prouve, à leur avis, que, « s'ils soulagent parfois l'équipage de certaines tâches, les automatismes n'en sont pas moins générateurs de nombreuses pannes et les systèmes, ainsi surveillés et conduits, vieillissent mal ».

Les pilotes font notamment valoir que la compagnie américaine United Airlines la première compagnie du monde occidental, confie ses Boeing-737 à trois navigants « La quasi-totalité des fédérations de pilotes procèdent à un revirement spectaculaire en faveur d'un troisième membre d'équipage de conduite, de formation plus spécifiquement mécanique », notent-ils.

« Cette exigence est en opposition avec les spécifications du constructeur et avec la pratique de tous nos concurrents dont l'équipage technique, sur ce genre d'appareil et sur tous les appareils moyen-courriers modernes de même capacité, ne comprend que deux pilotes », soulignent les responsables de la compagnie nationale.

Deux pilotes ou trois ?

Sur les 1 459 avions de capacité identique en service dans le monde, 1 376 — soit 94 % — étaient pilotés à deux, au 1er décembre dernier. Sur les 57 compagnies autres qu'Air France, exploitant à cette même date un nombre total de 498 Boeing-737, deux seulement pratiquaient le pilotage à trois (1).

Pour les dirigeants d'Air France, la sécurité est assurée dans le pilotage à deux, parce que les Boeing-737 ont été conçus et homologués pour être ainsi exploités. « Ils sont, à cette fin, dotés d'automatismes complets et fiables. » D'autre part, les études menées par les compagnies utilisant des Boeing-737 confirment, à leurs yeux, « la validité du pilotage à deux au niveau de la régularité de l'exploitation ainsi qu'à celui de la durée des temps de vol ».

Le coût d'un troisième homme est évalué à un million de francs par an et par appareil. Une dépense qu'Air France juge trop lourde « dans une conjoncture de baisse accélérée des tarifs ».

En renonçant provisoirement à ses options, Air France perd son tour dans la livraison des Boeing-737, ce qui pourrait retarder — peut-être d'un an — la mise en ligne de ces avions américains si, en fin de compte, un accord est conclu avec les navigants.

« La direction de la compagnie fera tout ce qui est en son pouvoir pour limiter le préjudice que cette impossibilité d'exploiter, dans des conditions normales, le Boeing-737 risque de causer au patrimoine d'Air France », écrit M. Giraudet. Dans cette perspective, une meilleure utilisation des Airbus pourrait être recherchée ; des lignes entre la province et l'étranger pourraient être sous-traitées à des compagnies régionales ; deux Boeing-727 supplémentaires pourraient être acquis.

Mais, dans cette discussion, chacun a-t-il dit son dernier mot ? « Rien n'est rompu », laissait-on entendre ce lundi matin au siège de la compagnie nationale.

(1) La compagnie nationale a déjà en location deux Boeing-737 qu'elle exploite sur son réseau Antilles, sur les lignes Pointe-à-Pitre - Cayenne et Fort-de-France - Miami. Ces appareils sont pilotés à trois.

ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE

● *La hausse des prix de détail en Grande-Bretagne* a été de 0,6 % en mars, comme en janvier et février. Elle avait été de 0,5 % en novembre et décembre. Cette série de bons résultats ramène à 7 % environ (entre 6,5 et 7,5 %) le rythme annuel de la hausse des prix calculée sur les cinq derniers mois connus.

Par rapport à mars 1977, la hausse est de 9,1 % (contre 9,5 % en février 1978 comparé à février 1977). En 1976, l'augmentation du coût de la vie avait atteint 16,5 % et 15,9 % en 1977.

● *La balance des paiements courants de la Grande-Bretagne a été déficitaire en mars* de 164 millions de livres (19,2 millions de F). Ce résultat survient après un excédent de 180 millions de livres en janvier (21,1 millions de F).

En mars, le déficit de la balance commerciale a été de 264 millions de livres (31 millions de F), ce qui porte à 518 millions de livres (61 milliards de F) celui du premier trimestre 1978.

Les commentateurs estiment que ces résultats sont un « mauvais départ ». D'autant plus que la reprise prévue de la demande intérieure devrait entraîner une progression des importations. La dégradation de mars est imputable en partie à la rechute de la livre sterling qui a gonflé la valeur en sterlings d'un grand nombre de produits, notamment le pétrole, facturé en monnaies étrangères.

AFFAIRES

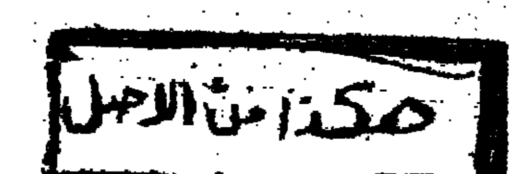
● *Merrill Lynch, Pierce Fenner and Smith*, la plus grande firme de courtage des Etats-Unis, vient de racheter pour 50 millions de dollars la société d'investissement bancaire White, Weld and co... Grâce à cette acquisition, la plus importante réalisée à Wall Street depuis trois ans, Merrill Lynch détiendra un intérêt minoritaire dans le capital de la Société anonyme financière du crédit suisse et de White Weld, filiale à 44,8 % du puissant groupe bancaire le Crédit suisse, dont la filiale britannique est un des plus importants opérateurs sur le marché euro-obligatoire. La firme américaine a offert au Crédit suisse la possibilité de racheter cet intérêt minoritaire.

● *Le ticket-repas s'intéresse aux vacances.* — La société Ticket-Repas, entreprise émettrice de titres-restaurant, vient de créer un département « Titre-vacances ». Dans un communiqué, elle déclare à ce sujet : « Afin d'associer de la manière la plus large possible les organisations professionnelles de l'industrie hôtelière et de tourisme, une prochaine assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société Ticket-Repas devra prendre toutes dispositions statutaires pour participer au contrôle permanent d'un marché potentiel considérable, et interdire les abus dont auraient à souffrir les prestataires de service du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration... »

AGRICULTURE

● *Le groupe coopératif laitier SODIMA* a confirmé, en 1977, son implantation sur les marchés français en commercialisant 22,9 % des yaourts (Yoplait) et 35 % du lait de consommation (Candia). L'ensemble des ventes a progressé de 10,2 % par rapport à l'année précédente. Au total, la SODIMA a collecté 2,3 milliards de litres de lait, qui ont été transformés par soixante-seize usines réalisant un chiffre d'affaires global de 4,6 milliards de francs. A l'étranger, la SODIMA a conclu, à ce jour, vingt-quatre contrats de franchise, dont huit en Amérique et dix en Europe.

● *M. Henri Cayre*, directeur général de la Confédération générale des planteurs de betteraves (C.G.B.), vient d'annoncer que l'Association pour la promotion des industries agro-alimentaires, qu'il préside, s'est dotée de nouvelles structures. Le groupe sera désormais composé de trois entités juridiques travaillant en étroite collaboration : l'APRIA, association régie par la loi de 1901, se chargeant d'information, de documentation, de formation ; l'Apria-Consultant (ex-SEDIAC), société anonyme dont la vocation sera la promotion d'affaires, les études et conseils avec un bureau international de conseils juridiques, et la SPEPIA, société anonyme d'assistance et de gestion techniques, centrée sur l'exportation. L'ensemble représentera, selon M. Cayre, un chiffre d'affaire qui devrait, en 1979, approcher 15 millions de francs, dont plus de 30 % à l'exportation.



CONJONCTURE

LE CLIMAT DES AFFAIRES S'AMÉLIORE estime la Banque de France

« Stimulée par l'affermissement de la demande noté en février, la production industrielle, correction faite de l'incidence du nombre plus élevé de jours ouvrables, a enregistré globalement, en mars, un développement saisonnier accusé », écrit la Banque de France dans son dernier bulletin de conjoncture.

« Cette tendance d'ensemble recouvre, cependant, des situations très diverses et n'a pas été d'égale ampleur dans les trois grands compartiments de l'industrie. Peu sensible dans le secteur des biens d'équipement, elle a concerné, en revanche, un bon nombre des branches fabriquant des biens intermédiaires et des biens de consommation. »

« La clientèle étrangère, poursuit la Banque de France, *a également fait preuve de plus d'empressement que les mois précédents et paraît disposée, désormais, à poursuivre le développement de ses relations commerciales avec la France, du moins pour les fabrications compétitives. »*

« Malgré le redressement de la demande et bien qu'ils se disent plus confiants dans l'avenir, les chefs d'entreprise n'envisagent pas, pourtant, un substantiel accroissement de leur activité au cours des prochains mois. Ils se montrent toujours préoccupés de redresser leur situation financière par une amélioration de la productivité. Le climat des affaires est empreint, dans l'ensemble, d'un optimisme prudent dans l'attente que se confirme, et surtout se généralise à l'ensemble des secteurs, l'affermissement du courant d'affaires. »

● *Les prix internationaux des matières premières importées par la France* ont augmenté de 1,1 % en mars par rapport à février. Mais en un an (mars 1978 comparé à mars 1977) ils ont baissé de 29,4 %. Les prix des matières premières alimentaires sont restés stables en mars, mais ont baissé de 37 % en un an ; quant aux prix des matières premières industrielles, ils ont augmenté de 3,8 % en mars par rapport à février, mais ont baissé de 16,7 % en un an.

● *La consommation des produits industriels en France* a augmenté en mars (+ 1,8 % en un mois) pour le troisième mois consécutif.

LOGEMENT

Le temps des expulsions

Avril, ce n'est pas seulement l'espoir du beau temps retrouvé. C'est aussi, pour de trop nombreuses familles, la reprise des expulsions de locataires qui ont, au fil des mois, accumulé des dettes de loyers. Une angoisse supplémentaire qui s'ajoute aux difficultés quotidiennes de familles déjà éprouvées.

Les « 4 000 » de La Courneuve. Un de ces grands ensembles de tours et de barres, aujourd'hui si décriés pour leur inhumanité et le type de vie qu'ils engendrent. Son propriétaire, l'Office public d'H.L.M. de la Ville de Paris — le plus gros des offices, avec ses quelque quatre-vingt mille logements, — a, selon l'association des locataires, membre de la Confédération nationale du logement, formulé, du 1ᵉʳ janvier au 31 mars, vingt-quatre demandes d'expulsion. C'est statistiquement négligeable.

Mais, pour chacune des vingt-quatre familles en cause, c'est le drame : une ultime menace, qui couronne l'interminable succession des injonctions d'avoir à payer, des relevés toujours plus impressionnants de sommes dues, des commandements d'huissiers... Avalanche de papiers administratifs aux couleurs variées, souvent ésotériques, toujours angoissants.

André et Monique Lemonnier ont la cinquantaine. Ils ont élevé trois enfants. Dominique, l'aîné, vingt-six ans, est allé s'installer à Strasbourg, où il a trouvé du travail. Quand il le peut, il envoie un billet de 100 F à ses parents. Le plus jeune, Pascal, est, à vingt et un ans, cloué pour de longs mois encore sur un lit d'hôpital à la suite d'un accident de moto. Quant à Michel, vingt-deux ans, il habite avec ses parents, en compagnie de sa femme, Brigitte, dix-neuf ans, et de leur petit garçon de deux ans. Elle est chômeuse, sans aucune qualification ; son mari a depuis quelques jours un emploi temporaire de manutentionnaire à 10 F de l'heure dans un magasin d'alimentation.

En 1976, André Lemonnier avait une bonne situation (4 000 F mensuels) dans une entreprise de nettoyage. Il a été licencié en mars 1976. Dans la foulée, il est tombé gravement malade et touche une pension d'invalidité. Monique est, elle aussi, « *en invalidité* » depuis 1970. Les ressources mensuelles de la famille s'élèvent à 1 702 F. Le loyer du trois-pièces atteint un peu plus de 700 F. Les dettes — elles existaient déjà au temps où « *tout allait bien* » — se montent à plus de 12 000 F envers l'office d'H.L.M. Il faut y ajouter un arriéré d'impôt qui date « *d'avant* » et un arriéré de remboursement d'emprunt pour achat de la voiture, elle aussi acquise antérieurement.

Le commandement d'huissier de « *quitter les lieux* » date du 21 mars 1978. « *Je n'ai pas honte*, dit André, *je vais à la mairie tous les mois chercher un colis qu'ils nous donnent* ». Divers membres de leur famille leur « *prêtent* » de temps à autre, à fonds perdus, un peu d'argent. Que faire ?

L'engrenage

Viviane Mercier, trente-deux ans. Elle occupe depuis le 1ᵉʳ juillet 1976 avec ses six enfants (de quinze à neuf ans, avec une petite dernière de quatorze mois, qui a de gros problèmes de santé) un F4 dont le loyer s'élève en mars à 944 F. Lorsqu'elle s'est installée là, son univers venait de basculer dans la solitude, avec, comme conséquence immédiate, une grave dépression nerveuse, dont elle n'est pas encore complètement remise. Les allocations familiales, ainsi qu'une petite pension d'invalidité composent ses seules ressources : en tout, 2 585 F par mois.

Les enfants sont bien tenus, elle arrange elle-même l'appartement, « *qu'on ne m'a pas remis à neuf, dit-elle, alors que l'ancien locataire a dû, en partant, payer 8 000 F à l'Office...* ». Elle cherche un petit travail à mi-temps (« *J'aime bien les petits vieux, je travaillerais bien pour les aider* »), qui lui permettrait de se réinsérer dans la vie courante. Elle non plus n'a pas de qualification. Elle doit à l'Office plus de 13 000 F, mais n'a pas d'autres dettes. Elle a droit à l'allocation-logement, qu'elle n'a jamais touchée ; celle-ci ne peut lui être versée, puisqu'elle ne paie pas son loyer... « *Si je la touchais, je pourrais payer mon loyer, j'y arriverai. Je ne veux pas que mes gosses manquent de quoi manger. Je ne veux pas qu'on nous jette dehors...* »

Elle est convoquée à une audience en référé, le 22 avril 1978. Il faudrait sortir du cercle vicieux administratif de cette allocation-logement qui la sortirait d'affaire. Mais la machine est lourde à remuer, et cela suppose de la part d'un ou deux responsables-clés, un peu d'astuce et beaucoup de volonté.

Deux cas pris au hasard. Il ne s'agit pas de ces cas d' « *asociaux* » patents, où l'ivrognerie se double de délinquance et d'impossibilité d'adaptation sociale. On peut, certes, penser que les Lemonnier n'ont guère d'idée sur la gestion rationnelle d'un budget. Mais, outre qu'ils n'ont sans doute jamais appris à le faire, il ne manque pas de familles aisées, où l'endettement est notoirement excessif et où l'on vit au jour le jour, tant qu'une catastrophe (chômage ou longue maladie) ne vient pas interrompre la fuite en avant. Les populations les plus « *pauvres* » économiquement et culturellement subissent plus que d'autres l'impact d'un accident, quel qu'il soit, venant affecter un équilibre budgétaire déjà trop précaire. Les principales causes « *objectives* » de déséquilibre financier, selon une enquête menée par une société anonyme d'H.L.M., sont : le divorce, la maladie de longue durée, le chômage, l'incarcération. Ces causes s'ajoutent à la faiblesse endémique des ressources de ces familles. Même si tout va bien, l'envoi dans un logement H.L.M. les accule à de perpétuels sacrifices pour éviter l'endettement.

Une autre constatation mise en évidence après bien d'autres études par les travaux de l'association Habitat et vie sociale : il n'est pas possible de redresser la situation lorsqu'une famille endettée s'est enlisée dans les difficultés et a accumulé un retard de loyer de plusieurs mois. C'est dès le deuxième mois d'« *arriéré* » qu'il faut intervenir pour chercher, avec les intéressés, le moyen de rétablir l'équilibre. Trop souvent, ces familles sont mal informées de leurs droits : près de la moitié des familles endettées ne perçoivent pas d'allocation-logement, bien qu'y ayant droit, faute d'avoir constitué convenablement leur dossier.

Il faut donc que les organismes d'H.L.M. se dotent de services sociaux efficaces, proches de la population à aider, et qui soient en liaison constante avec les services sociaux de la municipalité, du département, des caisses d'allocations familiales, etc., afin de coordonner leurs efforts. Certains organismes d'H.L.M. y ont pourvu. L'office et la société anonyme de la ville de Bourges mènent à cet égard depuis plusieurs années une expérience intéressante. Plusieurs « *conseillères sociales* » travaillent sur le terrain à améliorer l'insertion des familles dans leur habitat, à l'écoute des difficultés de toutes sortes qui peuvent surgir. D'autres organismes tentent des démarches similaires, mais rencontrent les pires difficultés dans des offices, comme ceux de la région parisienne, dont le gigantisme constitue un obstacle « *naturel* ».

Aider les familles

Alors, que faire pour éviter que les familles d'expulsés ne rejoignent les cités de transit ou l'habitat insalubre, générateur à terme, pour les jeunes de ces familles, comme pour leurs parents, de coûts sociaux fort élevés pour la collectivité ? Demander purement et simplement la suppression des expulsions ? Ce ne serait possible qu'à condition de limiter cette mesure aux familles victimes de difficultés sociales dûment constatées, ainsi que l'ont précisé le parti socialiste et le parti communiste. Encore faudrait-il organiser le financement du manque à gagner des organismes gestionnaires.

A défaut, ce serait pénaliser les familles aux ressources tout aussi modestes, qui se privent pour payer leur loyer, et les inciter à l'endettement. D'autre part, les organismes d'H.L.M. ont un impératif absolu : équilibrer leur gestion, dans des conditions déjà fort précaires, si on ne veut pas qu'à terme l'outil essentiel qu'ils constituent ne sombre, dans l'incapacité d'assurer sa mission.

Le fait est là : on manque cruellement, dans la région parisienne, de logements sociaux à loyers réduits pour loger les plus démunis. La crise quantitative du logement, sur ce point précis, est loin d'être résolue.

Dans l'immédiat, il faut très vite trouver le moyen d'aider les familles qui vivent dans la détresse d'une menace d'expulsion. Dans certains cas, la compréhension d'un commissaire de police évitera le pire. Dans d'autres, la bonne volonté de travailleurs sociaux et le dynamisme, parfois brouillon, d'associations de locataires se conjugueront heureusement. Cela ne résout pas le problème. Cette tâche urgente s'offre à M. Marcel Cavaillé, le nouveau secrétaire d'Etat au logement.

JOSÉE DOYÈRE.

SOCIAL

La C.G.T. renonce au secrétariat général de la F.S.M.

(Suite de la première page.)

« *Cependant*, a poursuivi M. Séguy, *sur un certain nombre de problèmes importants, les positions de la C.G.T. sont nettement minoritaires au sein de la F.S.M. Nous avons donc décidé de ne pas présenter de candidature à la fonction de secrétaire général de la F.S.M. Nous avons pris cette décision après mûre réflexion pour prendre acte de la situation réelle de la F.S.M. actuellement (...) et de façon, nous l'espérons, à susciter une réflexion indispensable.* » (1)

Auparavant, M. Séguy avait exposé les raisons de cette décision. La C.G.T., dit-il, a regretté que ses propositions n'aient été que très partiellement retenues dans le projet de document d'orientation et d'action que, cependant, elle votera, ainsi que le rapport de M. Pierre Gensous, secrétaire général. Elle ne renoncera pas pour autant « *à exposer franchement, chaque fois qu'elle le jugera utile, ses propres positions sur les problèmes à propos desquels des différences, et même des divergences, existent* ».

Il a cité notamment en exemple « *les conséquences paralysantes pour l'action de la F.S.M. de l'influence des préoccupations diplomatiques d'État sur les positions des organisations syndicales, notamment de pays socialistes. Pour certaines questions économiques importantes, cela gêne la lutte énergique contre les agissements des sociétés multinationales, cela nuit à l'expression de la solidarité internationale.* »

Autre exemple : « *Les divergences sur le respect complet des droits des travailleurs, des droits de l'homme, qui doivent pouvoir être discutés de telle manière que la F.S.M. ne souffre d'aucune paralysie dans ce domaine sous peine de la rendre unilatérale dans la défense des libertés.* »

En approuvant sans réserve la déclaration universelle des droits syndicaux, la C.G.T. prend l'engagement d'agir en France auprès du gouvernement et des employeurs pour en faire appliquer les dispositions. « *Nous voulons croire que tous les participants à ce congrès, qui se proposent de voter de la même manière, prendront le même engagement, quel que soit le pays dans lequel s'exercent leurs activités syndicales, sinon nous ne serions pas autorisés à parler de déclaration universelle.* »

M. Séguy a aussi évoqué « *les responsabilités qui incombent à la C.G.T. dans sa propre activité syndicale internationale dans le cadre de l'Europe occidentale. C'est-à-dire par rapport au processus unitaire régional, qui a pris ces dernières années une dimension considérable, réduisant d'autant celle des centrales internationales existantes* ».

Rénover le syndicalisme mondial

La première journée du neuvième congrès, dimanche 16, a surtout été marquée par le rapport d'introduction de M. Gensous, longuement et unanimement applaudi.

Le secrétaire général de l'Internationale a déclaré que la F.S.M. considérait comme favorables à la reconstitution du mouvement syndical mondial les regroupements organisés par continent ou fractions de continent tels que ceux de l'O.U.S.A. en Afrique et de la C.I.S.A. (pays arabes), mais elle a regretté que la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats) « *impose des exclusives* » (la C.G.T. n'y a toujours pas été admise).

Le rapporteur a critiqué l'attitude de la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres, de tendance sociale-démocrate) qui refuse tout contact avec la F.S.M. ; en revanche, il a mis en avant les convergences avec la C.M.T. (Confédération mondiale du travail). Il a approuvé les propositions de rénovation et de restructuration formulées par l'ex-Internationale chrétienne à son dernier congrès.

« *Nous sommes prêts*, a dit M. Gensous, *à donner naissance ensemble avec d'autres organisations syndicales, à un centre de contacts, d'échanges et de coopération en vue de créer des conditions favorables à la rénovation et à la restructuration du syndicalisme mondial.* » Il a aussi proposé au congrès la tenue d' « *un premier forum de toutes les organisations syndicales intéressées à ce processus pour explorer les possibilités de rénovation et d'unité du mouvement syndical mondial* ».

JOANINE ROY.

(1) Depuis la création de la F.S.M. en 1947, ce secrétariat avait toujours été assumé par un dirigeant venu de la C.G.T. Ce fut d'abord M. Louis Saillant jusqu'en 1969 date à laquelle lui succéda M. Pierre Gensous. Ce sont aussi des militants C. G. T., une vingtaine environ, qui composent une bonne partie du personnel permanent de l'Internationale de Prague.

A Dunkerque

VERS UNE REPRISE DU TRAVAIL DANS LA RÉPARATION NAVALE?

(De notre correspondant.)

Dunkerque. — Les négociations doivent reprendre ce lundi matin 17 avril, à l'inspection du travail de Dunkerque, entre les réparateurs de navires et l'organisation des employeurs. Mais cette dernière a déjà fait savoir qu'il ne pouvait être question pour elle de faire de nouvelles propositions en matière d'indemnisation des « heures de creux ».

Les manœuvres tactiques auxquelles se livrent les piquets de grève et les non-grévistes pour avoir accès aux ateliers de réparation se poursuivent : à une heure très matinale, vendredi, un groupe de non-grévistes est parvenu à tromper la vigilance des grévistes de Bellard ; le personnel administratif a récupéré ses bureaux. Chez Ziegler, les résultats d'un sondage patronal ont amené la direction à organiser une opération « portes ouvertes » ce lundi matin. Les autres entreprises convoquent aussi l'ensemble du personnel pour une reprise généralisée du travail, ce 17 avril, aux heures habituelles.

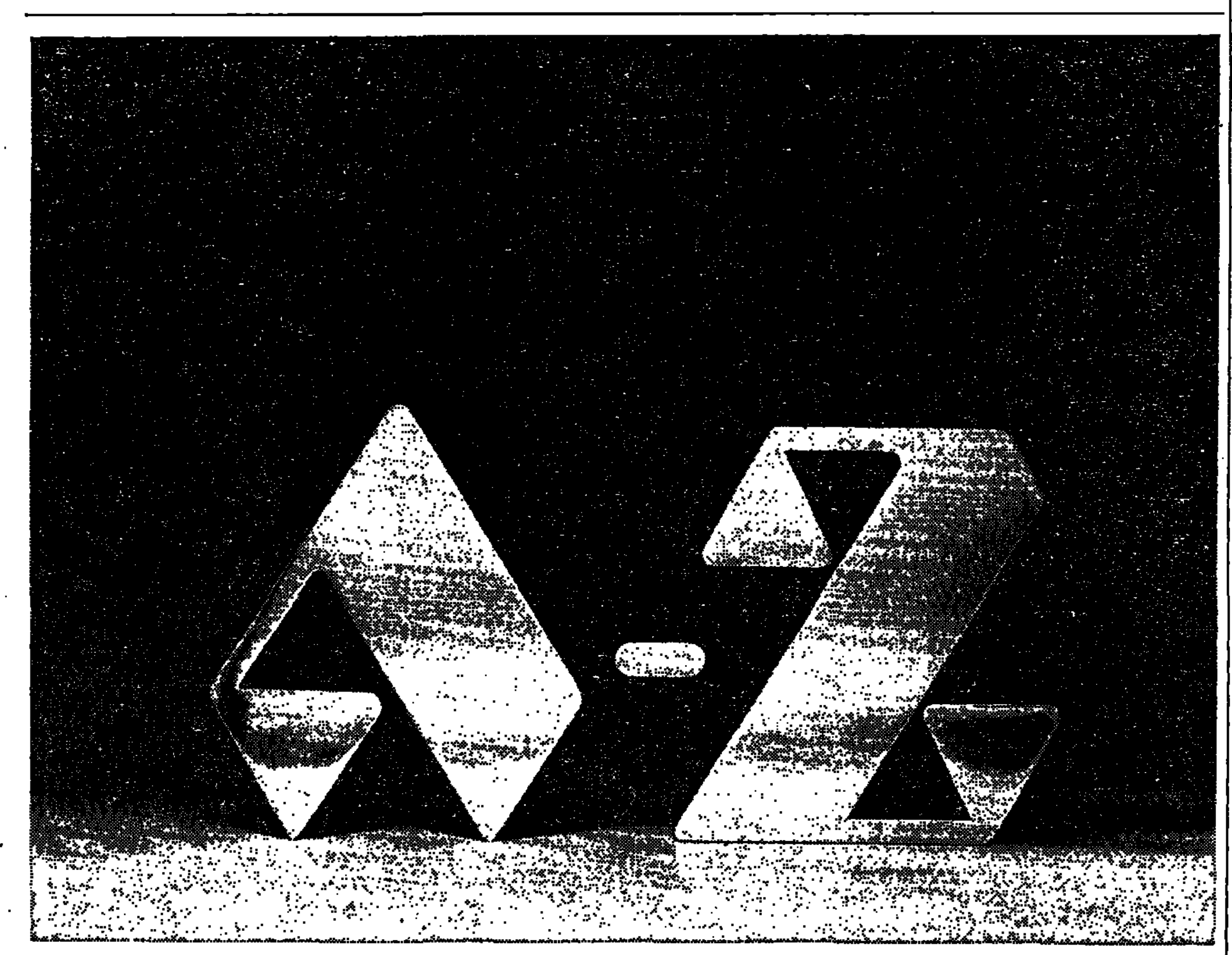
M. BERGERON : pendant que la C.F.D.T. discourait, F.O. signait des accords.

M. André Bergeron a estimé, samedi 15 avril, à Foix, à propos du « *changement d'attitude* » de la C.F.D.T., qu'il « *est toujours difficile de faire adorer un jour ce qu'on voulait brûler la veille* ». « *Je comprends très bien*, a ajouté le secrétaire général de F.O., *les difficultés que rencontrent les dirigeants de la C.F.D.T. pour expliquer à leurs militants les raisons d'un changement d'attitude que nous observons par ailleurs avec intérêt. Il convient cependant de ne pas dépasser la mesure en répétant partout que si la C.F.D.T. cherche à changer de route, elle n'entend pas comme Force ouvrière signer n'importe quoi, ou encore qu'on ne désespère pas d'inclure F.O. dans l'action syndicale. Les militants de F.O. ne rougissent pas des accords qu'ils ont signés pendant que la C.F.D.T., avec d'autres, faisait des discours.* »

M. MAIRE : F.O. veut se refaire une virginité.

Répondant indirectement à M. André Bergeron, ce lundi matin 17 avril, au micro de R.T.L., M. Edmond Maire a assuré que Force ouvrière voulait « *se refaire une virginité en s'appuyant sur la C.F.D.T.* ». Revenant sur son entretien avec M. Raymond Barre, le secrétaire général de la C.F.D.T. a précisé que son organisation ne se faisait pas d' « *illusions exagérées* » sur la volonté d'ouverture du nouveau gouvernement de M. Barre et qu'elle se contentait pour le moment d' « *explorer la possibilité de négociation du gouvernement* ».

● *Le nombre des chômeurs secourus* a encore augmenté en mars : 640 030 personnes ont bénéficié d'allocations de chômage, contre 617 165 en février, soit une hausse de 3,7 %. En un an, l'accroissement du nombre des chômeurs secourus est de 18,9 % (538 219 personnes en mars 1977).



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE NATIONALE DE PARIS « INTERCONTINENTALE »

Conseil d'administration du 29 mars 1978

Le conseil d'administration a arrêté le bilan de l'exercice 1977 ainsi que le compte de pertes et profits qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire.

Le bilan totalise 1 777 435 039 F contre 1 497 056 650 F au 31 décembre 1976.

Les résultats de la succursale de Beyrouth ayant dû, sur la recommandation de la commission de contrôle des banques du Liban, être affectés à la constitution de provisions pour risques divers, le solde bénéficiaire de l'exercice 1977, comprenant pour l'essentiel les profits de la métropole ainsi que les revenus de participations, ressort à 14 304 684 F.

Compte tenu du report à nouveau, le montant disponible s'élève à 16 728 873 F après affectation à la réserve légale de 715 234 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale de distribuer à chacune des 1 184 664 actions de 50 F nominal, représentant la totalité du capital social, un dividende de 11 % (au lieu de 10 % au titre de l'exercice précédent), soit un dividende statutaire de 6 % majoré d'un superdividende de 5 %.

En conséquence, il sera versé un montant de 5,50 F, ce règlement assurant un revenu global de 8,25 F par action, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 2,75 F (au lieu d'un montant de 5 F en 1976, règlement ayant assuré un revenu global de 7,50 F, compte tenu de l'avoir fiscal de 2,50 F).

Il sera également demandé à l'assemblée de prélever sur le reliquat un montant de 6 284 766 F de manière à porter l'ensemble des réserves à 68 500 000 F.

Le solde ainsi reporté à nouveau sera de 3 928 455 F.

La situation consolidée au 31 décembre 1977 de la Banque nationale de Paris « intercontinentale » et de ses filiales (Banque nationale pour le commerce et l'industrie (océan Indien), Banque marocaine pour le commerce et l'industrie, Union bancaire pour le commerce et l'industrie, B.N.P. Canada Inc. et Banco Fiduciario de Panama), s'établit à 7 761 812 101 F.

L'assemblée générale sera d'autre part appelée à renouveler les mandats d'administrateurs de M. Jacques Calvet, directeur général de la Banque nationale de Paris, ainsi que de MM. Henry Bizot et Gaston Defosse.

Par ailleurs, le conseil d'administration a enregistré la démission de son poste de directeur général de M. André Bezonie et, sur proposition du président, a nommé M. Marcel Rinaudo directeur général de la B.N.P. « intercontinentale ».

ARBED

Aciéries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange - Société anonyme
Siège social à Luxembourg - R.C. Luxembourg n° B 6990

MM. les actionnaires de la Société anonyme des Aciéries réunies de Burbach-Eich-Dudelange, ARBED, sont priés d'assister à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 28 avril 1978, à 14 heures, au siège social, avenue de la Liberté, à Luxembourg, à l'effet de délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR :

1.) Rapport du conseil d'administration sur les opérations et la situation de la société ;
2.) Rapport des commissaires sur la comptabilité et le bilan de l'exercice écoulé ;
3.) Approbation du bilan et du compte de profits et pertes ;
4.) Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires ;
5.) Nominations dans les conseils ;
6.) Divers.

Le conseil d'administration a l'honneur de rappeler à MM. les actionnaires que pour pouvoir faire partie de l'assemblée, ils auront à se conformer à l'article 40 des statuts.

Le dépôt des parts sociales pour cette assemblée pourra être effectué jusqu'au 22 avril 1978 inclus, soit cinq jours avant l'assemblée, dans un des établissements ci-après :

Dans le Grand-Duché de Luxembourg :
1.) Au siège social, avenue de la Liberté, à Luxembourg ;
2.) A la Banque Internationale à Luxembourg, à Luxembourg ;
3.) A la Banque Générale du Luxembourg, à Luxembourg ;
4.) Au Crédit Lyonnais, à Luxembourg ;
5.) A la Caisse d'Epargne de l'Etat, à Luxembourg ;
6.) A la Kredietbank S.A., à Luxembourg ;
7.) A la Société Générale Alsacienne de Banque, à Luxembourg ;
8.) Au Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine, à Luxembourg.

En France :
1.) Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens, à Paris ;
2.) A la Banque de l'Union Européenne, 4 et 6, rue Gaillon, à Paris ;
3.) Au Crédit du Nord, 50, rue d'Anjou, à Paris ;
4.) A la Société Générale, 20, boulevard Haussmann, à Paris.

Les procurations devront être parvenues au plus tard le 24 avril 1978 au siège de la société.

Luxembourg, le 7 avril 1978.

Le Conseil d'administration :
Emmanuel TESCH, président.

BANQUE COMMERCIALE POUR L'EUROPE DU NORD (EUROBANK)

79-81, boulevard Haussmann, Paris, 8e.

Le conseil d'administration de la B.C.E.N. (Eurobank) s'est réuni le 14 avril 1978 pour arrêter les comptes de l'exercice 1977.

Au cours de cet exercice, et compte tenu de la conjoncture économique, la Banque a suivi une politique de stricte limitation de ses engagements : ainsi, le bilan est demeuré stationnaire à 14,2 milliards de francs, de même que les effectifs à 360 personnes environ.

Compte tenu d'une augmentation inévitable, bien que limitée, des frais généraux, les résultats marquent un léger recul sur ceux de l'exercice précédent, tout en demeurant à un niveau satisfaisant.

En effet, après 37,1 millions de francs passés en amortissements et provisions et 37,7 millions de francs d'impôts sur les bénéfices, le bénéfice de l'exercice ressort à 35,3 millions de francs contre 38,8 l'année précédente.

Afin de renforcer les moyens d'action de la Banque, il sera proposé à l'assemblée générale, convoquée pour le 24 mai 1978, de ne pas, une fois de plus, procéder à une distribution de dividendes. Ceci afin de porter aux réserves les bénéfices de l'exercice écoulé et de permettre ensuite d'augmenter le capital de 300 à 350 millions de francs.

Ainsi, en l'espace de quatre années, de mai 1974 à mai 1978, le capital de la Banque aura plus que doublé, passant de 150 à 350 millions de francs.

SOCIÉTÉ NAVALE CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX

Le conseil d'administration, réuni le 13 avril 1978 sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, a arrêté les comptes de l'exercice 1977, qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 20 juin 1977.

Le chiffre d'affaires hors taxe s'est élevé à 1 252 millions de francs, contre 1 125 millions l'exercice précédent.

Le bénéfice d'exploitation ressort à 19,9 millions (contre 17,8 millions), après dotation aux comptes d'amortissements d'une somme de 214,9 millions (contre 160,6 millions de francs) et aux comptes de provision d'une somme de 4,5 millions (contre 7,7 millions).

L'ensemble des éléments exceptionnels et d'exercices antérieurs inscrits au compte de pertes et profits, notamment les plus-values de cession d'actif et les primes d'équipement, ont permis d'effectuer une dotation complémentaire aux amortissements de la flotte de 93,8 millions.

Après provisions pour impôts et investissements, le bénéfice net s'établit à 18 100 616,80 francs, contre 17 879 094,10 francs en 1976.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée la distribution d'un dividende net de 9,50 francs par action, contre 8,20 francs pour l'exercice précédent.

Le revenu global par action ressortirait à 14,25 francs, dont 9,50 francs à titre de dividende distribué et 4,75 francs à titre d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal).

Si ces propositions sont approuvées, les résultats de l'exercice se trouveront répartis comme suit :

Autofinancement	F	273 480 000
Provis. pour impôts	F	3 459 000
Dividende	F	13 153 000
Particip. des salariés	F	4 394 000

Par ailleurs, le conseil a coopté en qualité d'administrateur M. Yves Chegaray, en remplacement de M. Ivan Roullet, qui a offert sa démission afin de permettre cette cooptation.

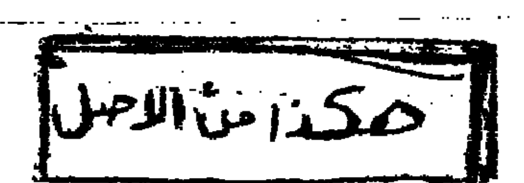
Ce dernier a été nommé administrateur honoraire à l'unanimité des membres du conseil.

Worms Investissement

Au 31 mars 1978, l'actif net s'établit à 137 047 897 F, se répartissant de la façon suivante en % :

Actions françaises 30,21, actions étrangères 22,01, obligations françaises 29,34, obligations étrangères 11,48, liquidités 6,96.

La valeur liquidative des 603 774 actions de 100 F composant le capital de 60 377 400 F, à la même date, ressort à 226,98 F.



LES MARCHÉS FINANCIERS

REGAIN D'INTÉRÊT SUR LES EURO-OBLIGATIONS LIBELLÉES EN DOLLARS

Agefi. — L'atmosphère sur le marché des euro-obligations libellées en dollars s'est nettement améliorée, en fin de semaine. La meilleure tenue du dollar sur les marchés des changes et surtout la déception croissante causée par le secteur des émissions en euro-DM, où des rendements insuffisants se conjuguent bien souvent avec des offres de débiteurs au prestige contesté, ramènent peu à peu les investisseurs vers la devise américaine. La conviction, d'une part, que les coupons sur l'euro-DM sont maintenant à leur plancher et, concomitamment, que le deutschemark est à son plafond vis-à-vis du dollar — toute réévaluation supplémentaire étant tellement pernicieuse pour l'économie germanique qu'elle paraît totalement exclue — suscite des transferts d'intérêts vers le papier libellé en devise américaine, bien qu'aucun facteur fondamental ne soit venu modifier sa situation réelle.

Le fait saillant du marché des émissions en eurodollars est le bon comportement sur le marché secondaire des emprunts à moyen terme offerts par des débiteurs de toute première qualité. Il y a incontestablement une demande latente importante pour ce type de placements.

La preuve en est : le lancement par Beatrice Foods Overseas Finance N.V. d'un emprunt de 100 millions de dollars.

Il est assez paradoxal de constater qu'au moment où la Trésorerie britannique annonce sont intention de lancer un emprunt à New-York pour la première fois depuis 1971, cette société américaine de tout premier ordre vient de solliciter en Europe le marché international des capitaux. Ce qui est encore plus étonnant, c'est que cette société américaine est certaine de trouver facilement tous les capitaux qu'elle cherche en Europe, alors que, pour s'assurer du succès, une partie importante de l'emprunt britannique aux Etats-Unis devra vraisemblablement chercher à se placer hors du territoire américain. La vive différence entre les taux d'intérêt outre-Atlantique et ceux nettement moins élevés du marché euro-obligataire explique le second mouvement.

Ce sont, en revanche, des raisons avant tout politiques qui poussent le Trésor britannique à venir proposer sa signature au public américain. Pour ce faire, la Grande-Bretagne a dû, auparavant, obtenir des deux agences américaines spécialisées la classification optimum, condition *sine qua non* à tout placement aux Etats-Unis.

LONDRES

Nouvelle baisse

Une nouvelle baisse des cours, la quatrième consécutive, est enregistrée lundi à l'ouverture. L'indice des industrielles cède 4,7 points à 442,7. Repli des Fonds d'Etat et lourdeur des mines d'or. Seuls, les pétroles sont fermes.

Or (ouverture) (dollars) 175 10 contre 174 50

VALEURS	CLOTURE 14 4	COURS 17 4
Beecham	625 ...	617 ...
British Petroleum	744	754 ...
Courtaulds	109 ...	107 ...
De Beers	325	322 ...
Imperial Chemical	338 ...	328 ..
Rio Tinto Zinc Corp.	190 ...	194 ..
Shell	508	512 ..
Vickers	178	175 ..
War Loan 3 1/2 %	34 3/8	34 1/8
*West Driefontein	23 1/2	23 1/4
*Western Holdings	21 1/4	21 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

B.A.L.O.

Le numéro du 17 avril publie, notamment, les insertions suivantes :

Locafrance. — Emission d'un emprunt de 200 millions de francs, représenté par 200 000 obligations de 1 000 francs nominal. Ces obligations rapporteront un intérêt de 11,30 %, soit 113 francs par titre, et seront amorties en douze ans. Le taux de rendement actuariel brut ressort à 11,30 %.

Cordialité-Bâloise. — Augmentation du capital de 10 millions à 20 millions de francs par émission à 110 F de 100 000 actions nouvelles de 100 F nominal. Jouissance 1er janvier 1978 (*1 pour 1*).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14 4	17 4
1 dollar (en yens)	219 48	220 82

Taux du marché monétaire

Effets privés ..... 8 3/8 %

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	13 avril	14 avril
Valeurs françaises	123,1	123,2
Valeurs étrangères	98,3	97,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	71,6	71,5

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ARJOMARI-PRIOUX. — Bénéfice après impôts pour 1977 : 16,89 millions de francs (dont 7,89 millions de plus-values) contre 7,29 millions. Dividende global de 11,25 F (inchangé).

T.R.T. — Bénéfice net consolidé pour 1977 : 29,9 millions de francs (chiffre provisoire) contre 24,2 millions. Dividende global de 22,50 F contre 19,17 F. Le chiffre d'affaires consolidé a passé la barre du milliard de francs pour atteindre 1,02 milliard de francs (contre 907,9 millions).

AU BON MARCHÉ. — Bénéfice net pour 1977 : 12,5 millions de francs contre 9,4 millions. Reprise du dividende comme prévu. Les actionnaires encaisseront une somme globale de 8 F par titre.

SOCIÉTÉ NAVALE CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX. — Bénéfice net pour 1977 : 18,10 millions de francs contre 17,88 millions. Dividende global de 14,25 F contre 12,30 F.

FINANCIÈRE ETERNIT. — Bénéfice net pour 1977 : 10,12 millions de francs contre 11 millions. Majoration du dividende global : 13,50 F contre 12,75 F.

LYONNAISE DES EAUX. — Bénéfice net pour 1977 : 63,2 millions de francs contre 59,9 millions. Dividende global de 33,75 F (dont 1,05 F au titre de 1976) contre 28,65 F.

GÉNÉRALE D'ENTREPRISES. — Bénéfice net pour 1977 : 22,28 millions de francs contre 20,83 millions. Dividende global de 19,275 F contre 15,975 F.

FACOM. — Bénéfice net pour 1977 : 30,71 millions de francs, après déduction d'une somme de 1,67 million pour apurer les déficits antérieurs, contre 23,10 millions. La marge brute atteint 35,99 millions de francs contre 31,23 millions. Dividende global de 19,20 F (inchangé). Les actions gratuites (1 pour 4), qui vont être distribuées, auront droit à ce dividende.

GROUPE BIC MULTINATIONAL. — Bénéfice net pour 1977 : 133,51 millions de francs contre 134,80 millions. Résultat net pour la société Bic : 41,10 millions de francs contre 46,45 millions. Dividende global de 13,95 F contre 11,16 F s'appliquant à un capital augmenté par distribution gratuite (1 pour 3).

NESTLÉ. — Dividende de 72 F pour 1977 (inchangé).

UFINER. — Dividende global pour 1977 : 11,10 F contre 10,65 F.

COMPAGNIE DU NORD. — Dividende global pour 1977 : 2,25 F (inchangé).

BEL - LA VACHE QUI RIT. — Bénéfice net consolidé pour 1977 : 29 millions de francs contre 19 millions. Le résultat net de la société atteint 19 millions contre 11 millions. Dividende global de 8,25 F contre 7,50 F.

BOURSE DE PARIS - 14 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 50	1 611
5 %	50 60	1 096
5 % 1920-1980	141	1 699
3 % amort. 45-54	71	2 879
4 1/4 % 1963	104	3 842
4 1/4-4 3/4 % 63	94 60	2 561
Emp. N. Eq. 5%65	103 20	2 742
Emp. N. Eq. 6%66	107 10	3 222
Emp. N. Eq. 6%67	101 85	5 227
Emp. 8,80 % 77	103 40	7 667
E.D.F. 6 1/2 1950		5 377
— 5 % 1960	105 75	0 796

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	2600	2610
E.D.F. parts 1958	515	517 ..
E.D.F. parts 1959	...	...
Ch. France 3 %	185 ..	185 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	368	368
Ass. Gr. Paris-Vie	1595 ..	1595
Concorde	...	298
Epargne France		186
Financ. Victoire	198	102 60
Fonc. T.I.A.R.D.	105	

MARCHÉ A TERME

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ». o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14 4	COURS DES BILLETS échanges de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 551	4 570	4 550
Allemagne (100 DM)	225 590	224 850	226
Belgique (100 F)	14 487	14 440	14 325
Pays-Bas (100 fl.)	211 180	210 800	211 500
Danemark (100 krd)	81 790	81 850	81 500
Suède (100 krs)	99 570	99 680	100 250
Norvège (100 k.)	85 510	85 640	85
Grande-Bretagne (£ 1)	8 513	8 506	8 400
Italie (1 000 lires)	5 343	5 350	5 500
Suisse (100 fr.)	243 370	242 400	244 500
Autriche (100 sch.)	31 375	31 265	31 250
Espagne (100 pes.)	5 713	5 723	5 750
Portugal (100 esc.)	11 080	11 065	12
Canada ($ can. 1)	3 962	3 971	3 975

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14 4
Or fin (kilo en barre)	26400	26490
Or fin (en lingot)	26505	26495
Pièce française (20 fr.)	256 70	255 10
Pièce française (10 fr.)	202 50	203
Pièce suisse (20 fr.)	238	235
Union latine (20 fr.)	237	238
Souveraine	255	258 50
Pièce de 20 dollars	1228	1226 40
Pièce de 10 dollars	588	573
Pièce de 5 dollars	410	
Pièce de 50 pesos	1028 50	1081 50
Pièce de 10 florins	258 10	254 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 16-17 avril 1978 a été tiré à 512 456 exemplaires.

A B C D E F G

La visite à Tripoli de M. Ould Daddah

La Mauritanie et la Libye vont relancer leur coopération

M. Mokhtar Ould Daddah, chef de l'Etat mauritanien, a fait, les 13 et 14 avril, une visite officielle de trois jours en Libye, à l'invitation du colonel Kadhafi. A son retour à Nouakchott, il a estimé que ce voyage donnerait « un élan nouveau et dynamique à la coopération entre les deux pays ». Il a indiqué que la Libye participerait au financement de plusieurs projets économiques en Mauritanie en ce qui concerne notamment la mise en valeur des « guelbs » appelés à prendre la relève du gisement de fer de Zouérate, la construction de la seconde partie de la « route de l'espoir », qui doit relier sur 1 100 kilomètres la capitale à la ville de Néma, dans l'est du pays, la recherche de l'uranium et la mise en place d'une société agricole mixte. La Libye, a-t-il aussi annoncé, a demandé à la Mauritanie de lui envoyer cinq mille travailleurs pour combler son déficit en main-d'œuvre.

Le communiqué commun publié par l'agence de presse libyenne Jana à l'issue de la visite réaffirme l'appui des deux gouvernements à l'O.L.P. et demande la création d'un Etat palestinien en Palestine. Il exprime l'espoir de voir la stabilité régner à nouveau dans la corne de l'Afrique. Il estime enfin que le « sommet » de Sebha, qui a permis récemment de mettre fin au litige existant entre Tripoli et N'Djamena (*le Monde* du 29 mars) constitue *« un modèle pour résoudre les problèmes de l'Afrique dans un esprit de fraternité, en dehors de toute intervention étrangère »*. Le communiqué ne mentionne pas la question du Sahara occidental.

Evoquant le voyage du chef de l'Etat mauritanien à Tripoli, le quotidien algérien en langue arabe *Al Chaab* a affirmé, vendredi, que le président Ould Daddah n'agissait qu'en représentant du roi Hassan II, qui *« personnifie l'hostilité à tous les mouvements de libération »*. — (*A.F.P., Reuter.*)

***

La mauvaise humeur d'Alger est compréhensible. En recevant officiellement à Tripoli le président mauritanien, les dirigeants libyens se démarquent une nouvelle fois ostensiblement de leurs alliés algériens dans l'affaire du Sahara occidental. Ils s'étaient déjà abstenus de reconnaître lors de sa création en février 1976 la République arabe sahraouie démocratique (R.A.S.D.) créée par le Polisario. A la différence d'Alger et du Polisario, Tripoli se refuse à l'amalgame entre Rabat et Nouakchott et a toujours eu de la sympathie pour le petit Etat mauritanien. La Libye a longtemps aidé financièrement le Front constitué à l'origine pour lutter contre l'occupant espagnol. Mais cette assistance excluait depuis quelques mois les ventes d'armes. Le gouvernement du colonel Kadhafi ne cache pas désormais son vœu de voir intervenir une solution négociée, et il serait même prêt à jouer les médiateurs. L'allusion faite par le communiqué commun mauritano-libyen à l'accord de Sebha est à cet égard significative. — D. J.

● *Une usine de gaz détruite en Arabie Saoudite.* — Quatre personnes ont été tuées dans une explosion qui s'est produite le 15 avril dans un complexe de séparation de gaz, à Abquaiq, en Arabie Saoudite. L'incendie qui a suivi a entièrement détruit les installations de l'usine qui alimentait en énergie les entreprises industrielles de la région.

L'accident, qui résultait d'une fuite de gaz, n'a entraîné aucune interruption de la production de brut saoudien. C'est la troisième fois en un an qu'un accident se produit aux gisements d'Abquaiq, qui sont le deuxième centre saoudien d'extraction pétrolière.

Le statut de Chypre

M. WALDHEIM RÉAGIT AVEC EMBARRAS AUX PROPOSITIONS CHYPRIOTES-TURQUES

M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a quitté Vienne le 15 avril alors que les perspectives de négociations sur le statut de Chypre demeurent confuses.

Des propositions apportées officiellement au nom des Chypriotes turcs — mais en fait au nom du gouvernement turc —, il a déclaré qu'elles *« traitaient d'une manière concrète et substantielle les aspects constitutionnels et territoriaux du problème »*. Mais son porte-parole précisait plus tard que cette formule n'impliquait *« aucun jugement de valeur »* sur ces propositions : *« Je ne dis pas qu'elles sont bonnes ou mauvaises, mais je suis intéressé à un développement positif de la solution »*, a dit M. Waldheim.

C'est à l'issue de son séjour à Nicosie, après consultation des dirigeants chypriotes grecs, qu'il décidera s'il lance ou non un appel à la reprise des conversations intercommunautaires.

Selon notre correspondant à Ankara, un *« optimisme réservé »* règne du côté turc, à la suite des premières réactions des Chypriotes grecs. L'archevêque de Nicosie, notamment, a jugé les propositions turques *« inacceptables »* et destinées à *« légaliser le fait accompli »*.

A ce qu'ils qualifient *« d'intransigeance »* chypriote grecque, les responsables turcs opposent un avertissement : des *« incidents regrettables »* pourraient se produire si les pourparlers ne se prenaient pas, a dit le professeur Mumtaz Soysal, membre de la délégation chypriote turque à Vienne. Et, dans son entourage, on n'exclut pas la proclamation unilatérale d'un Etat chypriote turc indépendant.

A Nicosie, M. Spyros Kyprianou, président de la République, a refusé de rencontrer M. Rauf Denktash, dirigeant chypriote turc, à l'occasion de la visite de M. Waldheim.

En Tunisie

Augmentation générale des salaires à l'issue du « rendez-vous social d'avril »

De notre correspondant

Tunis. — *Une augmentation générale des salaires a été décidée le samedi 15 avril, en Tunisie, au terme de négociations entre le gouvernement, le parti socialiste destourien (P.S.D.), la centrale syndicale U.G.T.T. et les organisations patronales. Le salaire minimum interprofessionnel garanti sera majoré de 11 % à partir du 1er mai. L'heure de travail sera payée 0,214 dinar (1), au lieu de 0,193. Dans l'agriculture, la journée de travail passera de 1,200 à 1,332 dinar. Les salaires des entreprises des secteurs privé et public non agricoles seront également majorés d'un montant correspondant approximativement à l'augmentation du SMIG.*

Ces décisions ont été prises conformément aux dispositions du « pacte social » conclu le 19 janvier 1977 entre les partenaires sociaux afin de *« préserver la paix sociale, d'accroître la production et d'améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs »*, pendant toute la durée du Ve Plan de développement (1977-1981). Ce pacte prévoyait notamment un « rendez-vous d'avril » annuel en vue du réexamen des salaires en fonction de l'évolution du coût de la vie et d'amélioration de la production et de la productivité.

Durant ces douze derniers mois, le pays a connu une évolution peu favorable à la production et à la productivité, en raison d'une conjoncture économique difficile et de l'agitation sociale (quatre cent cinquante-deux grèves et plus de un million deux cent mille heures de travail perdues en 1977) consécutive à la crise qui a opposé le pouvoir à l'ancienne direction de la centrale syndicale, aujourd'hui en instance de jugement pour la responsabilité qu'elle aurait eue dans les émeutes du 26 janvier à Tunis.

Selon le texte signé samedi par les partenaires sociaux, l'augmentation du SMIG — qui avait été majoré de 33 % en février 1977 — n'a donc été arrêtée qu'en fonction de l'évolution des prix, qui ont enregistré, d'après les statistiques officielles, une hausse de 10,47 % entre janvier 1977 et mars 1978. Les signataires sont convenus de revenir, en 1979, aux termes originaux du « pacte social » et de tenir compte pour tout nouveau réajustement des salaires non seulement de la hausse des prix mais aussi des autres critères (production et productivité). Les partenaires sociaux se sont d'ailleurs engagés à agir, d'ores et déjà, pour que des normes de production soient rapidement établies afin de résorber la répercussion sur les prix de l'augmntation des salaires.

Tout en notant que les résultats obtenus *« restent en eux-mêmes insuffisants »*, le nouveau secrétaire général de la centrale syndicale, M. Tijani Abid, a demandé aux ouvriers de fournir plus d'efforts pour améliorer la productivité. Il a été aussi souhaité que le gouvernement exerce un strict contrôle des prix et qu'une bonne gestion soit observée au sein des entreprises, principalement des entreprises étatiques. En évoquant ces derniers points, M. Abid a repris, en quelque sorte, deux des principales revendications présentées l'an dernier par les anciens dirigeants du syndicat, qui avaient rejeté le *« pacte social »* peu après sa conclusio nen estimant que le gouvernement et le patronat ne le respectaient pas.

MICHEL DEURE.

(1) 1 dinar tunisien vaut environ 12 francs.

Au Portugal

M. Sa Carneiro est disposé à reprendre la présidence du parti social-démocrate

De notre correspondant

Lisbonne. — La ligne dure s'est imposée au sein du parti social-démocrate. M. Sa Carneiro s'affirme « éventuellement disponible » pour reprendre la présidence de cette formation politique lors du congrès extraordinaire prévu pour le mois de juin prochain. Tous les dirigeants, membres de la commission politique, démissionnaires depuis le 8 avril, ont maintenu leur décision. Certains, comme MM. Sousa Franco, Fervulo Correia et Magalhaes Mota garderont uniquement leur mandat de député. D'autres redeviendront de simples militants. La tendance modérée du P.S.D. favorable à une « opposition non systématique » à l'égard du gouvernement actuel semble éliminée.

La foule des admirateurs inconditionnels de M. Sa Carneiro avait envahi les salons de l'hôtel où s'est déroulé le conseil national du parti. Des cris de victoire ont salué l'entrée du leader social-démocrate. Une réception beaucoup moins enthousiaste a été réservée, en revanche, aux amis de M. Sousa Franco, appelés « divisionnistes » et « sous-marins du P.S. ». Des milliers de télégrammes ont été lus en début de séance. Ils appuyaient tous celui qui, pour l'écrasante majorité des sociaux-démocrates, est le seul chef incontesté.

Dans un document élaboré par l'ancienne commission politique, M. Sa Carneiro était accusé de « contester globalement le système », en contradiction avec la social-démocratie, « qui est essentiellement réformiste ». Ses attaques contre le président de la République et ses appels à la révision de la Constitution auraient eu pour seul résultat, selon les minoritaires du P.S.D., un rapprochement entre communistes, socialistes et centristes, rendant ainsi plus difficile la chute du gouvernement et la convocation d'élections anticipées à la suite d'une dissolution de la Chambre.

« L'heure est arrivée de clarifier la situation dans le parti », disait-on dans les couloirs. Ce point de vue était partagé par les démissionnaires, qui, tout au long des débats, se sont opposés à toute hypothèse de compromis.

Le spectre d'une scission plane sur les sociaux-démocrates. On estime de part et d'autre que la confusion et l'instabilité régnant depuis presque un an ne peuvent plus durer. M. Sa Carneiro condamne la stratégie préconisée par les modérés sans pour autant assumer ses responsabilités à la tête du parti. Il a donné son aval à l'élection de dirigeants qui, visiblement, ne suivaient pas ses avis. Se disant dégoûté de la politique, il n'a pas renoncé pourtant à mener des activités parallèles aux structures du parti. Il n'a pas non plus cessé de critiquer l'orientation politique adoptée par l'organe suprême du S.P.D. S'opposant à la stratégie définie au dernier congrès, il est parti en guerre contre le général Eanes et s'est prononcé en faveur d'un référendum sur la Constitution.

JOSÉ REBELO.

LE REDRESSEMENT DU DOLLAR SE POURSUIT

Déjà bien amorcée à la veille du week-end, la remontée du dollar s'est poursuivie lundi matin 17 avril sur toutes les grandes places financières internationales, exception faite de Paris, où le cours de la devise américaine n'a pas varié à 4,5775 F.

Le dollar est ainsi passé de 2,0285 DM à 2,0470 DM à Francfort et de 1,8790 F.S. à 1,90 F.S. à Zurich. Un mouvement similaire a été enregistré à Londres, où la livre sterling s'est traitée à 1,8475 dollar contre 1,8560 dollar.

Les cambistes se refusent à porter le moindre jugement sur la perennité de ce mouvement, se bornant à constater le phénomène, qui disent-ils, se produit dans des marchés très actifs et s'accompagne d'un net regain d'intérêt pour les euro-obligations libellées en dollars. Dans une interview accordée à l'« U.S. News and World report », le secrétaire d'Etat américain au Trésor, M. Michael Blumenthal, a indiqué que les Etats-Unis envisageaient de procéder à de nouvelles ventes d'or afin de soutenir le dollar. Aucune décision ferme n'a cependant été encore prise à cet égard.

De son côté, le prince Mohamed Al Faysal, chef de la délégation commerciale arabe, qui participera aux discussions qui doivent avoir lieu à New-York entre la chambre américaine de commerce et la Fédération des chambres de commerce arabe, a répété que l'Arabie Saoudite maintiendrait le dollar comme monnaie de paiement du pétrole afin de ne pas porter atteinte à l'économie américaine.

Ancien commandant en chef américain en Allemagne

Le général Lucius Clay est mort

Le général Lucius Clay s'est éteint dans la nuit du dimanche 16 avril, à Chatam, dans le Massachusetts, où il s'était retiré depuis plusieurs années. Il était âgé de quatre-vingts ans.

L'histoire réservera une place spéciale au général Clay, dont le rôle fut sans commune mesure avec une carrière militaire ordinaire. Son nom est à jamais associé au pont aérien qui, improvisé en quatre jours, en juin 1948, sauva les secteurs occidentaux de l'ancienne capitale du Reich de l'étreinte soviétique, et au relèvement économique de l'Allemagne de l'Ouest, qu'il préconisa et poussa par tous les moyens, malgré les hésitations de son gouvernement et la méfiance de l'opinion alliée. Aussi, nombre de rues et d'avenues, tant en R.F.A. qu'à Berlin-Ouest, portent le nom d'un vainqueur qui, à son époque, était regardé comme le protecteur attitré des vaincus.

Né le 23 avril 1897 à Marietta, près d'Atlanta (Georgie), Lucius DuBignon Clay, entre à West Point en 1915 et en sort dans le génie. C'est en cette qualité qu'il contribue à mettre en place l'infrastructure des bases aériennes et qu'il assume d'importantes responsabilités dans la logistique du débarquement américain en Normandie.

Promu général de division, il occupe, de 1945 à 1947, les fonctions de gouverneur militaire adjoint de l'Allemagne occupée, puis accède en mars 1947 au « proconsulat » exercé jusque-là par son chef, le général Mac Narney. Il prend sa retraite en 1949. C'est donc en deux ans à peine qu'il conquiert sa réputation et sa stature internationales, sans parler de la confiance des Allemands, pour lesquels il incarne le refus de pactiser à leurs frais avec l'Union soviétique. Avant beaucoup d'autres, il avait misé sur la division de l'Allemagne et le renflouement de la « bizone » (couvrant les régions attribuées à l'occupation britannique et américaine), sur laquelle, à Francfort, il régnait depuis l'imposant building qui avait abrité le siège social de l'IG. Farben. Non par affinité particulière avec l'« âme allemande » ou par indulgence rétrospective, mais par froid réalisme de technicien contraint à prendre parti sous la pression de la guerre froide.

La popularité dont il jouissait en Allemgne incitera le président Kennedy à lui demander d'accompagner le vice-président Johnson à Berlin-Ouest, chargé de rassurer les Berlinois sur la fermeté américaine au moment — août 1961 — où Berlin-Est décidait d'ériger le « mur », qui n'était encore qu'un cordon de barbelés et de sentinelles. Pour confirmer ce geste, Kennedy nomme Lucius Clay — alors retiré dans les affaires — son « représentant personnel » à Berlin. Mission qui souffrira de son caractère presque exclusivement symbolique et tournera court au bout de quelques mois, en mai 1962. Elle n'entame nullement le crédit de l'ancien général, que la Maison Blanche appelle en 1963 à présider une commission qui doit réformer les programmes d'aide à l'étranger.

Lucius D. Clay avait servi jadis aux Philippines sous les ordres du général MacArthur. A la tribune du Congrès, celui-ci, après son limogeage, avait prononcé cette phrase demeurée célèbre : « Les grands soldats ne meurent pas. Ils s'effacent peu à peu. » *Elle s'applique parfaitement à son ancien subordonné, dont les traits fins et durs, le profil tranchant, ne sont pas près de disparaître du livre de la genèse de la R.F.A.*

ALAIN CLÉMENT.

● *Naufrage d'un chalutier : quatre morts.* — Les quatre marins-pêcheurs du *Regina Caeli* ont été portés disparus après l'interruption le 16 avril dans la soirée des recherches entreprises après le naufrage du chalutier normand, le 14 avril, vers 23 heures, dans les eaux inernationales au large de l'île anglo-normande d'Aurigny.

ESCROQUERIE AU CHOMAGE DANS LE NORD

Un couple de Saint-Quentin (Aisne), M. Jean Misztal, trente-neuf ans, comptable sans emploi, et sa compagne Dominique Minatchy, âgée de vingt-six ans, a réussi à escroquer près de 70 000 francs à différents centres ASSEDIC de la région du Nord.

A l'aide de dossiers authentifiés par de faux cachets, ils s'étaient inscrits dans les centres d'Arras, Amiens, Caen, Lille, Saint-Quentin, Roubaix et Valenciennes, dans lesquels ils allaient régulièrement « pointer », et touchaient autant d'indemnités que quatorze chômeurs. Ils ont été placés sous mandat de dépôt, le 15 avril, par Mlle Françoise Lapiane, juge d'instruction à Arras (Pas-de-Calais).

